

Edmée, ° 6.11.1646, b le 7, p Barnabé AUBERT, m
Edmée fille de † Nicolas HEDRY, (†) 16.11.1646
Edmée, b 10.4.1649, p Jean MARTIN, m Edmée
BESANSON
Marie, b 25.9.1650, p Pierre PILAVOINE, m
Edmée HEDRI
Charles, vigneron, b 15.12.1652, p Charle
PILAVOINE, m Nicole DESQUAIN, (†)
15.4.1674
Marie, ° ca 1653/1655, (†) 20.7.1683, ∞ 3.2.1675 à
Claude MASSEY, ° ca 1652, fils de Nicolas M. et
Jeanne THOMAS, † /1675

H. Claude, Maître, hôtelier, demeurant à
Nogent/Seine, ∞ à Marie MARTIN
Joseph, ° ca 22.8.1669, (†) 30.8.1669 dans l'église

I. Edmé, ∞ 1.6.1676 La Chapelle-Godefroy²⁶⁷ à Jeanne
MORLET, ne sait pas signer, † 13.8.1696 La Chapelle-
Godefroy, (†) le 14²⁶⁸, ∞(1) à Alexandre PESCHER,
fille de Claude M. et Marie COLLARD

AUDIGER

A. Nicolas, ∞ à Catherine MOREAU
Jacques, ° ca 8.1668, (†) 5.1.1669 dans l'église

AUGENDRE

A. Pierre, maréchal, demeurant à Nogent/Seine
Claude, signe: Claude Augendre, ! En 1688

B

BABELIN

Cette famille apparaît à Saint-Aubin en 1633 avec Etienne BABELIN, vigneron. A la même époque, on trouve d'autres membres de cette famille aux environs de Saint-Aubin. En 1632 à Quincey, Jean BABELIN fait baptiser un fils¹. En 1639 et 1640, Jean et Nicolas BABELIN sont inhumés à Nogent/Seine².

A. Etienne, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier,
! en 1636-1652, † 1652/1659³, ∞ /1633 à Denise
GALLOIS, fille de Michel G.

Etienne BABELIN est certainement bûcheron car il se fait rétribuer pour l'abattage de chênes à Saint-Aubin en 1651⁴. Il obtient aussi avec d'autres en 1636 la coupe d'un bois à Saint-Aubin⁵.

Etienne BABELIN est vigneron lors de l'achat de terres à La Chapelle-Godefroy en 1652⁶.

Dans un censier du seigneur de Saint-Aubin établi en 1642, Etienne BABELIN paye cens à la décharge de Jean GALLOIS le jeune⁷. Ce dernier est probablement proche parent de l'épouse d'Etienne, sans doute son frère.

Etienne BABELIN a épousé Denise GALLOIS, fille de Michel, d'où:

1 A Quincey, b 30.12.1632 de Anthoienne, fils de Jehan BABELIN et Marie, p Claude DUDICT LIEU, m Phelippe COCHAR

2 † 15.2.1639 Nogent/Seine, (†) le 16, Jean BABELIN
† & (†) 8.3.1640 Nogent/Seine, Nicolas BABELIN

3 Un Estienne BABELIN, (†) 22.10.1648 Saint-Aubin

4 Le 2.7.1651, paiement pour abattage de chênes à Estienne BABELIN, Pierre POTHIER, Mathieu BAILLET et Claude COLLET

Le 3.6.1651, paiement pour abattage de chênes à Estienne BABELIN, Pasquier ROZÉ, Maurice GOUBOS et Jullien VOITTERIN [AD 10 - E* 2803]

5 Le 9.2.1636, Michel GALLOIS, laboureur, Jean GALLOYS et Estienne BABELIN, manouvriers, demeurant à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, promettent payer aux religieuses du Paraquet, huit vingt onze livres tournois pour l'admodiation de la coupe, vente et dépouille de 12 arpents 1 quartier moins 2 cordes au Bois Taillis, à partir avec Jean NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin pour moitié [AD 10 - 24 H 118]

6 Le 8.3.1652, vente de terres à La Chapelle de Quentin SURTIN, vigneron, demeurant à La Chapelle Godefroy et Louise LANGOT, sa femme, à Estienne BABELIN, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/14]

7 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Ethienne BABELIN, à la décharge de Jean GALLOIS le jeune [AD 10 - E* 2879]

267 Témoins: Jean FONTAINE, Nicolas VERGEOT, Edmé MORLET, qui ne savent pas signer

268 Témoins: Edmé CHAPUIS, ne sait pas signer, gendre, Thomas MIGOURDIN et Simon MIGOURDIN, signent

Louise, b 2.8.1633, p Francois GALLOIS, m Louise TROTIN, dem. à Tremblay, paroisse d'Avans, fille de Jean T.

Jean, b jour des Innocents 1634, p Hubert ROY, m Louyse GALLOIS, ∞ à Jeanne BILLOU

Jeanne, ° ca 1638, (†) 25.2.1680, ∞ /1657 à Jean THOMAS, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, † 1680/

Antoinette (certainement la suivante), b 20.3.1641, p Guillaume BLANCHART, m Denise GALLOYS

Etiennette, ne sait pas signer, ° ca 1642, † & (†) 14.3.1692, ∞ à Jean ANCEAU, vigneron

Marie, b 19.10.1645, p Jean fils de Francois GALLOYS, m Marie fille de Nicolas MASSEY, boulanger

Catherine, b 27.1.1647, p Philiber LE FEUBRE, m Marie GILOPPÉ

∞(2) /1649 à Nicole TROTIN, peut-être ∞(1) à Jean VERNIER

Edmée, b 21.11.1649, p Pierre BARDY, m Edmée BESANSON

A. (?) NN., ∞ 4.7.1650 à Jeanne SIRET

A.1. Jean, Honorable Homme, Monsieur, Maître, signe: Jean Babelin avec paraphe, cabaretier, hôtelier, procureur fiscal en la mairie de Saint-Aubin et receveur de la seigneurie de Saint-Aubin, laboureur, ! en 1677-1710, † & (†) 18.7.1712, (†) dans l'église, ∞ 13.2.1659 Origny-le-Sec⁸ à Honnête Femme Dame Jeanne BILLOU, ° ca 1631, † 16.9.1720, (†) le 17, (†) dans l'église, fille de Nicolas B. et Claire GARNIER

Jean BABELIN est cité marchand hôtelier ou cabaretier à Saint-Aubin en 1670, 1677⁹, 1680¹⁰ et 1684¹¹. Alors qu'il loge à Paris en 1691 il déclare tenir l'hôtellerie de la Croix Blanche à Saint-Aubin¹².

Jean BABELIN intervient comme procureur fiscal de la mairie, justice ou seigneurie de Saint-Aubin en 1680¹³, 1689¹⁴, 1692¹⁵, 1698¹⁶, ¹⁷, 1699¹⁸, ¹⁹, 1700²⁰ et 1710²¹ et receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin en 1678²², 1680²³, 1683²⁴, 1688²⁵, 1693²⁶, ²⁷ et 1696²⁸. Après sa mort en 1712, l'office de procureur fiscal passe à Nicolas GUEROU²⁹.

Jean BABELIN est plusieurs fois dit "Maître", "Monsieur" et "Honorable Homme".

Il signe "J Babelin" avec paraphe.

De son mariage avec Jeanne BILLOU sont nés:

Scholastique, b 29.7.1659, baptisée par la baille, p Edmé PILLAVEINE, m Scolastiq. BARDY, (†) 6.8.1659

Charlotte, b 20.10.1660, p Edmé NOTIN, m Charlotte PILLAVEINE, (†) 23.1.1675, † "subitement"

Anne, ne sait pas signer, b 1.5.1663, p Jean GALLOIS, m Anne BILLOUTE, d'Origny, sœur de la mère, ∞ à Nicolas JACQUOT, laboureur, † /1706

10 Le 19.7.1681, procédure ces religieuses du Paraclet contre Jean BABELIN, hôtelier et laboureur demeurant à Saint-Aubin, à propos du bail des gros dîmes de Saint-Aubin pris en juin 1680 [AD 10 - 24 H 100]

11 Le 6.10.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean BABELIN, hôtelier demeurant à Saint-Aubin, parlant à sa femme [AD 10 - E* 3015]

12 Le 31.5.1691, Jean BABELIN, hôtelier tenant l'hôtellerie de la Croix Blanche au village de Saint-Aubin, de présent à Paris, logé rue Martellerie chez la veuve VAUJOGES, près du Pont aux Bleds, prend le bail de terre du Prieuré de Pont/Seine [AD 10 - E* 2874]

13 Les 20 & 22.6.1680, Maître Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, y demeurant, qui signe "J Babelin" avec paraphe, prend des religieuses du Paraclet, représentées par Maître Pierre LE HERAT, agent des affaires de religieuses, le bail des gros dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

14 Le 15.6.1689, Maître Jean BABELIN, procureur fiscal et receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet pour 9 ans le bail des gros dîmes de Saint-Aubin, dont 1/3 appartient aux religieuses et 2/3 au prieur de Saint-Père de Pont duquel ledit BABELIN est aussi fermier et receveur [AD 10 - 24 H 100]

15 Le 5.7.1692, Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, procureur fiscal en la Mairie de Saint-Aubin, y demeurant, prend à titre de rente foncière de Demoiselle Marie PARISOT, veuve de Noble Homme Maître Pierre GUYON, conseiller du roi et son procureur au bailliage, et Demoiselle Catherine PARISOT, veuve de Jean NIVERT, écuyer, conseiller du roi, président en l'élection de Provins, 18 arpents 1/2 de terre à Saint-Aubin. Production d'un arpentage de Jacques BAILLET, arpenteur juré de Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/31]

16 Le 31.12.1698, Noble Homme Claude GUICHON, officier de la maison du roi à Nogent, vend à M. Jean BABELIN, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, des terres acquises de Pierre DROUIN, potier d'étain à Nogent, et Jeanne PILLAVOYNE, devant LEMOT le 21.1.1694. Mesurage par BAILLET, arpenteur à Marnay [AD 10 - 2E 66/35]

17 Le 21.12.1698, Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, rétrocède à Maître Jean BABELIN, procureur fiscal de Saint-Aubin, 1/3 du marché de coupe de bois fait avec Simon PRUDHON, laboureur, et Edmé VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/35]

18 Le 15.1.1699, Jean MAISTRE, qui ne sait pas signer,

⁸ Mariage célébré en l'église St Nicolas de Troyes, paroisse St Jean; témoins: les père et mère de l'épouse, Denys BILLOU, son frère, Jean ANSEAU, beau-frère dudit BABELIN

⁹ Le 6.10.1677, Jean BABELAIN, marchand hôtelier à Saint-Aubin, époux de Jeanne BILLOU, prend le bail de la terre de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2888]

Edmée, Honnête Femme, ne sait pas signer puis signe: Edméé Babelin, b 14.6.1665, p Simon LEFEBURE, m Edmée GILLOPÉE, ∞ 7.2.1685³⁰ en l'église Sainte-Savine, faubourg de Troyes en Champagne, à Edmé HARLUISON, laboureur, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1660, † /1706, fils de Pierre H. et Marthe VERNIER, ∞(1) à Marie ROYER; ∞(2) 9.4.1709³¹ à Nicolas NOEL, ne sait pas signer, de Quincey, ° ca 1678, fils de Nicolas N., † /1709, et Jeanne GUICHARD, ne sait pas signer

Jeanne, ne sait pas signer, b 22.11.1667, p Mathurin DE BORT, ne sait pas signer, m Jeanne GALLOIS, de St Michel, ne sait pas signer, ∞ 29.1.1686 à Laurent SIMON, laboureur, ° ca 1645/1646, (†) 8.10.1690, fils de Jean S., † /1686, et Angélique MAISTRE; ∞(2) 25.2.1691 à Claude JEHANNERAT, laboureur, de Quincey, ° ca 1662/1663, † 4.10.1694, (†) le 5, fils d'Antoine J., laboureur, et Claude DE FRANCE, † 17.7.1708 "surprise par une apoplexie", (†) le 18 dans l'église, ∞(3) /1697³² à Jean MOREAU, laboureur, ne sait pas signer

vigneron à Saint-Aubin, vend à Maître Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/36]

19 Le 21.6.1699, Michel VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron à Saint-Aubin, époux d'Anne GRILLAT, vend à Maître Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, procureur fiscal de la justice de Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/36]

20 Le 6.12.1700, Jacques DIMANCHE, syndic des habitants de Saint-Aubin, Edmé VAILLANT, Pierre PROTIN, Simon PRUDHON, Théodore GUILLAUME, Nicolas ANCEAU, Claude TROUVÉ, François BLANCHARD, Claude ROZÉ, Claude ANCEAU, Claude BOURDIN et Claude LAURENT, tous habitants de Saint-Aubin, font appel à la cour des aides contre Maître Jean BABELIN, procureur fiscal du lieu. L'acte est signé: "S Prudhon" avec paraphe, "Claude Rozé" avec paraphe, "Claude Trouvé" avec paraphe, "Claude Bourdin" avec paraphe, "Claude Laurant", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/37]

21 Le 22.6.1710, Claude VERON et Jacques BARDIN, bachoteurs à Pont/Seine, louent à Maître Jean BABELIN, procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin, 6 arpents et 1 quartier de terre. Il signe "J Babelin" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/40]

22 Le 29.1.1678, Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, baille à Jean GALLOIS, meunier demeurant à La Chapelle-Godefroy, un moulin à eau sur la rivière d'Arduisson dans le village de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2863]

23 Le 1.7.1680, André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin (signe "André Guillemard" avec paraphe) vend 1 quartier 1/2 de terre à Saint-Aubin à Maître Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin (signe "J Babelin" avec paraphe). Un second acte similaire entre les mêmes et à la même date pour 1/2 arpent de terre.

Le 1.7.1680 Jeanne GUILLEMARD (qui ne sait pas signer), veuve de Nicolas PARISOT, voiturier par eau à Pont/Seine, vend 1/2 arpent de terre au même Jean BABELIN [AD 10 - 2E 66/27]

24 Le 19.4.1683, Maître Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin prend à titre bail et pension des religieuses du Paraclét 8 vingt 7 arpents de terre labourable en une pièce aux Mergers. Témoins: Pierre MARESTZ, maître d'école et Maître Anthoine BALANCIER, greffier, demeurant tous à Ferreux [AD 10 - 24 H 100]

25 Le 10.8.1688, Jean BABELIN, receveur de la terre et

seigneurie de Saint-Aubin, prend le bail de la terre de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2888]

26 Le 26.6.1693 intervient Jean BABELIN, receveur de la terre de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2872]

27 Le 30.3.1693, Honorable Homme Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, y demeurant, vend à Claude VAILLANT, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre plantée en vigne à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/32]

28 Le 26.8.1696, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, promet payer à Honorable Homme Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, qui signe "J Babelin" avec paraphe, 49 livres pour dernière quittance de sa part de la moitié du loyer des bois taillis que ledit MAISTRE tenait avec feu Claude GUILLAUME [AD 10 - 2E 66/33]

29 Le 12.9.1712, Nicolas GUEROU obtient l'office de procureur de la justice de Saint-Aubin, vacant par la mort de Jean BABELIN [AD 10 - E* 2890]

30 Témoins: M.e Louys LHOSTE, p.tre curé de lad. église et par. de lad. BILLOU

31 il y a eu opposition de Pierre HERLUISON et Jean LOSTELET dont ils se sont déportés le 20.2.1709 devant les notaires royaux LE COURT et LE MOT

32 Le 17.6.1696, contrat de mariage entre Jean MOREAU, fils majeur de feu Edmé MOREAU, vigneron à Quincey, et Edmée HERVEY, serviteur domestique de l'Abbaye du Paraclét, et Jeanne BABELIN, majeure, veuve de Claude JENNERAT, laboureur à Saint-Aubin, et auparavant de Laurent SIMON, aussi laboureur à Saint-Aubin, assistée de M. Jean BABELIN, procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/32]

Jean, ° et b 14.3.1670, p Claude GALLION, m Jeanne PILLAVOYNE

Marie, Honnête Fille, signe: Marie Babelin, ° 10.4.1672, b le 11, "baptisée en cas de nécessité par Nicole SUINOT, sage fe.", p Jean LECONTE, marechal, m Estienne BABELIN, ∞ 18.2.1692 à Jean BRUN, signe: Jean Brun, de Marnay/Seine, ° ca 1672, fils de Honorable Homme Jean BRUN, marchand, demeurant à Marnay/Seine, † /1692, et de Honnête Femme Marie DOUDEAU

Jean, Maître, clerc tonsuré, procureur fiscal (?), b 6.11.1674, p Claude BARRAT, m Edmée PILLAVOYNE, † 31.7.1695 "il est mort dragon au siège de Namur [...] d'un ecla de bombe qui l'a frappe a la teste", ∞ 5.5.1695³³ à Anne VERNIER, de Fontaine-Mâcon, fille de Gervais V., † /1695, et Marie GILOPPÉ

Michel, Honnête Garçon, signe: Michel Babelin, laboureur, ° ca 1678, † 5.3.1704, (†) le 6 dans l'église

BAILLET

La famille BAILLET apparaît à Saint-Aubin au tout début du XVII^e siècle avec 2 chefs de famille, Jean et Mathieu. Ceux-ci sont sans doute frères. François BAILLET, arpenteur cité en 1629 est peut-être le fils aîné de Jean; il est probablement mort encore jeune et sans descendant, l'office d'arpenteur étant passé à Jacques BAILLET, fils de Jean.

A. Jean, vigneron, manouvrier à Quincey, ! en 1606-1638, ° ca 1570, † & (†) 4.11.1650, ∞ 3.10.1607 à Catherine CAILLEY, de Quincey, (†) 6/9.4.1624, ∞(1) à Lié VOITERIN

Un Jean BAILLY ou BAILLYAT, vigneron à Saint-Aubin, apparaît dans deux déclarations au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établies en 1606³⁴,³⁵.

Jean BAILLET et la veuve de Jean MIGOURDIN payent censive pour leur maison de la Fontaine Souveraine entre 1606 et 1610 au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁶.

En 1609, Jean BAILLET fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin pour les biens des enfants du premier lit de son épouse Catherine CAILLEY avec Lié VOITERIN³⁷.

En 1620-1621, Jean BAILLET déclare des biens de son épouse Catherine CAILLEY dans le terrier de Quincey. Il est alors manouvrier à Quincey³⁸.

Jean BAILLET paye censive au seigneur de Saint-

Aubin de 1612 à 1623³⁹.

Jean BAILLET est encore cité dans deux déclarations de vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1638⁴⁰. L'une de ces deux déclarations sera plus tard reprise par Jacques BAILLET, son fils.

En 1665, Jacques BAILLET, arpenteur juré à Saint-Aubin, reconnaît posséder trois quartiers et demi de vigne provenant de la succession de Jean BAILLET, son père⁴¹.

Jean BAILLET et Catherine CAILLEY ont eu deux enfants:

35 Le 19.12.1606, acensement de 2 pièces de vigne au Houssoy et en Potière à Jehan BALLYAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, d'1 quartier 1/2 et d'1/2 quartier. Il s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 118]

36 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, la veuve Jehan MIGOURDIN et Jehan BALLIET payent à cause de la maison de la Fontaine Souveraine en 1606-1608 et 1610; en 1607, Quentin MAROT paye au lieu desdits VOICTERIN et BAILLET; Jehan BALLIET paye seul en 1612 [AD 10 - E* 2883]

37 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 17.10.1609 de Jehan BAILLET, mari à présent de Catherine CAILLEY et Estienne VOITERIN comme tuteurs (du côté maternel et paternel) des mineurs de feu Liez VOITERIN, pour:

- leur part d'une maison, jardin et pré appelé le Pré Cornu, contenant un quartier ou environ, entre la rue commune et la même, la rivière d'Arduisson et la rue Chèvre
- un demi-arpent de terre au lieudit le Gros Noyer, entre Estienne VOITERIN et le même, Claude COLLET lesne et sur le chemin de Marigny
- un quartier et demi de terre au dessus de la maison de la veuve Siret MARQUOT, entre la veuve Jehan MIGOURDIN et la ruelle, sur le chemin ferrant
- un quartier et demi de terre à Saint-Aubin, au lieudit l'Osche à la Gaillarde, entre Jehan DIRESENE et -, sur le chemin ferrent et plusieurs
- un quartier de terre au lieudit Les Chaillotz, entre Nicolas GRILAT le jeune et les hoirs feu Nicolas THEVENIN, le chemin de Troyes et plusieurs
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Denis PHELIPPES à cause de sa femme et -, le chemin ferrent et plusieurs
- un demi-quartier de vigne au lieudit Le Houssoy, entre ledit BAILLET et Pouthière, Pouthière et le chemin de Marigny
- la part des héritages appartenant aux mineurs de feu Liez VOISTERIN provenant de la succession de feu Barbe JOUET, femme du premier lit dudit feu Liez VOISTERIN
- un demi-quartier de vigne au lieudit Houssoy, entre Nicollas GRILLA et -, sur Postière et le chemin et Marigny
- un demi-quartier de terre au lieudit Les Challot, la terre de l'église et ladite veuve (?), le chemin ferrant et plusieurs
- une petite portion de terre à faire chénevière au lieudit l'Ouche La Gaillarde, entre ladite veuve VOISTERIN

33 célébré à Avon, "avec dispense de 2 bans attendu que ledit BABELIN s'estant engagé parmi les dragons devait partir le 6 dudit mois pour se rendre à Vertu ou estoit sa garnison et sa compagnie"

34 Le 19.12.1606, Jehan BAILLYAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail perpétuel d'un quartier de terre au Houssoy [AD 10 - 24 H 105]

Jacques, ° ca 1614, ∞ à Falette BOSSUOT
Etienne ou Antoinette, ! en 1634, b 8.7.1615, m
Tiennette MOBETTE & Jehanne JEHANERAT,
p Jehan BAZIN, ∞ à Camélien BENOIST; peut-
être ∞(1) à Jean PINEY

A.1. Jacques, Maître, signe: J Baillet avec paraphe,
mesureur et arpenteur juré, ! en 1647-1666, (†)
5.12.1684, ∞ /1640 à Fallette BOSSUOT, ° ca 1617, (†)
6.1.1677, fille d'Antoine B. et Jeanne MERLIN

Jacques BAILLET intervient comme mesureur et
arpenteur juré à Saint-Aubin en 1638⁴², 1647⁴³, ⁴⁴,

1653⁴⁵, 1655⁴⁶, ⁴⁷, 1656⁴⁸, ⁴⁹, 1657⁵⁰ et 1666. Il signe "J
Baillet" avec paraphe.

Jacques BAILLET déclare au censier de l'Abbaye du
Paraclet à Saint-Aubin de 1638 une portion
d'héritages dont Mathieu BAILLET tient le reste⁵¹.
Jacques et Mathieu sont proches parents, sans doute
neveu et oncle.

En 1666, Jacques BAILLET déclare au censier de
Saint-Aubin des biens provenant de sa belle-mère
Jeanne MERLIN⁵².

Jacques BAILLET a épousé avant 1640 Fallette
BOSSUOT, d'où:

Anne, b 18.11.1640, m Mademoiselle Marie DE LA
NOÛE, p Anthoine BESSON, m.e d'hostel du
Paraclet, (†) 21.4.1683, ∞ 7.2.1661 à Edmé
GALOIS, † /1680

En 1687⁵³ et 1703⁵⁴, Laurent BALLIGAULT, vigneron à

45 Le 15.11.1638 apparaît Jacques BAILLET, mesureur et
arpenteur demeurant à Saint-Aubin

Le 1.7.1653, mesures à Marnay de Jacques BAILLET, qui
signe "J Baillet" avec paraphe, arpenteur juré demeurant
à Saint-Aubin [AD 10 - E* 3009]

46 Le 13.4.1655, rapport d'arpentage de Jacques
BAILLET, arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin [AD
10 - E* 2859]

47 Le 3.4.1655, interviennent Jacques BAILLET, arpenteur
juré à Saint-Aubin, assisté de Monsieur François BARDY,
greffier en la Mairie de Saint-Aubin et Jean PONSE,
serviteur domestique de Honnête Femme Gillette
LEFEBURE, veuve de Honnorable Homme Claude
GILLOPPE, receveur de la terre et seigneurie de Saint-
Aubin, pour l'arpentage de la moitié de la seigneurie de
Saint-Aubin [AD 10 - E* 2859]

48 Le 30.6.1656, acte d'arpentage de Jacques BAILLET,
mesureur et arpenteur juré de Saint-Aubin [AD 10 - 2E
66/15]

49 Dans un compte du 28.9.1656 est cité Jacques
BAILLET, mesureur, pour une vente des 3, 4 et 5.11.1654
[AD 10 - E* 2803]

50 Déclaration du 15.7.1657 de Jacques BAILLET,
arpenteur, pour 2 arpents, 87 cordes [AD 10 - E* 2876]

51 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur
juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des
religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. En
L'Essart:

Déclaration de Jacques BAILLET, plus tard, c'est
tousiours Jasq. BAILLET qui tient et a acquis 20 c. de la
pièce suivante

Pièce que J. BAILLET tient à moisson, plus tard Mathieu
BAILLET tient le reste, Colas MAISTRE et la fille Guion
COLLET [AD 10 - 24 H 105]

52 Censier de Saint-Aubin de 1666, déclaration de
Jacques BAILLET, arpenteur, au lieu de feu Jehanne
MERLIN sa belle mère [AD 10 - E* 2884]

53 Le 30.9.1687, Laurent BALLIGAULT, vigneron
demeurant à Saint-Aubin, à cause d'Anne GALLOIS, sa
femme, fille et héritière d'Anne BAILLET, fille de feu
Jacques B., arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin,
prend des religieuses du Paraclet le bail d'un quartier de
vigne en L'Essart [AD 10 - 24 H 105]

54 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Laurent
BALLIGAULT, manouvrier à Saint-Aubin et Anne

et la même, plusieurs et le chemin ferrant [AD 10 - E*
2874]

38 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, apparaît Jean
BAILLET, manouvrier à Quincey, à cause de sa femme
Catherine CAILLEY [AD 10 - E prov. 158]

39 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD
10 - E* 2881]

Jehan BALLIET paye en 1614-1623. La veuve Jehan
MIGOURDIN et Jehan BALLIET payent en 1612

40 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur
juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des
religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A
Pothière:

Déclaration de Jean BAILLET, plus tard Jean NICOLAS
tient

En l'Essart:

Déclaration de Jean BAILLET, plus tard à Jacques
BAILLET [AD 10 - 24 H 105]

41 Le 11.3.1665, reconnaissance par Jacques BAILLET,
arpenteur juré à Saint-Aubin, détempteur de 3 quartiers
1/2 de vigne, provenant de la succession de Jean
BAILLET, son père [AD 10 - 24 H 105]

42 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur
juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des
religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard [AD 10 -
24 H 105]

43 Le 26.10.1647, arpentage par Jacques BAILLET,
arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E*
2867]

44 Les 17, 18 et 19.10.1647 intervient Jacques BAILLET,
arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, qui signe "J
Baillet", avec paraphe [AD 10 - E* 2802]

Saint-Aubin, déclare un quartier de vigne baillée à l'Abbaye du Paraclet, à cause d'Anne GALLOIS, sa femme, fille et héritière d'Anne BAILLET, elle-même fille de feu Jacques BAILLET, arpenteur juré à Saint-Aubin.

Catherine, b 8.2.1643, m Barbe JANNOT, p Mathieu BAILLET

Louis, arpenteur du roi juré au bailliage de Châlon-sur-Saône, ° 23.8.1645, b le 27, p Vénérable et discrète personne Louys MAHAULX, p.tre chapelain de Madame du Paraclet, signe: L Mahaulx, m Damoiselle Marie DE LA ROCHEFOUCAULT

Claude, b 6.2.1648, p Maistre Claude PAÏN, maistre d'hostel des R.des dames abbesse et religieuses du Paraclet, m Damoiselle Marie REIGNARD, fille de Noble Homme Jacques REIGNARD, conseiller et substitut de Monsieur le procureur du Roy au Parlement de Paris, ∞ à Claude HATELET

En 1687, Claude BAILLET, manouvrier à Nogent/Seine, fils de feu Jacques BAILLET et Fallette BOSSUOT, déclare un vigna au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁵⁵. En 1703, ce bien est abandonné⁵⁶.

Laurent, b 29.9.1650, p Laurent MASSEL, m Jaqueline LE FEUBRE

François, b 8.9.1652, p François BARDY, m Scholastiq. BARDY, ∞ à Anne VALLÉE

En 1693, le censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin fait état de François BAILLET, arpenteur à Marnay/Seine, fils du feu Jacques BAILLET, arpenteur juré à Saint-Aubin⁵⁷.

Jacquette, b 9.4.1657, p Guion COLLET, m Genevieve POTIER, † 8.7.1722, (†) le 9, a reçu le sacrement des infirmes, ∞ 16.8.1677 à Claude GALLION le jeune, sergent en la justice de Saint-Aubin, chirurgien, ° ca 1656, fils de Claude G., procureur fiscal, et Gillette LEFEBURE

∞(2) 2.4.1679 Quincey⁵⁸ à Claude CAULAY, ° ca 1640, fille de Simon C.⁵⁹, ∞(1) à Edmé GATIGNART, ∞(3) 14.5.1685 à Fiacre GALLOIS, jardinier, de Pont/Seine, ° ca 1635, ∞(1) à Jeanne PILLARD

Jacques, sans doute maître arpenteur juré à Saint-Aubin ! en 1713⁶⁰, ° & b 10.7.1682, p François BAILLET, m.e d'ecolle de Marnay, signe: F Baillet, m Jeanne CAULET, de Quincey

A.1.A. François, signe: F Baillet avec paraphe, maître d'école à Marnay/Seine, arpenteur juré de par le roi ou arpenteur subalterne à Marnay/Seine, arpenteur à Nogent/Seine, ! en 1682-1714, ∞ 26.1.1682 Marnay/Seine à Anne VALLÉE, ° ca 1664/1665, (†) 11.12.1704 Marnay/Seine⁶¹, fille de Antoine V., voiturier par eau - † & (†) 19.4.1682 Marnay/Seine -, et Anne PARISOT

En 1687, François BAILLET, arpenteur juré à Marnay/Seine, en son nom et ayant charge de Louis BAILLET, son frère, aussi arpenteur à Châlon-sur-Saône, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de 2 pièces de terre⁶².

En 1688, François BAILLET, maître arpenteur juré demeurant à Marnay/Seine, intervient pour l'Abbaye du Paraclet. Il signe "Baillet M.e arpenteur juré" avec paraphe⁶³.

En 1691, François BAILLET, arpenteur juré à Marnay/Seine, fondé de procuration de Louis BAILLET (son frère), arpenteur du roi juré au bailliage de Châlons-sur-Saône, vend une vigne au Houssoy à Saint-Aubin^{64, 65}.

57 Le 23.3.1693, Pierre DRESNE, fils de feu Pasquet, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet, le bail d'un quartier planté en vigne délaissé en friches par les hoirs de feu Jacques BAILLET, arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin. Mention de François BAILLET, arpenteur demeurant à Marnay/Seine, fils du feu Jacques B. [AD 10 - 24 H 105]

58 Témoins: Denis CAULAY et Jean BUSSAT

59 Simon CAULAY, 80 ans et plus, † subitement le 21.9.1679, (†) le 22 à Quincey, témoins: Denis, son fils, et Claude, sa fille

60 Le 31.7.1713, arpentage par Jacques BAILLET, maître arpenteur juré à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/41]

61 Témoins: son mari, Edmé PARISOT, beau-frère

62 Le 30.9.1687, François BAILLET, arpenteur juré demeurant à Marnay, qui signe, en son nom et ayant charge de Louis BAILLET son frère, aussi arpenteur demeurant à Chaalons-sur-Seyne, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 2 articles [AD 10 - 24 H 105]

63 Les 26 et 27.2.1688, intervient François BAILLET, maître arpenteur juré demeurant à Marnay, qui signe "Baillet, M.e arpenteur juré" avec paraphe [AD 10 - 24 H 58]

64 Le 11.1.1693, Claude MUGUET, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, se déclare détenteur d'un quartier de vigne au Houssoy, acquise de François BAILLET, arpenteur juré à Marnay, le 26.3.1691 [AD 10 - 24 H 105]

65 Le 26.3.1691, François BAILLET, arpenteur juré demeurant à Marnay, qui signe, fondé de procuration de Louis BAILLET, arpenteur du roi juré au bailliage de Chaalons sur Saone, vend à Claude MUGUET, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, un quartier de vigne au Houssoy [AD 10 - 24 H 105]

GALLOIS, fille d'Anne BAILLET, fille de Jacques BAILLET, arpenteur à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

55 Le 26.9.1687, Claude BAILLET, manouvrier demeurant à Nogent/Seine, qui signe, fils de feu Jasque B. et Fallette BOSSUOT, prend des religieuses du Paraclet, le bail d'un quartier de vigne [AD 10 - 24 H 105]

56 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Gervais QUINCON, manouvrier à Saint-Aubin, pour un bien abandonné par Claude BAILLET, manouvrier, fils de Jacques BAILLET et Fallette BOSSUOT et pour un article qui fut à Jeanne PICARD, veuve de Michel VALLÉE puis de Fiacre GALLOIS [AD 10 - 24 H 58]

En 1694, François BAILLET, arpenteur à Marnay/Seine, dresse un rapport d'arpentage de terres à Saint-Aubin⁶⁶.

En 1703, un particulier déclare dans le censier l'Abbaye du Paraclet un achat sur François BAILLET, héritier de Louis BAILLET (son frère)⁶⁷.

En 1708⁶⁸ et 1710⁶⁹, François BAILLET, arpenteur à Nogent/Seine, intervient comme tuteur de François Pierre, fils de lui et Anne VALLÉE, sa première femme.

En 1714, François BAILLET, arpenteur royal à Nogent/Seine, dresse un rapport d'arpentage⁷⁰.

François BAILLET et Anne VALLÉE sont les parents de:

François Pierre

Marie Anne, b 17.5.1698 Marnay/Seine, p Joseph MICHEL, m Marie VALLEZ

Anne, b 15.1.1704 Marnay/Seine, p Pierre BAILLET, fils dudit BAILLET, m Catherine DE SOLIS, (†) 21.2.1704

∞(2) 5.5.1705 Marnay/Seine à Elisabeth MICHOT,

∞(1) à Edmé BALLARDOT, de Nogent/Seine

A.1.B. Claude, signe: Claude Baillet, manouvrier, vigneron, ∞ 23.11.1671 Nogent/Seine à Claude(tte) HATELET, fille de Julien H., compagnon de rivière, (†) 24.8.1679 Nogent/Seine, (†) le 25

Claude, ° 22.12.1673, b le 23, p François BAILLET, m Geneviefve LEMEUR, de Marnay

Marie, ° & b 25.3.1676, p Jacques BALLIGAULT, signe: J. Balligault, m Scolastiqz REGNAULT, † 10.1.1679 Nogent/Seine, (†) le 11

Geneviève, ° et b 26.3.1679 Nogent/Seine, p Nicolas JUSTINOT, qui signe: N Justinot, m Geneviève NCHER, qui ne sait pas signer, † 6.11.1684 Nogent/Seine, (†) le 7

Elisabeth, ° & b 17.8.1682 Nogent/Seine, p Nicolas LEONNART, m NN. JUCHAT épouse de François POULET, ne savent pas signer, † 15.5.1689 Nogent/Seine, (†) le 16

Barbe, ° & b 3.7.1685 Nogent/Seine, p Hubert fils de † Jacques LE VASSEUR, signe, m Barbe fille de † Denis BINET, ne sait pas signer

Claude (M), ° & b 26.6.1689 Nogent/Seine, † 1.8.1691 Nogent/Seine, (†) le 2

B. Mathieu l'aîné, vigneron, bûcheron, ! en 1611-1651, parrain le 2.9.1612 à Quincey, (†) 21.12.1651/22.1.1652, ∞ /1615 à Marie GUILLEMARD

Mathieu BAILLET, vigneron, apparaît pour la première fois à Saint-Aubin en 1611⁷¹.

En 1623, Mathieu BAILLET paye avec Claude COLLET le cens d'une maison rue Chèvre déclarée en 1532 par Jean PILLAVOINE⁷².

En 1638, Mathieu BAILLET déclare une terre qui sera plus tard reprise par Nicolas MAISTRE, son gendre, et la veuve de Mathieu BAILLET le jeune, son fils⁷³.

71 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.8.1611 de Mathieu BAILLET, vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour:

➤ un demi-arpent de terre en Postière, entre Gérard DROUOT et la veuve Gille GENNERAT, les terres du Paraclet et les terres des Mergers

➤ un total de 50 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

72 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan PILLAVOYNE déclare une maison, jardin et saulsois rue Chèvre, entre des chemins communs la rivière et les terres du curé

Le 3.5.1532 est cité Jehan PILLAVOINE pour une maison, jardin et saulsois rue Chèvre (en 1623 pour Claude COLLET et Mathieu BAILLET)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan PILLEAVEINE déclare:

➤ ladite maison

➤ une oche (les dessus dits) contenant 1/2 quartier rue de Cormont [AD 10 - 24 H 81bis]

73 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Mathieu BAILLET, plus tard à Nicolas MAISTRE

En l'Essart:

Déclaration de Mathieu BAILLET, plus tard à Nicolas MAISTRE et la veuve BAILLET [AD 10 - 24 H 105]

66 Dans un acte du 28.2.1694 figure un rapport d'arpentage de terres à Saint-Aubin par François BAILLET, arpenteur à Marnay-sur-Seine [AD 10 - 2 E 66/32]

67 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Claude GRISLAT, manouvrier à Saint-Aubin, pour un acquis de François BAILLET, héritier de Louis BAILLET [AD 10 - 24 H 58]

68 Le 23.9.1708, contrat de François BAILLET, arpenteur à Nogent, tuteur de François Pierre, fils de lui et Anne VALLÉE, sa première femme [AD 10 - 2 E 66/39]

69 Le 23.3.1710, Jean OLLIVIER, manouvrier à Marnay, prend de François BAILLET, maître arpenteur à Nogent/Seine, tuteur de François Pierre BAILLET son frère, fils de feu Anne VALLÉE sa mère, le bail d'une maison. Il signe "F Baillet" [AD 10 - 2 E 66/40]

70 Le 2.7.1714, un contrat contient un rapport d'arpentage de François BAILLET, arpenteur royal à Nogent/Seine des 22 et 26.6.1714 [AD 10 - 2 E 66/43]

Mathieu BAILLET est cité au censier de Saint-Aubin de 1642⁷⁴.

Mathieu BAILLET apparaît fréquemment dans le censier de Quincey entre 1646 et 1650⁷⁵, ⁷⁶. Sa déclaration est là encore reprise par Nicolas MAISTRE et la veuve de Mathieu BAILLET le jeune⁷⁷.

Mathieu BAILLET est cité bûcheron en 1643⁷⁸ et 1651⁷⁹.

Mathieu BAILLET à épousé Marie GUILLEMARD, d'où:

Mathieu, b 30.10.1615, p Guillaume BAILLET & Guion COLLET, m Catherine CAILLE

Mathieu, b 25.5.1618, p Jehan COUTURIER & Jehan BOSSUOT, m Genevieve MERLIN, ∞ à Jacqueline COLLET

Marie, b 23/25.2.1624, m Marguerite MASSÉ, p Jaques BAILLEY, (†) 22.3.1660, ∞ /1645 à Nicolas MAISTRE

Denise, b 23.4.1630, p Denis SIMON, m Anne fille de Guillaume DUREAU, † & (†) 5.1.1651

B.1. Mathieu le jeune, vigneron, laboureur, † & (†) 21.12.1651 en l'église, ∞ 9.2.1648 à Jacqueline COLLET, ne sait pas signer, ! en 1657-1681, ° ca 1633, † 25.11.1693, (†) le 26, fille de Guyon C.

Jacquette COLLET, veuve de Mathieu BAILLET, vigneron et laboureur à Saint-Aubin, apparaît dans plusieurs déclarations et contrats établis entre 1657 et

1681. Elle ne sait pas signer^{80, 81, 82, 83}.

En 1657, Claude BAILLET, fils de Mathieu BAILLET, déclare 1 arpent, 50 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁸⁴.

En 1679, Claude BAILLET le jeune, fils de feu Mathieu BAILLET, à Saint-Aubin, déclare des terres au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin⁸⁵.

Mathieu BAILLET et Jacqueline COLLET n'ont eu qu'un seul enfant:

Claude le jeune, b 15.2.1649, p Claude COLLET, m Falette BOSUOT, ∞ à Charlotte PILLAVOYNE

Voir aussi Claude fils de Jacques BAILLET, l'un est sonneur, l'autre chantre de l'église.

B.1.A. Claude le jeune, signe: C Baillet avec paraphe, vigneron, laboureur à Cocquelain, ! en 1680-1690, ° ca 1650/1652, † et & (†) 27.1.1692, ∞ en 7.1680 à Charlotte PILLAVOYNE, ne sait pas signer, ° ca 1649/1651, † 12.7.1691, (†) le 13, ∞(1) à Claude LAURENT, laboureur, fille de Charles P. et Edmée BESANSON

La filiation de Claude à Mathieu BAILLET le jeune est attestée par deux déclarations au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin établies en 1687⁸⁶ et 1703⁸⁷.

80 Le 12.3.1679, André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin, époux de Anne GRILLAT, vend des terres à Saint-Aubin à Jacqueline COLLET, veuve de Mathieu BAILLET, vivant vigneron audit lieu. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, les femmes COLLET et GRILLAT ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/27]

81 Déclaration du 15.7.1657 de Jacqueline COLLET, veuve de Mathieu BAILLET, pour 2 arpents, 81 cordes [AD 10 - E* 2876]

82 Le 6.11.1678, Michel HEDRY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, époux de Marthe VOITRIN, vend 1/2 arpent de terre labourable à Saint-Aubin, au lieudit "Les Trembles", à Jacqueline COLLET, veuve de Mathieu BAILLET, vigneron demeurant à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/26]

83 Le 26.1.1681, André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin, époux de Anne GRILLAT, vend 1 quartier de terre à Saint-Aubin à Jacqueline COLLET, veuve de Mathieu BAILLET, vivant laboureur audit lieu. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, les femmes COLLET et GRILLAT ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/27]

84 Déclaration du 15.7.1657 de Claude BAILLET, fils de Mathieu, pour 1 arpent, 50 cordes [AD 10 - E* 2876]

85 Le 4.5.1679, Claude BAILLET le jeune, fils de feu Mathieu BAILLET, demeurant à Saint-Aubin, déclare 3 pièces de terre à Pothier et en l'Essart baillées des religieuses du Paraquet [AD 10 - 24 H 105]

86 Le 23.9.1687, Claude BAILLET, laboureur demeurant à Cocquelain, qui signe, fils et héritier de feu Mathieu B., fils et héritier de Mathieu B., vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet le bail d'un quartier de vigne [AD 10 - 24 H 105]

87 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Charles FILIA, vigneron à Quincey, et Charles FILIA le jeune, manouvrier à Quincey, son fils, pour la succession vacante de Claude BAILLET, laboureur, héritier de

74 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Matthieu BAILLET, à la décharge de Jeh. BASZIN pour 18 cordes de terre acquises dudit, à la décharge de Jeh. VAUCOULOIRS et à la décharge de Louis VOITERIN [AD 10 - E* 2879]

75 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Matthieu BAILLET déclare un échange avec Louys VOITURIN [AD 10 - E* 2932]

76 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Mathieu BAILLET déclare le 29.12.1648 une vente à François DESQUINS [AD 10 - E* 2932]

77 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Mathieu BAILLET paye en 1646-1650, Nicolas MAISTRE et la veuve de Mathieu BAILLET le jeune en 1651-1654 [AD 10 - E* 2932]

78 Le 7.3.1643, apparaissent Jehan BARBOTIN, Jehan VOUCOULOIRS et son fils, Aubin ANCEAU et ses enfants, Ambroize et Hiérosme et Guillaume LARIBE et son gendre, et Charles FONTAT, bûcherons; Jehan GUILLEMARD, Mathieu BAILLET, Claude COLLET et son frère, bûcherons [AD 10 - E* 2803]

79 Le 2.7.1651, paiement pour abattage de chênes à Estienne BABELIN, Pierre POTHIER, Mathieu BAILLET et Claude COLLET [AD 10 - E* 2803]

Claude BAILLET, laboureur à Corquelain, apparaît dans plusieurs contrats de vente et de location de terre en 1680⁸⁸, 1682⁸⁹, ⁹⁰, ⁹¹, 1688⁹², 1689⁹³ et 1690⁹⁴. Il signe "Claude Baillet" avec paraphe.

Il a épousé par contrat Jacqueline PILLAVOINE, veuve de Claude LAURENT⁹⁵. De cette union sont nés:

Mathieu BAILLET, son père, et un échange avec Michel HEDRY [AD 10 - 24 H 58]

88 Le 22.12.1680, Claude BAILLET, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend de Dame Catherine PARISOT, veuve de Jean NYVERT, écuyer, seigneur des Grand Pleurs, conseiller du roi, président en l'élection de Provins, le bail pour 9 ans de terres à Saint-Aubin. Mention de ce qui est dû par le preneur et Jean GALLOIS le jeune, fils de Pierre. Ils signent: C Baillet avec paraphe et C Parisot [AD 10 - 2E 66/27]

89 Le 30.4.1682, Claude BAILLE, laboureur à Corquelain, époux de Charlotte PILLAVOYNE, prend le bail de 6 x 20 arpents de terre [AD 10 - 24 H 58]

90 Le 30.4.1682, Claude BAILLET, laboureur demeurant à Cocquelain prend des religieuses du Paraclét le bail pour 9 ans de 6 vingt arpents à "La Converse". Il signe "C Baillet" [AD 10 - 24 H 109]

91 Le 30.4.1682, Claude BAILLET, laboureur demeurant à Cocquelain, époux de Charlotte PILLAVOYNE, prend à titre de loyer et pension des religieuses du Paraclét le bail de 6 vingt arpents en la terre du Petit Couvent [AD 10 - 24 H 105]

92 Le 22.8.1688, Jean fils de Jean BOYARD, vigneron à Fontaine-Mâcon, retient à titre de rente foncière annuelle de Honorable Homme Claude BAILLET, laboureur à Cocquelin, paroisse de Saint-Aubin, à cause de Charlotte PILLAVOYNE sa femme - qui ratifie la vente le 28.10.1688 -, un demi-arpent tant terre que vigne en 3 pièces à Mascon. Ils signent "C Baillet" avec paraphe, "Jean Boyart" [AD 10 - 2 E 66/29]

93 Le 18.12.1689, Claude BAILLET, laboureur demeurant à Corquelin, paroisse de Saint-Aubin, et Charlotte PILLAVOINE, qui ne sait pas signer, sa femme, vendent à Maître Edmé BEIGNOT, exempt demeurant à Nogent, 8 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre labourable en plusieurs pièces à Fontaine-Mâcon. Mention d'une obligation le 16.3.1687. L'acte est signé "C Baillet" avec paraphe, "E Beignot" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/30]

94 Le 27.4.1690, Claude BAILLET le jeune, laboureur à Corquelain, paroisse de Saint-Aubin, prend à titre de loyer de Jean-Baptiste TRUSLÉ, conseiller du roi, président au présidial de Provins, de 13 arpents 10 cordes 1/2 de terre en 5 pièces à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy, pour 9 ans. L'acte est signé "C Baillet" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/30]

95 Contrat de mariage du 19.7.1680 entre Claude BAILLET, vigneron à Saint-Aubin (signe "C Baillet" avec paraphe) et Charlotte PILLAVOINE (ne sait pas signer), veuve de Claude LAURENT, vivant laboureur audit lieu; une clause du contrat de mariage prévoit que les 2

Claude, signe: Claude Baillet, ° 8.11.1682, b le 9, p Claude LAURENT, fils de la mère et de † Claude LAURENT, m Edmée fille de † Pierre PILLAVOYNE et † Scolastique BARDY

Jean, ° 10.8.1690, b le 13, p Honorable Homme Jean BEAU, m.e chirurgien, de Nogent sur Seine, signe: J Le Beau, m Honneste Femme Suzanne THIESSON, signe: Suzanne Thiesson, épouse de Honorable Hom. M.e Jean DROUIN

C. François, arpenteur, ∞ /1629 à Barbe ROUSSATTE, peut-être ∞(1) à Claude ROYER, fille de Jean R. l'aîné et Jeanne SIMON

Françoise, b 10.7.1629, p Michel GILLE, m Marguette PAL...ETTE

D. Pierre, ∞ à Anne GUENIN, † /1685

Antoine, de Saint-Martin, faubourg de Troyes, ° ca 1665, (†) 1.3.1685 le reste de son corps, "qui fut consommé dans l'incendie de l'écurie du logis ou pend p.r enseigne la croix blanche"

E. Pierre, de Clante (?), diocèse de Sens, "passant par St Aubin", ∞ à Marguerite DE ROÛAT

Marguerite, † et (†) 21.11.1709

BALDUC

A. Nicolas, ∞ à Anne VARLET

Jean, de La Chapelle-Saint-Luc, proche Troyes, † "subitem. d'appoplexie", (†) 6.5.1683

Nicolas

BALANCIER

A. Claude, signe: C Ballancier avec paraphe, marchand drapier à Nogent/Seine, ! en 1580-1614, ∞ à Denise LE MERLE, fille de Josse L., † /1580

En 1580, Claude BALANCIER, marchand drapier à Nogent/Seine, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin un héritage provenant pour moitié de sa femme Denise LE MERLE, fille de Josse⁹⁶.

Claude BALANCIER paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1593, 1613 et 1614^{97, 98}.

En 1611, Claude BALLANCIER déclare plusieurs propriétés appartenant à lui ou à sa femme au censier

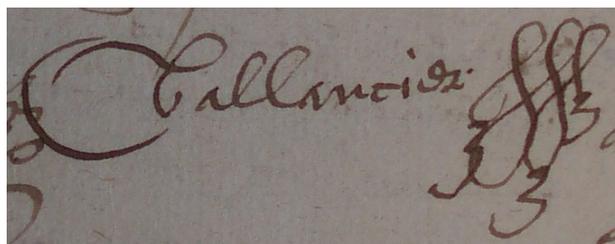
enfants mineurs de Claude LAURENT iront à l'école de Saint-Aubin jusqu'à l'âge de 16 ans [AD 10 - 2E 66/27]

96 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Claude BALLANCIER, marchand drapier demeurant à Nogent sur Seyne, tant à cause de lui par acquisition que à cause de Denise LE MERLE, sa femme, ladite acquisition faite de Jehan CHOPPIN et Nicole LE MERLE, sa femme, 1/2 à Denise par le décès et trépas de Josse LE MERLE, son père, et 1/2 acquis, pour un article (le 20.10.1580) [AD 10 - E* 2882]

97 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude BALANCIER paye censive en 1593; Claude BALANCIER paye en 1608 sur ce qu'il doit d'arrérages de ses terres, en 1609 sur ce qu'il doit [AD 10 - E* 2883]

98 Claude BALANCIER paye censive à Saint-Aubin en

du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "C Ballancier" avec paraphe⁹⁹.



BALLIGAULT

Les BALLIGAULT sont connus depuis longue date à Quincey. Clément BALLIGAULT comparait dans plusieurs procédures relatives à des dégradations dans la garenne de Pont-sur-Seine en 1520¹⁰⁰, 1521¹⁰¹ et 1529¹⁰². Clément BALLIGAULT est cité dans une vente en 1551¹⁰³.

100 Dans une sentence du 10.2.1520 pour dégradation de la garenne de Pont sont appointés les parties suivantes: Gillet LIETARD, Jeh. GUILLE., Gillet PAYEN, Pierre COUSTUR., Phle BONNERAT, la veuve Thomas MOTET, la veuve Estien. DU CLOZ, Jeh. ROSE, Clément BAILLIGAULT, la veuve Jehan DES MASSUES, la veuve P.re DU CLOS, P.re DU CLOS le jeune, Gillet GILLOTTE, George BARBOTIN, Denis DU CLOS, Mathurin COURONNEAU, Jehan COURONEAU, Jehan LE HUCHER, tous en personne sauf la veuve DU CLOZ représentée par sa fille [AD 10 - E* 2821]

101 Le 28.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

➤ Jehan DE VIGNE, charpentier et laboureur demeurant à La Chaulme lès Paraclet, âgé de 48 ans ~. Il dit être venu il y a 30 ans ou environ du lieu de La Mothe Saint Jehan au pays de Charolais, diocèse d'Autun, faire sa demeure au lieu du Paraclet lès Saint-Aubin. Il dit avoir été garennier et garde par diverses années par l'espace de 6 ans et plus. Il déclare que dès 4 ans ou environ, Noble Seigneur Messire Michel DE POISIEU, Sieur de Foujon ou Madame sa femme, baillèrent à feu Jehan DES MASSUES leur fauconnier demeurant à Quincey, environ 3 à 4 arpents de terre peuplés de bois faisant partie de la garenne qu'il a essarté. Il a vu depuis 6 ans Mathurin COURONNEAU, P.re DU CLOS, le ...UITEUX, la femme de Jehan DES MASSUES, Clément BALLIGAULT, Adam MOTET, Jehan COUSTURIER, George BARBOTIN, un nommé le charron, Guill. DUREAU et Jehan CAILLÉ et autres, conduire chev... et mener en leurs maisons à leurs chevaux et harnois grande quantité de bois à chauffer [AD 10 - E* 2813]

102 Le dernier.2.1529, comparaisent pour dégradation en la garenne de Pont: Gillet LYETART, Jehan GUILLE. (GUILLEMAR), Gillet PAYEN, Pierre COUSTURIER, Phle BONNERAT, la veuve de Thomas MOTET, la veuve d'Estienne DU CLOZ, Jehan ROSEY, Clément BAILLIGAULT, la veuve de Jehan DES MASSUES, la veuve de P.re DU CLOZ, Pierre DU CLOZ le jeune, Gillet GALLOIS, George BOURBOTIN, Denis DU CLOS, Maturin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER [AD 10 - E* 2801]

103 Le 10.1.1551, Clément BALLIGAULT, laboureur

1613-1614 [AD 10 - E* 2881]

99 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 4.8.1611 de Claude BALLANCIER, qu'il signe "C Ballancier" avec paraphe, pour:

- un arpent de terre au finage et seigneurie de Saint-Aubin, près le Pont au Pied, entre les terres de la Chapelle-Godefroy et Michel MERCIER, le chemin Caroge et -, acquis savoir un quartier de Nicolas BARBETTE, un autre quartier de Jehan PIERRAT, et un demi-arpent d'Estienne RISSEY
- 5 quartiers faisant partie de 6 quartiers sur le finage au lieudit Les Carreaux, entre ledit MERCIER et M.e Jacques BERTHAULT, les terres du couvent et -, l'autre quartier ayant été retenu par le Sieur de Saint-Aubin l'aisnel, à lui délaissé par ledit BALLANCIER de... de l'acquisition qu'il en a faite de Francois GALLOIS
- un demi-arpent au lieudit les Gravattes, entre les terres de la maison dieu de Nogent et Estienne BARBETTE, les terres de la maison dieu et -, des propres de sa femme
- un demi-arpent sur le finage et seigneurie au lieu des Carreaux, entre Monsieur le bailli dudit Nogent et Monsieur FAVIER, les terres de l'Abbaye du Paraclet et -, acquis de Jacqueline DAULPHIN veuve d'Edmé BELOT [AD 10 - E* 2874]

En 1559, 1559, Jean BALLIGAULT, est meunier au moulin du Paraclet¹⁰⁴.

Charles BALLIGAULT, qui suit, est certainement le fils de Léonard BALLIGAULT¹⁰⁵, charron à Quincey en 1620¹⁰⁶.

A. Charles, charpentier et charron à Quincey, ! en 1639-1654 à Quincey, (†) 25.11.1673 Quincey¹⁰⁷, ∞ / 1624 à Françoise DUREAU, ° ca 1609, † 21.4.1675 Quincey¹⁰⁸, fille de Guillaume D. et Jeanne GAILLARD

En 1638, Charles BALLIGAULT, charpentier et charron à Quincey, et Etienne GENNERAT (son beau-frère) vendent la moitié d'une maison à Quincey¹⁰⁹. La

demeurant à Quincey, vend à Claude AYMERY, sergent royal aux bailliage et prévôté de Nogent et Pont/Seine, 4 arpents de terre à Quincey, "au dessous Sermoise".

Le 10.1.1551, Pierre LE DARAT dit Innocent, marchand voiturier par eau demeurant à Nogent/Seine, vend à Claude AYMERY, sergent royal aux bailliage et prévôté de Nogent et Pont/Seine, 2 arpents de terre à Quincey, au dessous de Sermoise, acquis de Clémens BALLIGAULT [AD 10 - E* 2938]

104 Le 11.6.1559, Jehan BALLIGAULT, meunier demeurant au moulin du Paraclet prend des religieuses du Paraclet le bail pour 9 ans du moulin du Paraclet, avec Sainctin COUSTURIER, foulon de draps demeurant à Quincey, son gendre. Sont cautions: Edmé GUILLEMARD et Pierre BARBOTIN, laboureurs demeurant à Quincey [AD 10 - 24 H 3]

105 Dans les registres paroissiaux de Quincey:

- b avant dernier.3.1584 de Claude, fille de Jean BALLIGUAULT et Marguerite, p Claude THOMAS, m Saincton fille de Pierre THOMAS & Catherine fille de Claude GOUBAULT
- Léonart BALIGAUT, parrain le 19.3.1588 de Léonart fils de Guilillaume DU CLOUS
- b 23.12.1606 de Claude, fille de Léonard BALLIGAULT & Lupienne BARBOTIN, p Nicolas LE POIN, m Athonnette BARBOTIN & Marie DE FLERS
- Charle BALLIGAULT parrain le 5.12.1609 de Claude fils de Charle BARBOTIN
- Léonart BALLIGAULT parrain le 13.7.1613 de Léonart fils de Aulbin ANCEAU
- Charle BALLIGAULT parrain le 28.6.1615 de Aulbin fils de Aulbin ANCEAU, le 4.7.1615 de Charle fils de Guillaume JOUET

106 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, Liénard BALLIGAULT, charron à Quincey, déclare le 13.5.1620:

- 3 arpents 1/2 où est sa maison à 4 chas
- 2 arpents 1/2 d'un accin qui fut à feu Martin COUSTURIER, où est une maison à 2 chas [AD 10 - E prov. 157 & 158, E* 2933]

107 Témoins: François BALIGAUT, fils, Jean DEVIGNE, gendre

108 Témoins: François BALIGAUT, Jean DE VIGNE, son gendre, C. BALIGAUT

109 Le 18.12.1638, Estienne GENNERAT, qui ne sait pas signer, charron et charpentier demeurant à Quincey, en son nom et se portant fort pour Charles BALLIGAULT, charpentier et charron demeurant audit lieu, vendent à Honorable Homme François PHILIPPON, marchand à

maison est partagée avec Claude CHARPENTIER de Quincey, sans doute leur proche parent¹¹⁰.

En 1639, Charles BALLIGAULT est poursuivi pour avoir effectué des coupes illégales dans les bois¹¹¹.

Charles BALLIGAULT est cité régulièrement dans le censier du seigneur de Quincey entre 1646 et 1654¹¹².

De son mariage avec Françoise DUREAU sont nés:

François, b 7.3.1624 Quincey, p François CHERAULT, m Anne DUREAU, ∞ à Gervaise MOUSARD

Charlotte, b 3.9.1632 Quincey, p Nicolas DANTAIL, m Barbe CAULAY

Philippe, b 10.9.1640 ou 1641 Quincey, p Phelippe DUREAU, m Jehanne CAILLE

Charles, b 16.1.1646 Quincey, p Jean POINTART, m Barbe JOUET, y † 13.12.1647

Charles, b 13.3.1649 Quincey, p Martin DUREAU, m Barbe RIVIER

Sirette, ∞ à Jean DEVIGNE

A.1. François, ne sait pas signer, domestique des abbesses du Paraclet, maître charpentier, ! en 1681-1697, ° ca 1628, † 8.12.1698, "subitem.", (†) le 9, ∞ 24.2.1653 Quincey à Jeanne ou Gervaise MOUSARD, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1618, (†) 9.5.1684

François BALLIGAULT est domestique des abbesses du Paraclet en 1659. Il demande à être retiré du rôle des tailles de Quincey à partir de 1657¹¹³.

François BALLIGAULT, maître charpentier à Saint-Aubin, intervient dans plusieurs contrats en 1681¹¹⁴,

Nogent/Seine, la moitié d'un chas de maison à Quincey appelée la maison à la Bréguine, l'autre moitié appartient audit PHILIPPON par acquêt de Claude CHARPENTIER demeurant à Crancey [AD 10 - 2 E 66/10]

110 En 12.1638, Claude CHARPENTIER, charron demeurant à Crancey, vend à Honorable Homme François PHILIPPON, marchand à Nogent/Seine, 45 sols de rente foncière due par François DESQUAINS, laboureur demeurant à Quincey, et la moitié de la maison appelée la maison de la Bréguine. Il signe "Charpentier" [AD 10 - 2 E 66/10]

111 Le 16.10.1639, procédure du Maître des Eaux-et-Forêts de Nogent et Pont/Seine contre les religieuses du Paraclet qui depuis 15 jours font couper dans le bois du Paraclet quelques chênes par Charles BALIGAULT et François DESQUAINS. Est nommé Michel AUBERT demeurant à La Chapelle-Godefroy, assisté de son fils, pour constater les dégâts dans le bois de la Seigneurie de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 131]

112 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, déclaration de Charles BALIGAULT: Charles BALIGAULT paye en 1646-1654, Philippe DUREAU paye en 1651, la veuve FONTAT paye en 1652 [AD 10 - E* 2932]

113 Le 22.12.1659, procédure de François BALLIGAULT, serviteur domestique des abbesses contre Anthoine GENNERAT, syndic de Quincey, pour distraction du rôle des tailles en 1657 [AD 10 - 24 H 110]

114 Le 18.12.1681, obligation de François BALLIGAULT, charpentier demeurant à Saint-Aubin, pour Jacques BALLIGAULT, son fils, envers Jean POSTEAU, laboureur demeurant audit lieu et Edmé MERGER,

1689¹¹⁵, ¹¹⁶, ¹¹⁷, 1694¹¹⁸, 1695¹¹⁹ et 1697¹²⁰. Il ne sait pas signer.

De son union avec Jeanne ou Gervaise MOUSARD sont nés:

Jacques, b 7.5.1656 Avant-lès-Marcilly, p Maistre Jacques DROUET, m Dame Jacqueline LE FEBURE, ∞ à Catherine GALLOIS

Laurent, b 21.2.1660, p Laurent ROZÉ, m Perette MAROT, ∞ à Anne GALLOIS

Edmée, b 10.6.1665, p Simon LEFEBURE, m Edmée PILLAVOYNE

∞(2) 2.12.1684 à Geneviève FONTAINE, ° ca 1624, ∞(1) à Louis GRESSEY

foulonnier demeurant au moulin de Saint-Aubin, collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Aubin pour l'année 1682 [AD 10 - 2E 66/27]

115 Le 26.12.1689, François BALIGAULT, maître charpentier demeurant à Saint-Aubin, époux de Genevieve FONTAINE - qui ratifie la vente le 8.1.1690 -, qui ne savent pas signer, vendent à Jean MERCIER, charpentier demeurant à Quincey, qui signe "J Mersier" avec paraphe, 4 arpents de terre en plusieurs pièces à Quincey, Avant et Ferreux, qu'il a eu par lot de partage [AD 10 - 2 E 66/30]

116 Le 26.12.1689, François BALIGAULT, maître charpentier demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de Jean MERCIER, charpentier demeurant à Quincey, tuteur des enfants mineurs de feu Jacques BENOIST et Marie MERCIER, vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Gabriel BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, leur curateur, 1/2 arpent de vigne à Saint-Aubin. L'acte est signé "J Mercier" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/30]

117 Le 30.11.1689, François BALIGAULT, charpentier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, rétrocède à Guillaume DESJARDINS, vigneron à Quincey, qui signe "Guillaume desiardins" avec paraphe, 1 quartier de vigne en une pièce à Quincey qu'il a pris à titre de rente foncière de l'église de Quincey [AD 10 - 2 E 66/30]

118 Le 17.10.1694, François BALIGAULT, charpentier demeurant à Saint-Aubin, rétrocède à Jean MAISTRE, manouvrier audit lieu, 6 quartiers de terre labourable en 5 pièces qu'il tenait à rente de l'église et fabrique de Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/32]

119 Le 13.11.1695, François BALIGAULT, charpentier demeurant à Saint-Aubin, se déclare redevable envers la fabrique de Saint-Aubin, représentée par Claude DIRESNE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, à présent marguillier en charge de ladite église, de 23 sols de rente foncière sur sa maison à Saint-Aubin, consistant en 2 chambres basses à feu, grenier, étable, jardin et accin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/32]

120 Le 4.6.1697, François BALLIGAULT, charpentier à Saint-Aubin, vend à Edmé VOISIN, meunier au moulin de La Chapelle-Godefroy, époux de Catherine GALLOIS, la moitié d'une maison à Saint-Aubin, avec la cour en commun avec Edmé ROSÉ. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

A.1.A. Jacques, signe: J. Balligault, charpentier, † 5.5.1689 Nogent/Seine, (†) le 6¹²¹, ∞ 29.8.1684 à Catherine GALLOIS, fille de Jean G., meunier, de Nogent/Seine, et Catherine MARCILLY, † /1684, ∞(2) à Edmé VOISIN

Laurent, ° en 12.1684, † 8.1.1687 Nogent/Seine, (†) le 9, en présence de ses père et mère et de Jean GALLOIS son grand-père

Marguerite, ° & b 2.7.1687 Nogent/Seine, p Jean fils de François CLEMENT, m Margueritte GALLOIS, qui ne savent pas signer

François, ° 21.2.1689 Nogent/Seine, b le 22, p François fils de Jean GUYON, m Jeanne fille d'Isaac MARCILLY, qui signe

A.1.B. Laurent, signe: Laurent Balligault, vigneron, boulanger, cabaretier, manouvrier, ! en 1694-1710, † 1722/, ∞ 4.11.1685 à Anne GALLOIS, ne sait pas signer, de Quincey, ° ca 1663, fille de Edmé G., † /1685, et Anne BAILLET, † /1685

Laurent BALLIGAULT déclare 2 arpents et 50 cordes 1/2 au censier du seigneur de Saint-Aubin¹²².

Laurent BALLIGAULT est cité cabaretier à Saint-Aubin en 1694¹²³ et 1698¹²⁴, manouvrier à Saint-Aubin en 1703¹²⁵ et 1707¹²⁶, vigneron à Saint-Aubin en 1709¹²⁷.

121 Témoins: François BALLIGAULT, son père, Jean GALLOIS, Claude JULLIOT

122 Déclaration non datée de Laurent BALIGOT pour 2 arpents, 50 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

123 Le 5.7.1694, Claude GALLET, laboureur demeurant à Saint-Pierre-de-Bossenay, tuteur des enfants mineurs de feu Jean GALLET, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour les créanciers de la succession, intervient dans un contrat pour la vente de terres emblavées par le feu Jean GALLET, à:

- Laurent BALIGAULT, cabaretier à Saint-Aubin
- Hieremye PETIT, cabaretier à Saint-Aubin
- Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelin
- Estienne GRISLAT, vigneron à Saint-Aubin
- Claude BEIGNOT, marchand à Nogent
- André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin
- Jean MENDURET, tisserand en toile à Ferreux

L'acte est signé "C Gallet" et "André Guillemard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

124 Le 15.11.1698, Laurent BALIGAULT, cabaretier à Saint-Aubin, qui signe "Laurent Balligault", promet de payer 20 livres 10 sols à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelin, qui ne sait pas signer [AD 10 - 2E 66/35]

125 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Laurent BALLIGAULT, manouvrier à Saint-Aubin, Anne GALLOIS, fille d'Anne BAILLET, fille de Jacques BAILLET, arpenteur à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

126 Le 15.12.1707, contrat entre Claude VAILLANT, qui ne sait pas signer, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Marguerite LEGRAND, et Laurent BALIGAULT, qui signe "Laurent Baligault", manouvrier à Saint-Aubin, époux de Anne GALLOIS [AD 10 - 2 E 66/39]

127 Le 8.3.1709, Laurent BALIGAULT, vigneron à Saint-Aubin et Fiacre DANTIGNY, pâtre des bêtes "omailles" dudit lieu reçoivent 30 livres de Françoise GIGOT, veuve de Claude LARGENTIER, marchand à Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/39]

En 1694, André GUILLEMARD rétrocède la moitié d'un bail qu'il avait fait avec Laurent BALLIGAULT¹²⁸.

En 1698, Laurent BALIGAULT, prend avec d'autres vigneron à Saint-Aubin, de l'Abbaye du Paraclet, le bail pour 9 ans des dîmes de Saint-Aubin¹²⁹.

En 1710, Laurent BALLIGAULT, prend avec d'autres laboureurs à Saint-Aubin de l'Abbaye du Paraclet le bail de 122 arpents de terre au lieudit "les terres du petit couvent"¹³⁰.

Laurent BALLIGAULT a épousé Anne GALLOIS, d'où:

Geneviève, b 22.12.1686, p Simon VACHER, lab., ne sait pas signer, m Geneviefve PROTIN, ne sait pas signer, ∞ 19.2.1716 à Martin PHILIPPON, ne sait pas signer, de Nogent/Seine, ° ca 1686, fils de Jacques P., † /1716, et Marie DED...ILLE, † /1716

un garçon, ° 14.2.1689, b le 16, p Laurent COLLET, vigneron, m Anne fille de Laurent ROZÉ et Anne VAUCOULOIRS

Anne, ne sait pas signer, ° & b 4.4.1692, p Estienne BAZIN, signe: Estienne Bazin, m Anne GRILLAT, ne sait pas signer, épouse de André GUILLEMARD, lab., † 24.8.1719, (†) le 25, a reçu le sacrement des infirmes

Françoise, ° & b & obiit 25.8.1695, p Simon PRUDHOM, lab.r, signe: S Prudhom, m Françoise VERNIER, ne sait pas signer

Edmée, ° & b 6.11.1696, p Edmé GUILLEMARD, signe: Edmé Guillemard, m Edmée, ne sait pas signer, fille de Jean MAISTRE et † Fallette BAZIN, † & (†) 8.3.1704

Marie, ° 11.2.1700, b le 17, p Jean COLLET, manouvrier, signe: Jean Collet, m Marie GRILLAT, épouse de Michel VAILLANT, † 15.4.1707, (†) le 16

BARAT

A. NN., de Pouy

Marie, † 1696/, ∞ à Nicolas GAUTHIER, maréchal, † /1696, peut-être ° ca 1637, † & (†) 4.2.1707

Jacques, signe: Jacques Barrat, charron, † 1696/

B. Jean, Honorable Homme, † /1669, ∞ à Nicole CROSLETTE

Anne

C. Claude, ! en 1674

D. Juste, Maître, prêtre curé de Saint-Aubin, † 28.4.1700, (†) le 29

BARBANSON

A. Pierre

Jean , ° ca 7.1699, † 28.9.1699 La Chapelle-Godefroy, (†) le 29

BARBETTE

Famille de Nogent/Seine fondée par Didier BARBETTE l'aîné, qui suit.

128 Le 2.5.1694, André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin, rétrocède à Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelin, la moitié d'un bail fait avec Laurent BALLIGAULT. L'acte est signé " André Guillemard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

129 Le 24.6.1698, Michel ANCEAU, greffier de la justice de Saint-Aubin, Laurent BALIGAULT, Michel HEDRY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet, le bail pour 9 ans des dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

130 Le 30.12.1710, André GUILLEMARD, François GRILLAT, Laurent BALLIGAULT, tous laboureurs demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet le bail de 6 vingt 2 arpents de terre au lieudit "les terres du petit couvent" [AD 10 - 24 H 58]

A. Didier l'aîné, Noble Homme, Honorable Homme, notaire royal et praticien à Nogent/Seine, commis des élus de Nemour à Nogent/Seine, ° ca 1463 Bray/Seine, † 1535/

En 1520, Honorable Homme Didier BARBETTE, notaire royal et praticien demeurant à Nogent/Seine est témoin dans une enquête. Il déclare être âgé de 54 ans environ. Il est né à Nogent/Seine où il a fait sa continuelle demeure¹³¹.

Dans une enquête de 1535, comparait Noble Homme Didier BARBETTE, commis des élus de Nemours à Nogent/Seine. Il déclare être âgé de 72 ans, être natif de Bray/Seine et avoir été apporté à Nogent/Seine par son aïeul alors qu'il avait environ 4 ans^{132, 133}.

En 1545, Claude BARBETTE, fils de feu Noble Homme Didier BARBETTE l'aîné, demeurant à Troyes, vend 5 quartiers de terre à Nogent/Seine¹³⁴.

131 Le 15.11.1520, Noble Seigneur Messire Messire Michel DE POISIEU dit Cadorat, l'un des 100 gentilshommes de la Chambre et Dame Marguerite DE VEELU sa femme, seigneur et dame de Foujon, s'oppose à Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, ayant les profits et émoluments de la ville, terre et seigneurie de Nogent et Pont/Seine, à propos des limites de la seigneurie. Examen des témoins: Honorable Homme Didier BARBETTE, notaire royal et praticien demeurant à Nogent/Seine, âgé de 54 ans environ, natif de cette ville où il a fait sa continuelle demeure. Il y a un an, il fut appelé avec Anthoine NAULDINOT en qualité de notaire pour rédiger une transaction entre les parties le 29.12.1519 [AD 10 - E* 2926]

132 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

➤ Noble Homme Didier BARBETTE l'aîné, commis de Messieurs les élus de Nemour en leur siège de Nogent, âgé de 72 ans environ, natif de Bray/Seine, duquel il fut amené par son aïeul comme il l'a oui dire en cette ville de Nogent à l'âge de 4 ans environ où il a toujours demeuré. Il cite Jehan LARGENTIER et Perrette PERROTTE, morts il y a 50 ans environ [AD 10 - E* 3051]

133 Le 23.8.1535, dans une enquête au sujet d'un bois taillis opposant Claude LARGENTIER, procureur du roi pour les eaux-et-forêts aux seigneurs de Saint-Aubin: Maître Guillaume BOUCHER, lieutenant au baillage de Sens, Maître Laurent NUGAULT, secrétaire du roi, Noble Sire Jehan DE RANC et Nicolas DALICHAMP.

Reproches contre les témoins produits par ledit Claude LARGENTIER:

➤ Didier BARBETTE est un familier, ami et autrefois allié de Claude LARGENTIER, qui porte haine et malveillance aux parties. Depuis la mort du fils dudit BARBETTE, ils se portent aide l'un l'autre [AD 10 - E* 2860]

134 Le 16.1.1545, Claude BARBETTE, fils de feu Noble Homme Didier BARBETTE l'aîné, demeurant à Troyes, vend à Gillet GUMERY le jeune, marchand à Nogent/Seine, 5 quartiers de terre à Nogent/Seine [AD 10 - 6 H 586]

Didier est le père de:
Claude, ! en 1545

B. Didier, signe: D Barbette, Honorable Homme, contrôleur pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, ! en 1578-1591

En 1578, Didier BARBETTE paye censive au censier du seigneur de Saint-Aubin¹³⁵.

En 1591, Honorable Homme Maître Didier BARBETTE, contrôleur pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, vend un demi-arpent de terre à Saint-Aubin. Il signe "D Barbette"¹³⁶.

C. Edmé ! en 1575-1577

Edmé BARBETTE paye censive entre 1575 et 1577 au censier du seigneur de Saint-Aubin¹³⁷.

D. Laurent, ! en 1578-1581, † 1581/1582

Laurent BARBETTE paye censive entre 1578 et 1581 au censier du seigneur de Saint-Aubin. Ses héritiers paye en 1582¹³⁸.

E. Etienne, ! en 1612

Etienne BARBETTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1610 et 1611. Il paye comme tuteur des enfants d'Etienne LE FEBURE en 1610¹³⁹.

Etienne BARBETTE paye censive en 1612 au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁴⁰.

135 Didier BARBETTE paye censive à Saint-Aubin en 1578 [AD 10 - E* 2881]

136 Le 8.2.1591, Honorable Homme Maître Didier BARBETTE, contrôleur pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, vend à Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre labourable en "L'Enfermerie". Il signe "D Barbette" [AD 10 - 24 H 93]

137 Edmé BARBETTE paye censive à Saint-Aubin en 1575 et 1577 [AD 10 - E* 2881]

138 Laurens BARBETTE paye censive à Saint-Aubin en 1578-1581, puis ses hoirs en 1582; en 1581-1582, Allienord POTHIER paye pour eux [AD 10 - E* 2881]

139 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Etienne BARBETTE paye censive en 1610 comme tuteur des enfants d'Etienne LE FEBURE pour 6 quartiers tant terre que pré et pour 12 années; Etienne BARBETTE paye en 1611 [AD 10 - E* 2883]

140 Estienne BARBETTE paye censive à Saint-Aubin en 1612 [AD 10 - E* 2881]

Laurent, de Nogent/Seine, ! en 1614

F. Nicolas, ! en 1657¹⁴¹

BARBIER

A. Pierre, dit Prévostat, demeurant à Nogent/Seine, ! en 1491-1498

Pierre BARBIER dit Prévostat, demeurant à Nogent/Seine, paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 e 1498¹⁴².

B. Nicolas, ne sait pas signer, ∞ à Marie MAISON, † /1709

Marguerite, de Saint-Hilaire, ° ca 1693, † 31.5.1709, "passant par Saint Aubin mendiant son pain y est tombée malade", (†) le 1.6

BARBOTIN¹⁴³

La famille BARBOTIN est nombreuse à Saint-Aubin dès la fin du XV^{ème} siècle mais elle s'éteint peu après le début du XVII^{ème} siècle.

Il existe à Quincey de nombreux représentants de cette famille depuis le début du XVI^{ème} siècle. Georges BARBOTIN, demeurant à Quincey, est cité dans une procédure relative à des dégradations dans la garenne de Pont/Seine. Il comparait en personne en 1520¹⁴⁴ et 1529¹⁴⁵. En 1521, il est cité pour avoir avec d'autres repris 4 ans

141 Déclaration du 1.6.1657 de Nicolas BARBETTE pour 1 arpent, 75 cordes acquis de Jehanne PETILLON, veuve de Jehan ROUSSEAU [AD 10 - E* 2876]

142 Pierre BARBIER dit Prevostat paye cens à Saint-Aubin en 1491 (trois fois) et 1494 pour sa plante; il paye en 1493 et 1495, demeurant à Nogent-sur-Seine; il paye en 1496 seul et pour les héritages de Jehan FEULLE; il paye en 1498-1499 [AD 10 - E* 2880]

143 Les héritiers de la veuve BARBOTIN sont cités en 1506 à Saint-Aubin pour leur coutume [AD 10 - E* 2880]

144 Dans une sentence du 10.2.1520 pour dégradation de la garenne de Pont sont appointés les parties suivantes: Gillet LIETARD, Jeh. GUILLE., Gillet PAYEN, Pierre COUSTUR., Phle BONNERAT, la veuve Thomas MOTET, la veuve Estien. DU CLOZ, Jeh. ROSE, Clement BAILLIGAUULT, la veuve Jehan DES MASSUES, la veuve P.re DU CLOS, P.re DU CLOS le jeune, Gillet GILLOTTE, George BARBOTIN, Denis DU CLOS, Mathurin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER, tous en personne sauf la veuve DU CLOZ représentée par sa fille [AD 10 - E* 2821]

145 Le dernier.2.1529, comparaissent pour dégradation en la garenne de Pont: Gillet LYETART, Jehan GUILLE. (GUILLEMAR), Gillet PAYEN, Pierre COUSTURIER, Phle BONNERAT, la veuve de Thomas MOTET, la veuve d'Estienne DU CLOZ, Jehan ROSEY, Clément BAILLIGAUULT, la veuve de Jehan DES MASSUES, la veuve de P.re DU CLOZ, Pierre DU CLOZ le jeune, Gillet GALLOIS, George BOURBOTIN, Denis DU CLOS, Maturin COURONNEAU, Jehan COURONNEAU, Jehan LE HUCHER [AD 10 - E* 2801]

auparavant des terres essartées dans cette garenne^{146, 147}.

Les frères Georges et Pierre BARBOTIN, laboureurs, vigneronns et manouvriers à Quincey sont cités en 1551 et 1552¹⁴⁸.

Les quatre membres de la famille BARBOTIN cités à Saint-Aubin à la fin du XV^{ème} siècle sont Jean, Jacquin, Georges et Thévenin. Les trois premiers semblent entretenir d'étroites relations:

- Jean et Jacquin BARBOTIN sont cités frères en 1495
- Jaquin BARBOTIN paye pour la Tavelle de Georges BARBOTIN en 1491 et 1495

146 Le 29.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

- Jehan GALLOIS dit Monsieur, laboureur à Saint-Aubin, âgé de 50 ans ~. Il dit être né à Saint-Aubin, où il demeure depuis sa naissance, et que depuis 30 ans il a fréquenté la garenne. Il y a 6 ans environ, feu Thevenin DUCLOS, en son vivant laboureur demeurant à Quincey, pris et retint à titre de cens ou rente du Sieur ou Dame de Fojon, 10 à 12 arpents de bois, et qu'il fit essarter et mettre en nature de labour. Depuis 4 ans, un nommé Gillet, Gillet GILLOTTE, George BARBOTIN, Pierre DUCLOS le jeune, feu Pierre DUCLOS, feu Jehan DES MASSUES, Gillot PAYANT, Messire Estienne DRU et autres, demeurant à Quincey, ont pris des seigneur ou dame de Fojon environ 100 arpents de terre, à essarter. Il cite Monsieur DE PAROIS, procureur des seigneur ou dame de Fojon, il y a 5 ou 6 ans. Il cite feu Jehan DES MASSUES, en son vivant fauconnier des Sieur ou Dame de Fojon, qui fut trouvé par les garenniers de ladite garenne il y a 6 à 8 ans à tendre des lacets et collets, et fut fait prisonnier et mené à Nogent où il fut condamné à l'amende par les officiers dudit lieu [AD 10 - E* 2813]

147 Le 28.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

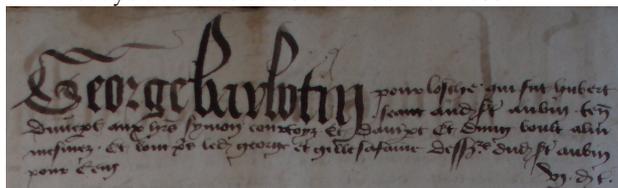
- Jehan DE VIGNE, charpentier et laboureur demeurant à La Chaulme lès Paraclet, âgé de 48 ans ~. Il dit être venu il y a 30 ans ou environ du lieu de La Mothe Saint Jehan au pays de Charolais, diocèse d'Autun, faire sa demeure au lieu du Paraclet lès Saint-Aubin. Il dit avoir été garennier et garde par diverses années par l'espace de 6 ans et plus. Il déclare que dès 4 ans ou environ, Noble Seigneur Messire Michel DE POISIEU, Sieur de Foujon ou Madame sa femme, baillèrent à feu Jehan DES MASSUES leur fauconnier demeurant à Quincey, environ 3 à 4 arpents de terre peuplés de bois faisant partie de la garenne qu'il a essarté. Il a vu depuis 6 ans Mathurin COURONNEAU, P.re DU CLOS, le ...UITEUX, la femme de Jehan DES MASSUES, Clémen. BALLIGAUULT, Adam MOTET, Jehan COUSTURIER,

- Jacquin paye en 1491 et 1493 et sa veuve en 1495 et 1496 pour les terres de Maître Michel CAVE alors que Georges paye en 1491 et 1494 pour les terres du même Maître Michel CAVE
- Aubin CHOISAT paye cens avec Jacquin BARBOTIN pour plusieurs héritages en 1491 - entre autre pour des terres en La Tavelle payées par leur mère (?) - et à cause de feu George BARBOTIN en 1498.

Georges pourrait-il être le père de Jacquin, Jean et la femme d'Aubin CHOISAT ?

A. Georges, ! en 1488-1502, † /1493, ∞ à Gilles

Georges BARBOTIN apparaît pour la première fois à Saint-Aubin lors de sa déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1488¹⁴⁹.



Georges BARBOTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin à partir de 1491. Son nom est encore cité en 1494, 1496 et 1502 bien qu'il soit déjà certainement mort en 1493, date à partir de laquelle Colin SYMON paye cens pour les terres de la Tavelle qui furent à feu Georges BARBOTIN. Colin SYMON payera son cens avec les héritiers de Georges BARBOTIN jusqu'en 1527. Aubin CHOISAT paye cens en 1498 à cause de feu Georges BARBOTIN¹⁵⁰.

George BARBOTIN, un nommé le charron, Guill. DUREAU et Jehan CAILLÉ et autres, conduire chev... et mener en leurs maisons à leurs chevaux et harnois grande quantité de bois à chauffer [AD 10 - E* 2813]

148 Le 30.5.1522, Jean PIERRE, meunier du moulin neuf de Ferreux, fait échange avec Claude AYMERY, sergent royal à Nogent, de terres acquises par AYMERY de George BARBOTIN et Pierre BARBOTIN, frères.

Le 27.3.1551, Pierre BARBOTIN, manouvrier demeurant à Quincey, vend à Claude AYMERY, sergent royal à Nogent/Seine, 3 quartiers de terre à Quincey au lieudit "Les Chaillotz".

Le 27.3.1551, Georges et Pierre BARBOTIN, frères, laboureurs, vigneron et manouvriers demeurant à Quincey, vendent à Claude AYMERY, sergent royal à Nogent/Seine, Georges pour 3 quartiers et Pierre pour 1 quartier de terre à Quincey, lieudit "Le Fourreau" [AD 10 - E* 2938]

149 En 1488-1490, George BARBOTIN et Gille sa femme, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- un héritage et oche qui fut à feu Hubert, seigneur à Saint-Aubin, entre les hoirs Symon COURTOYS et lui-même [AD 10 - 24 H 115 & 118]

150 Georges BARBOTIN paye cens en 1491 (2 fois) et 1494 à Saint-Aubin pour ses héritages de Saint-Aubin, pour la terre qui fut à RIGOLAT et pour les terres de maître Michel CAVE; il paye en 1491 et 1496 en cens pour l'oche et autres héritages; il paye en 1491 (2 fois) et 1496 en coutume pour ses héritages; il paye en 1502 (2 fois) pour sa vigne; ses héritiers payent cens en 1496 pour

Le nom de Georges BARBOTIN est mentionné dans plusieurs témoignages en 1500¹⁵¹. A la même date, un autre témoignage fait mention de Georges BARBOTIN, qui fut sergent garennier de la Garenne de Saint-Aubin et beau-père de Noël LAUXERROIS¹⁵². S'agit-il du même?

Les propriétés de Georges BARBOTIN ont été reprises Jacquin BARBOTIN, Aubin CHOISAT et Collin SYMON. Les deux premiers sont probablement son fils et son gendre. D'autre part, Jacquin et Jean BARBOTIN sont cités frères en 1495.

Georges BARBOTIN est sans doute le père de:

Jacquin
Jean
une fille, ∞ à Aubin CHOISAT

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet Saint-Aubin établis en 1530 et 1531, les héritiers de Georges BARBOTIN déclarent une maison en la Grand Rue de Saint-Aubin. Ils sont la veuve Gimonne, Jean TROTIN, Pierre MARECHAULT, La GAUTHIERE, La MORINE Julienne et la veuve NOEE^{153, 154}.

leurs terres de Saint-Aubin et pour la terre RIGOLAT; ils payent en 1498-1499; ils sont encore cités en 1496 pour leur terres au dessus de la Tavelle et pour la terre RIGOLLART; ils payent en 1510; Colin SYMON paye en 1493 et 1495 pour les terres de la Tavelle qui furent à feu George BARBOTIN; Colin SYMON paye censive en 1500, 1504 et 1505 pour une pièce de terre qui fut à George BARBOTIN, et pour deux arpents de terre qui furent audit George BARBOTIN; Coulin SYMON et les hoirs George BARBOTIN payent en 1527; Aubin CHOISSAT paye à cause de feu George BARBOTIN en 1498 [AD 10 - E* 2880]

151 Dans des témoignages du 6.8.1500 est cité Georges BARBOTIN [AD 10 - E* 2926]

152 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraclet à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclet à Saint-Aubin et Quincey.

Le 25.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

Noel LAUXERROIS, labour. âgé de IIII XX (80) ans, demeurant à Avant, natif d'Avant où il a toujours été et demeuré.

- Il dit avoir oui dire à feu Jehan MONTJUSTIN et George BARBOTIN son beau-père, qui en son vivant était sergent garennier de la garenne de Pont, que la garenne de Pont ne s'étendait pas au delà des murs du parc. [AD 10 - 24 H 66 & E* 2860]

153 Déclaration au terrier du 15.9.1530 des hoirs George BARBOTIN pour une maison [AD 10 - E* 2875]

154 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Georges BARBOTIN déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux

Le 3.5.1532, la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, Pierre MARCHAULT, La Gauthiere, La Morine Julienne, la

A.1. Jacquin, ! en 1491-1496, † /1495, ∞ à Félicon, ! en 1495-1513

Jacquin BARBOTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1495:

Il est le plus souvent associé à Aubin CHOISAT pour le paiement du cens de terres devers la Garenne, à Pothière et en la Tavelle.

En 1495, il paye cens pour les héritages de son frère Jean BARBOTIN pour des terres au dessus de Pothière.

En 1491 et 1495, il paye cens pour la Tavelle de Georges BARBOTIN

En 1491 et 1493, il paye cens pour les terres de Maître Michel CAVE; sa veuve paye pour ces mêmes terres en 1496

Le nom de Jacquin BARBOTIN est encore cité en 1496 mais il est probablement déjà mort en 1495, date à partir de laquelle sa veuve Félicon intervient dans le censier. Celle-ci y est citée jusqu'en 1513 et ses héritiers jusqu'en 1533¹⁵⁵.

veuve NOEE déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux, payé par Jehan TROTIN pour 2 parts sur 6 (en 1623 c'est l'oche BARBOTTIN que la veuve et les héritiers de Nicolas GRILLAT le jeune et les hoirs Martin TROTIN et d'autres tiennent, en 1643 à la Naudiere et Jehan COLAS à cause de sa femme)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, la veuve Gimone, Jacquin (Jean) COURTIN (CORTIN), P.re MARECHAULT, La Gauthier, La Morine, Julienne, la veuve NOEL (NOEE) déclarent ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

155 Jaquin BARBOTIN paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1495 pour les héritages de son frère Jehan BARBOTIN pour l'oche, en rente, pour l'oche et part de la rente, pour les terres au dessus de Potières; il paye en 1491 (2 fois) et 1496 pour son oche; il est cité en 1491 pour les terres de maître Michel CAVE, pour la rente des seigneurs, avec Aubin CHOISAT, pour les terres de Potières, pour la maison de feu Jeh. GUIART, pour XX arpents de terre en la Tavelle payé par la mère (?) de Albin CHOUSAT et Jaqin; Aulbin CHOISAT est cité pour les terres devers la Garenne, payé par Jaqin BARBOTIN et Aubin; le "grenetier" de Nogent paye pour autres héritages séant à Saint-Aubin, acquis de Jaqin BARBOTIN; Jaquin BARBOTIN paye en 1491 et 1495 pour la Tavelle de George BARBOTIN; il paye en 1493 pour les terres de Maître Michel CAVE, pour les terres de derrière Potières, pour la rente de l'oche "harbit" et pour cinq arpents de terres de la Tavelle; la veuve de Jaquin BARBOTIN paye 1496 (2 fois) pour les terres qu'elle tient de Maître Michel CAVE et pour ses terres assises vers Potières; elle paye coutume en 1496 et 1498; Pierre DOURY paye en 1495 pour un arpent et demi de terre qui fut à Jaquin BARBOTIN; elle paye en 1495 pour les censives et pour la part de Maître Michel CAVE, pour X arpents avec Colin SYMON, pour cinq arpents; Colin SIMON paye pour elle en 1495 tant pour sa part des terres de la Tavelle que pour sa part des oches Barbotin;

Lors d'une enquête en 1542, Pierre DORY¹⁵⁶ et Georges ANCEAU¹⁵⁷ citent le nom de Jacquin BARBOTIN, qui, plus de 30 ans auparavant, aurait essarté une terre baillée par Jean DE RANC. Ses héritiers, dont Jean QUINSON, labourent ses terres.

A.2. Jean, † /1491

Jean BARBOTIN est mort avant 1491. Ses héritiers sont régulièrement cités au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1498¹⁵⁸. Parmi ceux qui payent cens pour les héritages de Jean BARBOTIN figurent:

- Thévenin SOMILLON en 1491 et la veuve SOMILLON en 1496
- Jean ROMILLY en 1499 et sa femme en 1498
- Noël SYMON en 1504 et 1505

Félicon, veuve de Jaquin BARBOTIN, et ses héritiers payent en 1498 à cause de la Tavelle et en 1499, 1500 et 1502 (2 fois) pour deux arpents de terre assis à la Tavelle, pour quatre arpents assis à la justice de Jehan DELESPAN et pour six arpents de terres assis à Potières; elle paye en 1504, 1505 et 1506 pour les cens de ses terres derrière Potières, en 1507 pour sa maison, pour les terres devers Potières; elle paye en 1510, 1511 et 1513 pour cens; les héritiers de Jaquin BARBOTIN payent leur cens en 1498, 1510, 1518, 1519, 1520, 1526, 1527, 1528, 1529, et en 1533 [AD 10 - E* 2880]

156 Dans une audition de témoins pour une procédure entre les abbesses du Paraclet et Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, comparait le 21.2.1542 Pierre DORY, laboureur à Saint-Aubin, âgé de LXI ans ~. Il est né à Saint-Aubin. Il cite:

- Jehan DE RANC qui de son vivant bailla, il y a 30 ans ~, 6 à 8 arpents à Jacqui. BARBOTIN, dont les enfants et héritiers labourent la terre qu'il a essarté [AD 10 - 24 H 131]

157 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet.

Le 22.2.1543 comparait Georges ANCEAU, cordonnier demeurant à Saint-Aubin, âgé de XXXVIII ans ~, natif de Saint-Aubin où il a continuellement résidé sinon quelques années où il a demeuré à Nogent pour apprendre le metier de cordonnier (voir la déclaration de Piere DORY)

Dans sa déclaration, il cite:

- un nommé Jehan QUINSSON qui est descendu des BARBOTIN (Jacquin BARBOTIN) et duquel il a acheté une partie des terres qu'il avait essartées [AD 10 - 24 H 131]

158 Thevenin SOMILLON paye censive en 1491 (deux fois) et 1496 à Saint-Aubin pour les terres feu Jehan BARBOTIN; les héritiers de feu Jehan BARBOTIN payent pour leur maison en 1491 (deux fois), 1496 et en 1502 pour deux années (deux fois); la veuve SOMILLON paye en 1496 (deux fois) pour les héritages qui furent à Jeh. BARBOTIN; Jehan ROMILLY en 1499 et sa femme en 1498 payent tant pour rente que censive en 1498 pour les héritiers de Jehan BARBOTIN; Noel SIMON paye en 1504 et 1505 pour la rente de la maison qui fut aux héritiers de Jehan BARBOTIN [AD 10 - E* 2880]

B. Thévenin, † /1498, ∞ à Catherine, ! en 1530-1546
Catherine¹⁵⁹

Thévenin BARBOTIN est mort avant 1498. Sa veuve et ses héritiers payent régulièrement leur contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1498 et 1533. Ils payent entre autre pour leur maison sise au Moustier et leur vigne sise en la côte Saint-Aubin¹⁶⁰.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, la veuve de Thévenin BARBOTIN fait une déclaration commune avec Simonne MEUSNIERE, Jean BEGNET et François VILLAIN pour une maison rue aux Rasles^{161, 162}. Elle paye censive entre 1535 et 1538¹⁶³.

Noëlle, épouse de Pierre GAULTIER, Julienne veuve de Guillemain HUARD et Thévenin, les BARBOTIN, font une déclaration commune au censier de Saint-Aubin entre 1535 et 1538¹⁶⁴.

159 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Durant COLAS, la veuve Parre MASSEY et Graterine veuve de feu Thomas BARBOTIN; Jehan BROQUART le jeune se portant fort pour les susdits, sont détenteurs Jehannette femme de Durant COLAS et Catherine fille de Graterine BARBOTIN; la veuve Thibault (barré) BROCARD tient [AD 10 - 24 H 81bis]

160 La veuve de Thevenin BARBOTIN paye rente à Saint-Aubin en 1498; les hoirs de feu Thevenin BARBOTIN sont cités en 1500 à Saint-Aubin tant pour la rente et censive de leur maison assise au Moustier et de leur vigne contenant un demi-arpent assis en la côte Saint-Aubin, payé par Jehan BELLOME et la femme Jehan ROMILLY; il est cité en 1504 pour un quartier de vigne assis en la côte Saint-Aubin; il est encore cité en 1507 mais son nom est barré; sa veuve paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

161 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de Simonne MEUSNIERE, Jehan BEGNET, la veuve de Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN pour une maison, jardin, aisances rue au Rale, entre Durant COLAS et Guillm. VAULONNE [AD 10 - E* 2875]

162 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin. Le 3.5.1532, Simonne MEUSNIER, Jehan BEGNET (BEGNET), la veuve Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN déclarent une maison et jardin rue au Rasle contenant 1/2 quartier, entre le veuve Thybault BROQUARD et Guillet VAULO.NE (en 1623 aux hoirs Simon JUBLOT; en 1643 BERTELLOT a épousé la fille JUBLOT, demeurant au faubourg de Nogent)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

163 La veuve de Thévenin BARBOTIN intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

164 Noée veuve de Pierre GAULTIER, Julienne veuve de Guillemain HUARD et Thévenin, les BARBOTIN font une déclaration commune en 1535, 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin. En 1536, Noée veuve de Pierre GAULTIER d'une part, et Julienne veuve de Guillemain HUARD, Thévenin, et les héritiers BARBOTIN d'autre part font une déclaration [AD 10 - 24 H 118]

C. Etienne, boucher à Quincey, ! en 1564-1582

Etienne BARBOTIN, boucher à Quincey, prend un bail en 1564^{165, 166}.

D. Claude, † /1574, ∞ à NN., ! en 1574

La veuve de Claude BARBOTIN est citée en 1574 dans la déclaration de Jean POPILLARD à cause de sa maison sise près des Pastures Grasses^{167, 168}.

E. Ambroise, signe: a b, laboureur, manouvrier, bûcheron, marchand, maréchal, ! en 1576-1623, (†) 4.12.1626, ∞ à Catherine VOITERIN, ! en 1597, fille de Martin V.

En 1576¹⁶⁹, 1584¹⁷⁰ et 1597, Ambroise BARBOTIN est cité laboureur à Saint-Aubin. En 1584, il se voit adjuger les dîmes de Saint-Aubin.

Ambroise BARBOTIN est cité au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1585¹⁷¹.

165 Le 29.5.1564, bail à Estienne BARBOTIN, boucher à Quincey [AD 10 - 24 H 108]

166 Le 29.5.1564 (?), contrat de bail ou vente de d'1/2 arpent de terre à Estienne BARBOTIN à Quincey [AD 10 - 24 H 94]

167 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan POPILLART l'aîné, pour 28 articles:

- une maison, accin, cour et jardin (c'est la maison de la veuve de Claude BARBOTIN), avec sa part d'une grange près les Pastures Grasses, entre Nicolas DUCLOS et les hoirs Aulbin GAULTIER
- un jardin partant par indivis avec Guyon GAULTIER
- 1/4 de jardin
- un accin où il y a une maison, cour et jardin (c'est la maison de Nicolas VOICTERIN), rue aux Raasles, entre Jeh. GILLES et Nicolas M.E
- des acquis de Nicolas, fils de feu Guyon GAUTHIER
- des acquis de Jehan MERLIN [AD 10 - E* 2882]

168 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.7.1574 de Jehan POPILLARD l'aîné, qui signe "Jehan Popillard" avec paraphe, pour:

- ...
- une maison, accin, cour, jardin, avec sa part d'une grange, près les Pastures Grasses, et avec ce compris 35 cordes, en deux pièces qui sont dépendant de ladite maison, entre Nicolas DUCLOS et les hoirs Aulbin GAULTIER, le chemin de Nogent et le déclarant (c'est la maison de feu Claude BARBOTIN assise aux GAULTIER)

➤ ... [AD 10 - E* 2874]

169 Le 1.3.1576, Ambroise BARBOTIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare un bail à rente foncière pour 1 quartier de terre pris de Noble Homme Maître Jacques LECLERC, avocat du roi au bailliage de Nogent [AD 10 - 24 H 109]

170 Le 9.7.1584, Ambroise BARBOTIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, déclare une obligation envers les religieuses du Paraclét, représentées par François DE FLAIX, procureur des religieuses, pour les dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

171 Ambroise BARBOTIN paye censive à Saint-Aubin en

En 1589, il déclare un bail en commun avec Michel ROUSSAT¹⁷².

Ambroise BARBOTIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1599¹⁷³. En 1593, il paye avec Claude COLLET à la décharge des héritiers de Martin VOICTERIN (leur beau-père). Il paye seul pour les héritiers de Martin VOICTERIN en 1595, 1596 et 1597.

En 1597, Ambroise BARBOTIN, laboureur à Saint-Aubin, règle un conflit de voisinage avec Guillaume MIGOURDIN¹⁷⁴.

A l'occasion de l'adjudication de plusieurs coupes de

bois, Ambroise BARBOTIN est cité bûcheron à Saint-Aubin en 1599¹⁷⁵, maréchal à Saint-Aubin en 1609¹⁷⁶ puis marchand à la même date¹⁷⁷. Il est cité dans une autre adjudication de bois en 1607 et 1615¹⁷⁸.

Ambroise BARBOTIN est manouvrier à Saint-Aubin en 1618¹⁷⁹. Il signe alors: a b.

Au censier du seigneur de Saint-Aubin, Ambroise BARBOTIN déclare une maison rue de Courmont en 1600¹⁸⁰. Il paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623¹⁸¹. Il intervient avec Claude COLLET l'aîné puis sa veuve pour des terres et vignes à Pothières.

1585 pour acquêt de la maison de Jeh. PEAU (?) [AD 10 - E* 2881]

172 Déclaration du 21.9.1589 d'Ambroise BARBOTIN, en son nom, Nicolas MERCIER laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Michel, fils mineur de feu Jehan ROUSSAT, qui ne savent pas signer, qui reprennent le bail du 29.5.1564 pour un demi-arpent de terre au Lizard passé par feu Jehan MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin. Honorable Homme François DE FLER, receveur des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

173 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Ambroise BARBOTIN paye censive en 1593; il paye pour 3 quartiers de vigne acquis de Francoys GALLOYS le jeune en 1593 - il doit lods et ventes -; lui et Claude COLLET payent à la décharge des hoirs Martin VOICTERIN en 1593, 1594 et à la décharge de Louvet ROUSSAT en 1593, 1594 et 1596 pour 2 années, 1597; il paye pour sa maison, pour Lazare LARIBE, pour Michel ANCEAU, pour Guyon ROUSSAT, pour Jehan ROUSSAT le jeune, pour Blaise PIERRE, pour la maison Anthoine DROUOT, pour la maison Denis BENOIST en 1593; il paye pour un demi-arpent de terre acquis de Estienne MIGOURDIN aux vignes des Garennes en 1595, 1596 - il doit lods et ventes -; il paye pour Pierre SIMON pour l'acquêt qu'il a fait de la maison assise près chez Guille. DESQUAINS sur ce qu'elle peut devoir en 1595, 1596, 1597 - il doit lods et ventes -; il paye pour les hoirs Martin VOICTERIN en 1595, 1596, 1597; il paye pour trois quartiers de pré quil a échangé avec Jehan SOMILLON assis à Courclain en 1596, 1597; Pierre NORMAND paye pour un quartier tant terre que vigne assis en Pothièrre qu'il a acquis de Ambroyse BARBOTIN en 1596 - il doit lods et ventes -; il paye en l'acquit de Germain VOICTERIN pour environ dix huit cordes de pré et trois cordes de terre qu'il a échangés avec lui en 1597 - il doit lods et ventes -; il paye à la décharge des héritiers de Maître Nicole DESQUAINS pour un quartier et demi de terre qu'il a acquis de Nicolas COCHEPIN à cause de sa femme en 1597 - il doit lods et ventes -; il doit lods en ventes en 1598; il paye en 1599; Pasquet DIRESME paye à la décharge de Nicolas MIGOURDIN pour une part de maison échangée avec Ambroyse BARBOTIN au lieudit la rue Chevre pour deux années en 1599; Estienne VOICTURIN paye au lieu de Ambroyse BARBOTIN pour la maison DROUOT par lui acquise en 1594; Ambroise BARBOTIN paye censive en 1600 - il doit lods et ventes - et chaque année de 1601 à 1611; Ambroise BARBOTIN paye en 1606 et 1607 pour la maison et accin au lieudit à la Migourdine acquis de Jean ANCEAU - il

doit lods et ventes -; Nicolas GARNIER paye en 1608 pour la maison qu'il a acquise de Ambroyse BARBOTIN; Guille. MIGOURDIN paye pour la maison de Ambroyse BARBOTIN en 1600 - il doit lods et ventes -, et chaque année de 1601 à 1605 [AD 10 - E* 2883]

174 Le 24.9.1597, devant Pasquet DU PORT, Maire en la justice de Saint-Aubin, Guillaume MIGOURDIN, qui signe, demeurant à présent au Paraclet, obtient d'Ambroise BARBOTIN, qui ne sait pas signer, aussi laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour la communauté de l'un et l'autre, le droit de passer et repasser avec ses chevaux, harnois et autre bestial, ensemble avec ses serviteurs domestiques entre leurs maisons [AD 10 - 24 H 93]

175 Le 20.1.1599, Ambroise BARBOTIN, bûcheron demeurant à Saint-Aubin, dit avoir le droit de vente et coupe du bois du Tillier. Mention de Sébastien COURTOIS et Siret JEHANNOT, bûcherons [AD 10 - E* 2811]

176 Dans un acte du 13.5.1609 apparaît Ambroise BARBOTIN, maréchal à Saint-Aubin, adjudicataire d'un bois par les abbesses du Paraclet. Le 20.1.1599 apparaît Ambroise BARBOTIN, "boscheron", qui a un droit de coupe au bois taillis. Mention de la visite du bois par Sébastien COURTOIS et Siret JEHANNOT [AD 10 - E* 2811]

177 Le 13.5.1609, dans un rapport sur des arbres coupés au bois du Thillet, en l'absence de Hilaire CORPEL et Jehan DUREAU, gardes, comparait Ambroise BARBOTIN, marchand demeurant à Saint-Aubin, adjudicataire du bois. LEFEBURE dit cordier et Edmé PASTOUREAU sont témoins [AD 10 - E* 2811]

178 Le 29.4.1607 puis le 17.6.1615, Ambroise BARBOTIN, apparaît comme adjudicataire de la vente du bois des Caves [AD 10 - E* 3031]

179 Le 5.3.1618, Ambroise BARBOTIN, manouvrier à Saint-Aubin (qui signe d'une marque "a b"), prend de Charles NUGAULT, Sieur de Saint-Aubin, le bail d'une coupe de 38 arpents de bois taillis en une pièce de 77 arpents à "La Muette" en indivis avec son frère Laurent NUGAULT, écuyer [AD 10 - 2E 66/3]

180 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Ambroise BARBOTIN et Claude COLLET payent en 1594; Ambroise BARBOTIN paye comme détenteur d'une maison dépendant du fief de Cormont en 1600-1601; Ambroise BARBOTIN et Claude COLLET (l'aîné) payent pour la rente qu'ils doivent à cause de 6 quartiers de terre assis près la Croix Pillavoynne en 1601-1612 et pour 1/2 arpent de vigne en Pothièrre en 1606-1608; Ambroise BARBOTIN paye sur ce qu'il doit du jardin à la Migourdine en 1611 [AD 10 - E* 2883]

Ambroise BARBOTIN fait l'objet de poursuites en 1611 à La Chapelle-Godefroy¹⁸².

Ambroise BARBOTIN est cité pour avoir repris des propriétés déclarées au censier de Saint-Aubin de 1532 par les héritiers de Simon MERLIN¹⁸³, les héritiers de Jean MERLIN¹⁸⁴ et Pierre DORY¹⁸⁵.

Un Ambroise BARBOTIN est cité à Quincey¹⁸⁶. Il y fait baptiser en 1574 sa fille Nicole¹⁸⁷. Il s'agit peut-être d'un autre individu.

Ambroise BARBOTIN est à cause de sa femme Catherine VOITERIN héritier en partie d'une pièce de terre de 8 arpents au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, provenant de Jacquin

181 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Nicolas ANCEAU paye pour une maison achetée à Ambroise BARBOTIN faisant partie des maisons à la Migourdine en 1612. Ambroise BARBOTIN paye en 1612-1615, 1618-1623.

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Ambroise BARBOTIN paye en 1612. Ambroise BARBOTIN et Claude COLLET l'ainé en 1612-1614, et la veuve Claude COLLET en 1615-1623 payent pour 6 quartiers de terre et demi-arpent de vigne en Pothières

182 A La Chapelle-Godefroy, le 9.2.1611, procédure contre Hilaire CORPEL et Ambroise BARBOTIN [AD 10 - E* 2815]

183 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, et dans un censier non daté, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

➤ 5 quartiers de terre rue Chèvre

➤ 3 quartiers de terre rue de Cormont

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

➤ 1/2 arpent de terre

➤ 3 quartiers de terre au Chesne

➤ 3 quartiers de terre en Chiatre

Dans un censier non daté, les héritiers de Simon Jacquin MERLIN font la même déclaration.

Le 3.2.1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

➤ 5 quartiers de terre rue Chèvre (les héritiers de feu Maître Jean GUYON & Denis PHILIPPE à cause de sa femme tiennent en 1623)

➤ 3 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Jean BOSSU et les enfants de feu Louis DANTIGNY)

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

➤ 1/2 arpent de terre rue de Cormont (Ambroise BARBOTIN tient en 1623)

➤ 3 quartiers de terre au Chesne

➤ 3 quartiers de terre en Chiatre

Anthoine PROTEAU à cause de Jehannette sa femme et auparavant de Simon MERLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN en détiennent la moitié. Ledit Anthoine P.TEAU paye.

Le 18.6.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

184 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Ambroise SIMON, Estienne MERLIN et J. CALLOT, héritiers de J. MERLIN, déclarent:

➤ 1/2 arpent de terre en Brusle (en marge, Estienne MERLIN tient)

➤ (les susdits à cause de Jean MERLIN) 1/2 arpent de

MERLIN¹⁸⁸. Il vend ses droits sur cette terre en 1597¹⁸⁹.

Ambroise BARBOTIN est cité pour avoir repris des héritages des deux fils de Jacquin MERLIN, Jean et Simon. Ambroise BARBOTIN est souvent cité avec Claude COLLET, lui aussi héritier de Martin VOITERIN et de Jacquin MERLIN^{190, 191}.

Ambroise BARBOTIN a épousé de Catherine VOITERIN avec laquelle il est cité en 1597¹⁹². Ils sont les parents de:

vigne au Houssoy (en marge, Estienne MERLIN, puis Ambroise BARBOTIN et Ambroise SIMON) [AD 10 - 24 H 118]

185 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre DORY déclare 1/2 arpent de terre au Voiterat

Le 3.5.1532, Pierre DORY déclare 1/2 arpent de terre au Voinerat (plus tard à Coline GARNIER ou les hoirs Monsieur ...ON au lieu d'Ambroise BARBOTIN)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

186 La maison et les héritages autrefois détenus par Jehan DEVIGNE le jeune, laboureur à Quincey - actes des 18.5.1525 et 20.3.1527 - sont à présent à Estienne CAILLÉ, Estienne JOUET, Nicolas HÉDRY, Jehan BARBOTIN, Jehan LARIBLE, tous demeurant à Quincey, et Ambroise BARBOTIN, demeurant à présent en la dite maison [AD 10 - 24 H 108]

187 Le 20.9.1574 à Quincey, baptême de Nicolle, fille de Ambroise BARBOTIN et Barbe, p Nicolas HEDRY, m Claudine, femme de Guillaume DUREAU et Katherine, fille de Tristan CAILLEY

188 Le 7.7.1585, Guillaume MIGORDIN, Pierre SIMON, Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SYMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAISTRE, veuve de Hierosme COLLART, Martin TROTIN, tous laboureurs et vigneron demeurant à Saint Aubin, sont détenteurs d'une pièce de terre de 8 arpents au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, icelle terre fut fait bail à feu Jacquin MERLIN, laboureur à Saint-Aubin par feu Jehan DE SAINCT-AMOUR et Jehanne LARGENTIER, sa femme, et leur nom et portant fort pour feus Claude et Jehanne, frère et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER [AD 10 - 24 H 93]

189 Le 17.2.1597, Ambroise BARBOTIN, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Katherine VOITERIN, sa femme, à cause d'elle, délaissent à Honorable Homme Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant au Paraclet, tous les droits qui leur peuvent appartenir en une pièce de terre labourable à Saint-Aubin au liedit "Le Champ à la Quave" contenant 8 arpents environ (il s'agit de l'héritage de Jacquin MERLIN) [AD 10 - 24 H 93]

190 En 1575/1576, Ambroise BARBOTIN déclare au censier de Saint-Aubin:

➤ une maison, grange, étable, cour et jardin, rue Chèvre, en 1623 à la veuve et aux héritiers de Claude COLLET

➤ 1/2 quartier de terre aux Trembles [AD 10 - 24 H 118]

191 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 22.7.1610

Nicole, ∞ 1.2.1609 à Jean NOTIN, d'Avant-lès-Marcilly, fils de Jean N.

Etiennette, probablement ∞ à Nicolas MAISTRE, † /1659

Etiennette BARBOTIN est quatre fois marraine entre 1608 et 1614, deux fois d'enfants de Michel GALLOIS et une fois de Nicolas GALLOIS. Au baptême de sa fille Marguerite, elle est appelée Etiennette GALLOIS. Quel lien peut exister entre les GALLOIS et BARBOTIN?

F. Claude, ! en 1597-1604, ∞ à Denise, ! en 1606

Claude BARBOTIN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1597 et 1604^{193, 194}.

G. Fiacre, Messire, prêtre curé de Quincey, chapelain de l'Abbaye du Paraclet, ! en 1605-1643, (†) 6.5.1651 Quincey

Vénérable et Discrète Personne Messire Fiacre BARBOTIN, apparaît pour la première fois prêtre curé de Quincey et chapelain de l'Abbaye du Paraclet en 1605¹⁹⁵.

de Claude COLLET l'aîné pour:

➤ ...

➤ la moitié d'une portion de pré au dessous de la maison ou se tient ledit COLLET qu'il a eu par échange de Ambroise BARBOTIN, entre les hoirs Nicolas GALLOYS et ledit COLLET, la commune et ledit COLLET

➤ la troisième partie d'une mesure et pré, les trois parts faisant le tout, entre ledit BARBOTIN et ledit COLLET, la commune et ledit COLLET (partant pour moitié avec ledit BARBOTIN à cause de sa femme)

➤ ... [AD 10 - E* 2875]

192 Le 18.2.1597, Honorable Homme Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant au Paraclet, et Denise YEURAT, sa femme, échangent avec Ambroise BERBOTIN, aussi laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Katherine VOITERIN, sa femme, à cause d'elle en partie:

➤ (G.M.) 18 cordes de pré, saussois et aulnois au lieudit "Les Maretz"

➤ (A.B.) 1 arpent de terre labourable en 2 pièces de 3 quartiers à "La Tavelle" et 1 quartier

Guillaume MIGORDIN signe et les autres ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 93]

193 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude BARBOTIN paye censive en l'acquit de Jehan MAROTTE pour 3 quartiers de terre en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1597 - il doit lods et ventes -; il doit lods et ventes en 1598; il paye en 1599, 1600, 1601, 1602, chaque année de 1604 à 1608; Claude BARBOTIN paye en 1600 pour 4 arpents de terre près de Courclain acquis de Martin TROTIN; Claude BARBOTIN paye en 1607 pour la maison qu'il a acquise de Nicolas VOICTERIN - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

194 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Claude BARBOTIN paye pour Claude DOURY en 1602-1603; Claude DOURY paye pour Claude BARBOTIN pour les hoirs Nicolas THEVENIN en 1604 [AD 10 - E* 2883]

195 Dans un acte du 2.12.1605, vénérable et discrète personne Maître Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de

Entre 1606 et 1643, c'est lui qui rédige les registres paroissiaux de Quincey, qu'il signe "F Barbotin" avec paraphe.

Il est cité curé de Quincey pour la dernière fois en 1643¹⁹⁶.

En 1609, Vénérable et Discrète Personne Maître Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de Quincey, intervient comme entremetteur des affaires des religieuses du Paraclet¹⁹⁷.

Messire Fiacre BARBOTIN paye sa contribution au censier de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. Il est associé à Jean BOSSUOT en 1618 et 1621¹⁹⁸.

Messire Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de Quincey, fait une déclaration au terrier de Quincey¹⁹⁹.

Entre 1646 et 1650, Messire Fiacre BARBOTIN paye sa contribution au censier de Quincey²⁰⁰. En 1651, ses héritiers le remplacent. Il s'agit de Blaise THOMAS, époux de Fallette MERLIN, Jeanne MERLIN et Denise MERLIN²⁰¹.

Quincey, chapelain de l'Abbaye du Paraclet, transporte des biens au monastère [AD 10 - 24 H 94]

196 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparissent pour Quincey: Blaize THOMAS, la veuve Guillaume DUREAU, Claude CAILLÉ, François DESQUINS, Monsieur BARBOTIN, curé de Quincey, Anthoine LARIBE, François THOMAS, Estienne BAILLY, François HERVÉ, Lyé VOICTERIN, Aubin ANCEAU et Claude DACIER [AD 10 - E* 2803]

197 Le 28.10.1609, Gille LE SOIR et Pierre FOUYN, laboureurs à Grange, prennent des religieuses du Paraclet, représentées par Vénérable et Discrète Personne Maître Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de Quincey, entremetteur des affaires des religieuses, le bail à titre de ferme de 390 arpents de terre appartenant à ladite Abbaye [AD 10 - 24 H 3]

198 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Messire Fiacre BARBOTIN paye en 1612, 1614-1615, 1618-1621 et 1623. Mre Fiacre BARBOTIN paye avec Jehan BOSSUOT en 1618 pour un quartier de vigne en Pothièrre. En 1621, Jehan BOSSUOT paye pour M.e Fiacre BARBOTIN pour un autre quartier de vigne en Pothièrres 199 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621: Messire Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de Quincey, déclare le 9.5.1623 un accin où il y a une maison à 2 chas (plus tard à Edmé BIIJARD)[AD 10 - E prov. 158 & E* 2933]

Tristan CAILLEY, (†) 24.10.1587 Quincey, d'où Katherine, marraine le 20.9.1574 à Quincey

200 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Messire Fiacre BARBOTIN déclare le 30.10.1647 un acquis de Blaise THOMAS [AD 10 - E* 2932]

201 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Messire Fiacre BARBOTIN, prêtre curé de Quincey, paye en 1646-1650, ses héritiers payent en 1651: Blaise THOMAS, Jeanne et Denise MERLIN [AD 10 - E* 2932]

H. Pierre, † /1583, ∞ à Jeanne PREVOSTAT, teste le 28.8.1574 Quincey

Charles, parrain les 17.7 et 12.9.1583 à Quincey
Lupienne, marraine le 21.9.1583 à Quincey

H.1. Charles, ∞ à Jeanne

Charles BARBOTIN, laboureur à Quincey, fait une déclaration au terrier de Quincey²⁰².

Charles BARBOTIN et Jeanne sont les parents de:

Claude (M), b 5.12.1609 Quincey, p Charle BALLIGAULT & Nicolas LE POING, m Olive BARBOTIN

Lupienne, b 15.8.1617 Quincey, p Lupien THOMAS, m Fallette MERLIN & Claude BALLIGAULT, (†) 17.11.1626 dans l'église

Elisabeth, b 9.5.1621 Quincey, p Estienne GENNERAT, m Elizabet CAILLE

I. Jean, † /1634

Pierre²⁰³, parrain en 1634

BARDIN

A. Nicolas, maître tondeur en drap, ∞ à Marie CHOLLET

Edmée, b 19.8.1646, p Louys BESANCON, m Edmée BESANCON, épouse de Charles PILLAVOINE

Charles, b 10.8.1647, p Charles PILLAVOINE, m Anne BARDIN

B. Jacques, ∞ dernier.2.1650 à Jeanne DUDICTLIEU

BARDY

Cette famille a été fondée à Saint-Aubin par Jean BARDY. Toutefois, un Nicolas BARDY est inhumé à Saint-Aubin en 1648²⁰⁴.

202 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621: Charles BARBOTIN, laboureur à Quincey, déclare le 20.5.1620:

- un accin où il y a une maison à 2 chas (plus tard à la veuve Claude MAISTRE locataire de Nicolas BOSSUAT)
- 2/7 d'un quartier d'aulnois en indivis avec ses co-héritiers
- 10 cordes à partir avec Jean AYMERY (il avait fait échange avec Jean BARBOTIN) et autres

Jean BARBOTIN, manouvrier à Quincey, déclare le 10.7.1620, une maison à 2 chas [AD 10 - E prov. 158 & E* 2933]

203 A Fontaine-Mâcon, b 16.3.1615 de Pierre, fils de Jehan BARBOTIN et Margueritte SIMON, p Pierre GUICHART, témoins: Loupvet JACOPIN et Michelle GAMBIER.

Jean BARBOTIN de Fontaine-Mâcon est originaire de Quincey où il fait baptiser son premier fils Etienne le 26.12.1609, le parrain étant Charle BARBOTIN. Il est le frère de Françoise BARBOTIN de Quincey car son fils Arnould BARBOTIN est cité cousin-germain au mariage le 6.2.1668 à Quincey d'Anne-Marie DENTEIL, fille de Nicolas D. et Françoise BARBOTIN

204 Un Nicolas BARDY, (†) 9.11.1648 en l'église de Saint-Aubin

A. Jean, Maître, Honorable Homme, procureur et receveur de l'Abbaye du Paraquet, fermier et receveur de l'Abbaye de Chantermerle demeurant à Pont/Seine, admmodiateur de la terre de Chantemerle, entremetteur des affaires du Paraquet, laboureur, ! en 1619-1641, (†) 17.12.1641, "n'a point fait de testament, ayant été malade en son lict", (†) en l'église, proche l'autel Notre Dame, ∞ à Honnête Marie DE FLAIR, signe: M De Fler, ! en 1642-1647, † & (†) 6.5.1652 en la chapelle Nostre Dame, fille de François D. F. et Barbe BEAUMONT

Dans une procédure relative au droits de chasse à Quincey, Jean BARDY intervient en 1619 comme serviteur domestique des Abbesses du Paraquet^{205, 206, 207}.

En 1619, Jean BARDY, receveur et procureur des abbesses, est emprisonné après une altercation avec François BELOT, seigneur de Quincey²⁰⁸.

En 1622, Maître Jean BARDY intervient comme procureur et receveur général des religieuses du Paraquet²⁰⁹.

En 1623, Jean BARDY, qui demeure au Paraquet, prend un bail²¹⁰.

En 1625, Jean BARDY intervient comme entremetteur des affaires de l'Abbaye du Paraquet²¹¹.

205 Dans un acte de 1619 concernant la chasse de Quincey comparaissent Jehan COUSTURIER, meunier du moulin du Paraquet, et Jehan BARDY, serviteur domestique des abbesses [AD 10 - 24 H 94]

206 Dans un acte du 12.2.1619, comparait Jehan BARDIS serviteur des abbesses défendu par Phelippe GAILLARD, sergent, et Maître François DE FLEZ [AD 10 - 24 H 94]

207 Le 4.2.1619, comparait Jehan BARDY, "app.ant comme de juge incompetent d'un décret de prise de corps décerné par le juge de Quincey", pour défendre le droit des chasse des religieuses du Paraquet à Quincey [AD 10 - 24 H 66]

208 Dans un acte du 20.7.1619 devant Philippe DONDEAU, procureur au bailliage de Nogent et Maire en la justice à Quincey, les religieuses du Paraquet prennent fait et cause pour Jehan BARDY, leur receveur et procureur (parlant à Margueritte BARBOTIN, servante domestique du Paraquet), Jehan COUTURIER, meunier, Nicolas son serviteur, Jehan PARIGOT, le fils de Nicolas MIGOURDIN (Laurent MIGOURDIN, parlant à la femme de Guille. MIGOURDIN, proche voisin) et le fils de Jehan DESPENSIER (Jehan DESPENSIER le jeune, parlant à sa mère) et Hector DUREAU.

Jean BARDY a été emprisonné après une altercation avec François BELOT [AD 10 - 24 H 94]

209 Le 23.7.1622, procédure des religieuses du Paraquet, représentées par Maître Jean MOREAU, leur procureur, et Maître Jean BARDY, leur procureur et receveur général, contre Charles et Laurent NUGAULT [AD 10 - 24 H 66]

210 Le 1.9.1623, Jean BARDY, demeurant au Paraquet, prend un bail [AD 10 - 24 H 108]

211 Le 11.10.1625, Maître Jehan BARDY, procureur et entremetteur des affaires des vénérables dames religieuses abbesses du couvent du Paraquet, ayant pris

En 1626, Jean BARDY est dit laboureur et propriétaire d'un moulin à foulon sur la rivière d'Arduisson²¹².

En 1627, Jean BARDY intervient comme receveur de l'Abbaye du Paraclet²¹³.

En 1628, Jean BARDY, entremetteur des affaires du Paraclet, achète une dette de plus de 320 livres due par la succession de Martin GUICHARD, laboureur à Fontaine-Macon²¹⁴.

En 1629, Maître Jean BARDY, demeurant à Quincey, achète deux arpents de terre à Avant-lès-Marcilly. Il signe "J Bardy" avec paraphe²¹⁵.

En 1630, Jean BARDY, receveur des Dames du Paraclet, demeurant à Quincey, achète deux grands septiers d'avoine²¹⁶.

En 1631, Jean BARDY est procureur de l'Abbaye du Paraclet. Il demeure à Quincey²¹⁷.

fait et cause pour Maître François DE FLEX, fermier emphytéotique du couvent, demeurant à Saint-Aubin, passe un accord avec Jehan MALTAVERNE, marchand poissonnier à Nogent/Seine, pour un procès indécié sur une pièce de pré à Marnay au lieudit "Le Grand Parfond". L'acte est signé: De Flers avec paraphe, J Bardy avec paraphe, Jehan Maltaverne avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/5]

212 Dans un acte du 17.3.1627 apparaît Jehan BARDY, laboureur, propriétaire d'un moulin à foulon sur la rivière d'Arduisson

Le 24.11.1627, Jehan BARDY intervient comme receveur de l'Abbaye du Paraclet contre Maître François BELOT [AD 10 - 24 H 94]

213 Le 13.11.1628, Noble Homme Nicolas MOREAU, avocat en parlement, pour Honorable Homme Jehan MAROYS, Denise DUCHAT, veuve de Honorable Homme Nicolas MAROYS, Honorable Homme Martin MAROYS, marchand à Nogent/Seine, vendent à Jehan BARDY, entremetteur des affaires du Paraclet, une dette de 320 livres 2 sols 6 deniers due par la succession de Martin GUICHARD, laboureur à Fontaine-Macon, sur 4 obligations, au profit des feus CHAUMART et Jacques MAROYS [AD 10 - 2E 66/7]

214 Le 24.11.1627 Jehan BARDY intervient comme receveur de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 94]

215 Le 6.2.1629, Sébastien CHARPENTIER le jeune, laboureur à Tremblay, vend à Maître Jehan BARDY, demeurant à Quincey, 2 arpents de terre à Avant. Il signe "J Bardy" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/7]

216 Le 6.7.1630, Jacques TOUDAT et Jacques JAQUOT, fils de Pierre, laboureurs à Saint-Flavy, vendent à J. BARDY, receveur des Dames du Paraclet, demeurant à Quincey, 2 grands septiers d'avoine [AD 10 - 2 E 66/7]

217 Le 17.11.1631, Jean POTHIER, charron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend un bail emphytéotique d'Honorable Homme Jean BARDY, de Quincey, qui signe, pour une maison, cour, jardin, droits, aisances et appartenances à Saint-Aubin, couverte de paille, avec 2 chambres basses, grenier, grange, étables, 2 étages, "seux" à porcs, entre la veuve et les héritiers de Nicolas SYMON et la Grand Rue, plus une terre à faire chénevière à partir avec la veuve SIMON. Mention de Jehan GUICHART, cordonnier demeurant à Saint-Aubin, auquel le bailleur fait bail. [AD 10 - 24 H 105]

En 1631, Maître Jean BARDY, receveur de l'Abbaye de Chantemerle, demeurant à Quincey, déclare des terres à Saint-Aubin²¹⁸.

Entre 1629 et 1631, Jean BARDY est cité propriétaire de la moitié d'un moulin à foulon et huile à Quincey^{219, 220, 221}.

En 1637, Jean BARDY est fermier et receveur de l'Abbaye de Chantemerle, et il demeure à Pont/Seine^{222, 223}.

En 1638, Maître Jean BARDY déclare une vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin²²⁴.

218 Le 6.9.1631, déclaration des héritages que Maître Jehan BARDY, receveur de l'Abbaye de Chantemerle, demeurant à Quincey, pour des terres à Saint-Aubin, au lieudit la terre de Bonpas [AD 10 - 2 E 66/8]

219 Le 7.10.1631, Maître Jehan BARDY, procureur des dames abbesses du Paraclet, demeurant à Quincey, baille à Jehan PIGNION, foulonnier drapier à Saint-Aubin, le moulin à foulon et huile de Quincey et des terres. L'acte est signé "Jehan Pignion" et "J Bardy" avec paraphe. Témoins: Maître Nicolas DUPOING, Maître Charles CHERAULT et Michel AUBERT, qui signent [AD 10 - 2E 66/8]

220 Le 11.10.1629 (2 actes), Jehan PIGNION (signe "Jehan Pignion"), foulonnier à Saint-Aubin prend de Maître Jehan BARDY (qui signe "J Bardy"), procureur des Dames du Paraclet, le bail d'un moulin à foulon et à huile à Quincey appartenant audit BARDY [AD 10 - 2E 66/7]

221 Le 15.7.1630, Jehan PIGNON, foulonnier à Quincey vend à Gilles LEFEURE, huilier à Romilly, le bail d'un moulin à foulon et huile fait de Jehan BARDY (lui appartenant), demeurant à Quincey, le 11.10.1629. L'acte est signé "Jehan Pignion" avec paraphe et "Gille Febure" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/7]

222 Le 16.5.1637, intervient Maître Jehan BARDY, fermier et receveur de l'Abbaye de Chantemerle, demeurant à Pont/Seine, redevable envers Noble Homme Maître Henry LAIGNEAU de 12 livres 10 sols de rente à cause de l'acquisition par lui faite d'une maison à Saint-Aubin sur François et Guillaume DESQUAINS, demeurant ledit Guillaume à Saint-Aubin, et le dit François à Quincey, portant fort pour leurs co-héritiers de Margueritte GALLOIS leur mère, épouse en secondes noces de Maître Bon CLEREAU. Mention de deux autres actes:

➤ un titre du 22.2.1621 de la constitution de la rente par Marguerite GALLOYS et Bon CLEREAU à Demoiselle Hélène DE BAR

➤ un titre nouvel pour cette rente fait en mai 1630 par François et Guillaume DESQUAINS, avec Claude DESQUAINS, leur frère [AD 10 - 2 E 66/9]

223 Le 16.5.1637, acquisition de Maître Jehan BARDY, fermier et receveur de l'Abbaye de Chantemerle, demeurant à Pont/Seine, sur François et Guillaume DESQUAINS, demeurant ledit Guillaume à Saint-Aubin, et le dit François à Quincey, portant fort pour leurs co-héritiers (Claude et Jehan DESQUAINS, frères des précédents) de Margueritte GALLOIS leur mère, épouse en secondes noces de Maître Bon CLEREAU. Le 25.10.1657, reprise par Maître Michel BARDY, lieutenant en la Mairie de Saint-Aubin et François BARDY, greffier y demeurant, fils de Jehan BARDY [AD 10 - E* 2865]

En 1641, Jean BARDY, marchand à Saint-Aubin, passe un accord pour terminer un procès à propos de l'admodiation de la terre et seigneurie de Vignaux. Il signe "J Bardy" avec paraphe²²⁵.

Jean BARDY possédait des biens à Quincey car son nom est cité dans le censier de 1646-1654²²⁶.

Jean BARDY a épousé Marie DE FLER. Veuve, elle intervient en 1642²²⁷, ²²⁸ et 1643²²⁹.

La descendance de Jean BARDY et Marie DE FLER est connue par de nombreux documents concernant leur succession, et en particulier un bail emphytéotique²³⁰, où apparaissent leurs enfants et

petit-enfants^{231, 232, 233, 234, 235}.

224 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Maître J. BARDY [AD 10 - 24 H 105]

225 Le 25.9.1641, Honorable Homme Edme JUCHAT, lieutenant en la prévôté de Vignaux et Jehan BARDY, marchand à Saint-Aubin, font un accord pour terminer un procès à propos de l'admodiation de la terre et seigneurie de Vignaux. Il signe "J Bardy" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/10]

226 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Jean BARDY est payée par Jean RIVIERE en 1646-1651, par François DESQUINS en 1652-1653 [AD 10 - E* 2932]

227 Le 7.9.1642, contrat entre Honnête Femme Marie DE FLER (signe "M De Fler"), veuve de Maître Jehan BARDY, demeurant à Saint-Aubin, en son nom et tutrice de ses enfants mineurs, et Claude BOYART, fils de Denis, demeurant à Fontaine-Mâcon, pour la restitution et partage de quelques bêtes à laines [AD 10 - 2E 66/11]

228 Le 20.9.1642, Honnête Femme Marie DE FLAIR veuve de Maître Jehan BARDY, demeurant à Saint-Aubin, tutrice de leurs enfants mineurs, qui signe, assistée de Maître Bon CLEREAU procureur en la Mairie de Saint-Aubin, coadjuteur auxdits mineurs, donne en bail à rente foncière à Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey, et Estienne COLLERON, sa femme, qui ne savent pas signer, une maison à 3 chas à Quincey, étable, où il y avait ci-devant un foulon à drap et huile, petit jardin et aulnois [AD 10 - 24 H 93]

229 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

230 Le 3.5.1684, Hiérémye PETIT, marchand hôtelier demeurant à Saint-Aubin, époux d'Anne GOUBAULT, prend le bail emphytéotique de plusieurs bâtiments qui ont été brûlés et incendiés pendant le bail fait à feu Jean BARDY et Marie DE FLAIR [AD 10 - 24 H 58]

231 Le 24.3.1693, Pierre DROUIN, hôtelier demeurant à Nogent/Seine, curateur de la succession vacante de feu Marie BARDY, épouse de Marin TROUILLET, héritiers en partie de feu Maître Jean BARDY et Marie DE FLAIR, leur parent, et Honorable Homme Jean BEAU, maître chirurgien demeurant à Nogent/Seine, époux d'Edmée PILLAVOYNE, dont lesdits BARDY-DE FLAIR sont les aïeux, interviennent à propos d'un bail emphytéotique du 29.1.1603, et d'une transaction du 14.5.1638 [AD 10 - 24 H 58]

232 Le 5.4.1677, à propos d'un bail sont cités:

- Simon LEFEBURE, procureur et notaire royal au baill. de Nogent
- Maître Jehan BARDY et Marie DE FLAIR en 1647
- feu Michel BARDY le 16.6.1654
- feu Pierre PILLAVOINE le 29.11.1665
- Claude LAURENT, laboureur à Saint-Aubin, tuteur des mineurs de feu Pierre PILLAVOINE et Scholastique BARDY
- Marin TROUILLE, hôtelier à Saint-Aubin, et Marye BARDY
- Jean POSTEAU, vigneron à Saint-Aubin, tuteur des mineurs de feu Denis SARASIN et Charlotte BARDY tous héritiers de Maître Jehan BARDY et Marie DE FLAIR, et encore Jehan Michel BARDY, frère de Marie, Scholastique et Charlotte [AD 10 - E* 2865]

233 Le 14.5.1677, sentence contre Marin TROUILLET, hôtelier à Saint-Aubin, époux de Marie BARDY, et Pierre, Charles et Edmée PILLAVOYNE, enfants de Pierre et Scholastique BARDY, et Charlotte et Anne SARAZIN, fille de Charlotte BARDY, héritiers de Maître Jean BARDY et Marie DE FLAIR, fille de François et Barbe BEAUMONT [AD 10 - 24 H 58 & 105]

234 Le 30.3.1638, contribution de 20 livres de rente par Guillaume DARSON, écuyer, sieur de Launay, à Marie DE FLAIS, veuve de feu Maître Jean BARDY, demeurant à Saint-Aubin, stipulant par Pierre BARDY son fils. 11.8.1660, sentence au profit de Denis SARASIN et Pierre PILLAVOYNE, héritiers à cause de leurs femmes de feu Jean BARDY et Marie DE FLAIS, leur père et mère, contre Catherine DE CHAMBRE, veuve en premières noces de Guillaume DARSON et en secondes noces de Louis DE SAXE

Le 24.10.1671, interviennent Honorable Homme Denis SARAZIN, tuteur de ses enfants d'avec Charlotte BARDY, et Pierre PILLAVEINE, époux de Scolastique BARDY, laboureur à Saint-Aubin, les dites BARDY, fille de feu Maître Jehan BARDY et Honnête Femme Marie DE LERRE, demeurant à Saint-Aubin

Le 19.7.1681, procédure de Charles et Edmé

Pierre, Honnête Fils, signe: Bardy ou P Bardy, ! en 1638-1647²³⁶, b le 30.6.1624, p Messire Pierre DE VILLEGAINON, Chevalier, Seig.r et Baron dudit lieu, m Révér.me dame, Madame Marie DE LA ROCHEFOUCAULT, abbesse et chef d'ordre du Paraclet les Nogent-sur-Seine, p.n.te par Louise DU QUESNEL DE SAINT-JUST, sa nièce, (†) 12.4.1651 en l'église devant l'autel nostre dame

Marie, ° ca 1627, (†) 10.11.1677 dans l'église, ∞ à Urbain LE CLERC, laboureur, † /1669, ∞(2) 2.5.1676 à Marin TROUILLET, hôtelier, ° ca 1618/1619, (†) 25.3.1683

Louis, b 25.9.1629 Quincey, p Hiérosme ANGENOUST, m Magdelenne DE SOMPUIS

Anne, Honnête, signe: Anne Bardy, b 20.5 ou 6.1631 Quincey, p Claude DES MASSUES, m Anne DRAMAR, (†) 22.4.1648, en l'église, proche l'autel Notre Dame, ∞ 8.7.1647 à Honnête Philippe LAURENCEAU, marchand à Saint-Aubin, de Pont/Seine

François, Honorable Homme, Honnête, Maître, greffier en la mairie de Saint-Aubin, ! en 1655-1658, † et (†) 9.4.1663, (†) dans l'église, devant l'autel Notre Dame, ∞ à Catherine CANAS, ∞(2) à Honorable Homme Sulpice LECLERC²³⁷, marchand à Béton puis Périgny, d'où Catherine, ∞ à Claude GALLION

En 1655, François BARDY, greffier en la Mairie de Saint-Aubin, est témoin lors de l'arpentage de la seigneurie de Saint-Aubin²³⁸.

PILLAVOINE, enfants de Pierre PILLAVOINE et Scolastique BARDY, et les enfants de feu Denis SARAZIN contre Edmé DE PONCET, époux d'Anne DE SAXE [AD 10 - 24 H 83]

235 Le 8.2.1682, comparaissent les 4 enfants de Jean BARDY et Marie DE FLAIX:

- Marie, épouse de Marin TROUILIER, cabaretier demeurant à Saint-Aubin
- Scolastique, épouse de Pierre PILLAVOINE
- Charlotte, épouse de Denis SARASIN
- François, procureur en la prévôté de Chalautre-la-Grande, dont Catherine CAVAS est veuve en premières noces, d'où Catherine

pour le rétablissement de la ferme du Petit Couvent qui avait été incendiée, et pour arrérages [AD 10 - 24 H 105]

236 Le 7.9.1647, Honorable Homme Philippe LAURENCEAU, marchand à Saint-Aubin, et Honnête Femme Anne BARDY, sa femme, déclarent avoir reçu de 400 livres en faveur de leur mariage de Honnête Femme Marie DE FLAIR, veuve de feu Maître Jean BARDY (cité Pierre BARDY, fils de ladite Marie D. F.).

Dans un autre acte, Marie DE FLAIR vend à Noble Homme LE FEBURE une maison à 1 chas avec la grange de Jean BARBOTIN et Laurent SIMON son beau-frère, à Fontaine-Mâcon. Mention de Anne et Pierre BARDY, héritiers pour chacun 1/5 de feu Jean BARDY [AD 10 - 2E 66/12]

237 Le 11.7.1673 sont cités Honorable Homme Sulpice LECLERC, marchand demeurant à Béton, époux de Catherine CANAS, veuve de Maître François BARDY [AD 10 - E* 2865]

238 Le 3.4.1655, interviennent Jacques BAILLET,

En 1658, Maître François BARDY, greffier en la Mairie de Saint-Aubin, vend une rente foncière sur une maison à Quincey, échus par le partage de la succession de Maître Jean BARDY et Marie DE FLAIR²³⁹.

Entre 1683 et 1685, Catherine CANAS, veuve en premières noces de Maître François BARDY, et en dernières noces d'Honorable Homme Sulpice LE CLERC, demeurant à Périgny, tutrice de Catherine BARDY sa fille, intervient pour son moulin à foulon²⁴⁰.

Scholastique, Honnête Fille, Honnête Femme, Dame, signe: Scolastique Bardy, b 6.6.1633 Quincey, p François DE CAMUS, m Claude PARISOT, (†) 30.12.1675 dans l'église, ∞ 30.7.1658 à Pierre PILLAVOINE

arpenteur juré à Saint-Aubin, assisté de Monsieur François BARDY, greffier en la Mairie de Saint-Aubin et Jean PONSE, serviteur domestique de Honnête Femme Gillette LEFEBURE, veuve de Honorable Homme Claude GILLOPPE, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, pour l'arpentage de la moitié de la seigneurie de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2859]

239 Le 30.11.1658, Maître François BARDY, greffier en la mairie de Saint-Aubin, vend à Maître Claude GALLION, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, 100 sols de rente foncière sur une maison à Quincey échus par le partage de la succession de Maître Jehan BARDY et Marie DE FLAIR (mention d'un bail à rente fait le 20.9.1642 à ladite DE FLAIR) [AD 10 - 2E 66/16]

240 Le 3.3.1685, procédure des religieuses contre André BEGAT, foulonnier demeurant à Saint-Aubin, et Catherine CANAS, veuve en premières noces de Maître François BARDY, et en dernières noces d'Honorable Homme Sulpice LE CLERC, demeurant à Périgny, tutrice de Catherine BARDY sa fille, est condamné à payer 110 livres.

Acte du 27.4.1684, condamnation à faire faire les réparations au moulin à foulon que Catherine CANAS a baillé à André BEGAT.

Le 28.3.1683, bail d'un moulin à foulon de Catherine CANAS à André BEGAT, maître foulonnier et tondeur de drap demeurant à Corquellain [AD 10 - 24 H 93]

Charlotte, Honnête Fille, Honnête Femme, Dame, b 7.6.1634 Quincey, p François BELOT, m Carlotte DE NEUFVIE, † en 1665, "subitement", (†) auprès de sa fille, ∞ 24.2.1659 à Honorable Homme Denis SARAZIN, de Pont/Seine, † 1665/

Charles, b 7.6.1635 Quincey, p Jhérais CLEMENT, m Damoiselle Jehanne GUESPIN

Michel, Honorable Homme, Monsieur, Maître, lieutenant en la justice de Saint-Aubin, (†) 20.11.1654, † subitement

BARTOLET

A. André, † /1721, ∞ à Madeleine CIMENT

Claude, scieur, originaire de Fourais, diocèse de Lyon, ° ca 1700, † 13.11.1721, (†) le 14²⁴¹, "étant venu à St Aubin [...] pour y travailler de son métier de sieur, y est tombé malade", "a reçu le sacrement des infirmes, rempli de sentiments d'un bon chrétien"

BASIN

A. Jean, vigneron, ! en 1642-1644, (†) 26.11.1651, ∞ 13.7.1642 à Jeanne GUILLAUME, ! en 1657, ° ca 1611, (†) 2.10.1671, peut-être fille de Fiacre G. et Catherine GRILLAT

Un Jean BASIN, époux de Nicole FEBURE à Romilly/Seine, est signalé en 1640 à Pars-lès-Romilly²⁴². Il s'agit probablement d'un autre individu.

Jean BASIN apparaît pour la première fois en 1642 dans le censier du seigneur de Saint-Aubin²⁴³.

Jean BASIN est cité vigneron à Saint-Aubin en 1644²⁴⁴.

Jean BASIN est cité pour avoir repris des terres que Jean VOITERIN déclarait en 1532 et qui échurent à

Paquet GRILLAT en 1623²⁴⁵. Paquet GRILLAT est sans doute le grand-père de l'épouse de Jean BASIN.

Jean BASIN a épousé Jeanne GUILLAUME. Celle-ci, veuve, comparait avec ses enfants dans deux documents établis en 1657^{246, 247}. De leur mariage sont nés:

Toussaint, ° ca 1623/1633, ∞ à Jeanne CAULAY

Catherine, ° ca 1629, (†) 4.11.1689²⁴⁸

Marguerite, (†) 23.11.1665, ∞ 15.7.1641 à David DROUART, † /1665

Sirette

Etiennette²⁴⁹, b 20.2.1645, p Claude COLLET, signe: Claude Collet, m Estiennette ADAM, † 1689/, ∞ 4.7.1667 à Etienne VAILLANT, vacher, laboureur

A.1. Toussaint, ne sait pas signer, vigneron, laboureur, ! en 1663, (†) 24.3.1688, ∞ 7.11.1644 à Jeanne CAULAY, ° ca 1620, (†) 10.1.1690²⁵⁰

En 1638, Toussaint BASIN est cité pour avoir repris une terre déclarée par la veuve J. BASIN²⁵¹ et une

245 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Le 3.5.1532, Jehan VOITERIN déclare:

- 1 quartier de terre au Houssoy
- 1 pièce de terre d'1/2 arpent et 1 quartier au dessous du Houssoy (en 1623, Pasquet GRILLAT, la veuve Jehan SYMON et autres tiennent)
- 1 pièce de terre rue Chèvre contenant maisons, prés, terres, jardins et chènevière, de 3 arpents 1/2 entre les héritiers ST AMOUR et les héritiers Jehan MERLIN, Jehannin CHEUVRYER et autres, une petite commune et Claude GUENARD, sur laquelle Pierre VAULO.NNE (AUBONNE, BAUBONNE) a une maison et Jehan CHASTY a une maison (en 1623, la veuve Claude COLLET et ses enfants et Jean BAZIN tiennent)
- 1 arpent au Seillons

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, Jehan VOITERIN déclare les articles 1., 2. et 3. [AD 10 - 24 H 81bis]

246 Le 29.6.1657, Toussaint BAZIN, vigneron, qui ne sait pas signer, Marguerite, Sirette et Catherine, et Jeanne GUILLAUME, veuve de feu Jean BAZIN, tous demeurant à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison à 2 chas à Saint-Aubin, entre les héritiers de Guion COLET et le ruisseau
- 1 quartier de terre à Poustière
- 1/2 quartier de vigne à Poustière
- 6 cordes de vigne à Poustière [AD 10 - 24 H 118]

247 Déclaration du 15.7.1657 de Jeanne GUILLAUME, Marguerite, Sirette et Catherine BAZIN, la veuve et les héritiers de Jean BAZIN, pour 71 cordes [AD 10 - E* 2876]

248 Témoins: Estienne VAILLANT, neveu, Falette BAZIN, nièce, Genefvieve BAZIN, nièce

249 Théodore GUILLAUME, est cité cousin le 27.4.1696 au décès de Estienne fils de feu Estienne VAILLANT, laboureur, et feu Estienne GUILLAUME

250 Témoins: Jean MAISTRE, gendre, Claude CAILLÉ, gendre, Falette BAZIN, fille, Genefvieve BAZIN, fille

251 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les

241 Témoins: Antoine CIMENT, ne sait pas signer, oncle, Laurent FORT, ne sait pas signer, Jean DU BREUTE, ne sait pas signer, Ciment DU BREUTE, ne sait pas signer, Jean BARTÉ, ne sait pas signer, compatriotes

242 A Pars, le 31.7.1640, déclaration n° 266 de Jehan BASZIN de Romilly, époux de Nicole FEBURE [AD 10 - E* 3002]

243 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jehan BASZIN [AD 10 - E* 2879]

244 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESNE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E* 2811]

autre par J. DIRESNE²⁵². Qui est cette veuve BASIN? La mère de Toussaint BASIN n'est devenu veuve qu'en 1651.

Toussaint BASIN est cité vigneron à Saint-Aubin dans un contrat de rente établi en 1663²⁵³.

En 1679, Toussaint BASIN, laboureur, est condamné avec d'autres à payer à l'Abbaye du Paraclet 29 années d'arriérés sur une pièce de vigne²⁵⁴.

En 1687, Toussaint BASIN, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de plusieurs pièces de terre. Il ne sait pas signer²⁵⁵.

La descendance de Toussaint BASIN est connue par les témoins cités lors de son inhumation, un contrat de location établi en 1701²⁵⁶ et deux déclarations au

terrier de Saint-Aubin en 1688²⁵⁷ et 1703²⁵⁸.

Fallette, ne sait pas signer, b 12.11.1645, p Jean GUILLEMARD, m Fallette BOSSUOT, épouse de Jacques BAILLET, † 27.4.1696, (†) le 28, "avec une parfaite résignation à la volonté de dieu", ∞ 10.5.1673 à Jean MAISTRE, vigneron, manouvrier, ° ca 1646, fils de Pierre M., † /1673, et Etienne GOUBAULT

Pierre, b 1.4.1648, obiit, p Pierre POTIER, m Denize fille de Mathieu BAILLET, probablement (†) 8.4.1648

Toussaint, b 1.4.1648, p Guyon fils de Guyon COLLET, m Catherine BAZIN

Mathias, b 11.9.1650, p Mathieu BAILLET, m Louyse MASSEI

Geneviève, ne sait pas signer, b 15.12.1655, p J. COLET, m Genevieve POTIERE, † et (†) 4.11.1721, ∞ 21.6.1683 à Claude CAILLÉ, vigneron, ° ca 1657/1658, † 6.12.1710, (†) le 7, fils de Fiacre C., † /1683, et Barbe BOSSUOT, † /1683

Nicolas, b 13.10.1659, p Aubin GUILLE..., m Tienette PIERRE

Aubin, ° ca 1660, (†) 1.11.1678

B. Charles, signe: C Bazin, sabotier, ∞ à Marie MARSELLE, sans doute ∞(1) à Charles PICARD, sabotier (Charles PICARD et Charles BAZIN ne sont peut-être qu'une seule et même personne)

Catherine, ° et b 8.1.1696, p Simon BAZIN, sabotier, signe: Simon Bazin, m Catherine GALLOIS, ne sait pas signer, épouse de Pierre DIRESNE, (†) 20.1.1696

C. Etienne, signe: Estienne Bazin, ! en 1696-1703, maréchal, ∞ /1690 à Anne CARREAU, ∞(2) à Nicolas AMANT, maréchal à Pont/Seine

En 1696, Etienne BAZIN, maréchal, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin à cause d'Anne CARREAU, sa femme, et comme tuteur de ses frères et sœurs²⁵⁹.

En 1703, Etienne BAZIN, maréchal à Saint-Aubin, détenteur de vigne, fait l'objet d'une poursuite au profit de l'Abbaye du Paraclet²⁶⁰.

257 En 1688, déclaration de Claude CAILLÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de feu Fiacre C.

➤ au surplus d'Anthoine CAILLÉ

➤ à cause de Geneviève BAZIN sa femme, fille de Toussaint BAZIN pour 1/2, l'autre 1/2 à Fallette BAZIN, épouse de Jean MAITRE [AD 10 - 24 H 105]

258 Dans un terrier du ?2.1703 apparaissent Edmé HACQUIN, manouvrier à Saint-Aubin, aux droits, par acquis, de Claude ANCEAU, à cause d'Edmée MAISTRE, sa femme, et Gabriel MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, Edmée et Gabriel enfants de Fallette BAZIN, épouse de Jean MAISTRE, fille et héritière de Toussaint BAZIN [AD 10 - 24 H 58]

259 Déclaration du 19.11.1696 de Estienne BAZIN, maréchal, à cause d'Anne CARREAU, sa femme, tuteur de ses frères et sœurs, pour 25 cordes [AD 10 - E* 2876]

260 Le 20.6.1703, poursuite au profit des religieuses du Paraclet contre Estienne BAZIN, maréchal à St-Aubin, détenteur de vigne à Potier [AD 10 - 24 H 93]

vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de la veuve J. BASSIN, plus tard à Toussaint BASIN [AD 10 - 24 H 105]

252 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. DERESNE, plus tard à la veuve G... TH...CART, Laurens MASSEY et Toussaint BASIN [AD 10 - 24 H 105]

253 Le 6.10.1663, Toussaint BAZIN, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail d'1 quartier de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

254 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arrérage et à renouveler leur bail aux mêmes conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
- Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
- Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
- Toussaint BAZIN, laboureur
- François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
- Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy

représentés par Maitre Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

255 Le 25.9.1687, Toussaint BAZIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 4 articles [AD 10 - 24 H 105]

256 Le 16.5.1701, Gabriel MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, époux d'Edmée MASSEY, prend à titre de rente foncière de Claude CAILLÉ, manouvrier à Saint-Aubin, comme ayant épousé Genevieve BAZAIN, et Claude ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin, comme ayant épousé Edmée MAISTRE, héritière de Falette BAZAIN sa mère, leur part dans une maison à Saint-Aubin. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/37]

En 1708, Nicolas AMANT, maréchal à Pont/Seine, époux d'Anne CARREAU, veuve d'Etienne BAZIN, maréchal à Pont/Seine, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin²⁶¹.

Etienne BAZIN et Anne CARREAU sont les parents de:

Marie, ° 1.3.1690, b le 2, p Jean CAREAU, signe: Jean Carreau, frère de la mère, m Marie BABELIN, signe: Marie Babelin

Anne, ° 6.1.1692, b le 7, p Jean BAZIN, marechal, dem.t à Fay, m Honneste Femme Anne GARNIER, de Quincey, ne sait pas signer, épouse de Gabriel PHILIPPE

Anne, ° et b 29.1.1694, p Maurice CARREAU, de St Martin de Ponts, signe: Maurice Carreau, frère de la mère, m Suzanne GUILLEMARD, ne sait pas signer, fille de André G., lab.r, et Anne GRILLAT

D. André, maréchal, ∞ à Marie JUCHAT

Jean, ° 27.12.1702, b le 28, p Jean BAZIN, de Fay, signe: J Bazin, m Honneste Fille Barbe JACQUOT, signe: Barbe Jacquot, † et (†) 25.1.1703

Etienne et André BAZIN sont sans doute proches parents; ils sont tous les deux maréchaux, et Jean BAZIN²⁶², aussi maréchal à Fay, est parrain d'une fille d'Etienne et d'un fils d'André.

BASSIGNY (dit)

A. Michel, serviteur domestique de Monsieur ORRY, † 14.12.1708, (†) le 16, "passant par St Aubin sur le grand chemin conduisant une voiture daveine setant apersu que quelq. soldats volaient un hoe. et qu'ils maltraitoient quelque habitants de St Aubin y estant accouru pour les secourir, a esté tué d'un coup de fusil par un de ses soldats", témoins: Claude CHARONNAT, marechal ferrant, François fils de François DANGLURE, Claude ANCEAU, ne sait pas signer, Jacques HERLUISON, ne sait pas signer, "... au costé desquels le susdit BASSIGNY est tombé mort sans avoir le temps de le recognoistre"

BATAILLE

A. Sébastien, signe: Sébastien Bataille, marchand de bois, cabaretier, hôtelier à Saint-Aubin, cordier, marchand à Nogent/Seine, ! en 1668-1697, † /1703, ∞ 7.11.1666 Nogent/Seine à Agathe VAILLANT, † 29.3.1689 Nogent/Seine, (†) le 30²⁶³, fille d'Etienne V. et Marie OUDIN

Sébastien BATAILLE est d'abord cité cordier à Nogent/Seine en 1668, alors qu'il vend la part de sa femme dans une maison à Tremblay, et encore en 1671²⁶⁴. Il est encore cité cordier à Nogent/Seine en 1674²⁶⁵, 1691²⁶⁶ et 1697²⁶⁷.

Sébastien BATAILLE apparaît dans plusieurs contrats comme marchand de bois à Saint-Aubin en 1687²⁶⁸,

263 Témoins: son mari, François PHILIPPON

264 Le 30.12.1668, Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent, et Agathe VAILLANT, sa femme, vendent à Estienne VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, 1/4 de maison à Tremblay, avec un chas à feu, deux étables, jardin, et oche, couverte de paille, et des terres échus à la femme BATAILLE par le décès de Estienne VAILLANT et Marie OUDIN, ses père et mère, à partager avec l'acquéreur et leurs co-héritiers. Ils ne savent pas signer sauf "Sébastien Bataille" [AD 10 - E 66/20]

Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent, est encore cité le 14.5.1671, il signe "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/23]

265 Le 1.5.1674, Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent/Seine, intervient dans un contrat [AD 10 - 2 E 66/25]

266 Le 12.7.1691, Sébastien BATAILLE, qui signe "Sebastien Bataille", cordier à Nogent/Seine, rétrocède une maison couverte de paille à Saint-Aubin à Anthoine QUINCON, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prise le 19.10.1688 à rente foncière due à l'église de Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/31]

267 Le 21.8.1697, Michel GALLOIS, manouvrier à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend de Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent, qui signe "Sébastien Bataille", le bail d'une maison à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/34]

268 Le 28.12.1687, Sébastien BATAILLE, marchand de bois à Saint-Aubin, vend à Edmé LASNIER et Anthoine PROTIN, jardiniers demeurant à Nogent/Seine, la coupe d'un arpent de bois à Marnay

Le 28.12.1687, le même vend à Claude TOUBEAU,

261 Dans un terrier du 14.2.1708 apparaît Nicolas AMANT, maréchal à Pont, époux d'Anne CARREAU, veuve d'Estienne BAZIN, maréchal à Pont, pour:

- un acquis de Michel HEDRY
- un échange avec Pierre BENOIST, époux de Marthe VERNIER, veuve de Jean LECOMPTE, vivant maréchal à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

262 A Avant-lès-Marcilly, ∞ 29.7.1709 de Jean BAZIN, agé de ~ 23 ans, garçon, fils de feu Jean B., marechal, et Marte GILLET, avec Margueritte BLAQUE, agée de 17 ans, fille de feu Michel B. et Michel PONCE, demeurant à Avant; témoin: Jacques BAZIN, demeurant à Fay, frère de l'époux

1688^{269, 270} et 1689²⁷¹.

Sébastien BATAILLE est cité cabaretier à Saint-Aubin en 1687 dans un acte de promesse de vente de vin²⁷² et cabaretier à la porte de Troyes à Nogent/Seine en 1690²⁷³. Il est cité hôtelier en 1688²⁷⁴.

Sébastien BATAILLE a épousé Agathe VAILLANT. Leur descendance est connue par un acte établi en 1704, après leur décès²⁷⁵.

Sébastien, signe "Sébastien Bataille", à Nogent/Seine, ! en 1703

En 1691, Sébastien BATAILLE, maître cordier à Nogent/Seine, met son fils Sébastien en

apprentissage chez un cordonnier de Nogent/Seine²⁷⁶.

Claude (F), b 28.9.1667 Nogent/Seine, p Crespin CRESSORS, m Claude RENODATTE, marraine en 1683-1687 à Avant-lès-Marcilly, ∞ 14.4.1687 à Laurent VINCENT, colleron, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ° ca 1665, fils de Edmé V. et Jeanne MILLARD, † /1687

Edmé, ° et b 25.9.1669 Nogent/Seine, p Edmé VINCENT colleron, qui signe, m Anne PHILIPPE, femme de Nicolas BARAT, maréchal, qui ne sait pas signer

Etiennette, ∞ à Médard GOUSSIN

Laurence Claude, b 14.11.1671 Nogent/Seine, p Estienne fils de Vincent PENOT, charon, qui signe, m Laurence, fille de † Jacques CHERPUISSEAU, cordonnier, qui ne sait pas signer

Marie, ° 24.1.1673 Nogent/Seine, b le 29, (†) 7.2.1674 Nogent/Seine

∞(2) 2.6.1689 Nogent/Seine²⁷⁷ à Jeanne GOMMERAT,

∞(1) à Edmé DUCHAT, † /1689, porteur de grains

∞(3) à Anne BOYARD (?)

Marianne, b 28.6.1690 Nogent/Seine (père vigneron)

Laurant PRESORT, Nicolas DAOUST et Estienne VERNIER, porteurs de grains à Nogent/Seine, la coupe d'un arpent de bois à Marnay. 28.12.1687, le même vend à Pierre DANDON, laboureur à Villiers-aux-Choux et François DOULLET, manouvrier à Nogent/Seine, la coupe d'un arpent de bois à Marnay.

Les trois actes sont signés "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/29]

269 Le 20.12.1688, Pierre DANDON, qui ne sait pas signer, laboureur à Villiers-aux-Choux, reconnaît que Sébastien BATAILLE, qui signe "Sébastien Bataille", marchand demeurant à Nogent/Seine, lui a fourni du grain pour la somme de 40 livres [AD 10 - 2 E 66/29]

270 Le 18.1.1688, Sébastien BATAILLE, marchand de bois demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme François LAURENT, maçon et couvreur de Nogent/Seine, la coupe d'un arpent de bois à Marnay, des bois que ledit BATAILLE a admodié de l'Hôtel Dieu de Pont. Il signe "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/29]

271 Le 4.9.1689, Pierre DANDON, qui ne sait pas signer, laboureur à Villiers-aux-Choux, vend à Sébastien BATAILLE, marchand demeurant à Nogent/Seine, 3 cales contre 150 livres. Il signe "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/30]

272 Le 17.8.1687, Edmé DRU, manouvrier à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, promet de livrer à la vendange prochaine à Sébastien BATAILLE, cabaretier demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Sébastien Bataille", 2 feuilletes de vin, jauge de Sens, bon vin loyal et marchand, contre 7 livres [AD 10 - 2 E 66/29]

273 Le 16.9.1690, Sébastien BATAILLE, cabaretier demeurant au faubourg de la porte de Troyes de Nogent/Seine, vend à Honorable Homme François PHILIPPON, 100 sols de rente due audit BATAILLE par Pierre DANDON. Il signe "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/30]

274 Le 17.1.1688, Sébastien BATAILLE, marchand hôtelier à Saint-Aubin et Claude GOBINOT, vigneron à Saint-Aubin, sont en procès au bailliage de Nogent/Seine pour un passage qu'il prétend avoir sur l'héritage dudit BATAILLE. Mention d'un contrat du 16.4.1651. Il signe "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/29]

275 Le 18.11.1704, Sébastien BATAILLE, garçon majeur à Nogent, fils de feu Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent, et feu Agathe VAILLANT, vend à Laurent VINCENT, colleron à Nogent, des biens à partager avec Edmé BATAILLE, son frère, et Médard GOUSSIN, époux d'Etiennette BATAILLE, son beau-frère; l'acte est signé "Sébastien Bataille" et "Laurent Vincent" [AD 10 - 2 E 66/38]

BAUDIN

A. Jacquot, ! en 1502-1507

Jacquot BAUDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1502 et 1507. Il paye pour une part des héritages SOMILLON²⁷⁸.

276 Le 7.5.1691, Sébastien BATAILLE, maître cordier à Nogent/Seine, met son fils Sébastien en apprentissage chez Jean LOUET maître cordonnier à Nogent/Seine. L'acte est signé "Sébastien Bataille" [AD 10 - 2 E 66/31]

277 Témoins: Claude DUCHAT, Laurent VINCENT

278 Jaquot BAUDIN paye cens à Saint-Aubin en 1502, puis en 1507 pour une part des héritages SOMILLON [AD 10 - E* 2880]

BAUFERT

A. Aul..., ∞ à Claude

Louvet, b 15.9.1581, p Lonet ROSSAT, m Claude épouse de Imbert DOUDEAU

BAUQUERELLE

A. Louis, Honnête Homme, ne sait pas signer, domestique de Pompée D'ARNOUL - écuyer seigneur de Fontenay -, parrain à La Chapelle-Godefroy les 22.4.1657, 1.3.1658, 1.10.1659 et 4.12.1661, à Saint-Martin-de-Bossenay le 26.10.1664, ∞ 15.7.1664 La Chapelle-Godefroy à Claude DES BORDES, de la paroisse des Essarts

Jean Léon, b 5.12.1665 La Chapelle-Godefroy, p Armand Leon D'ARNOUL, signe, fils de Pompee D., Escuyer Seigneur de fontenay, m Damoysselle Jeanne PARASTRE, signe, épouse de Jean NUGAULT, Escuyer Seigneur de la Chappelle Godefroid

Anne, ° 28.1.1673, b le 29, obiit 16.4.1674, p Edmé DESQUAIN, signe: E Desquain, m Simonne MOREAU, témoin: Marin RENARD, signe: Marin Renard

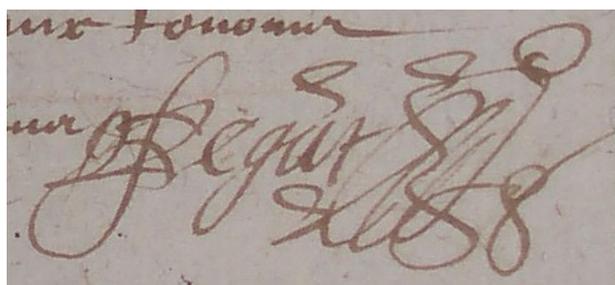
BEGAT

A. François, Honorable Homme, marchand à Nogent/Seine, ! en 1609

En 1609, Honorable Homme François BEGAT, marchand à Nogent/Seine, fait une déclaration du censier du seigneur de Saint-Aubin²⁷⁹.

279 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 6.10.1609 de Honorable Homme François BEGAT, marchand demeurant à Nogent, pour:

➤ un demi-arpent de terre au lieudit près la haie Jehan de ...audière (?), entre Pierre PILLAVOYNE et les hoirs Nicolas ROUSSET, le chemin Caroge et les tournis [AD 10 - E* 2874]



B. André, maître foulonnier et tondeur de drap, ! en 1685

En 1683, André BEGAT, maître foulonnier et tondeur de drap à Courclain, prend le bail d'un moulin à foulon²⁸⁰.

André BEGAT est le père de:

André, b 1.2.1685, p Pierre GALLOIS, drapier, m Margueritte GAUCHER, épouse de Jean ANCEAU

BEGUE

Certains des membres de cette famille pourraient appartenir à la branche des MERCIER "dit Begue". C'est sans doute le cas d'Hilaire BEGUE, cité en 1583.

Jean BEGUE est cité dans le censier du seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1494²⁸¹. Il s'agit sans doute Jean MERCIER dit Bègue.

A. Jean, ! en 1530-1546

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean BEGUE déclare:

en commun avec Jean MERCIER, une maison et 3 quartiers d'aulnois^{282, 283}.

280 Le 3.3.1685, procédure des religieuses contre André BEGAT, foulonnier demeurant à Saint-Aubin, et Catherine CANAS, veuve en premières noces de Maître François BARDY, et en dernières noces d'Honorable Homme Sulpice LE CLERC, demeurant à Périgny, tutrice de Catherine BARDY sa fille, qui est condamné à payer 110 livres.

Acte du 27.4.1684, condamnation à faire faire les réparations au moulin à foulon que Catherine CANAS a baillé à André BEGAT.

Le 28.3.1683, bail d'un moulin à foulon de Catherine CANAS à André BEGAT, maître foulonnier et tondeur de drap demeurant à Corquellain [AD 10 - 24 H 93]

281 Jehan BERGUE paye cens à Saint-Aubin en 1491 et 1494 pour sa plante; Jehan BEGUE et Martin MIGOURDIN payent censive en 1532 pour la Besguasse [AD 10 - E* 2880]

282 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan MERCIER et Jehan BEGUE pour 1 maison et 3 quartiers de saussois et aulnois [AD 10 - E* 2875]

283 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Jehan MERCYER déclare une maison et 3 quartiers de saussois et aulnois, entre le corroy (à courroy) et aux GALLOIS et aux hoirs Jehan MERCIER, la rivière et le chemin commun.

Le 3.5.1532, Jehan MERCIER et Jehan BEIGUE déclarent

Dans ces même censiers Jean BEGNET ou BEIGNOT (est-ce le -même ?) déclare:

- en commun avec Simone MEUSNIERE, la veuve de Thévenin BARBOTIN et François VILLAIN, une maison, jardin, aisances rue aux Rasles^{284, 285, 286}.

Ce dernier est proche parent de François VILLAIN ou de son épouse Laurence car il est pressenti comme tuteur de leurs enfants en 1546²⁸⁷.

Les héritiers de Jean BEGUE sont cités en 1562²⁸⁸. S'agit-il du même?

B. Sébastien, † 1572/1574, sans doute fils d'Agnès CHEUVRIER, ∞ à Nicole PROTHEAU ou LAUXEROIS, ! en 1573-1593

Sébastien BEGUE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1572²⁸⁹.

une maison et 3 quartiers de saussois et aulnois, payé par Jehan MERCIER en son nom et se portant fort pour Jehannette veuve de Jehan MERCIER (plus tard à Michel MERSSIER pour la maison, Charles NUGAULT pour le saussois et Loys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

284 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de Simonne MEUSNIERE, Jehan BEGNET, la veuve de Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN pour une maison, jardin, aisances rue au Rale, entre Durant COLAS et Guillm. VAULONNE [AD 10 - E* 2875]

285 Déclaration au terrier de 1532 d'une maison par Simonne MEUSNIERE et J. BERGUET, la veuve Thévenin BARBOTIN et François BERCLAIN(?); puis ladite veuve à cause de son frère ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

286 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin.

Le 3.5.1532, Simonne MEUSNIER, Jehan BEGNET (BEGNET), la veuve Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN déclarent une maison et jardin rue au Rasle contenant 1/2 quartier, entre le veuve Thybault BROQUARD et Guillet VAULO.NE (en 1623 aux hoirs Simon JUBLOT; en 1643 BERTELLOT a épousé la fille JUBELLOT, demeurant au faubourg de Nogent)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

287 Le 20.9.1546, les mineurs de François VILLAIN et Laurence sa femme, à l'encontre dudit VILLAIN, Laurens GILLES, Symon ... (VERNIER ?), Durant COLAS, Jehan QUINSSON, Jehan BEIGNOT, Jehan GALLOIS dit Monsieur et Jacques ROUSSAT. Le tuteur est Jacques ROUSSAT [AD 10 - E* 2890]

288 Les hoirs de Jehan BEGUE payent censive à Saint-Aubin en 2 articles en 1562; Philippon MERCIER paye censive en 1567 pour les hoirs Jehan BEGUE [AD 10 - E* 2881]

289 Sébastien BEGUE paye censive à Saint-Aubin en 1559 à cause d'Estienne CHEVALOT; Michel MERCIER paye censive en 1561 à la place de Sébastien BEGUE; avec Nicolas ROZE, Sébastien BEGUE paye censive en 1565 à la décharge de Jehan BROCARD; Sébastien BEGUE paye censive en 1566-1568, et avec Agnès CHEVRIER en 1569-

- Il paye avec Agnès CHEVRIER entre 1569 et 1572.
- Il paye à cause d'Etienne CHEVALLOT en 1559, et Michel MERCIER, héritier d'Etienne CHEVALLOT, paye pour Sébastien BEGUE en 1561.
- Sa veuve Nicole PROTHEAU paye en 1574 et 1585.

En 1572, Sébastien BEGUE fait avec Agnès CHEVRIER, sans doute sa mère, une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin pour une maison, jardin et accin rue de Cormont^{290, 291}.

Sébastien BEGUE a épousé Nicole PROTHEAU ou LAUXERROIS. Veuve, elle intervient avec ses enfants Catherine et Jean en 1585 à l'occasion d'une vente^{292, 293} et en 1593 pour une déclaration au censier de Saint-Aubin²⁹⁴.

Catherine, ∞ 8.7.1587 à David ROSE, fils de Nicolas R.
Jean

C. Hilaire, ! en 1583 (voir MERCIER)

En 1583, Hilaire BEGUE paye censive au seigneur de

1572; Jehan ADAM paye à la décharge de Sébastien BEGUE en 1572.

Nicole PROTHEAU, veuve de Bastien BEGUE, paye censive en 1574-1582, 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

290 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Sébastien BEIGNE et Agnès CHEUVRIER, "leur mère" (barré) pour:

- une maison, jardin et accin contenant XV cordes environ, rue de Cormont, entre les hoirs Estienne MERLIN et -, la rue commune et ledit hoirs MERLIN
- un quartier de terre aux Meurs Huot, entre Nicollas MAISTRE et Martin DE ST AMOUR, le chemin commun et ledit Martin DE ST AMOUR
- un quartier de vigne ou environ en la cote des vignes de Courmont, entre Pierre SIMON et ledit SIMON, Madame du Paraclét et Nicollas ROSE
- Taxé à 1 denier 11 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

291 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Sébastien BEGUE et Agnès CHEVRIER pour 3 articles dont une maison, jardin et accin rue de Cormont, à coté des hoirs Estienne MERLIN [AD 10 - E* 2882]

292 Le 25.1.1585, Nicole LAUXEROIS, qui ne sait pas signer, veuve de feu Sébastien BERGUE, Jehan et Katherine les BERGUE, ses enfants, émancipés par justice, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de terre labourable à Tremblay [AD 10 - 24 H 93]

293 Le dernier.8.1585, Blaise LHORMIER, tisserand en toile demeurant à Courclain, vend à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre labourable au finage d'Avant au lieudit "La Justice" partant par indivis avec la veuve et les héritiers de feu Sébastien BERGUE. Il signe "Blaise Lormier" [AD 10 - 24 H 93]

294 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Sébastien BEGUE paye censive en 1593; David ROSET paye au lieu de la veuve Sébastien BEGUE en 1594 [AD 10 - E* 2883]

Saint-Aubin²⁹⁵.

D. Nicolas, ! en 1584

En 1584, Nicolas BEGUE paye censive au seigneur de Saint-Aubin²⁹⁶.

E. Jean l'aîné, ! en 1559-1572, parrain à La Chapelle-Godefroy le 8.12.1566, † 1572/1573, peut-être ∞ à Collette, ! en 1581-1583, qui est sans doute Nicole CHEVRIER, ! en 1559-1572

Jean BEGUE apparaît en 1559 pour un bail de terre à Saint-Aubin²⁹⁷.

Jean BEGUE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1572. Il est dit "l'aîné" à partir de 1562.

Jean BEGUE est proche parent de Marion BEGUE. En effet, Jean LE BLANC paye censive à la décharge de Jean BEGUE en 1563 alors qu'en 1569, Jean BEGUE paye censive pour Marion BEGUE, veuve de Jean BLANC.

Les héritiers de Jean BEGUE payent censive à partir de 1573. Le nom de Jean BEGUE est encore cité en 1577 et 1578 mais il est certainement déjà mort à cette date.

Nicole CHEVRIER est citée pour le douaire de Jean BEGUE en 1576; elle paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1577 et 1580. C'est certainement elle, Collette, veuve de Jean BEGUE, qui paye censive entre 1581 et 1583^{298, 299}.

F. Michel, parrain à La Chapelle-Godefroy les 11.1.1572 et 3.3.1572

G. Michel, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Julienne Michel, b 4.7.1613 La Chapelle-Godefroy, p Claude MERCIER & Jehan NODIN, m Marie TOUTIN

H. Jacques, de Quincey ou du Mesnil-Saint-Loup, † /1702, ∞ à Jeanne CHOISELLAT
 Avi, ∞ à Anne PETIT
 Claude, ne sait pas signer, de Marnay/Seine, ° ca 1683, ∞ 6.7.1717 à Catherine HEDRIT, ne sait pas signer, ° ca 1690, fille de Michel H., † /1717, et Marthe VOITRIN, ne sait pas signer, † 1717/

H.1. Avi, ne sait pas signer, boulanger, ° ca 1678 Quincey ou Le Mesnil Saint-Loup, † 9.5.1713, (†) le 10, ∞ 2.12.1702 à Anne PETIT, ne sait pas signer, ° ca 1680/1681, † 10.5.1710, (†) le 11, fille de Jérémy P., ne sait pas signer, maréchal, et Jeanne GOUBAULT
 Laurent, ° 14.3.1705, b le 15, p Laurent COLLET, signe: Laurent Collet, m Jeanne PETIT, ne sait pas signer
 Pierre, ° 26.6.1707, b le 27, p Pierre PETIT, signe: P Petit, m Anne GUILLEMARD, signe: Anne Guillemart

∞(2) 30.6.1710 à Nicole GALLOIS, ne sait pas signer, de Marnay, ° ca 1685, fille de Pierre G., † /1710, et Claudine CORNUAT

Claude, ° 22.8.1711, b le 23, obiit et (†) 9.9.1711, p Claude BEGUE, de Marnay, ne sait pas signer, m Claudine GALLOIS, ne sait pas signer
 Nicolas, ° 21.9.1712, b le 22, p Nicolas GALLOIS, ne sait pas signer, m Chaterine DES HAYES

BEIGNOT

A. Jean, ! en 1559-1562

Jean BEIGNOT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1562. Il paye avec Georges COLLAS³⁰⁰.

B. Pierre, ! en 1561-1570

Pierre BEIGNOT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1561 à 1570³⁰¹.

C. Laurent, ! en 1572-1577

Laurent BEIGNOT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1572 à 1577³⁰².

295 Hilaire BEGUE paye censive à Saint-Aubin en 1583 [AD 10 - E* 2881]

296 Nicolas BEGUE paye censive à Saint-Aubin en 1584 [AD 10 - E* 2881]

297 Le 6.8.1559, bail par le roi de 17 arpents de terre à Saint-Aubin, près le chêne du guet, à Jehan BEGUE [AD 10 - E 113]

298 Jehan BEGUE paye censive à Saint-Aubin en 1559; Jehan BEGUE l'aîné paye en 1562-1572; ses hoirs payent censive en 1573; en 1569, Jehan BEGUE paye censive pour Marion BEGUE, veuve de Jehan BLANC; en 1577-1578 il paye encore censive; en 1578, Nicole CHEVRIER paye censive pour le douaire de Jehan BEGUE; en 1581-1583, Collette, veuve de Jehan BEGUE paye censive; Jehan LE BLANC paye censive en 1563 à la décharge de Jehan BEGUE [AD 10 - E* 2881]

299 Nicole CHEVRIER paye censive à Saint-Aubin en 1576 pour le douaire de Jehan BEGUE; elle paye en 1577-1579; en 1580 [AD 10 - E* 2881]

300 Jehan BEIGNOT paye censive à Saint-Aubin seul en 1561 et avec Georges COLAS en 1559-1562 [AD 10 - E* 2881]

301 Pierre BEIGNOT paye censive à Saint-Aubin en 1561-1570; en 1563, il paye pour une terre à faire chènevière [AD 10 - E* 2881]

302 Laurens BEIGNOT paye censive à Saint-Aubin en 1572-1577, en 1574 pour sa maison [AD 10 - E* 2881]

BELLEMERE

A. Jean, ! en 1500

En 1500, Jean BELLEMERE est témoin dans une procédure opposant l'Abbaye du Paraclét aux Dames de Nogent/Seine au sujet d'un droit de pâture^{303, 304}.

BELLEMONTRE

A. Nicolas, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Lupienne BARBIER

Jeanne, b 27.12.1666 La Chapelle-Godefroy, p Joseph fils de † honorable homme Nicolas MARCHERAT, marchand, dem.t à Nogent sur Seyne, m Marie LE ROUX, ne sait pas signer, épouse d'Edmé GUYOT, laboureur

BELLOTTE

A. Denise

Jeanne, b 18.2.1646, p Charles ROUX, m Jeanne GALLOIS, veuve de Samuel SIMON

BENARD

A. Jean, † /1495, ∞ à NN, ! en 1498-1499, † 1499/1510

Les héritiers de Jean BENARD payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1495. Sa veuve paye en 1498 et 1499. Les héritiers de la BENARDE payent en 1510 et 1511³⁰⁵.

B. Denis, ! en 1570

En 1570, Jean SURTIN et Michel MERCIER payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour Denis BENARD³⁰⁶.

303 Jehan BELLEMERE est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

304 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraclét à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclét à Saint-Aubin et Quincey.

Le 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

Jehan BELLEMERE [AD 10 - 24 H 66]

305 Les héritiers de Jehan BENART payent cens en 1495 à Saint-Aubin par les mains de DOURY (?); la veuve Jehan BENARD paye en 1498-1499; les héritiers de la BENARDE payent cens à Saint-Aubin en 1510 et 1511 pour V arpents de terre; Pierre DOURY paye en 1496 (2 fois) pour les terres qu'il a acquis de la Bernarde; la veuve de Pierre DOURY paye en 1500 pour les terres à la Benarde près Courclain, son nom est barré en 1505; Aubin CHOUSAT en 1505 et 1506, puis sa veuve en 1507, paye pour les terres de la Bernarde; Michau MOINEAU paye en 1517 pour cinq arpents de terre qui furent à la Benarde [AD 10 - E* 2880]

306 En 1570 Jehan SURTIN paye censive pour Denis

BENOIST³⁰⁷

A. Jean, de Vilars, ! en 1491-1505

Jean BENOIST de Vilars paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy pour des vignes entre 1491 et 1505³⁰⁸.

B. Benoît, ! en 1507, † /1532, ∞ à NN., ! en 1532-1533

Benoît BENOIST est cité en 1507 dans le censier du seigneur de Saint-Aubin comme héritier de (Jean) MERCIER. Sa veuve paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1532 et 1533³⁰⁹.

Messire Benoît BENOIST est receveur du Paraclét de 1518 à 1525³¹⁰.

C. Michault, laboureur, vigneron, garennier et commis à la garde de la garenne, à Saint-Aubin depuis 1497/1499, ! en 1505-1529, ° ca 1473/1475, † en 1529

Michault BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1505 et 1529. Il paye entre autre pour une portion de jardin, une maison et des vignes à Saint-Aubin. En 1526, il paye censive pour sa part des héritages de CHEVRIER³¹¹.

En 1513, Michault BENOIST fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre la moitié d'un jardin, en indivis avec les Moines (?) de l'Abbaye Saint-Jean de Sens où il a établi sa maison³¹². La même année, il fait avec Jacquin

BENARD; la même année, Michel MERCIER paye aussi pour Denis BENARD [AD 10 - E* 2881]

307 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Henriette BENOIST paye censive en 1611 [AD 10 - E* 2883]

308 Jehan BENOIST paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa vigne et 1500 pour ses vignes séant à la Cote Saint-Michel; Jehan BENOIST de Villars paye pour les cens de ses vignes à La Chapelle en 1505 [AD 10 - E* 2880]

309 Benoist BENOIST paye cens à Saint-Aubin en 1507 comme héritier de MERSIER avec Jaquin CHEVRIER, Collin SYMON, Jaquin MERSIER, Jeh. MERSIER, Jeh. HODOUART et Katherine MERSIERE; sa veuve paye en 1532 et 1533 [AD 10 - E* 2880]

310 Mention des comptes des receveurs du Paraclét:

➤ Pasquier LE COUTURIER, 1497-1499

➤ Messire Benoist BENOIST, 1518-1525

➤ Sébastien GUESDON, 1532-1540 [AD 10 - 24 H 66]

311 Michault BENOIST paye cens à Saint-Aubin en 1505 pour sa vigne assise en la Cote de Saint-Aubin puis en 1505 et 1506 pour une portion de jardin et mesure et pour sa vigne; il paye en 1507 pour sa vigne et pour sa maison et jardin; il paye en 1510 et 1511 pour cens; il paye en 1513 pour cens et pour la vigne acquise des héritiers de Monsieur Denis GROSMARD; il paye en 1518, 1519, 1520, 1527, 1528 et 1529; il doit de cens en 1526 pour sa part des héritages de CHEVRIER [AD 10 - E* 2880]

312 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 26.11.1513 de Michau BENOIST pour:

➤ la moitié d'un jardin appelé d'ancienneté le jardin

MERCIER une autre déclaration pour les dîmes de Saint-Aubin; ils sont tous les deux laboureurs à Saint-Aubin³¹³.

En 1515, Michault BENOIST est témoin dans un enquête des eaux-et-forêts de Nogent/Seine. Il dit être laboureur à Saint-Aubin et être âgé d'environ 40 ans, donc né vers 1475. Il dit être venu à Saint-Aubin 16 ans auparavant (en 1499)³¹⁴.

En 1521, Michault BENOIST est témoin dans la procédure d'une contestation au sujet du droit de chasse dans les garennes de Pont. Il déclare être vigneron à Saint-Aubin et être âgé d'environ 48 ans,

Saint-Jehan partant par indivis aux moines de Saint-Jehan de Sens, là où de présent est sa maison et osche à Saint-Aubin, près la maison qui fut à feu Jehan COURTOIS, contenant en tout trois quartiers, entre les hoirs feu Jehann. GEORGE & la veuve et héritiers de feu Remy VOULTON, ledit COURTOIS & Jehan TRUGALLE et sur le pave (?) & un grand chemin qui va à l'église dudit Saint-Aubin, Thibault GAUTI. & Jehan FONTAINNES le jeusne

- une planche de jardin attenant du jardin dessus, contenant un demi-quartier ou environ, entre ledit TRUGALLE, Jacquin BARBOTIN et ledit TRUGALLE
- une mesure, osche, jardin et cour derrière, près d'illec, contenant environ la moitié d'un demi-quartier de terre, entre la Grand Rue dessus et ledit TRUGALLE, ledit jardin Saint-Jehan auquel lieu il y a une cour auxdits COURTOIS et TRUGALLE
- une pièce de terre édiflée et construite en vigne en la paroisse dudit Saint-Aubin, devers le parc et garenne de Pont sur Seine, au lieudit la coste des vignes de Saint-Aubin, contenant un quartier de terre ou environ, entre ledit Michau BENOIST par acquêt qu'il a eu de Jehan HUGUENIN dit Picquerat, et la veuve et hoirs feu Guill.m POPILLART, ledit BENOIST à cause d'acquêt fait des hoirs Maître Denis GROMART, et Jacques MERCYER
- une pièce de terre qui est de présent en vigne, contenant environ demi-quartier, en la couste des vignes de Saint-Aubin devers la garenne et parc de Pont sur Seine, entre "moi-même" et Estienne VOULTON, ledit BENOIST par acquêt des hoirs Maître Denis GROMART et Colin SYMON
- une pièce de vigne contenant un quartier ou environ tant en vigne qu'en terre, au finage de Saint-Aubin, en la coste dudit lieu, entre Jacquin CHEVRIER, Jacquin MERLIN & Jehan DE LA FONTAINE et Jacquin MIGORDIN, Symonnet BROCARD, Estienne VOULTON, Denis POPILLART & ledit acheteur, ledit CHEVRIER et le seigneur de Saint-Aubin
- un total de 2 arpents et 31 cordes 1/4 de terre [AD 10 - E* 2874]

313 Le 14.9.1513, devant Laurent POUCEOISE, écuyer, sieur de Méry, Mont-le-Potier en partie, Saint-Lymier en partie, garde des sceaux, et les notaires Michel DES BERGNERS et Edmond GOBILLON, Jaquin MERCIER dit le besgue et Michau BENOIST, laboureurs demeurant à Saint-Aubin, reconnaissent aux religieuses du Paraclat une obligation pour les dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

314 Le 14.7.1515, dans une information du procureur du

donc né vers 1473. Il dit habiter Saint-Aubin depuis 24 ans (en 1497) mais son origine est inconnue. Il a été garennier et commis à la garde de la garenne entre 1507 et 1517³¹⁵.

Les enfants ou héritiers de Michault BENOIST payent sa censive entre 1529 et 1532³¹⁶. Il pourrait donc être mort vers 1529.

Toutefois, un Michault BENOIST apparaît parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin en 1536^{317, 318}. Il est encore cité à Saint-Aubin en 1539³¹⁹ et 1541³²⁰, il est alors surnommé "l'ainé".

Il pourrait être le père de Michel, qui suit:

D. Michelet ou **Michel**, ! en 1517-1541, † /1563

Michelot ou Michelet BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1517 et 1533³²¹.

roi contre Messire Michel DE POISIEUX, chevalier, seigneur de Foujon et Dame Marguerite DE VELU, sa femme, sur la fin et limites de la Garenne de Pont, comparait:

- Michau BENOIST, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé de 40 ans ~. Il est venu demeurer à Saint-Aubin il y a seize ans environ. Il cite Symon GUYNOT qui furetait dans la garenne [AD 10 - E* 2813]

315 Le 28.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

- Michau (Michel) BENOIST, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé de ~ 48 ans. Il dit que depuis 24 ans il connaît bien la garenne, le temps dessus qu'il est demeurant à Saint-Aubin. Il a été garennier et commis à la garde de la garenne avec d'autres en l'espace de 10 ans finis il y a ~ 4 ans [AD 10 - E* 2813]

316 Les héritiers de Michault BENOIST payent cens à Saint-Aubin en 1529; ses enfants payent en 1532 [AD 10 - E* 2880]

317 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin, Michau BENOIST [AD 10 - E* 2860]

318 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Michau BENOIST, Jacquin GRILLARD et Colinet SIMON [AD 10 - E* 2801]

319 Le 12.4.1539, conclusion du procureur général pour une procédure entre le grand maître général réformateur des eaux et forêts du Royaume de France à l'encontre de Maître Laurent NUGAULT, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et ayant pris la cause pour Michau BENOIST l'ainé, Jehan BORJONNE, Jehan GALLOIS l'ainé et consorts, demeurant à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. Exécution d'une sentence pour la clôture de la garenne de Pont [AD 10 - E* 2813]

320 Michault BENOIST l'ainé est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

321 Michelot ou Michelet BENOIST paye à Saint-Aubin en 1517 pour les cens d'un arpent de terre; il paye en 1526, 1527, 1528, 1529 et 1533; il paye en 1529 pour la vigne PILLAVENNES; TRONTIN paye pour lui et Jehan

Dans plusieurs censiers de Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Michelet ou Michel BENOIST déclare une maison en commun avec Colin SIMON, Martin MIGORDIN et Jacquinet BEGUE, qui sont, semble-t-il, les héritiers de Jacquin MERCIER^{322, 323}.

Michel BENOIST est témoin dans une enquête en 1535^{324, 325}.

Il est probablement le Michel BENOIST le jeune cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin en 1541³²⁶.

Michel BENOIST est mort avant 1563, année pour laquelle Martin TROTIN déclare des terres appartenant en douaire à sa veuve³²⁷.

Michel BENOIST est probablement le père des suivants qui sont cités ses héritiers dans le censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1563 et 1567:

François
Jean
Guillaume
Barbe, ∞ à Michel DESPENCIER

D.1. Guillaume, † en 1563-1595, ∞ à Etiennette

En 1571, Guillaume BENOIST est avec François BENOIST et Nicolas CHEVRIER, laboureurs à Saint-Aubin, caution de Jacques BOYVIN pour le bail du moulin du Paraclét³²⁸.

Guillaume BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1563 et 1585³²⁹, puis en 1593 et 1595. En 1602 et 1603, Pierre PILLAVOINE paye pour les héritiers de Guillaume BENOIST³³⁰.

Guillaume BENOIST et Etiennette sont les parents de:
Aubine, b 1.3.1574, p Jean fils de Isaac GALLOYS, m Marguerite CHAUTONNEAU & Thomette épouse de Jean MAROTTE, ∞ à Pierre PILLAVOINE
Martine, b 25.1.1582, p Jean GILLES, m Martine fille de Claude TOL... (?) dit Duval
sans-doute Jean, ∞ /1606 à Jeanne BALLIGAULT

Jean BENOIST, époux de Jeanne BALLIGAULT, est probablement le Jean BENOIST cité en 1622³³¹ oncle de Pierre PILLAVOINE, fils d'Aubine BENOIST. Aubine semble être la fille de Guillaume BENOIST, donc Jean l'est aussi probablement.

D.1.A. (?) Jean, signe: Jehan Benoist, manouvrier, † en 1602-1622, (†) 5.10.1631, ∞ /1606 à Jeanne BALLIGAULT, † en 1608, (†) 7.11.1631

Jean BENOIST, manouvrier à Saint-Aubin, est pour la première fois cité en 1602 dans un contrat³³². En 1608,

ANCEAU en 1533; Michel BENOIST paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

322 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de Colin SIMON, Martin MIGORDIN, Michelet BENOIST et Jacquinet BEGUE pour 1 maison et accin où il y a aulnois et saussois [AD 10 - E* 2875]

323 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de Jacquin MERCYER déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saussois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain
- 3 quartiers de terre au dessus de ladite maison.

Le 3.5.1532, Colin SIMON (SYMON), Martin MIGORDIN, Michel(et) BENOIST et Jacquinet BAIGUE (BEIGUE) déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saussois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)
- 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinet MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY paye

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, les mêmes déclarent la même maison et accin [AD 10 - 24 H 81bis]

324 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Michel BENOIST, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

325 Le 29.6.1535, Michel (Michau) BENOIST à Saint-Aubin est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

326 Michel BENOIST le jeune est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

327 Martin TROTIN paye censive à Saint-Aubin en 1563 pour 3 arpents de terre appartenant en douaire à la veuve de Michel BENOIST; la même année les hoirs de Michel BENOIST, François, Jehan et Guillaume BENOIST et Michel DESPENCIER payent censive; les hoirs de Michel BENOIST payent encore censive en 1565-1567 [AD 10 - E* 2881]

328 Le 11.2.1571, Jacques BOYVIN, charron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét, le bail pour 9 ans du moulin du Paraclét. Cautions: François BENOIST, Guillaume BENOIST et Nicolas CHEVRIER, laboureurs demeurant à Saint-Aubin. Témoin: Marquet LA RIBLE, demeurant audit moulin, détenteur du bail [AD 10 - 24 H 3]

329 Guillaume BENOIST paye censive à Saint-Aubin en 1563 comme hoir de Michel BENOIST; en 1567, Jacques MIGOURDIN paye pour 1 quartier de pré acquis de Guillaume BENOIST; Guillaume BENOIST paye encore en 1568-1575 et 1584-1585; en 1571 et 1573, Jehan POPILLART paye pour Guillaume BENOIST [AD 10 - E* 2881]

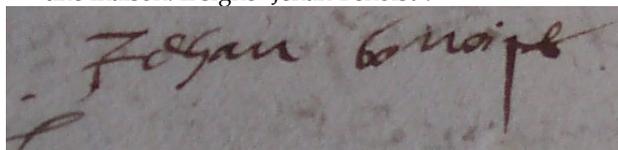
330 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. BENOIST paye censive en 1593, 1594, 1595; Pierre PILLAVOINE paye pour les hoirs Guille. BENOIST pour un arpent de terre assis au lieudit les garennes en 1602 et 1603 [AD 10 - E* 2883]

331 Le 20.6.1622, Pierre PILLAVOYNE, foulon de draps à Cocquelin, Saint-Aubin, donne ses biens à Charles PILLAVOYNE, fils de lui et Aubine BENOIST, à présent sa femme, absente et représentée par Jehan BENOIST, oncle dudit Charles PILLAVOYNE, à charge pour ledit Charles d'entretenir ses parents. [AD 10 - 2E 67]

332 Le 25.10.1602, devant F. DUPONT et L. PIERRE, Jehan BENOIST, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Jeha Benoast" avec paraphe, prend des

il intervient pour une vente avec sa femme Jeanne BALLIGAULT³³³.

Jean BENOIST fait deux déclarations au censier de Saint-Aubin en 1609³³⁴ et 1610³³⁵. Il déclare entre autre une maison. Il signe "Jehan Benoist".



Jean BENOIST paye censive au seigneur de Saint-Aubin chaque année de 1606 à 1611³³⁶.

Jean BENOIST est encore cité dans le censier du

religieuses du Paraclet le bail à rente d'un demi-arpent de terre à Pothière, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 66]

333 Le 27.5.1608, Jehan BENOIST, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent 1/2 quartier de terre à Saint-Aubin, en "La Tavelle". L'acte doit être ratifié par sa femme Jehanne BALLIGAULT [AD 10 - 24 H 109]

334 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 17.10.1609 de Jehan BENOIST, qui signe "Jehan Benoist", pour:

- une maison contenant 2 chas sur le finage de Saint-Aubin, au lieudit près le Ponteau, entre Denis VESOU et la veuve Richard NOBLET, ensemble un quartier de terre à faire chénevière ensemble un jardin et accin et la cour entre ledit BENOIST, ledit VESOU et ladite NOBLET, dépendant de ladite maison, entre la rue commune et plusieurs
- un quartier et demi de terre au finage de Saint-Aubin au lieudit près la rue au Ralle, entre François GALLOIS et Jehan GILLE, ledit GALLOIS et -
- un quartier de terre sur ledit finage, lieudit au Chesne, entre la terre de l'église de Saint Aubin et Jehan GALLOYS, le chemin de Pont et ledit Sieur de St Aubin
- 8 cordes de terre aux vignes des Garannes, entre Denis LE CLER et Nicollas VOICTERIN, ledit LE CLERT et ledit VOITERIN
- un quartier 8 cordes de terre sur ledit finage, lieudit au dessus Corquelain, entre le Sieur de St Aubin et Edme CANLAY, le chemin de Marigny et les terres St Perre
- demi-arpent demi-quartier de terre audit finage, lieudit au Bordeaux, entre le Sieur de St-Aubin et Jehan COLART, le chemin des Mergers et -
- demi-arpent demi-quartier de terre audit finage, lieudit La Tavelle, entre Ysace GALLOYS et plusieurs, ledit Sieur de St Aubin et la terre de l'Abbaye du Paraclet
- Taxé à 6 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

335 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 6.7.1610 de Jehan BENOIST, qui signe "Jehan Benoist", pour:

- une maison contenant 3 chas, jardin, accin et terre à faire chénevière, en la Grand Rue, près le Ponteau, entre, faisant hache et tenant à Jhérosme DENGLUSE et Ambroise BARBOTIN, plusieurs et la Grand Rue
- un quartier et demi de terre près la rue aux Ralle, entre les hoirs Jehan GILLE et -, les terres de la Gaiete et -

seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1622³³⁷.

De son mariage avec Jeanne BALLIGAULT est né:

Etienne, b 8.8.1611, p Estienne RAPHAEL & David ROUSE, m Angélique DE FLERS, ∞ à Edmée GRESSÉ

D.1.A.1. Etienne, vigneron, manouvrier, ! en 1638-1651, ° ca 1621 (?), (†) 11.1.1671, ∞ 8.5.1634 à Edmée GRESSÉ, † /1672

Etienne BENOIST déclare une pièce de vigne lors d'un arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1638³³⁸.

En 1651, Etienne BENOIST, manouvrier à Saint-Aubin, vend une mesure à Saint-Aubin³³⁹.

Etienne BENOIST et Edmée GRESSÉ sont les parents de:

Claude (F), b 24.11.1641, m Claude DE RAAB (?), p Louys GRESSÉ
 Gabriel, b 1.3.1646, p Gabriel fils de † Alexandre CHEMET, m Denize LE ROUX épouse de Francois GALLOIS, ∞ à Barbe MOREAU
 Sébastien, ° & b 20.1.1648, p Nicolas QUINSON, m Anne fille de François GALLOIS l'ainé

∞(2) /1655 à Denise GUILLAUME, ° ca 1631, (†) 28.10.1681, ∞(2) 17.8.1671 à Martial CORAT, peut-être fille de Nicolas G. et Jeanne GERMAIN

- un quartier de terre au chemin ..., entre Jehan GALLOIS et la terre de l'église, le seigneur dudit Saint-Aubin et le chemin de Pont
- un quartier six cordes de terre au dessus du chemin Quarouge, entre Monsieur de Saint-Aubin et Eme CANLAY, le chemin Carouge et les terres Saint Pere
- la moitié de de 5 quartiers de terre en La Tavelle
- la moitié de 5 quartiers de terre au Bordeaux
- un total de 2 arpents et 76 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

336 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan BENOIST paye censive chaque année de 1606 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

337 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan BENOIST paye en 1612-1615, 1618-1622. En 1621, Jehan BENOIST paye en l'acquit de Denis VEZOU pour sa maison qu'il a acquis - doit lods et ventes -

338 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration d'Estienne BENOIST, plus tard au chasseur [AD 10 - 24 H 105]

339 Le 23.11.1651, Etienne BENOIST, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Maître François PICHON, garde des garennes de Monsieur LE BOUTHILLIER, demeurant à Saint-Aubin, une mesure consistant en 1 pignon, 2 "carasses", cour, jardin et accin contenant 18 cordes, à Saint-Aubin proche le pilori, entre Camélien BENOIST et le parc, Jean SIMON et la cour commune [AD 10 - E* 2878]

Jeanne, b 29.3.1654, p Edmé GALOIS, m Jeanne MOUGIN, (†) 9.9.1675

Etiennette, b 16.7.1655, p Claude COLE, m Perette GUILL.

Jacques, b 12.8.1657, p Jacque PICHON, m Anne VERNIER, ∞ à Marie MERCIER

Jacques et Gabriel MERCIER sont cités frères en 1688³⁴⁰. En 1689, après le décès de Jacques BENOIST, Gabriel BENOIST devient le curateur de ses enfants³⁴¹.

D.1.A.1.A. Gabriel, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1678-1689, (†) 26.6.1694, ∞ 27.6.1672 à Barbe MOREAU, ° ca 1655, † 12.1.1697, (†) le 13, fille de Claude M., vigneron, et Anne AUBERT

En 1678, Gabriel BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, déclare 18 cordes de vigne au censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin^{342, 343}.

Gabriel BENOIST et Barbe MOREAU sont les parents de:

Gabriel, b 29.10.1689, p Jacque GUIOT, cardeur de lenne, ne sait pas signer, m Marie LHERMITTE, ne sait pas signer, épouse de Edmé DESQUAIN, vigneron, † 23.1.1699, (†) le 24

D.1.A.1.B. Jacques, vigneron, ! en 1688, † 7.2.1688, ∞ 23.11.1682 Quincey à Marie MERCIER, ° ca 1666, (†) 2.5.1688, fille de Gabriel M., † 1688/ et Marie PHILIPPE

Barbe, ° ca 1685, (†) 6.10.1694

Marie, ° 23.7.1687, b le 24, p Pierre MOREAU, vigneron, m Marie ANCEAU

D.2. François, ! en 1559-1575

En 1559, François BENOIST prend le bail de 15 arpents de terre à Saint-Aubin³⁴⁴.

François BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1575³⁴⁵.

D.2. (?) François dit Martin, signe: F Benoist, laboureur, ! en 1571-1582, ∞ /1583 à Jeanne

François BENOIST est cité laboureur à Saint-Aubin en 1571³⁴⁶.

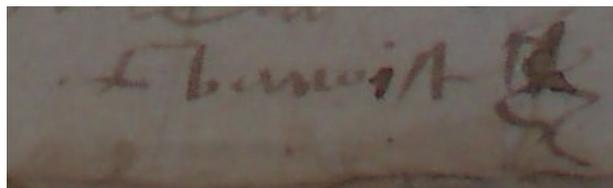
François BENOIST, laboureur à Saint-Aubin, déclare

340 En 1688, déclaration de Gabriel BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, frère de Jacques BENOIST [AD 10 - 24 H 105]

341 Le 26.12.1689, François BALIGAULT, maître charpentier demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente de Jean MERCIER, charpentier demeurant à Quincey, tuteur des enfants mineurs de feu Jacques BENOIST et Marie MERCIER, vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Gabriel BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, leur curateur, 1/2 arpent de vigne à Saint-Aubin. L'acte est signé "J Mercier" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/30]

342 Le 26.4.1678, Gabriel BENOIST, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur de 18 cordes de vigne à Potier, dont il doit porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclat [AD 10 - 24 H 118]

en 1572 une maison rue aux Rasles. Il signe "F Benoist" sa déclaration. Sa maison est voisine d'une propriété appartenant à Michel DESPENCIER à cause



de sa femme, sœur de François³⁴⁷.

Il est le père de:

343 Le 26.4.1678, Gabriel BENOIST, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, déclare 18 cordes de vigne à Pothier baillés des religieuses du Paraclat [AD 10 - 24 H 105]

344 Le 6.8.1559, bail par le roi de 15 arpents de terre à Saint-Aubin, près le chêne du guet, à François BENOIST [AD 10 - E 113]

345 François BENOIST paye censive à Saint-Aubin en 1559; en 1563, il paye comme hoir de Michel BENOIST; en 1564-1565, Nicolas MERCIER paye à sa décharge; en 1567-1568, il paye à la décharge de Pierre JUBELOT; il paye encore en 1569-1573, et en 1575 pour sa maison [AD 10 - E* 2881]

346 Le 5.10.1571, partage entre

➤ Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et comme héritier seul de Guillaume NUGAULT, son frère, écuyer

➤ Noble Homme Maître Jehan LE DUCHAT, receveur des tailles et aides de Nogent/Seine, époux de Demoiselle Denise NUGAULT

➤ Jean FORRET, conseiller du roi au siège présidial de Troyes, époux de Demoiselle Catherine NUGAULT sous la tutelle de Noble Homme et Sage Maître Philbert DE MAGNON, conseiller du roi et lieutenant général des bailliages de Nogent et Pont/Seine, leur beau-père, pour la succession de feu Laurent NUGAULT, écuyer, Sieur de Saint-Aubin leur père. Sont cités:

➤ Les héritiers d'Alexandre MERLIN, Pierre MARATE et François BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin

➤ Jehan DESPENCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy

➤ Martin VOICTERIN, laboureur à Saint-Aubin

➤ Nicolas DESPENCIER, laboureur à Marnay

➤ Phillippe JACOPPIN, laboureur à Nogent [AD 10 - E* 2858]

347 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de François BENOIST, laboureur à Saint Aubin, pour:

➤ une maison, cour, jardin devant et derrière, granges, étables, lieu et pourpris contenant environ 3 quartiers et demi en la rue au Raale, entre le pré du curé et Michel DESPENCIER à cause de sa femme, la rivière d'Arduisson et la rue au Raale

➤ un arpent de terre au finage sur la Haule (?) des vignes dudit lieu, lieudit les vignes Trugale, entre Jehan GALLOIS et Jehan LAURENT, les terres nouvellement baillées par la Roy et plusieurs (barré, vendu à Chappon)

➤ demi-arpent de terre au dessous de la pièce ci-dessus, entre Jehan BROCARD et -, Jehan GALLOIS et

Martin

D.2.A. Martin, ! en 1602-1623

Martin BENOIST paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1602 et 1611³⁴⁸.

En 1611, Martin BENOIST déclare une maison au censier de Saint-Aubin³⁴⁹.

Martin BENOIST apparaît plusieurs fois au censier du seigneur de Saint-Aubin au début du XVII^e siècle. En 1607 et 1608 avec François GALLOIS le jeune³⁵⁰, en 1610 avec Jean GILLES³⁵¹, puis avec Jean MERCIER l'aîné et Nicolas VOITERIN³⁵², seul entre 1612 et 1623, et enfin avec Jean GILLES et Nicolas MAISTRE entre

plusieurs

- deux arpents ou environ au dessous de Pothières, entre Michel DESPENCIER et Guille. BENOIST, Messieurs et Jehan SYMON (barré, rendus au Paraclet)
 - 3 quartiers de terre environ en La Tavelle, entre Michel DESPENCIER et Guille. BENOIST, les terres de Saint Pere les Ponts et Claude DESQUAINS
 - une pièce de terre contenant deux arpents ou environ, au dessous de Pothières, entre Michel DESPENCIER et Jehan BENOIST, les terres de Saint Pere et Jehan SYMON
 - demi-arpent de terre ou environ en La Tavelle, entre Messire Jehan BENOIST et Jehan BENOIST, les terres des Mergers et Jehan TROTIN ("vendu à ma mère")
 - un autre demi-arpent de terre ou environ au Hault de la Tavelle, entre Claude DESQUAINS et le même, P.re SYMON et la terre des Mergers
 - une autre pièce de terre contenant demi-arpent au dessous des vignes de l'abbesse du Paraclet, entre Claude DESQUAINS et Pierre MAROTE, Alexis MARLIN et les hoirs Jehan SYMON ("vendu à ma mère")
 - demi-quartier de chénevière environ près de l'église de St Aubin, entre la veuve Nouel SYMON et la rue commune (barré, ... GALLOYS lieuten.)
- Il signe "F Benoist". Taxé à 2 deniers de cens. [AD 10 - E* 2875 & E* 2882]
- 348 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Martin BENOIST paye censive en 1602 pour 8 années pour un demi-arpent de terre aux Garennes; il paye en 1603, en 1611 pour 2 années [AD 10 - E* 2883]
- 349 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 11.8.1611 de Martin BENOIST pour:
- une maison, jardin, accin, aulnois contenant 5 quartiers, entre Isac GALLOIS et le pré de la cure, la rue au Ralle et la rivière
 - en ce même lieu, un quartier de pré et mesure, entre ledit BENOIST et Samuel SIMON, la rue au Ralle et ledit pré de la cure, ledit quartier provenant dudit pré de la cure
 - un arpent de terre au lieudit Les Garennes, entre Nicollas VOITERIN et Jehan GILLE le jeune, ledit Sieur de Saint-Aubin et Jehan ...
 - 11 cordes de terre au lieudit proche les terres de la Garenne partant avec Jehan GILLE pris en une pièce de 22 cordes
 - un total de 2 arpents et 61 cordes [AD 10 - E* 2874]

350 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Martin BENOIST et F. GALLOYS le jeune paye pour 1

1614 et 1623³⁵³.

Martin BENOIST possède en 1623 avec François MEROSSE un accin rue aux Rasles déclaré en 1532 par Messire Guillaume BOURJONNE³⁵⁴, ³⁵⁵. Michel DESPENSIER, oncle de Martin BENOIST, est lui aussi cité en 1568 héritier de Guillaume BOURJONNE³⁵⁶.

Martin BENOIST est le père de:

Jeanne, ∞ à Guillaume BLANCHARD

La filiation de Jeanne à Martin BENOIST, et de Martin à François BENOIST dit Martin est attestée par le fait que:

a) Martin BENOIST reprend les héritages déclarés

(ou 1/2) arpent de vigne (ou terre) près la Garenne en 1604-1607: Martin BENOIST paye en 1608 et 1611-1612; Martin BENOIST, Jehan MERCIER (l'aîné) et Nicolas VOICTERIN payent pour un arpent de vigne (terre) aux Garennes en 1609-1611; Martin BENOIST et Jehan GILLES payent sur 4 années que Estienne COLLAS doit à cause d'un arpent de terre assis près les Garennes et un quartier assis aux vignes des Garennes en 1610; Nicolas MAISTRE, Jehan MERCIER et Martin BENOIST payent en 1612 [AD 10 - E* 2883]

351 Censier de Saint-Aubin de 1610, déclaration de Martin BENOIST et Jehan GILLES pour Estienne COLLAS [AD 10 - E* 2883]

352 Censier de Saint-Aubin de 1610, déclaration de Martin BENOIST, Jehan MERCIER l'aîné et Nicolas VOICTERIN [AD 10 - E* 2883]

353 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Martin BENOIST paye en 1612-1615, 1618-1619, 1622 pour deux années et 1623

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Martin BENOIST, puis Martin BENOIST, Jehan MERCIER et Nicolas VOICTERIN payent en 1612. Jehan GILLES, Martin BENOIST et Nicolas MAISTRE payent en 1614-1623.

354 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Messire Guillaume BOURJONNE déclare:

- un accin rue au Rasle contenant 2 arpents entre les héritiers Claudin COURTOIS et les héritiers Jean SIMON, le chemin commun et la rivière (en marge Martin BENOIST, Anne MEROSSE, Isaac GALLOIS, les héritiers Maître GUION et Denis JEHA... à cause de sa femme) [AD 10 - 24 H 118]

355 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin.

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Messire Guillaume BOURJONNE et les héritiers de Simon GILLES déclarent un accin de 2 arpents rue au Raasle

Le 3.5.1532, Messire Guillaume BOURJONNE déclare un accin de 2 arpents rue au Raasle (en 1623, Martin BENOIST tient avec François MEROSSE)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

356 Michel DESPENCIER, héritier de Messire Guillaume BOURJONNE, paye censive à Saint-Aubin en 1568 [AD 10 - E* 2881]

par François BENOIST en 1575/1576³⁵⁷ et 1582³⁵⁸.

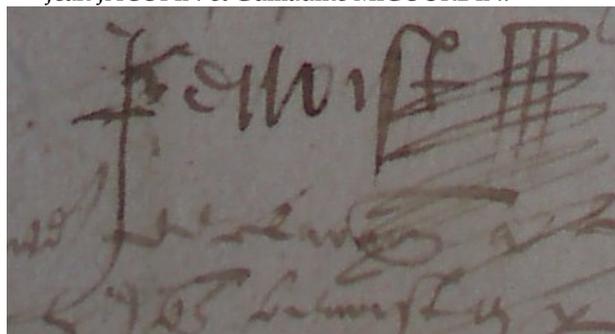
- b) En 1673, Jeanne BENOIST, mère d'Antoine BLANCHARD est dite fille de Martin BENOIST³⁵⁹ et héritière de François BENOIST dit Martin³⁶⁰.

D.3. Jean, ! en 1563-1596, † 1596/1598, ∞ à NN., ! en 1598

Jean BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1563 et 1585³⁶¹. Il fait encore une déclaration en 1593³⁶².

En 1574³⁶³, dans le censier du seigneur de Saint-Aubin, Jean BENOIST³⁶⁴ déclare plusieurs propriétés

dont une maison et un pré, partagés par indivis avec Jean JACOPIN et Guillaume MIGOURDIN.



Jean BENOIST paye sa contribution au censier du

357 Le 26.3.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient François BENOIST, qui signe "F Benoist" avec paraphe:

- une maison et étable à 3 ou 4 chas, cour, jardin, terre à faire chénevière et pré rue au Rasle, entre le pré de la cure et Amen GALLOYS & Anne fils de Jehan VALLÉE, la rue au Rasle et la rivière d'Arduisson (plus tard à Martin BENOIST) [AD 10 - 24 H 93]

358 En 1575/1576, François BENOIST déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison, étable, à 3 ou 4 chas, cour, jardin, terre à faire chénevière, pré et aulnois, contenant 5 quartiers, rue aux Rasles, entre le pré de la cure et Amen GALLOYS & Amen fils de Jehan VALLÉE, la dite rue et la rivière d'Arduisson, en 1623 à Martin BENOIST [AD 10 - 24 H 118]

359 Déclaration au terrier de 1581, révisé en 1673 de Jean BENOIST, prêtre, en 1673 aux hoirs BLANCHARD à cause de sa femme, fille de Martin BENOIST, Jean QUINSON a épousé la veuve [AD 10 - 24 H 118]

360 Le 21.3.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), François BENOIST, qui signe "F Benoid", déclare:

- une maison et étable à 4 chas, jardin, terre à faire chénevière, pré et aulnois contenant 5 quartiers rue au Rasle, entre le pré de la cure de Saint-Aubin et Amen GALLOYS & Amen VALLÉE fils de Jehan VALLÉE, la rue au Rasle et la rivière d'Arduisson (en marge, la veuve Anthoine BLANCHARD à cause de sa mère, héritier dudit François BENOIST, appelé Martin BENOIST) [AD 10 - 24 H 118]

361 Jehan BENOIST paye censive à Saint-Aubin en 1563 comme hoir de Michel BENOIST; il paye censive en 1569-1585; Jehan POPILLART l'aîné paye à sa décharge en 1576 [AD 10 - E* 2881]

362 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan BENOIST paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596; la veuve de Jehan BENOIST paye pour 2 années en 1598, pour 2 années en 1600, 1601, 1602 et 1603; Pasquet GRISLAT paye comme héritier de défunt Jehan BENOIST chaque année de 1605 à 1609 [AD 10 - E* 2883]

363 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan BENOIST pour 17 articles dont:

- la moitié de 5 quartiers de terre en La Tavelle
- une maison, grange, cour, jardin, aisance et appartenance
- une portion de maison et grange, partant avec Jehan JACCOPPIN et Guill. MIGOURDIN, près du pont, à coté de Nicol. GALLOYS, lieuten. [AD 10 - E* 2882]

364 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.10.1574

de Jehan BENOIST, qui signe: "J Benoist", pour:

- une pièce de terre contenant trois quartiers ou environ au finage de Saint-Aubin au lieudit La Tavelle, entre Jehan POPILLARD l'aisnel et P.re GAULTIER & autres, le chemin tendant du Paraclet à Tregnel et les terres des S.rs dudit Saint-Aubin
- demi-arpent de terre ou environ au lieudit La Tavelle, entre Nicolas M.E l'aisnel et M.e Jehan BENOIST prêtre
- un quartier en ce même lieu au lieudit La Tavelle, entre Franscoys BENOIST et Jacques MERCIER, les terres des S.rs de Saint-Aubin et -
- une pièce de terre contenant la moitié de cinq quartiers ou environ au finage de Saint-Aubin au lieudit La Tavelle, entre la veuve Jacques CHEVRIER et plusieurs tornis, les héritiers Jehan GALLOYS et les terres de Madame du Paraclet
- un demi-quartier de terre ou environ à faire chénevière près de l'église de Saint-Aubin, entre les héritiers de défunt Jehan GALLOYS et la rue, lesdits héritiers et la rue commune
- une petite portion de pré et aulnois contenant demi-quartier près de la planche de pierre, partant par indivis avec Jehan JACOBPIN et Guille. MIGOURDIN, entre Ysac GALLOYS et un petit chemin commun, la rivière d'Arduisson et un chemin tendant du Paraclet à Saint-Aubin
- demi-arpent demi-quartier de terre ou environ au finage de Saint-Aubin au lieudit Le Bourdis, entre Nicollas M.E l'aisnel et les hoirs Alexis MERLIN, un chemin tendant de Saint-Aubin à Mascon et le chemin tendant de St-Aubin aux Mergers
- demi-arpent de terre ou environ au finage de Saint-Aubin, entre Amans GALLOYS et Quantin DUCLOS, les terres des S.rs et Amans GALLOYS
- un quartier et demi de vigne en la Couste Saint Aubin, entre Jehan MAROTTE et P.re GAULTIER, Jacques MERCIER et -
- une pièce de terre contenant un quartier environ partant par indivis avec Guille. MIGOURDIN et Jehan JACOBPIN, entre les héritiers de défunt Jehan GALLOYS et Amans GALLOYS, ledit GALLOYS et la rue aux Ralles
- un quartier de terre environ au finage de Saint-Aubin, près les vignes de Saint-Aubin, entre Nicollas CHEVRIER et Jehan MAROTTE, la vigne dudit MAROTTE et Jacques MERCIER
- un quartier de terre environ au finage de Saint-Aubin, entre Jehan JACOBPIN et Ysac GALLOYS, les terres

seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1596. Sa veuve paye en 1598.

E. Jean, charretier et voiturier par terre, probablement à Nogent/Seine, ° ca 1518, † en 1548

En 1548, Jean BENOIST comparait comme témoin dans une enquête. Il déclare est charretier et voiturier par terre. Il dit être âgé de 30 ans³⁶⁵.

F. Denis, † en 1539-1564, ° ca 1504, † 1564/1565, ∞ à NN., † en 1565-1582

Denis BENOIST est témoin dans un acte établi en 1539 à propos d'une batterie. Il déclare être âgé de 35 ans et demeurer à Saint-Aubin³⁶⁶.

des garennes et le chemin de Pontz

- un quartier de terre environ au finage de Saint-Aubin au lieudit le champ aux Billeux, entre Pierre GAULTIER et le chemin tendant de Saint-Aubin à La Tavelle, ledit chemin et Martin TROTIN
- un demi-quartier de vigne ou environ en la couste de Saint Aubin, en friche, entre Quantin DU CLOS et Nicollas ROSSAT, Jehan POPILARD et - (chargé de ses dettes anciennes envers Edme GRAFFAULT)
- une pièce de terre contenant environ un quartier en La Matre, entre Jehan JACOBPIN et les S.rs dudit Saint-Aubin, les terres de Messieurs de Saint Peres de Pontz-sur-Seine et les terres des S.rs dudit Saint-Aubin
- une maison, grange, cour, jardin au bout et derrière ladite maison aisance et appartenance d'icelle, le tout contenant trois quartiers ou environ
- la moitié d'une maison, grange, jardin et appartenance d'icelle, partant en trois parts avec Guille. MIGORDIN et Jehan JACOBPIN, près des Pontz (barré)
- une portion d'une maison et grange, partant avec Guille. MIGORDIN et Jehan JACOBPIN, laquelle sa part en trois, avec le jardin aisance et appartenance, le tout près du pont, entre le pavé Royal (?) et Nicollas GALLOYS lieutenant, contenant environ demi-arpent
- Taxé à 8 sols de cens et 1/2 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

365 Dans une enquête du 27.10.1548 à Saint-Aubin intervient Jehan BENOIST, charretier et voiturier par terre, âgé de 30 ans, qui déclare connaître Jehan DAMPTEIL, serrurier à Nogent, qu'il a servi 1 et 1/2 à 2 ans, il y a 7 ans passés, en 1541-42, louait 4 arpents de terre à Pothièrre [AD 10 - E*2809]

366 Le 7.11.1539, sentence du bailliage de Nogent au profit de Charles DUCLOS contre Jehan et Claudin CAILLEZ, prisonniers à Nogent/Seine, appelant de leur emprisonnement. Renvoi au juge de Saint-Aubin. Rapport de Didier PATELLIER, sergent de Saint-Aubin Le 23.10.1539, information de Didier PATELLIER, sergent ordinaire en la terre et justice de Saint-Aubin qui a amené Jehan et Claudin CAILLIER, demeurant à Quincey, trouvés en flagrant délit, lesquels ont été constitués prisonniers à la requête de Charles DUCLOS pour suspicion de fuite.

Par Denis POPILLARD, mayeur de Saint-Aubin à la requête de Charles DUCLOS, boucher demeurant à Marnay à l'encontre des CAILLER, frères, laboureurs demeurant à Quincey.

Denis BENOIST, demeurant à Saint-Aubin, âgé de 35 ans ~. Il a dit que ce jourd'hui à une heure de l'après-midi, il

Denis BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1564, puis sa veuve entre 1565 et 1582. Nicolas PILLAVOINE est tuteur de leurs enfants en 1583³⁶⁷; Nicolas PILLAVOINE est aussi celui des enfants de Louis BENOIST³⁶⁸. Denis et Louis sont-ils une seule et même personne?

Ambroise BARBOTIN paye censive pour la maison Denis BENOIST en 1593³⁶⁹.

G. Jacques, signe: Jacques Benoist, † en 1541-1585, † /1593, ∞(1) à Martine, testament 14.10.1570, † 2.11.1570

∞(2) 2.5.1571 à Tristane, de Ferreux, ∞(1) à Jean DESQUENS

Jacques BENOIST est une première fois cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin en 1541³⁷⁰.

Jacques BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1585³⁷¹.

a vu lesdits CAILLERS frères qui avaient noise à Charles DUCLOS, tellement que ledit déposant a vu donner un coup de pierre audit DUCLOS par un desdits CAILLER et a vu l'un desdits CAILLER qui tenait l'épée dudit DUCLOS laquelle était rompue en deux pièces. Ledit DUCLOS a été trouvé tout sanglant et blessé avec grande effusion de sang. Il a reçu un grand coup de pierre entre les épaules. Jehan CAILLIER tenait une serpe tachée de sang. Il a jeté l'épée rompue en un buisson.

Lyé GILLES, fils de Jehan GILLES, âgé de 20 ans ~. Il a vu les CAILLER chassant à grand courre Charles DUCLOS, qui tenait une épée entre le bois du four et la vieille muette, tenant une serpe par Jehan CAILLIER. Il vu frapper et jeter à terre ledit DUCLOS par ledit CAILLIER et lesdits CAILLIER étaient tous deux sur lui à le battre à grands coups. Ils l'ont battu à coups de serpe et poing jusqu'à grande effusion de sang. Quand il s'est approché, les autres s'enfuirent. Il mirent un grand coup de pierre et frappèrent ledit DUCLOS sur le dos. Ils avaient oté un panier de fromage dudit DUCLOS et caché derrière un buisson.

Claudin CAILLEY, demeurant à Quincey, prisonnier en prison de Saint-Aubin, âgé de 50 ans ~, n'a voulu répondre.

Requête d'Andri DUCLOS, frère dudit Charles DUCLOS à présent au lit malade, demande 8 livres pour la nourriture dudit Charles DUCLOS et les médicaments [AD 10 - E* 2890]

367 Denis BENOIST paye censive à Saint-Aubin en 1559-1564; sa veuve paye en 1565-1569, puis de nouveau en 1580-1582; en 1582, elle paye pour une vente à Estienne LE FEBURE; Nicolas PILLAVOINE est tuteur de ses enfants en 1583 [AD 10 - E* 2881]

368 Nicolas PILLAVOINE, paye censive à Saint-Aubin en 1584-1585 comme tuteur des enfants de Lois BENOIST [AD 10 - E* 2881]

369 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Ambroise BARBOTIN paye censive pour la maison Denis BENOIST en 1593 [AD 10 - E* 2883]

370 Jacquin BENOIST est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

371 Jacques BENOIST paye censive à Saint-Aubin en



En 1568³⁷², Jacques BENOIST déclare à Saint-Aubin

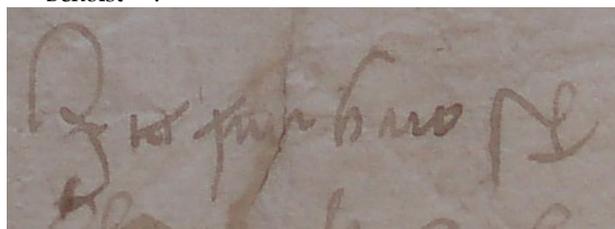
1559-1585; Lyonnet DUPUYs paye à sa décharge en 1565; en 1569, il paye pour les hoirs de Jacques GRILLAT; en 1574 et 1583, à la décharge de Blaise LORMIER; en 1582, à la décharge de Pierre LOUET (?) [AD 10 - E* 2881]

372 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 1.8.1568 de Jacques BENOIST pour:

- un quartier d'accin ou environ auquel accin est assise sa maison à Saint-Aubin, rue Pescheloche, entre Lionnet DUPUYs et Nicolas MAISTRE, les hoirs Jacquin MERCIER et la veuve Anthoine LORMIER
- demi-quartier de pré et aulnois au lieudit les Grands Prez, entre Guion GAULTHER et la veuve Colinet SYMON, la rivière d'Arduisson et la rue commune
- un peu de terre à faire un boisseau de chénevière au lieudit près les terres de Saint Jehan de Sens, entre Pierre SIMON et la veuve Colinet SIMON, les terres du couvent et ladite veuve
- un quartier de terre à la croix Pillavoine, entre la veuve Colinet SYMON et Claude MOSART à cause de sa femme, Monsieur le bailli de Nogent M.e Denis ANGENOST et les Garennes
- un arpent près ce même lieu entre Jehan GALLOYS lesne et ladite veuve Colinet SIMON, les seigneurs de Saint-Aubin et les Grands Chemins de Troyes
- 5 quartiers 6 cordes de terre ou environ au lieudit le Houssoy, entre Jehan GRILLOT et la veuve Denis DONDEAU, les religieuses du Paraclat et ledit BENOIST
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Jacques MIGORDIN et Jehan ROUSSAT, le chemin de Marigny et ledit BENOIST
- un quartier 6 cordes de terre ou environ en la Tavelle, entre P.re DE DISMON et Guion GAULTHER, les hoirs Denis BENOIST et les terres des Mergers
- demi-arpent de terre ou environ au lieudit la Tavelle, entre Jehan GALLOYS et Sébasien MAROTTE, Messieurs DE BRIEL et Franscoys BENOIST
- un quartier de terre ou environ au lieudit le chemin de l'Estrier, entre la veuve Colinet SIMON et la veuve Nicolas VOYTERIN, Jacques MERCIER et le chemin de l'Estrier
- un quartier de terre ou environ en Vallerard, entre ladite veuve Colinet et Michel DESPANCIER, Claude DESQUAINS et Michel MERCIER
- cinq quartiers de terre ou environ au lieudit la terre au Masle, entre Jehan POPILLARD et Claude DESQUAINS, P.re SYMON et le chemin Carroge
- 18 cordes 15 pieds de terre ou environ au lieudit la

une maison rue Pescheloche³⁷³. Il fait un signe:

Il fait une autre déclaration en 1572; il signe "Jacques Benoist"³⁷⁴.



Jacques BENOIST est mort avant 1593, année pour laquelle ses héritiers font une déclaration au censier de Saint-Aubin³⁷⁵.

Louvière, entre Jehan GRILLOT et Nicolas ROUSSAT, le chemin de Marigny et les hoirs Franscoys VILLAIN

- un quart et demi de chénevière au lieudit la ruelle Hurehaut, entre Jehan COLLET et Nicolas ROUSSAT, un petit chemin allant au Paraclat et Pierre SOMMILLON
 - la quatrième partie d'un quartier de pré au lieudit la rue Chevre, entre Jehan GRILLOT et P.re GUEU, Colas ROUSSAT et la rivière d'Ardhuison
 - un quartier tant terre que vigne au lieudit la coste des Garennes, entre Ysaac GALLOYS et Claude COLLAS, P.re SIMON et ledit BENOIST
 - un quartier de vigne en ladite coste, entre Jehan POPILLARD et les hoirs Martin MIGORDIN, Ysaac GALLOYS et Alexis MERLIN
 - 18 cordes de terre ou environ en ladite coste, entre Jehan GRILLOT et le même, Nicolas ROUSSAT et plusieurs
 - demi-arpent 14 cordes et demie de vigne en ladite coste des Garennes, entre Lié GILLE et Pierre GUEU, les hoirs Guillemain DESQUAINS et la veuve Martin MIGORDIN
 - six cordes cinq pieds de vigne ou environ au lieudit Courmont, entre Nicolas ROUSSAT et Jehan GRILLOT, ledit Jacques BENOIST et Fiacre DESQUAINS
 - 8 cordes de terre ou environ à la vigne du Couvant, entre Jehan GRILLOT et le même, le chemin de Marigny et plusieurs
 - 3 quartiers et demi de terre au lieudit Vallerad, entre Xpofle LALLEMANT et les hoirs Martin MIGORDIN lesné, le chemin Carroges et la terre de Saint-Pierre de Pontz
 - Taxé à 1 denier et 11 sols. [AD 10 - E* 2875]
- 373 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jacques BENOIST pour 23 articles dont 1 quartier d'accin auquel est assis sa maison, rue Pescheloche, entre Lyonnet DUPUYs et Nicolas MAISTRE [AD 10 - E* 2882]
- 374 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.10.1572 de Jacques BENOIST, demeurant à Saint-Aubin. Il signe "Jacques Benoist" pour:
- un quartier de terre au finage de Saint Aubin lieudit le chemin de l'Etrier, entre J. BENOIST et Guyon GAULTHER, le chemin de l'Etrier et ... MER...
 - ... (trois ?) quartiers au lieudit Vallerat, entre Jh. BENOIST et Xtofle LALLEMANT, les terres St Pere les Pontz et Messieurs [AD 10 - E* 2875]

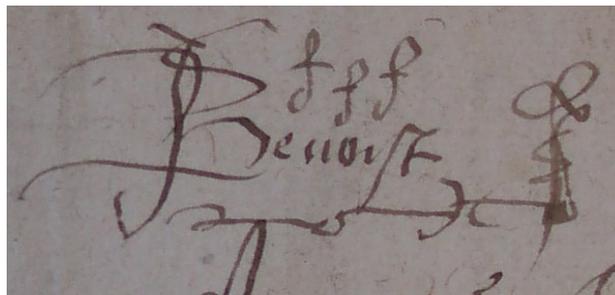
375 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les

H. Jean, Messire, signe: J Benoist avec paraphe, prêtre demeurant à Nogent/Seine, ! en 1561-1585

Messire Jean BENOIST paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1561 et 1585³⁷⁶.

En 1574, Messire Jean BENOIST, prêtre à Nogent/Seine, déclare plusieurs propriétés au censier du seigneur de Saint-Aubin^{377, 378}.

Messire Jean BENOIST, prêtre à Nogent/Seine, déclare un demi-arpent de terre au censier de l'Abbaye du Paraclet en 1575/1576³⁷⁹ et 1582³⁸⁰.



Messire Jean BENOIST est certainement un descendant de Michel BENOIST car Martin BENOIST, petit-fils de Michel, est héritier de Messire Jean BENOIST³⁸¹.

hoirs Jacques BENOIST payent censive en 1593, 1594; Jehan SIMON paye pour les hoirs Jacques BENOIST en 1595, 1596, 1597 et 1598 [AD 10 - E* 2883]

376 Messire Jehan BENOIST paye censive à Saint-Aubin en 1561-1585; en 1577, Jacqueline PILLAVOINE paye à sa décharge; en 1581-1583, Anthoine DROUOT paye pour lui; en 1583, Pierre MERAUSE paye à sa décharge; en 1585, Pierre HEROST (le même ?) paye à sa décharge [AD 10 - E* 2881]

377 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.7.1574 de Messire Jehan BENOIST, prêtre demeurant à Nogent/Seine. Il signe "J Benoist" avec paraphe.

- deux arpents au lieudit La Tavelle, entre les hoirs feu Denis ANGENOST et audit, les héritiers de feu Michel BENOIST et Guillemain DESQUENS
- demi-arpent près d'illec, entre Messire Guille. BOURIONNE et ledit Guillemain DESQUENS, Denis BENOIST et les terres des Mergers
- un autre demi-arpent de terre en ce même lieu, entre ledit Messire Guille. BOURIONNE et les hoirs feu Jacquin MERCIER, les terres de Mergers et les héritiers Jehan MERCIER
- une autre pièce de demi-arpent au lieudit la "Bauge de Periers" (?), entre Jehan SYMON et Jehan ROBERT, les dessusdits Mergers et le chemin qui va de Saint-Aubin à Fontaine-Mascon
- une autre pièce contenant demi-arpent au lieudit La Mattre, entre les seigneurs dudit Saint-Aubin et les terres de Saint Jehan de Sens, aux héritiers feu Denis ANGENOST et les mêmes
- une autre pièce de terre contenant demi-arpent au Voynérat, entre Lorent SELLIER (?) dem.t à Nogent-sur-Seine et les hoirs feu Fiacre POPINE, les Grasses Pastures et le chemin de Nogent-sur-Seine
- une autre pièce de terre contenant demi-arpent près d'illec, entre les terres du couvent du Paraclet et les héritiers de Jehan VERNIER, les terres dudit couvent du Paraclet et les hoirs feu Denis ANGENOST
- une autre pièce de terre contenant demi-arpent au lieudit Chialost, les hoirs Fiacre POPINE et lesdits hoirs POPINE, le chemin qui va dudit Saint-Aubin à Pons-sur-Seine et les hoirs Jaqin MIGORDIN
- une autre pièce de terre contenant demi-arpent en la coste Saint-Aubin, entre Jehan ROMILLY dit Garnot et Nicollas PILLAVEINE, les hoirs feu Symon MERLIN et les seigneurs dudit Saint-Aubin
- demi-arpent en deux pièces au lieudit Courmont, entre les terres du moulin de Saint-Aubin et les hoirs feu Pierre DOURY, le chemin du Paraclet et le grand

I. Camélien, signe: Camélien Benoist avec paraphe, vigneron, parrain à La Chapelle-Godefroy en 1633-1641, ! en 1642-1656, ∞ /1629 à Edmée MERCIER, (†) 5.7.1631 La Chapelle-Godefroy, peut-être fille de Nicolas M.

Camélien BENOIST déclare une maison au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1642³⁸².

En 1653, Camélien BENOIST prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une vigne. Il est alors vigneron à Saint-Aubin³⁸³.

En 1656, Camélien BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, et Jean ROUX, cordonnier à Nogent/Seine, baillent des terres à Marnay et La Chapelle-Godefroy³⁸⁴.

chemin Roial

- Taxé à 10 sols de cens et 2 boisseaux d'avoine. [AD 10 - E* 2875]
- 378 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Messire Jehan BENOIST, prêtre, demeurant à Nogent, pour 10 articles [AD 10 - E* 2882]
- 379 En 1575/1576, Messire Jehan BENOIST, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:
 - 1/2 arpent de terre au Voy... [AD 10 - 24 H 118]
- 380 Le 12.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Messire Jehan BENOIST, prêtre, qui signe "Benoist" avec paraphe:
 - 1/2 arpent de terre au Voynérat (plus tard à Nicollas GARNIER) [AD 10 - 24 H 93]
- 381 Le 12.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Messire Jehan BENOIST, prêtre, qui signe "Benoid" avec paraphe, déclare:
 - 1/2 arpent de terre à Voynérat (en marge, aux hoirs BLANCHARD à cause de sa femme, fille de Martin BENOIST, Jean QUINSON a épousé la veuve) [AD 10 - 24 H 118]
- 382 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Camélien BENOIST:
 - pour sa maison
 - à la décharge de Fiacre D'AOUST
 - à la décharge de François DESQUIN [AD 10 - E* 2879]
- 383 Le 3.5.1653, Camélien BENOIST, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail à rente d'1 quartier de vigne à Potier [AD 10 - 24 H 118]
- 384 Le 25.6.1656, Claude BOURGOIN, manouvrier à la Chapelle-Godefroy, prend de Camélien BENOIST (signe "Camélien Benoist" avec paraphe), vigneron à Saint-

Camélien BENOIST à épousé Edmée MERCIER, d'où est née:

Jeanne, b 24.10.1629 La Chapelle-Godefroy, p Paquet BENOIST, m Marguerite fille de Jehan LANERET (?), de la paroisse de Nogent sur Seyne, ∞ 17.2.1648 à Gabriel CHEMET, fils de Alexandre C., † /1648

∞(2) 24.2.1632 La Chapelle-Godefroy à Anne PINE, (†) 25.5.1661, ∞(1) à Fiacre D'AOUST, probablement fille de François P. et Anne DESPENSIER

∞(3) à Etienne BAILLET, (†) 12.8.1674, fille de Jean B. et Catherine CAILLEY

Camélien BENOIST et Claude GUILLAUME reprennent une vigne déclarée en 1638 par les héritiers de Denis GARNIER³⁸⁵.

Camélien BENOIST est sans doute parent de Paquet BENOIST³⁸⁶ qui est parrain de sa fille Jeanne en 1629. Camélien BENOIST est lui-même parrain le 13.8.1636 à Quincey de François, fils de Paquet BENOIST et Marie.

Camélien BENOIST est sans doute parent d'Etienne BENOIST, peut-être son frère aîné. En 1655, Camélien et Etienne BENOIST sont poursuivis pour le enjoins de porter leur vendange au pressoir de l'Abbaye du Paraclét³⁸⁷. D'autre part, Gabriel CHEMET, futur gendre de Camélien, est parrain en 1646 d'un fils d'Etienne BENOIST.

Camélien BENOIST est témoin le 27.1.1660 à Saint-Martin-de-Bossenay au mariage de Joachim BENOIST avec Antoinette HUON.

J. Jean, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1660-1670, (†) 18.12.1680, ∞ 4.11.1658 à Nicole PILLARD ou DE LAURAINÉ

Jean BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, apparaît en 1660 pour le bail d'une maison³⁸⁸.

Aubin et Jean ROUX, cordonier à Nogent, le bail de 6 quartiers de terre en 4 pièces à Marnay et la Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2E 66/15]

385 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration des hoirs Denis GARNIER, plus tard à Camélien BENOIST et Claude GUILLAUME [AD 10 - 24 H 105]

386 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Pasquet BENOIST paye en 1646-1650, Marc LARIBBE paye par acquis; mention d'une vente par feu Pasquet BENOIST à feu Jean CAILLÉ [AD 10 - E* 2932]

387 Le 22.11.1655, condamnation de Camélien BENOIST, Estienne BENOIST, Michel VALLÉE, Nicolas ANCEAU et Claude COLLET, tous vigneron demeurant à Saint-Aubin, d'aller pressurer leurs raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclét, comme s'en sont engagés les preneurs des baux emphytéotiques faits de leurs vignes [AD 10 - 24 H 66]

388 Le 24.6.1660, Jean BENOIST, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend de Aubin VERNIER, tuteur de Laurent VERNIER, Lupien GARSONNAT, Claude BOYARD fils de Jean à cause de leurs femmes, le bail

En 1662, Jean BENOIST achète avec son épouse Jeanne PILLARD, une maison couverte de paille, rue aux Charrons, provenant de Camélien BENOIST³⁸⁹. C'est certainement la même maison qu'il déclare en 1670 au censier de Saint-Aubin^{390, 391}. Il ne sait pas signer.

En 1683, Nicole PILLARD veuve de feu Jean BENOIST, demeurant à Saint-Aubin, est condamnée avec d'autres à payer ce qu'elle doit à la succession de Sulpice LECLERC³⁹².

De son mariage avec Jeanne PILLARD sont nés:

pour 6 ans d'une maison couverte de paille à Saint-Aubin contenant 1 chas, une croupe de grange, porcellerie, jardin. L'acte est signé "Lupien Garsonnat", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/17]

389 Le 14.5.1662, Maître Gabriel CHEMET, greffier en la justice de La Chapelle, y demeurant, et Jeanne BENOIST sa femme, vendent à Jean BENOIST, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Nicolle PILLARD sa femme, une maison couverte de paille rue aux charrons à Saint-Aubin. La maison provient de Camélien BENOIST, père de Jeanne BENOIST. L'acte est signé "G Chemet", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/17]

390 Le 24.2.1670, Jean BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, déclare une maison couverte de paille à Saint-Aubin, avec un chas à feu, étable et terre à faire chénevière, rue aux charrons, redevable d'une rente envers Jacques PARASTRE, Sieur des Barres, lieutenant en la prévôté de Marnay y demeurant. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/22]

391 Dans un inventaire de Jacques PARASTRE en 1675 à Marnay figure un contrat de constitution de rente du 7.2.1643 par Nicolas FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, à Honnête Femme Elizabet LE BEGUE; reconnaissance du 24.2.1670 par Jean BENOIST, vigneron à Saint-Aubin, à Jacques PARASTRE [AD 10 - 83 H 1]

392 Le 12.5.1683, procédure des religieuses du Paraclét contre Edmé MERGER, foulonnier à Saint-Aubin, Nicolle PILLARD veuve de feu Jean BENOIST, demeurant à Saint-Aubin, Laurent SIMON en son nom et héritier légataire de feu Nicolas SIMON son frère, demeurant à Saint-Aubin, Claude SALIS, Edmé LENOIR, Marie GALLOIS veuve de Jean VILLAIN, Claude GALLOIS, Marthe GALLOIS demeurant à Marnay, héritiers de feu Jean GALLOIS et Anne GERAR leur père et mère, Edmé COLLETAT, laboureur à La Villeneuve au Chastelot, fermier et locataire assigné pour affermer ce qu'ils doivent à la succession de feu Sulpice LECLERC, tuteur de Catherine BARDY, fille de François, et Hubert CHARPY, curateur de la succession vacante de Sulpice LECLERC.4.5.1638, transaction entre les religieuses du Paraclét et François BARDY qui était procureur en la prévôté de Chalotre la Grande, fils et héritier en partie de Jehan BARDY et Marie DE FLAIR, fille et héritière de feu François et Barbe BEAUMONT, qui ont pris un bail emphytéotique le 29.1.1603. [AD 10 - 24 H 93]

Jacques, b et (†) 14.7.1659, p Jacque PICHON, m Marye COLAS

Michelle, b 21.9.1662, p Michel GRISLAT, m Edmée MERLIN

Nicolas, b 16.8.1665, p Nicolas THONNELIER, m Marthe CADOT, probablement † 14.11.1701 à 33 ans, (†) le 15

K. Jean, signe, praticien, sergent à Saint-Martin-de-Bossenay, fils de Denis B. et Jeanne DAVOST, ∞ Claudine BENOIST, (†) 7.7.1675 Saint-Martin-de-Bossenay³⁹³

Sébastien, ∞ à Edmée BONHENRY

Pierre, b 20.8.1623 Saint-Martin-de-Bossenay, p Pierre BENOIST, m Jeanne BENOIST, ∞ à Marie ROZÉ

Denis, b 1x.5.1625 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jehan HUON le jeune, m Edmée GIRARDAIN, épouse de Jehan THARALLIE

Martine, b 10.2.1633 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jehan BOSSUAT, m Martine PALLONET et Savenienne COLLESON

Claude (F), b 20.7.1640 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jehan PIERRE, m Honneste Femme Jehanne PARASTRE

Jean, ∞ 26.11.1659 Saint-Martin-de-Bossenay à Lupienne FLAMISSET

K.1. Sébastien, ne sait pas signer, cordonnier à Saint-Martin-de-Bossenay, † /1701, ∞(1) 16.11.1659 Saint-Martin-de-Bossenay à Edmée BONHENRY, de Somme-Fontaine, (†) 3.10.1673 Saint-Martin-de-Bossenay

Pierre, b 26.6.1661 Saint-Martin-de-Bossenay, p Pierre PAILLOIT, m Perrette BENOIST

Martin³⁹⁴, ° ca 1662, ∞ à Barbe ROBELIN

Jeanne, b 11.9.1663 Saint-Martin-de-Bossenay, p Nicolas BONHOMME, m Jeanne BADELIER, épouse de Jean BOSSUAT, lab.r

Sébastien, b 30.5.1665 Saint-Martin-de-Bossenay, p Sébastien fils de † Louis BENOIST, m Nicole GUENIN, épouse de P. HUON

Lupienne, b 21.5.1668 Saint-Martin-de-Bossenay, p Pierre fils de Pierre PAILLOIT, meusnier, m Lupienne fille de † Louis BENOIST, labour.

∞(2) 26.6.1674 Saint-Martin-de-Bossenay à Claude DAURÉE/DENRÉE, † /1701

Jean, b 24.6.1675 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jean fils de Jean ROBIN, m Marguerite BENOIST, ∞ à Marie ROSÉ

Françoise, b 18.12.1676 Saint-Martin-de-Bossenay, p Nicolas BROC, m Françoise fille de Charles MERLIN, ∞ 7.7.1704 Saint-Martin-de-Bossenay à Jean MERAT, manouvrier, fils d'André M., † /1704, et Claire ROSÉ, † /1704

K.1.A. Martin, † 20.4.1709, (†) le 21, ∞ à Barbe ROBELIN

Antoine, ° & b 5.3.1697 La Chapelle-Godefroy, p Anthoine PARATRE, ne sait pas signer, m Marie RISSÉ, ne sait pas signer, y (†) 14.7.1697

Edmé Martin, ° & b 5.3.1697 La Chapelle-Godefroy, p Anthoine PARATRE le jeune, ne sait pas signer, m Jeanne PARATRE, ne sait pas signer, y (†) 2.7.1697

NN., ∞ /1709 à Victor DÉS NOUE

K.1.B. Jean, signe: Benoit ou Jean Benoit, domestique de Maître HERLUISON, manouvrier, † et (†) 12.8.1709, ∞ 7.7.1701 à Marie ROSÉ, ne sait pas signer, ° ca 1675, † 1709/, fille de Laurent R., vigneron, † /1701, et Anne VAUCOULOURS

Jean, ° 29.8.1702, b le 30, p Jean HERLUISON, signe: Jean Herluison, m Françoise BENOIST, de St Martin de la Fosse, ne sait pas signer

Claude (M), ° 11.7.1704, b le 13, p Claude CAILLET, ne sait pas signer, m Jeanne BENOIST, ne sait pas signer

K.2. Pierre, signe: Pierre Benoist, maréchal-ferrand à La Fosse, Saint-Martin-de-Bossenay, puis à Gélannes, † /1694, ∞ à Marie ROZÉ, (†) 10.6.1671 Saint-Martin-de-Bossenay, fille d'Edmé R., de Saint-Loup-de-Buffigny, de Jacqueline GILBERT³⁹⁵

395 A Saint-Martin-de-Bossenay:

- Marie ROSEY, épouse de Pierre BENOIST, est marraine le 26.3.1665 à Saint-Martin-de-Bossenay de Marie fille de Claude BOSSUAT et Laurence ROSEY.
- Pierre BENOIST, mareschal, demeurant à La Fosse, qui signe: P Benoist, est cité oncle du côté maternel de l'épouse au mariage le 24.11.1670 à Saint-Martin-de-Bossenay de Quantine BOSSUOT, demeur. à La Fosse, ne sait pas signer, 23 ans environ, fille de Claude BOSSUOT, laboureur, ne sait pas signer, et Laurence ROSEY, ne sait pas signer
- Claude fils de feu Lupien BOSSUAT, ∞ 15.7.1641 Saint-Martin-de-Bossenay à Laurance, de la paroisse de Saint Loup de Buffigny, fille de feu Edmé ROSEY

A Saint-Loup-de-Buffigny

- Laurence, b 15.4.1624, fille d'Edmé ROUSÉ et Jacqueline GILLEBERT, p Claude GILEBER, m Laurence CHOIGNAT
- (†) 20.1.1639 d'Edmé ROSÉ
- (†) 1671.02.03 de Jacqueline GILBERT, veuve en première nupce d'Edmé ROSÉ et en seconde de Claude DAVOST. Témoins: Jean ROSÉ, fils, Claude BOSSUOT, gendre, Pierre BENOIST, signe: P Benoist avec paraphe, gendre, Symon BOSSUOT, gendre, Edmé ADAM, signe: E Adam avec paraphe, Guill. BENOIST, signe: G Benoist avec paraphe, et autres

393 Témoins: Jean BENOIST, sergent, signe, époux, Pierre BENOIST, signe, fils

394 Jean BENOIST est témoin au (†) de son frère Martin BENOIST

La descendance de Pierre BENOIST est connue grâce à un acte notarié du 9.12.1689 par lequel il abandonne tous ses biens à ses 4 enfants ou leurs enfants³⁹⁶.

Françoise, b 29.8.1654 Saint-Martin-de-Bossenay, p Sébastien BENOIST, m Françoise HENNEQUIN

Jean, b 11.11.1656 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jean BOSSUAT, m Martine BENOIST

Pierre, b 16.2.1658 Saint-Martin-de-Bossenay, p Pierre PAILLOIT, m Marie THIELLEMENT

Martin, ! en 1694, b 13.7.1661 Saint-Martin-de-Bossenay, p Martin BENOIST, m Suzane fille de Pierre BENOIST, de St Loup, ∞ à Légère ROZÉ

En 1694, Martin BENOIST, fils de feu Pierre BENOIST, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un échange avec Paquet GRILLAT³⁹⁷.

Marie, b 21.12.1663 Saint-Martin-de-Bossenay, p Edmé GROSART, m Marie MARIN, épouse de Lupien PARIAT, † 26.12.1663

Jean, b 6.2.1665 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jean fils de Jean MARIN, m Jeanne fille de Martin FOURREY

∞(2) 2.8.1672 Saint-Martin-de-Bossenay, avec dispense du quatrième degré de consanguinité, à Marguerite HUON, (†) 11.11.1675 Saint-Martin-de-Bossenay, fille de Charles H. et Nicole PICART

Lupienne, b 14.5.1673 Saint-Martin-de-Bossenay, m Lupienne HUON, sœur de la mère, p Edmé fils de Edmé BENOIST, laboureur, et Sébastien BENOIST, y (†) 11.6.1673

Barbe, b 29.11.1674 Saint-Martin-de-Bossenay, p Estienne BOSSUAT, m Barbe PARIAT, y † 30.11.1674

∞(3) 17.2.1676 à Marthe VERNIER, ne sait pas signer, ∞(1) à Jean LECONTE, peut-être fille de Jean V. et Nicole TROTIN

En 1691, les enfants de Jean ROSSEY et Anne VERNIER, héritiers de Marthe VERNIER, leur tante, épouse de Pierre BENOIST, maréchal à Gélannes, reçoivent 700 livres leur revenant de la succession de Pierre BENOIST³⁹⁸.

396 Le 9.12.1689, Pierre BENOIST, maréchal ci-devant à La Fosse, à présent à Gélannes, abandonne tous ses biens en 4 parts à:

- Jean BENOIST, maréchal à La Fosse
- Martin BENOIST, de La Chapelle-Godefroy
- Jean BENOIST tuteur des enfants de lui et feu Franche BENOIST, fille dudit BENOIST et des enfants mineurs de feu Pierre BENOIST, fils dudit BENOIST père, et d'Edmée BAILAGEE (?)

L'acte est signé: "J Benoist" avec paraphe, "J Benoist" avec paraphe, "P Benoist" avec paraphe, "M Benoist" avec paraphe [AD 10 - 2 E 32/44]

397 Déclaration au terrier de Saint-Aubin de 1694 de Martin BENOIST, fils de feu Pierre B., pour échange avec Pasquet GRILLAT, laboureur; en 1703 Martin BENOIST acquitte une terre pour les enfants de Pasquet GRILLAT, laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

398 Le 7.10.1691, Edmé ROSSEY, vigneron à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Jean ROSSEY, fils mineur de lui et feu Anne VERNIER sa femme, Martin BENOIST, vigneron à La Chapelle-Godefroy, à cause de sa femme

K.2.A. Martin, signe: M Benoist, vigneron, manouvrier, ! en 1693-1698, ∞ 22.11.1683 La Chapelle-Godefroy à Légère ROZÉ, fille d'Edmé R. et Anne VERNIER

En 1693, Martin BENOIST est cité manouvrier à La Chapelle-Godefroy dans un échange³⁹⁹.

En 1698, Martin BENOIST achète plusieurs pièces de terre; il est vigneron à La Chapelle-Godefroy⁴⁰⁰. Il ne sait pas signer.

Martin BENOIST, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, intervient dans deux contrats en 1697⁴⁰¹ et 1698⁴⁰² comme tuteur des enfants de sa sœur Françoise BENOIST, épouse de Jean BENOIST.

De son mariage avec Légère ROZÉ sont nés:

Légère ROSSEY et Edmé ROSSEY le jeune, majeur demeurant à La Chapelle-Godefroy, tous héritiers de Marthe VERNIER, leur tante, épouse de Pierre BENOIST, maréchal demeurant à présent à Gélannes, déclarent avoir reçu 700 livres leur revenant de la succession dudit Pierre BENOIST. L'acte est signé "P Benoist" avec paraphe, "M Benoist" avec paraphe, les ROSSEY ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/31]

399 Le 26.11.1693, échange entre Pasquier GRISLAT, qui signe "Paquet Grillat", laboureur à Saint-Aubin, et Martin BENOIST, qui ne sait pas signer, manouvrier à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/32]

400 Le 12.1.1698, André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin, époux d'Anne GRISLARD, vend à Martin BENOIST, vigneron à La Chapelle-Godefroy, 6 quartiers de terre à Saint-Loup, 5 danrées à Rigny, d'autres à La Fosse, ... L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/35]

401 Le 5.11.1697, quittance de Jean BOSSUAT, laboureur à La Fosse à Martin BENOIST, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, tuteur des enfants mineurs de Jean BENOIST et Françoise BENOIST, sur la succession de feu Jean BENOIST et Lupienne HUON, épouse en premières noces de feu Jean HASOUARD, parents de Marie HASOUARD, épouse dudit BOSSUAT [AD 10 - 2 E 32/45]

402 Le 7.9.1698, Anne et Joseph JAMBIER, Anne à Paris et Joseph à Bouy, enfants de feu Michel IAMBIER, bachoteur à Nogent/Seine, et Marguerite NOULE, héritiers en partie de Jean BELON, assignent Claude BELON, laboureur à Charmoy et Berthelley CHOYNGNAT, à Saint-Loup, héritiers de feu Pierre BELON, et Jean BAVARD, époux de Sirette BENOIST, Edmé BENOIST, manouvrier à La Fosse, Estienne PONSE, manouvrier à Quincey, époux de Marie BENOIST, Jean RAVIDAT et Pierre BOULARD, sabotier à La Fosse, époux de Jeanne RAVIDAT, héritiers de François RAVIDAT et Barbe BENOIST, Martin BENOIST, tuteur des enfants mineurs de feu Jean BENOIST et Françoise BENOIST, Nicolas COFFINET, laboureur, tuteur des enfants mineurs de feu Simon BENOIST et Marie LENAIN, tous héritiers de Pierre BENOIST, manouvrier, et Jeanne BELON, pour une rente que Pierre BENOIST et Pierre BELON ont touchée [AD 10 - 2 E 32/46]

Marie, ° 2.3.1685 La Chapelle-Godefroy, b le 4, p Jean BENOIST, signe, m Marie TH... (THOMAS ?), signe

Marie, b 15.8.1688, p Edmé ROZÉ, vigneron, dem.t à La Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, m Marthe VERNIER, ne sait pas signer, épouse de Pierre BENOIT, mareschal, de St Martin de Boussenet

Charlotte, ° & b 11.8.1692 La Chapelle-Godefroy, p Edmé ROZÉ, ne sait pas signer, m Charlotte PARATRE, ne sait pas signer

Jean, ° & b 21.1.1695 La Chapelle-Godefroy, p Jean GALLOIS, de la paroisse de Nogent sur Seine, signe, m Marie CHERPUSOT, de la paroisse de Nogent sur Seine, signe

L. Nicolas dit Dupuits, de Saint-Martin La Fosse, † / 1689, ∞ 23.11.1653 à Nicolle COCHAT ou LE COQ, (†) 30.1.1664 Saint-Martin-de-Bossenay

Lupien, b 26.9.1655 Saint-Martin-de-Bossenay, p Lupien VALLÉE, m Nicole fille de Denis (?) BENOIST

Marie, b 13.1.1659 Saint-Martin-de-Bossenay, p Claude LAJESSE, m Marie DESQUAINES

Jeanne, ne sait pas signer, de Saint-Martin La Fosse, b 16.11.1664 Saint-Martin-de-Bossenay, p Jean CHATELAIN, de Pont, m Jeanne MARIN, veuve de Jean GUILLAUME, ∞ 24.10.1689 à Jean MASSEY, ° ca 1665, fils de Pierre M., signe: Pierre Massey, vigneron, † / 1689, et Charlotte BOSSUOT, † / 1689; ∞(2) 4.7.1712 à Pierre MOUZARD, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1664, ∞(1) à Marie DUBOIS

M. Pierre, non ∞ à Claude MOULE

Claude MOULE, b 3.2.1674, fils naturel de Claude MOULE, fille de † George M. et † Nicole PIERRE, abusée par Pierre BENOIST, accouchée chez Jean GALLOIS, p Claude DE LA BASTONNIERE, signe: Claude La Bastonniere, m Sebastienne DENAILLE

N. Louis, signe: Louis Benoit, vigneron, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1672, ∞(1) à Simone BOYARD, fille de Nicolas B.; ∞(2) 21.4.1704 à Anne FONTENNE, ° ca 1678, fille de Claude F., ne sait pas signer, vigneron, † 1704/, et Anne CAILLE, † /1704

O. Jérôme, ne sait pas signer, de Saint-Loup-de-Buffigny, ° ca 1679, † 17.4.1718, (†) le 18, "il avait fait ses dévotions le dimanche précédent", ∞ à Marie BENOIST, † /1711

∞(2) 16.2.1711 à Marguerite GUILLEMARD, ne sait pas signer, ° ca 1686/87, fille de André G. et Anne GRILLAT, ∞(2) à Jean DESJARDINS

Jean, ° 3.12.1711, b le 4, p Jean GUILLEMARD, m Barbe JACOB

Edmé, ° & b 18.12.1713, p Edmé DOÛINE, de Nogent, m Anne GUILLEMARD

Claude Jérôme, ° & b 13.12.1715, p Claude GUILLAUME, signe: Claude Guillaume, m Estienne GUILLEMARD, signe: Estienne Guillemard, † 8.3.1717, (†) le 9

Marie, ° & b 12.3.1718, p Jean COLLET, signe: Jean Collet, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer

P. Jean, † /1693, ∞ à Nicole, ° ca 1631, † 20.10. 1693 La Chapelle-Godefroy, (†) le 21⁴⁰³

BERGAULT

A. Jacquin, † /1529, ∞ à NN., ! en 1529

La veuve de Jacquin BERGAULT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529⁴⁰⁴.

BERNARD

A. Claude, ∞ à Catherine MOREAU

Edmé, b 21.11.1650, p Edmé PIET, m Jeanne DUPONT

BERNARDY

A. Antoine, tisserand, de Saint-Ayeul de Provins, ∞ à Barbe FRISOT, "laquelle passant à St Aubin y etoit accouchée"

Jean François, ° & b 12.5.1704, p Francois DANGLUZE, signe: F Dangluze, m Jeanne PETIT, ne sait pas signer

BERTAUT

A. Guillaume, ! en 1610-1612, † 1612/1613, ∞ /1610 à Marguerite, ! en 1613-1614

Guillaume BERTAUT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1610 à 1612⁴⁰⁵. Sa veuve le remplace entre 1613 et 1614⁴⁰⁶.

403 Témoins: Pierre GUYOT, ne sait pas signer, Jean LOUET, ne sait pas signer, Thomas MIGOURDIN, signe

404 La BEGAUSSE paye pour la coutume de Saint-Aubin en 1496; la veuve de Jaquin BERGAULT paye cens en 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

405 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Nicolas MIGOURDIN paye pour un arpent de vigne en Pothière avec Guille. BERTHAULT en 1610-1611; la veuve Guille. BERTHAULT paye en 1612 [AD 10 - E* 2883]

406 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Guillaume BERTHAULT paye en 1612. Sa veuve paye en 1613-1614

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Guille. BERTHAULT paye en 1612. La veuve Guille.

La veuve de Guillaume BERTAUD est citée en 1623 pour avoir repris une maison rue aux Rasles déclarée en 1582 par Amen GALLOIS^{407, 408}.

Guillaume BERTAUT et Marguerite sont les parents de:

Jacques⁴⁰⁹, b 31.1.1610, p Jacque CAULLAY & Jehan fils de Pierre ROUSAT, m Jehanne épouse de Jehan ROUSAT le jeune

BERTIN

A. Etienne, Honorable Homme, signe: E Bertin, conseiller du roi, élu, ! en 1651⁴¹⁰ et 1689⁴¹¹

B. Jeanne, ! en 1659⁴¹²

C. Noëlle, (†) 6.2.1651

BESANÇON

La famille BESANÇON est originaire de Fontaine-Mâcon.

BERTHAULT paye en 1614

407 Révision du censier de Saint-Aubin en 1623, déclaration pour une maison de Amen GALLOYS, reprise par Michel GALLOIS, par la veuve Guille. BERTAUD [AD 10 - 24 H 118]

408 Le 29.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraquet, intervient Amen GALLOYS:

➤ pour une maison, cour, accin et osche rue au Rasles contenant 3 quartiers entre un chemin et la terre de l'église de Saint-Aubin, les pastures grasses et la rue au Rasle (plus tard à la veuve Guille. BERTHAULT) [AD 10 - 24 H 93]

409 En 1575/1576, Amen GALLOYS déclare au censier de Saint-Aubin:

➤ une maison à 3 ou 4 chas, cour, accin contenant 1 arpent rue aux Rasles, entre les héritiers de feu Messire BOURJONNE et Jehan MERCIER & Jehan GALLOYS, la rivière d'Arduisson et la rue aux Rasles, en 1623 à Michel GALLOIS

➤ une autre maison au dessus, cour, accin, oches rue aux Rasles, contenant 3 quartiers, en 1623 à la veuve Guille. BERTAUD ou BERTRAND [AD 10 - 24 H 118]

410 Le 30.10.1651, François BILLOU, meunier à Saint-Aubin, et Guillemette MIGOURDIN, à cause d'elle, vendent à Noble Homme Maître Estienne BERTIN, conseiller du roi élu, un arpent de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/13]

411 Noble Homme Maître Etienne BERTIN, conseiller du roy et élu en l'élection de Nogent, signe: E Bertin est parrain le 15.10.1689 à Fontaine-Mâcon

412 Déclaration du 27.6.1659 de Jeanne BERTIN pour 1 arpent [AD 10 - E* 2876]

A. Jean, signe Jehan Bezanson avec paraphe, laboureur à Fontaine-Mâcon, (†) 28.8.1671 Fontaine-Mâcon⁴¹³, peut-être fils de Siret B.⁴¹⁴ et Marguerite LE MERLE⁴¹⁵, ∞ /1624 à Anne GUICHARD, ° ca 1601, (†) 23.1.1681, probablement fille de Nicolas G. l'aîné

Louis, ∞ 7.8.1652 Fontaine-Mâcon à Marie GAMBIER, fille de Jehan G. l'aîné

Jeanne, b 24.12.1624 Fontaine-Mâcon, p P. GUICHARD, m Edmée femme de Nicolas GUICHARD et Barbe femme de Louvet VERNIER

Edmée, ∞ à Charles PILLAVOINE

Anne, b 26.3.1631 Fontaine-Mâcon, p Laurant fils de Nicolas GUICHART, m Anne fille de Laurant GUICHART, m Anne fille de Martin SUYNOT

Jean, b 19.11.1632 Fontaine-Mâcon, p Jehan fils de Jehan GUICHART et Nicolas fils de † Sirette JACOPIN, m Laurance fille de † Pierre AUBER

Jean, charretier⁴¹⁶, b 10.11.1633 Fontaine-Mâcon, p Jehan fils de Martin SUYNOT et Nicolas fils de Jehan CHOMART, m Barbe fille de † Phelippe SIMON, ∞ /1660 à Marguerite BARBOTIN, b 13.3.1639 Fontaine-Mâcon, † 11.6.1689 Nogent/Seine, (†) le 12, fille de † Arnould B. et Nicole VIDAT

une fille ∞ à Jean GAMBIER

Siret, à Avant-lès-Marcilly, b 9.5.1638 Fontaine-Mâcon, p Leger fils de † Martin SUYNOT et Fiacre fils de Nicolas GUICHART, m Magdelenne fille de † Leger LE ROUX, † 18.2.1709 Avant-lès-Marcilly, (†) le 19, ∞ 9.6.1664 Fontaine-Mâcon à Marguerite PONCE, de Fay, fille de † Mathieu P.

B. Jean, compagnon de rivière, † /1694, ∞ à Louise CARLET, ° ca 1634, (†) 21.6.1694

BILLARDON

A. NN.

En 1540, Denis BILLARDON, est cité tuteur des enfants Jacquinot MERCIER et Guillemette BILLARDON, à Saint-Aubin. Il est leur oncle maternel⁴¹⁷.

413 Témoins: Jean BEZANCON, fils, Ciret BEZANCON, fils, Jean GAMBIER, gendre, M.re Esmé MARCILLY, p.tre vicaire de la ville de Nogent, Philippe SIMON

414 Jehan fils de Siret BEZANCON est parrain le 8.1.1612 à Fontaine-Mâcon de Ambroise fille de Philippe SYMON et Barbe et le 17.10.1617 de Jehanne fille de Jehan BARBOTIN et Marguerite SIMON

415 Le 23.2.1606, Marguerite LE MERLE, épouse de Siret BESANCON et marraine à Nogent/Seine de Perette, fille de Claude CHAUMARD

416 Estienne fils de Jean BESANCON, chartier, et Marguerite BARBOTIN, ∞ 24.7.1684 Nogent/Seine à Jeanne fille de feu Toussaint MALINGRE et Perrette MASSEY. Témoins: Adrien DE VIOLAINE, Pierre DROUIN, M. Estienne PILLAVOINE

417 Le 7.8.1540, tutelle des enfants des feu Jacquinot MERCIER et Guillemette BILLARDON, demeurant à

Denis
Guillemette, ∞ à Jacquinet MERCIER

A.1. Denis l'aîné, praticien à Rozière puis à Ferreux, † en 1550-1552

En 1550, Denis BILLARDON l'aîné, praticien à Rozière, vend 3 quartiers de terre à Ferreux⁴¹⁸. En 1552, il témoigne avoir fait cette vente, il est alors praticien à Ferreux⁴¹⁹.

BILLON

A. NN., † /1491

Les héritiers du BILLON payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1494⁴²⁰.

BILLOU

La famille BILLOU est très largement représentée à Origny-le-Sec où il faut sans doute retrouver l'origine des différents BILLOU installé à Saint-Aubin.

A. Jean, † /1571

NN., de Gélanes (?), ∞ 14.1.1571 à Guyon ANCEAU

B. François, meunier, marchand mercier à Marnay, † en 1638-1642, (†) 14.11.1665 Marnay/Seine⁴²¹

∞(1) /1642 à Guillemette MIGOURDIN, † en 1651, † 1668/⁴²², probablement fille d'Etienne M. et Marguerite MASSÉ

∞(2) à Claude MONNOT, ne sait pas signer, ∞(1) à Jean ALAIX, mercier à Nogent/Seine⁴²³

Saint-Aubin, autrefois tuteur par justice de Jacques, Marion et Anne MERCIER, avec Denis BILLARDON, oncle maternel; témoins: Claude MERCIER, Denis MERCIER, Jean MERCIER dit Begue et Jean ROMILLY à cause de Barbe MERCIER sa femme; Claude MERCIER est le plus capable pour être tuteur et curateur des enfants du côté paternel au lieu dudit défunt [AD 10 - E* 2890]

418 Le 19.4.1550, Denis BILLARDON l'aîné, praticien demeurant à Rosiers, paroisse d'Avant, vend à Noël EURAT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 3 quartiers de terre à Ferreux pour 10 livres tournois [AD 10 - 24 H 118]

419 Le 17.6.1552, Denis BILLARDON, praticien à Ferreux déclare avoir vendu le 19.4.1550 à Noël EURAT 3 quartiers de terre à Ferreux [AD 10 - 24 H 118]

420 Les héritiers du BILLON payent cens en 1491 (2 fois) et 1494 à Saint-Aubin pour leurs terres séant à Saint-Aubin et tenues par LAURENCEAU et Jehan DU GUERT [AD 10 - E* 2880]

421 "marchand mercier naguère dem.t en cette paroisse"

422 Une Guillemette MIGOURDIN, (†) 8.10.1652 Saint-Aubin

423 Le 7.7.1667, Claude MONNOT, qui ne sait pas signer, veuve en premières nocces de Jean ALAIX, mercier à Nogent/Seine, et en secondes nocces de François BILLOU, de pareil état, demeurant à Marnay, intervient comme la mère de Jean Hiérosme ALAIX [AD 10 - 2 E 66/20]

En 1638, François BILLOU déclare une vigne au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin⁴²⁴.

François BILLOU reprend la maison déclarée en 1642 par la veuve d'Etienne MIGOURDIN père (son beau-père)⁴²⁵.

En 1643, François BILLOU reprend avec Jean FONTAINE à cause de leurs femmes une maison rue de Courmont déclarée en 1532 par Jean MORANGE et Pierre BLANCHART, puis en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN et en 1626 à NN. MIGOURDIN⁴²⁶.

En 1651, François BILLOU, meunier à Saint-Aubin, et Guillemette MIGOURDIN, à cause d'elle, vendent des terres à Saint-Aubin⁴²⁷.

Avant 1654, François BILLOU, manouvrier à Nogent/Seine, remet une vigne à un particulier de Saint-Aubin⁴²⁸.

François BILLOU et Guillemette MIGOURDIN sont les parents de:

Antoine, ne sait pas signer, serviteur domestique de Charles DE JOUY, prêtre curé de Villeneuve-Saint-Georges, pain d'épicier à Marnay/Seine, † en 1668, b 21.12.1642, p Anthoine BOSSU, m Marie BAILLET, † 6.4.1681 Marnay/Seine, (†) le 7, ∞ 24.11.1676 Marnay/Seine à Marguerite RETHOY, ne sait pas signer, ° ca 1626, ∞(1) à Jean DUREAU, manouvrier à Marnay/Seine

En 1668, Antoine BILLOU, serviteur domestique de

424 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraquet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Régnault COLLAS, c'est à présent Pierre PORTIER qui la façonne, il l'a redonné à François BILLOU qui a payé l'année échue 1641

En l'Essart:

Déclaration de François BEILLOUT, plus tard à Paquet DIRESNE [AD 10 - 24 H 105]

425 Dans le censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve d'Etienne MIGOURDIN père pour sa maison, ensuite à François BILLOU [AD 10 - E* 2879]

426 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MORANGE et Pierre BLANCHART par indivis :

➤ pour une maison rue de Cormont (en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN, en 1626 à ... MYGOURDIN, en 1643 à François BILLOU et Jehan FONTAINE à cause de leurs femmes

➤ une osche rue de Cormont à Jeanne GENNERAT dite Jeanne GREFFIER (?) [AD 10 - 24 H 81bis]

427 Le 30.10.1651, François BILLOU, meunier à Saint-Aubin, et Guillemette MIGOURDIN, à cause d'elle, vendent à Noble Homme Maître Estienne BERTIN, conseiller du roi élu, un arpent de terre à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/13]

428 Le 29.6.1654, Michel VALLÉE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, du consentement de François BILLOU, manouvrier demeurant à Nogent, à présent demeurant à Saint-Aubin, se déclare propriétaire de la moitié de 5 quartiers de vigne à Postière et en l'Essart, remis par BILLOU à VALLÉE [AD 10 - 24 H 118]

Charles DE JOUY, prêtre curé de Villeneuve-Saint-Georges, vend le tiers d'un quartier de pré à Saint-Aubin, à partager avec la veuve et les héritiers de François BILLOU⁴²⁹.

Ignace Antoine, b 2.2.1645, p H. Hoe. Anthoine BESSON, receveur des vénérables abbesse et religieuses du Paraquet, signe: Besson, m Damoiselle Marie DE LA ROCHEFOUCAULD, fille de Noble Homme DE LA ROCHEFOUCAULT, Seigneur du Puiset

Jeanne, b 4.8.1647, p Laurent fils de Nicolas MASSEY, m Anne GRIFFON

Marguerite, b 23.10.1650, p Claude FONTAINE, m Margueritte ADAM

Marie, b 23.10.1650, p Fiacre CAILLE, m Marie MASSEI

Charles, (†) 6.10.1652

C. Jacques, signe: Jacques Billou avec paraphe, laboureur, demeurant à Origny, ! en 1640⁴³⁰, † 1669/, ∞ à Nicole GUEUT

Charlotte, ∞ 11.11.1669 à Etienne DROICT, manouvrier, ∞(1) à Michelle MAILLET

D. Nicolas, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marie

Perrette, b 22.5.1646 La Chapelle-Godefroy, p Quentin SURTIN, m Perrette NODIN, veuve de Sebastien SABOT

∞ à Marguerite

Germain, b 25.10.1648 La Chapelle-Godefroy, p Germain LANGOT, lieutenant, m Guillemette MIGOURDIN, de la paroisse de St Aubin, ne sait pas signer, épouse de François BILLOU

BLAMPIGNON

A. Nicolas, boulanger à Marnay/Seine, ∞ à Nicole THIERRY

Anne, ° 26.7.1671, b le 27, p Claude GALLION, receveur, m Anne MAILLARD

Etienne, ° & b 28.11.1674 Marnay/Seine, y † 4.12.1674, (†) le 5

BLANCHARD

A. Richard, † /1507, ∞ à Jeannette, ! en 1507-1528

Jeannette, veuve de Richard BLANCHART, paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1507 et 1528⁴³¹. Martin DOURY paye censive pour les héritiers de Richard BLANCHART en 1527 et 1528, Jacquin GRILLAT en 1529.

Richard BLANCHART et Jeannette sont probablement les parents de:

Pierre
Denis

Jeannette pourrait aussi être la mère de:

Martin DOURY

A.1. (?) Pierre⁴³², ! en 1526-1538

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1531, Pierre BLANCHART déclare un vignes au Houssoy^{433, 434}.

En 1532, Pierre BLANCHART déclare en commun avec Jean MORANGE:

➤ une maison rue de Courmont qui sera en 1623 reprise par Henriette FONTAINE, veuve de

431 Jehannette, veuve de Richard BLANCHART paye à Saint-Aubin en 1507, 1510, 1511 et 1513 pour sa rente et censive; en 1517, elle paye cens et pour un demi-arpent de terre assis en la rue de Cormont tenant à Jehan CHOSSIN d'un coté et d'autre à Pierre SOMILLON; elle paye en 1518 et 1528 pour ses cens; les héritiers de Richart BLANCHART payent pour leur cens en 1519, 1520; Martin DOURY paye pour les héritiers de Richard BLANCHART en 1527; Martin DOURY paye en 1528 pour sa part comme héritier de feu Richard BLANCHARD; Jaquin GRILLOT paye pour les héritiers en 1529 [AD 10 - E* 2880]

432 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de Pierre BLANCHART pour sa maison [AD 10 - E* 2873]

433 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Pierre BLANCHART pour 1 quartier de terre (2 déclarations) [AD 10 - E* 2875]

434 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre BLANCHART déclare 1 quartier de vignes au Houssoy [AD 10 - 24 H 81bis]

429 Le 29.10.1668, Antoine BILLOU, serviteur domestique de Charles DE JOUY, prêtre curé de Villeneuve Saint Georges, vend à Guy COLLET, vigneron à Saint-Aubin, 8 perches 1/3 faisant 1/3 d'un quartier de pré à Saint-Aubin, à La Chaume, à partager avec la veuve et les héritiers de François BILLOU. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/20]

430 A Pars, le 13.7.1640, déclaration n° 205 de Jacques BILLOU d'Origny; il signe "Jacques Billou" avec paraphe [AD 10 - E* 3002]

Nicolas MIGOURDIN⁴³⁵.

Pierre BLANCHART paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1526 et 1533⁴³⁶. En 1526, Martin DOURY paye avec lui et en 1527, pour la part de Pierre BLANCHART à cause de feu sa mère.

Pierre BLANCHART paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538; il fait une déclaration commune avec Jean MORANGE en 1535 et 1536⁴³⁷.

A.2. (?) Denis, ! en 1518-1526, † 1526/1528

Denis BLANCHART paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1526. Il paye avec Martin DOURY en 1519. Ses héritiers payent censive en 1528 et 1529⁴³⁸.

B. Guillaume, signe: Blanchard, marchand, d'Arzillière, ° ca 1603, (†) 13.2.1648, ∞ /1629 à Jeanne BENOIST, (†) 13.9.1663, fille de Martin B.

Denise, ∞ 9.7.1646 à Loüet SUYNOT, de Fontaine-Mâcon, † 1648/1657, fils de Claude S., † /1646; ∞(2) 25.11.1653 à Claude GUILLAUME

Pierre, b 3.12.1629, p Pierre fils de Jean GALLOIS, m Denise fille de Samuel SIMON

Antoine, b 1.8.1631, p Anthoine fils de Jean BOUSSOT, m Michelle fille de Nicolas GALLOIS, ∞ à Noëlle COLOT

non ∞ à Barbe CAILLIÉ

Claude (M)⁴³⁹, b 20.5.1634 Nogent/Seine, p Claude VIGNERON, m Barbe, fille de Claude LARGENTIER, qui ne savent pas signer

B.1. Antoine, bûcheron, ! en 1655, † 23.6.1663, (†) le 24, (†) proche sa mère

En 1655, Antoine BLANCHARD est cité parmi d'autres bûcherons dans les recettes de coupe de bois de la seigneurie⁴⁴⁰.

435 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MORANGE et Pierre BLANCHART par indivis :

- pour une maison rue de Cormont (en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN, en 1626 à ... MYGOURDIN, en 1643 à François BILLOU et Jehan FONTAINE à cause de leurs femmes
- une osche rue de Cormont à Jeanne GENNERAT dite Jeanne GREFFIER (?) [AD 10 - 24 H 81bis]

436 Pierre BLANCHART et Martin DOURY payent cens en 1526 à Saint-Aubin; Martin DOURY paye en 1527 pour la part de Pierre BLANCHART à cause de feu sa mère; Pierre BLANCHART/BLANCHOT paye en 1528, 1529 (2 fois) et 1533 [AD 10 - E* 2880]

437 Pierre BLANCHARD/BLANCHART intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin; il fait une déclaration commune avec Jehan MORANGE en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

438 Denis BLANCHART paye censive à Saint-Aubin en 1518, 1520, 1526; en 1519, il paye avec Martin DOURY; en 1520, il paye pour un demi-arpent de terre; ses hoirs payent en 1528 pour un demi-arpent tant terre que vigne; ils payent en 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

439 fils naturel et légitime de Guillaume BLANCHARD, de Saint-Aubin et de Barbe CAILLIÉ, de Saint-Aubin

440 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine

En 1678⁴⁴¹ puis en 1692⁴⁴², Jean QUINSON, époux de Noëlle COLLOT, veuve d'Antoine BLANCHARD, vivant vigneron à Saint-Aubin, fils et héritier d'Antoine (!) BLANCHARD, déclare la moitié d'un arpent de vigne.

non ∞ à Jeanne QUINSON

Antoinette, b 30.3.1654, p François PICHON, m Jeanne MOUGIN

∞(1) 8.2.1654 à Jeanne DE CHAMPAGNE

∞(2) /1656 à Noëlle COLOT, ! en 1678-1692, (†) 29.10.1693, ∞(2) à Jean QUINSON, manouvrier

Marie, b 24.7.1656, p Jacq. PICHON, m Marye GUION

François, b 11.11.1657, p François TORTILLON, m Margueritte GALOIS, ∞ à Paquette LANGE

Jean, b 8.8.1659, p Jean GALOIS, labour., m Anne BOURGOIN

Jeanne, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, † et (†) le 9.10.1689, "laquelle receu les St Sacrem.t avec beaucoup de tesmoignage de piété et de résignation à la volonté de Dieu", ∞ 24.11.1687 à Claude MARION, compagnon de rivière, demeurant à Nogent/Seine, fils de Claude M., compagnon de rivière, et Antoinette ANCEAU

B.1.A. François l'aîné, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1678, † 27.8.1716, (†) le 28, ∞ 8.11.1677 à Paquette LANGE, ° ca 1647, fille de Lupien L., † /1677 et Jeanne ALAIS, † /1677

En 1678, François BLANCHARD, manouvrier à Saint-Aubin, et Paquette LANGE sa femme, vendent à Laurent LANGE, manouvrier à Gélannes, la cinquième partie d'une mesure à Gélannes, appartenant à feu Lupien LANGE (leur père), manouvrier à Gélannes. Ils ne savent pas signer⁴⁴³.

BLANCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E* 2803]

441 Le 19.3.1678, Jean QUINSON, vigneron, époux de Noëlle COLLOT, veuve d'Antoine BLANCHARD en 1ères noces, François BLANCHARD, vigneron, fils et héritier du défunt, Michel HEDRY, de pareil état, tous demeurant à Saint-Aubin, se déclarent propriétaires d'une pièce de vigne à Saint-Aubin, Pothière. Ils ne savent pas signer. Mention du rachat de feu Charles HEDRY, père dudit Michel [AD 10 - 2E 66/26]

442 Le 21.12.1692, Jean QUINSON, vigneron à Saint-Aubin, en son nom et comme ayant épousé Noel COLLOT, veuve d'Antoine BLANCHARD, vivant vigneron à Saint-Aubin, fils et héritier d'Antoine BLANCHARD, déclare la moitié d'un arpent de vigne donné à rente à Maître François BARDY, greffier en la justice de Saint-Aubin et feu Anthoine BLANCHARD, par feu Honnête Femme Geneviefve QUIDORT, veuve de Maître Claude LARGENTIER, tabellion royal à Nogent le 7.8.1657 [AD 10 - 2E 66/31]

443 Le 18.9.1678, François BLANCHARD, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Pasquette LANGE sa femme, vendent à Laurent LANGE, manouvrier

François BLANCHARD, manouvrier, déclare 3 arpents 75 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁴⁴⁴.

François BLANCHARD et Paquette LANGE sont les parents de:

François, ° & b 8.5.1685, p Jean QUINSON, vigneron, m Marie ADAM, ∞ à Marie MAISTRE

∞(2) 3.11.1701 à Edmée RIGNEY ou RENOÛAT, ne sait pas signer, ° ca 1669, † 3.1.1721, (†) le 4, ∞(1) à Nicolas DAOUT, manouvrier, de Quincey

B.1.A.1. François, signe: Francois Blanchard, manouvrier, ∞ 21.11.1707⁴⁴⁵ à Marie MAISTRE, ne sait pas signer, de Saint-Loup La Fosse, ° ca 1684, fille de Edmé M., † /1707, et Julienne MARCHOISON

Marie, ° 3.12.1708, b le 4, p André GUILLEMARD, lab., m Marie LANGE, de Gélannes, ne sait pas signer

François, ° 5.9.1711, b le 6, p François DANGLUZE, m Anne BOURGOIN, † 6.11.1712, (†) le 7

Susanne, ° 3.5.1714, b le 4, p Nicolas GRILLAT, signe: Nicolas Grillat, m Susanne COUTANT, ne sait pas signer

Anne, ° & b 26.2.1718, p Jean LE JEUNE, de Quincey, ne sait pas signer, m Anne VAILLANT, ne sait pas signer

Edmé, ° 19.3.1720, b le 20, p Edmé GOMERAT, recteur des ecoles, signe: Gommerat, m Nicolle HERLUYSON, ne sait pas signer

Edmé François, ° 14.3.1722, b le 15, p Edmé QUINSON, ne sait pas signer, m Marie GRILLAT, ne sait pas signer

C. Jean, signe: Jehan Blanchard avec paraphe, Honorable Homme, maître pâtissier à Nogent/Seine, marchand de grains et bourgeois de Paris, ! en 1642-1645, fils de Martin B.⁴⁴⁶, ∞ en 2.1632 Nogent/Seine à Denise GILLES, ne sait pas signer, fille de Pierre G.

En 1630, Jean BLANCHARD, pâtissier à Nogent/Seine, héritier de feu Martin BLANCHARD, son père, reconnaît être propriétaire d'une chambre basse à Nogent/Seine. Il signe "Jehan Blanchard" avec paraphe⁴⁴⁷.

demeurant à Gélannes, la cinquième partie d'une mesure à Gélannes, appartenant à feu Lupien LANGE, manouvrier demeurant à Gélannes. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/26]

444 Déclaration non datée de François BLANCHARD, manouvrier, pour 3 arpents, 75 cordes [AD 10 - E* 2876]

445 Témoins: Armand DE COURSEL, ne sait pas signer, cousin germain de l'époux, Edmé CORDIER, ne sait pas signer, frère de l'épouse, Simon GUINAND, signe: Simon Guinand, oncle de l'époux

446 (†) 20.10.1638 Nogent/Seine de Barbe CAULAY, épouse de Martin BLANCHARD

447 Le 21.2.1630, Jehan BLANCHARD, pâtissier demeurant à Nogent/Seine, héritier de feu Martin BLANCHARD, son père, reconnaît être propriétaire d'une chambre basse à Nogent/Seine, près les moulins bannaux. Il signe "Jehan Blanchard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/7]

Jean BLANCHARD et Pierre LOIRET font une déclaration commune au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1642⁴⁴⁸. En 1645, il sont tous deux témoins dans une enquête⁴⁴⁹. Ils ont tous les deux épousé des petites-filles de Guillaume GILLES.

En 1642, Jean BLANCHARD, maître pâtissier à Nogent/Seine, époux de Denise GILLES et Pierre LOIRET, drapier, époux de Marie GILLES, vendent des biens déclarés par Guillaume GILLES en 1582^{450, 451}.

C'est certainement encore lui qui est appelé par erreur Guillaume BLANCHARD dans la vente en 1645 avec N. LOIRET de deux maisons provenant de Guillaume GILLES et Léonard POTIER⁴⁵².

En 1657, Honorable Homme Jean BLANCHARD, marchand de grains, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Mortellerie, paroisse Saint-Gervais, et Honnête Femme Denise GILLES, sa femme, vendent une maison à Nogent/Seine provenant de la

448 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaissent Jehan BLANCHARD et Pierre LOIRET, plus tard aux héritiers de Michel AUBERT [AD 10 - E* 2879]

449 Le 2.8.1645 comparaissent Jean QUINCON, laboureur à Saint-Aubin, 76 ans, Pasquet GRISLAT, vigneron à Saint-Aubin, 48 ans, Jacq. CAULAY, vigneron à Saint-Aubin, 60 ans, Nicolas VOCTURIN, vigneron à Saint-Aubin, 72 ans, Claude ROUSSAT, à Godefroy, 55 ans. Témoins: Pierre LOIRET et Jehan BLANCHARD [AD 10 - E* 2864]

450 Le 18.1.1642, Pierre LOIRET, drapier, et Marye GILLES sa femme, et Jehan BLANCHARD, maître pâtissier demeurant à Nogent, et Denise GILLE, sa femme, vendent à Michel GEORGIN, vigneron demeurant au Clos de Marnay:

- une maison couverte de paille à Courclain à 4 chas, entre les pastures grasses et le jardin d'icelle maison, Maître Jeh. GUICHON et ?
- un jardin et arbres fruitiers
- une autre maison à Courclain proche celle ci-dessus consistant en 1 chas, couverte de paille, bas coté, mesure, étable, cour, jardin et accin, entre ? et Claude COLLET à cause de sa femme, le pignon d'entre ladite maison est celle de ladite ferme COLLET mitoyen, les pastures grasses et une cour commune

➤ 1/2 quartier de terre à Courclain

➤ 1/2 quartier de terre

Les deux maris signent, leurs femmes ne savent pas signer [AD 10 - E* 2878]

451 Le 18.1.1642, contrat de vente par Pierre LOIRET, drapier, et Marye GILLES sa femme, et Jehan BLANCHARD, maître pâtissier à Nogent/Seine, et Denise GILLES sa femme, lesdites GILLES issues de Guillaume GILLES, à Michel GEORGIN, vigneron demeurant au Clos de Marnay, une maison couverte de paille à Corquelain, à coté de Monsieur J. GUICHON, entre le jardin et les patures grasses, un jardin, une autre maison à Corquelain et quelques héritages à Corquelin pour 350 livres [AD 10 - 24 H 65 & 105]

452 En 1645, Michel AUBERT acquiert de Guillaume BLANCHARD et N. LOIRET 2 maisons auparavant à Guillaume GILLES et Léonard POTIER [AD 10 - 24 H 65]

succession de ses père et mère⁴⁵³.

Jean BLANCHARD et Denise GILLES sont les parents de:

Jean, b 7.9.1636 Nogent/Seine, p Jean BOUCHER, m Marie FRICAULT, ne savent pas signer

Jean, b 5.11.1637 Nogent/Seine, p Jean FRICAULT, m Claude MARCHERAT, qui signent

Laurent, b 15.8.1640 Nogent/Seine, p Laurent BLANCHARD, m Margueritte DROUIN

Edmée, b 17.3.1643 Nogent/Seine, p Edmé fils de Pierre LOYRET, qui signe: "Edmé Loyret", m Edmée fille de Martin BLANCHARD, serusier

Simon, b 12.1.1645 Nogent/Seine, p Simon LEMERLE, m Edmée GLORIÉ

Denise, b 19.3.1646 Nogent/Seine, p Jacque AUBERT, m Simonne MAROIS

D. Etienne, ∞ à Marie MOITOU, originaires de Saint-Pré-lès-Sens

Marie, † & (†) 3.7.1718 (4 mois 2 jours)

BLANCHE

A. Jean, ! en 1491

Jean BLANCHE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491⁴⁵⁴.

B. Félisot, ! en 1491-1502, † 1502/1504, ∞ à NN., ! en 1504-1520

Félisot BLANCHE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin et de La Chapelle-Godefroy entre 1491 et 1502. Sa veuve paye censive en 1504 et 1520; elle paye en 1504 pour sa part de la rente des héritages de feu son père⁴⁵⁵.

453 Le 17.12.1657, Honorable Homme Jean BLANCHARD, marchand de grains, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Mortellerie, paroisse Saint-Gervais, époux de Honnête Femme Denise GILLES vendent à Honnorable Homme Jean BRUN, marchand à Nogent/Seine une maison à Nogent/Seine provenant de la succession de ses père et mère. L'acte est signé "Jehan Blanchard" avec paraphe et "Iehan Breun" [AD 10 - 2 E 66/16]

454 Jehan BLANCHE paye en 1491 à Saint-Aubin pour la censive d'un demi-arpent [AD 10 - E* 2880]

455 Félisot BLANCHE paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa part de la rente de son jardin et oche, pour V quartiers de terre assise au chemin de la Vénerie tenant à la vigne de la demoiselle et pour V quartiers près dudit chemin de la Vénerie; il paye en 1491 (2 fois) à Saint-Aubin pour sa terre, en 1493, 1494 et 1495 pour sa terre, en 1496 (2 fois) pour sa part de ses terres, en 1498 pour rente, en 1499, en 1500 pour une pièce de terre, en 1502 pour un arpent de terre et pour deux arpents de terre; il paye à La Chapelle en 1500 et 1502 puis sa veuve en 1504 pour 2 arpents et demi de terre en deux pièces près les vignes de l'Eglise et pour sa part de la rente des héritages de feu son père; la veuve de Pierre DORY paye en 1502 et 1504 pour un arpent de terre acquis de Félisot BLANCHE; il paye en 1502 pour deux arpents de terre et cinq quartiers assis près du pont au pied; la veuve de

BLASQUE

La famille BLASQUE est originaire d'Avant-lès-Marcilly. Sur le rôle de la taille d'Avant-lès-Marcilly de 1498, on trouve un chef de famille portant ce nom, il s'agit de Lyevin⁴⁵⁶.

A. Vincent, signe, (†) 14.12.1659 Avant-lès-Marcilly, fils de Lupien B. et Guillemette BEAULANT, ∞ à Claude COURTOIS ou PARISOT, (†) 2.3.1661 Avant-lès-Marcilly, probablement fille de Claude P. et Claude COURTOIS

En 1647, Vincent BLASQUE, laboureur aux Ormeaux, intervient comme tuteur de Marie, fille de Nicolas LEROUX, et feu Vincente BLASQUE, et Michel BLASQUE, tous enfants et héritiers pour un tiers de feu Lupien BLASQUE et Guillemette BEAULANT. Il signe⁴⁵⁷.

Vincent BLASQUE et Claude PARISOT sont les parents de:

Marie, ° ca 1650, ∞ 26.11.1670 à François DUPOND, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1642, fils de Sebastien D., † /1670, et Edmonde PIE

Jacquette, b 5.11.1654 Avant-lès-Marcilly, p Pierre LA ROCHE, m Jacquette MOUCHIN

Michel, b 15.9.1658 Avant-lès-Marcilly, p Michel GENDRAT, m Edmée LANGUILLAT

B. Louis, laboureur à Avant-lès-Marcilly, b 22.10.1657 Avant-lès-Marcilly, (†) 31.10.1713 dans l'église d'Avant-lès-Marcilly, fils de feu Michel BLASQUE et de Marie PONCE

∞ 30.9.1680 Avant-lès-Marcilly à Sébastienne LEFEBURE, b 26.3.1658 Avant-lès-Marcilly, p Mre Jean GABUT, m Jacquette MOUCHIN, † 18.12.1710 Avant-lès-Marcilly, (†) le 19 dans l'église, ∞(1) à Toussaint PARISOT, fille de Philibert L. et Toussainte DUCHAT

Félisot BLANCHE paye en 1506 pour deux arpents et demi de terres et cinq quartiers, elle paye en 1506 pour les cens de ses terres et pour sa part de la Roye; elle paye en 1507, 1510, 1511, 1513, 1520; elle paye en 1507 à La Chapelle pour ses cens [AD 10 - E* 2880]

456 Rôle de la taille d'Avant-lès-Marcilly de 1498 [AD 10 - C 2082]

457 Le 9.7.1647, interviennent Vincent BLASQUE, qui signe, laboureur demeurant aux Ormeaux, tuteur de Marie, fille de Nicolas LEROUX, qui signe, et feu Vincente BLASQUE, aussi laboureur demeurant à Avant, et Michel BLASQUE, laboureur demeurant aux Ormeaux, tous enfants et héritiers pour 1/3 de feu Lupien BLASQUE et Guillemette BEAULANT.

Extrait du greffe de la Mairie des Ormeaux le 8.5.1647, les mêmes à l'encontre de Monsieur Jehan LAUSSEROIS, procureur fiscal, et Maître Simon BLASQUE, oncle du coté paternel, Siret et Toussaint LAUXEROIS, iceux du coté de germain paternel de la mineure [AD 10 - 2 E 66/12]

Sébastienne, b 2.1.1682 Avant-lès-Marcilly, p Jacque DE VIGNE, m Sébastienne LAUXERROIS

Louis, b 6.1.1683 Avant-lès-Marcilly, p Jacque DEVIGNE, m Marie BLASQUE

Catherine, b 24.5.1684 Avant-lès-Marcilly, p Pierre GABUT, m Catherine BESANÇON, ∞ 27.2.1702 Avant-lès-Marcilly à Simon ROUSSA, b 17.12.1676 Avant-lès-Marcilly, fils de Toussaint R., laboureur, et Louise ADAM

Anne, b 1.5.1686 Avant-lès-Marcilly, p Édme GENNERAT, m Anne BESANÇON, ∞ 24.11.1704 Avant-lès-Marcilly à Michel SIMON, laboureur à Tremblay, b 2.10.1678 Avant-lès-Marcilly, (†) 28.10.1710 Avant-lès-Marcilly, fils de † Laurent S. et de Jeanne FAYOLE; ∞(2) 19.3.1712/27.4.1712 Avant-lès-Marcilly à Édme PARISOT, b 18.4.1686 Avant-lès-Marcilly, fils d'Édmé P., laboureur à Avant-lès-Marcilly, et de Sébastienne LAUXERROIS

François, b 2.11.1687 Avant-lès-Marcilly, p François GENISSON, m Barbe CHARON, (†) 21.4.1696 Avant-lès-Marcilly

Laurent, b 5.1.1690 Avant-lès-Marcilly, p Mre Laurent GABUT, m Jeanne BLASQUE

Pierre, (†) 14.2.1693 Avant-lès-Marcilly

Nicole, ° ca 1693, ∞ 28.4.1711/10.6.1711 Avant-lès-Marcilly à Édme FAYOLE, laboureur à Avant-lès-Marcilly, ° ca 1686, fils d'Édmé F. et Anne ADAM, ∞ 21.11.1707 Avant-lès-Marcilly à Anne JANNERAT

Marie, b 14.2.1693 Avant-lès-Marcilly, p Pierre SIMON, m Marie JANNERAT, (†) 17.2.1693 Avant-lès-Marcilly

Louis, b 16.2.1694 Avant-lès-Marcilly, p Nicolas JUILLET, m Anne BEZANÇON, ∞ 4.2.1714/14.2.1714 Avant-lès-Marcilly à Anne HERLUISSON, ° ca 1696 Saint-Aubin, fille de † Édme H. et Édmée BABELIN

Édmé, b 25.7.1696 Avant-lès-Marcilly, p Jacq MOUZARD, d'Avant, m Édmée JANNERAT, fille d'Avant

Laurent, b 21.9.1698 Avant-lès-Marcilly, Laurent SIMON, garçon d'Avant, m Anne FAYOLE, fille d'Avant

Michel, b 25.12.1700 Avant-lès-Marcilly, p Édme FAYOL, d'Avant, m Barbe SIMON, d'Avant

∞(2) 28.4.1711 Avant-lès-Marcilly à Marie JUCHAT

B.1. Louis, Honnête Personne, signe: L Blâque, receveur, fermier de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, ∞ en 2.1714⁴⁵⁸ Avant-lès-Marcilly à Anne HERLUYSON, ° ca 1696, fille de feu Édme H. et Édmée BABELIN

Jean, ° 19.8.1719, b le 20, p Jean DESJARDINS, laboureur, signe: Jean Desjardins, m Honnête Femme Édmée HARLUYSON, signe: Édmée Harluyson

Michel, ° 6.5.1721, b le 7, p Honnête Garçon Michel BLASQUE, ne sait pas signer, m Honnête Fille Édmée L'HOSTELET, ne sait pas signer

François, ° 4.12.1722, b le 5, p François GRILLAT, signe: François Grillat, m Édmée GUILLEMARD, ne sait pas signer

BLONDEAU

A. Claude, ∞ à Anne GAUTHIER, † 30.10.1661 La Chapelle-Godefroy, (†) le 31

BOHER

A. Antoine, ∞ /1710 à Catherine ROSEY⁴⁵⁹

Antoine, ° & b 1.1.1710, p Jean BUISSOT, m Barbe JACQUET, † & (†) 4.1.1710

Catherine, ° 7.11.1714, b le 8, p Jacque OUDIN, domestique du Paraclet, ne sait pas signer, m Genevieve ROZÉ, ne sait pas signer

Denise Colombe, ° 16.7.1719, b le 17, p André COLLET, signe: André Collet, m Denÿse ROSÉ, ne sait pas signer

Marie, ° & b 13.11.1722, p Claude MASSÉY, signe: Claude Masséy, m Marie GUILLEMARD, ne sait pas signer

BOIVIN

A. Jean, ! en 1536⁴⁶⁰

458 Témoins: Me Simon LEFEBURE, signe: 'S Lefebure', oncle et tuteur de l'époux, Me Pierre HERLUISON, signe: 'P Herluison', oncle et tuteur de l'épouse, Jean BRUN, signe: 'Jean Brun', témoin, oncle et curateur de l'épouse, S. ROUSSAT, signe: 'S Roussat', E. FAYOLLE, signe: 'E Fayolle', S. PARISOT, signe: 'S Parisot', Laurent SIMON, signe: 'Laurent Simon', Jean HERLUISON, signe: 'Jean Herluison', Jacque DE VIGNE, signe: 'Jacque De Vigne', Jean MOREAU, signe: 'Jean Moreau'

459 Catherine ROSEY est vraisemblablement apparenté à Laurent ROSEY et Anne VAUCOULOIRS car:

- Geneviève ROSEY, fille de Laurent, est marraine d'une fille de Catherine ROSEY
- Denise ROSEY, petite-fille de Laurent, est marraine d'une fille de Catherine ROSEY
- Antoine BOHER est parrain d'un fils de Claude ROSEY, fils de Laurent

460 Le 27.8.1536 est cité à Saint-Aubin Jean BOIVIN [AD 10 - E* 2809]

B. Jacques, charron, meunier, † en 1562-1585

Jacques BOYVIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1562 et 1585⁴⁶¹.

En 1567, Jacques BOYVIN, charron à Saint-Aubin, est redevable d'une rente envers le seigneur de Saint-Aubin pour un grand corps de logis en plusieurs chas à Saint-Aubin, partagé avec Huguet ROMILLY et Jacqueline PILLAVOYNE, veuve de feu Claude DE LAUNOY, et ayant appartenu à Jacquemin MIGOURDIN⁴⁶².

En 1571, Jacques BOYVIN, charron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail pour 9 ans du moulin du Paraclet⁴⁶³.

En 1575, Jacques BOYVIN, meunier du moulin du Paraclet, se désiste du bail⁴⁶⁴.

En 1575, Jacques BOYVIN, autrefois meunier du Paraclet, reconnaît une obligation de 135 livres au profit des religieuses du Paraclet⁴⁶⁵.

Jacques BOYVIN est le père de:

Jude, marraine à La Chapelle-Godefroy les 1.5.1580 et 19.1.1582

C. Adrien, ne sait pas signer, meunier au moulin de la Mardelle, ° ca 1639, probablement de Maizière-la-Grande-Paroisse, † 2.5.1694, (†) le 3 dans l'église, ∞ / 1674 à Jeanne HUON, aussi VION ou BOSSUAT, ne sait pas signer, ° ca 1643, (†) 28.5.1693, † "subitem. et par un funeste accident [...] parce qu'elle tombée dans la rivière vers la vanne du moulin pensant arreter la roue. Elle assistait regulierem. au divin service com.e bonne crestienne", (†) dans l'église, au devant du crucifix, dans la nef, fille de Jean H. et Jeanne BOSSUAT

En 1686, Adrien BOIVIN, meunier du moulin de Quincey, prend le bail du moulin du Paraclet⁴⁶⁶.

En 1690, Adrien BOIVIN, meunier du moulin du Paraclet, intervient comme caution de Jean BOIVIN, boulanger à La Grande Paroisse⁴⁶⁷, son frère, pour un accord à propos de la saisie de 8 septiers moins 4 boisseaux d'avoine^{468, 469}.

En 1693, Adrien BOIVIN, meunier à Saint-Aubin, achète un bail à rente pris de l'Abbaye du Paraclet d'un quartier de vigne à Pothière. Il ne sait pas signer⁴⁷⁰.

461 Jacques BOYNIN paye censive à Saint-Aubin en 1562-1585; en 1563, il paye pour quelques vignes et sa maison; en 1567, il paye avec Jehan SURTIN; en 1575, il paye pour le jardin à la Migourdine; en 1581, il paye à la décharge de Pasquet VILLEMYN pour Anthoinette sa fille [AD 10 - E* 2881]

462 Le 29.7.1567, Huguet ROMILLY, vigneron, Jacques BOYVIN, charron, et Jacqueline PILLAVOYNE, veuve de feu Claude DE LAULNOY, tous demeurant à Saint-Aubin, se déclarent propriétaires d'un grand corps de logis en plusieurs chas, étable, jardin, accin, aisance et appartenance à Saint-Aubin près de l'église qui fut à feu Jacquemin MIGOURDIN, entre ledit ROMILLY et une petite ruelle, la Grand Rue et Nicolas NUGAULT, écuyer seigneur de Saint-Aubin, redevable envers Nicolas NUGAULT, Guillaume NUGAULT, en leurs noms, Maître Jehan LE DUCHAT, à cause de Demoiselle Denise NUGAULT sa femme, Demoiselle Catherine NUGAULT, veuve de feu Antoine CONSTANT, pour une rente foncière de 40 sols tournois [AD 10 - E* 2858]

463 Le 11.2.1571, Jacques BOYVIN, charron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 9 ans du moulin du Paraclet. Cautions: François BENOIST, Guillaume BENOIST et Nicolas CHEVRIER, laboureurs demeurant à Saint-Aubin. Témoin: Marquet LA RIBLE, demeurant audit moulin, détenteur du bail [AD 10 - 24 H 3]

464 Le 8.1.1575, Lupien BOSSUOT, qui signe "Lupien Bossuot" avec paraphe, laboureur demeurant à La Fosse, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 6 ans du moulin du Paraclet. Cautions: Claude CHOIGNAT, qui signe "Claude Choignat" avec paraphe, laboureur demeurant à Saint-Pierre-de-Bossenay. Témoin: Jacques BOYVIN, meunier dudit moulin, se désiste du bail [AD 10 - 24 H 3]

465 Le 11.1.1575, obligation de 135 livres au profit des religieuses du Paraclet par Jacques BOYVIN, ci-devant meunier du Paraclet [AD 10 - 24 H 3]

466 Le 28.5.1686, Adrien BOIVIN, meunier du moulin de Quincey, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 3 ans du moulin du Paraclet. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 3]

467 A Maizière-la-Grande-Paroisse:

➤ (†) 5.12.1680 de Denis BOIVIN, 54 ans, ∞ à Marie CHARONNAT, témoins: Jean BOIVIN et Nicolas GOUET

➤ ∞ 23.11.1683 de François MILLET avec Helenne, fille de feu Denis BOIVIN et Marie CHARONNAT

➤ ∞ 11.2.1688 de Louis, fils de feu Denis BOIVIN et Marie CHARONNAT, avec Martine DUBOIS

468 Le 28.5.1681, Jean BOIVIN, boulanger à La Grande Paroisse, prend à titre de loyer et pension d'argent des religieuses du Paraclet pour 9 ans les dimes dudit lieu. Il signe. Au dos de l'acte, le 6.4.1691, pour Adrien BOIVIN, intimé demandeur, contre Pierre VAUDE, intimé défendeur.

Le 15.9.1686, Jean BOIVIN, boulanger demeurant à La Grande Paroisse, fermier des dîmes des gros grains de la Grande Paroisse, passe un accord avec les religieuses du Paraclet. Caution: Adrien BOIVIN, meunier du moulin de Quincey, y demeurant, son frère, pour la main levée des biens et grains saisis sur ledit Jean BOIVIN. Ils signent sauf Adrien BOIVIN qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 69]

469 Le 17.6.1690, Adrien BOIVIN, meunier du moulin du Paraclet, caution de Jean BOIVIN, son frère, portant fort d'icelui et Edmé FEBURE, laboureur demeurant à Mézière-la-Grande-Paroisse, ayant charge de Jean MERAT, qui ne savent pas signer, passent un accord à propos de la saisie de 8 septiers moins 4 boisseaux d'avoine [AD 10 - 24 H 105]

470 Le 7.2.1693, Michel GALLOIS, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Adrien BOIVIN, meunier demeurant à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, le bail à rente fait par les religieuses du Paraclet d'un

En 1694, André BOIVIN, meunier du moulin du Paraclet, fait son testament. Il ne sait pas signer⁴⁷¹.

En 1694, Pierre BOIVIN, meunier du moulin de Saint-Aubin, et Claude ROSÉ, manouvrier à Saint-Aubin, tuteur des enfants mineurs des défunts Adrien BOIVIN et Jeanne HUON, vivant meunier au Paraclet, baillent une maison à Saint-Martin-de-Bossenay⁴⁷².

En 1696, les enfants de feu Adrien BOIVIN, Pierre et Denise, épouse de Claude ROSÉ, interviennent pour un bail pris en 1681 par feu Jean BOIVIN, boulanger à La Grande Paroisse, et pour lequel Adrien BOIVIN, son frère, s'était rendu caution en 1686⁴⁷³.

La descendance d'Adrien BOIVIN est connue grâce à une déclaration passée en 1703 au censier de l'Abbaye de Paraclet^{474, 475}.

quartier de vigne à Pothière [AD 10 - 24 H 105]

471 Le 29.4.1694, testament d'André BOIVIN, qui ne sait pas signer, "meusnier du moulin du Paraclet, y demeurant, estant dans sa chambre basse en son lit malade sain d'esprit et entendement". Il déclare que depuis 2 ans Claude ROZÉ, son gendre, demeure dans le dit moulin, où il ne demeure que comme son valet. Il détaille ses meubles. Il lègue à l'église de Saint-Aubin 20 livres pour une messe [AD 10 - 2 E 66/32]

472 Le 30.5.1694, Pierre BOIVIN, meunier du moulin de Saint-Aubin, et Claude ROSÉ, manouvrier à Saint-Aubin, tuteur des enfants mineurs des défunts Adrien BOIVIN et Jeanne HUON, vivant meunier au Paraclet, et ledit Pierre BOIVIN, héritier de ses père et mère, loue une maison à Saint-Martin-de-Bossenay à Joachim BENOIST, manouvrier à Saint-Martin. L'acte est signé "Claude Rozé" avec paraphe et "Pierre Boyvin" avec paraphe [AD 10 - 2 E 32/45]

473 Le 19.6.1696, Claude ROZEY, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Denise BOIVIN, fille et héritière en partie d'Adrian BOIVIN, et Pierre BOIVIN, meunier du moulin de Saint-Aubin, aussi fils et héritier dudit Adrian, comparaissent pour un bail fait le 28.5.1681 à feu Jean BOIVIN, boulanger à La Grande Paroisse, par Dame Catherine DE LA ROCHE FOUCAULT, abbesse de l'Abbaye du Paraclet, et pour lequel le feu Adrian BOIVIN s'est rendu caution le 15.9.1686. Adrian était le frère de Jean BOIVIN. L'acte est signé "Claude Rozé" avec paraphe, "Pierre Boyvin" et "denise boyvin" [AD 10 - 2 E 66/32]

474 Déclaration au terrier de Saint-Aubin de 1703 d'une terre:

- 1/3 à Michel GALLOIS, manouvrier
- 2/3 réparti en 4 parts à Claude ROZÉ, vigneron, à cause de Denise BOIVIN sa femme, Pierre BOIVIN, Jean BOIVIN et Adrien BOIVIN [AD 10 - 24 H 118]

475 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaissent Michel GALLOIS et Claude ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, tuteurs de Jean BOIVIN et Adrien BOIVIN, mineurs, pour un acquis de Claude MASSEY, jardinier au Paraclet, aux droits de son beau-père Estienne AUBERT, par rétrocession des 2/3 d'une pièce autrefois à feu Adrien BOIVIN:

- 2/3 qui est pour 1/4 à Claude ROZÉ, vigneron, à cause de Denise BOIVIN sa femme, 1/4 au même qui l'a acquis de Pierre BOIVIN son beau-frère, 1/4 à Jean

Adrien BOIVIN et Jeanne HUON sont les parents de:

Pierre, ° & b 31.3.1671 Quincey, p J. THOMAS, qui signe, m Anne HUON, qui ne sait pas signer, ∞ à Jeanne GENNERAT

Denise, ° 13.12.1672 Saint-Martin-de-Bossenay, b le 14, p Bartelmy fils de Bartelmy NOEL, meunier dem.t au moulin rouge, m Denise GARNIER, épouse de Denis BENOIST, laboureur, ∞ 13.8.1690 à Claude ROZÉ, signe: Claude Rozé, vigneron, ° ca 1667, fils de Laurent R. et Anne VAUCOULOUR

Charles Gaston, ne sait pas signer, ° 4.10.1674, b le 5, p Honorable Charles DILLOYS, agent des affe. de Mad.e du Paraclet, m Dam.elle Marie DE GRIEU, † 24.12.1693, (†) le 25, (†) dans l'église

Barthélémy, b 24.12.1676, p Barthelemy NOEL, musnier, de Quincey, m Charlotte JOÛET, de Quincey, peut-être (†) 8.2.1681 Quincey, âgé de 5 ans environ

François, ° 22.1.1679, b le 24, p Pierre LE HERAT, du Paraclet, m S.r Catherine DE LA ROCHEFOUCAULT, abbesse dud. lieu

un enfant, † et (†) 25.2.1682 Quincey

Jean, ° 25.2.1683 Quincey, b le 28, p Jean MOREAU, m Edmée ROUSSAT, ∞ à Marguerite TRUDON

Adrien, b 8.7.1685 Quincey, p Pierre CAILLE, m Lupiene HUON

C.1. Pierre, signe: Pierre Boivin avec paraphe, meunier du Paraclet, manouvrier, ! en 1709, ° ca 1670, † 2.1.1720 La Chapelle-Godefroy, (†) le 3⁴⁷⁶, ∞ 13.11.1690 à Jeanne GENNERAT, ne sait pas signer, de Quincey, ° ca 1668, † /1721, fille de Antoine G., signe: A Jeannerat, laboureur, et Claude DE FRANCE

En 1703, Pierre BOIVIN, meunier du Bassin, paroisse de Saint-Martin-la-Fosse, vend à Jean BOIVIN (son frère), compagnon menuisier à Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. Il signe "Pierre Boyvin" avec paraphe⁴⁷⁷.

En 1709, Pierre BOIVIN, meunier des moulins à eau de Ferreux et Quincey, demeurant à Quincey, prend le bail du moulin banal à eau de Ferreux. Il signe "Pierre Boyvin"⁴⁷⁸.

Pierre BOIVIN et Jeanne GENNERAT sont les parents de:

BOIVIN et 1/4 à Adrien BOIVIN, enfants d'Adrien BOIVIN, meunier à Saint-Aubin

- 1/3 à Michel GALLOIS [AD 10 - 24 H 58]

476 Témoins: Claude ROSEY et Urbain JEANNERAT, ses beaux-frères, Catherine BRIOIS, sa femme

477 Le 29.9.1703, Pierre BOIVAIN, meunier du Bassin, paroisse de Saint-Martin-la-Fosse, vend à Jean BOIVAIN, compagnon menuisier à Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. L'acte est signé "Pierre Boyvin" avec paraphe et "Jean Boivin" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/38]

478 Le 5.1.1709, Pierre BOIVIN, meunier des moulins à eau de Ferreux et Quincey, demeurant à Quincey, reçoit à titre de ferme de Nicolas DENIS, receveur de la terre et seigneurie de Ferreux, le moulin banal à eau de Ferreux. Il signe "Pierre Boyvin" [AD 10 - 2 E 66/39]

François Jean Guy, ° 16.9.1691, b le 17, p Noble François DE BLOIS, Escuyer Seigneur de la Saulsotte, signe: Blois, m Damoiselle Anne Claude BRUSLARD, signe: Anne Claude Bruslard Puyieux, fille de Messire Roger BRUSLARD, Marquis de Puyieux, gouverneur de Uningue, et Dame † Claude COQUET

Charles Gaston, ° 8.8.1693 Quincey, b le 9, p Charles Gaston BOYVIN, m Anne VAILLANT Edmée, ° 11.5.1695, b le 12, p Urbain JENNERAT, de Quincey, signe: Urbain Jennerat, m Edmée BABELIN, ne sait pas signer, épouse de Edmé HERLUISSON, (?) ∞ 18.1.1712 La Chapelle-Godefroy à Claude MASSEY, fils d'Edmé M., † /1712, et Marie VOITRIN

Anne, ° 28.2.1697, b le 1.3, p Jean BRUN, boulanger, signe: Jean Brun, m Anne BRUN, de Marnay, ne sait pas signer, ∞ 9.6.1721 La Chapelle-Godefroy à François VIDAT, fils d'Eloy V. et Marguerite BARBIER, † /1721

Jeanne, ° 13.9.1698, b le 14, p Honorable Homme Pierre BRUN, marchand, de Marnay sur Seyne, signe: P Brun, m Honneste Femme Marie MOUTON (?), de Marnay sur Seyne, épouse de Jean BARON, laboureur

Denis, ∞ 26.5.1721 La Chapelle-Godefroy à Marie MAROT, fille de Simon M. et Marie JACOPIN

∞(2) à Marie BALANCIER, † 3.8.1713 La Chapelle-Godefroy, (†) le 4, fille d'Antoine B. et Barbe ADAM⁴⁷⁹

∞(3) 25.9.1713 La Chapelle-Godefroy à Catherine BRIOIS, de Pouy, fille de Pierre, B., † /1713, et Marie MICHELET, † /1713

C.2. Jean, signe: Jean Boivin avec paraphe, menuisier à Romilly/Seine, † /1729, ∞ 15.5.1706 La Chapelle-Godefroy à Marguerite TRUDON, signe: Marguerite Trudon, de Marnay/Seine

En 1703, Jean BOIVIN, compagnon menuisier à Saint-Aubin achète de Pierre BOIVIN (son frère), meunier du Bassin, paroisse de Saint-Martin-la-Fosse, des vignes à Saint-Aubin. Il signe "Jean Boivin" avec paraphe⁴⁸⁰.

En 1709, Jean BOYVIN, menuisier à Pont/Seine, époux de Marguerite TRUDON, intervient comme héritier de feu Adrien BOYVIN son père. Ils signent "Jean Boivin" et "Marguerite Trudon"⁴⁸¹.

479 Le 26.6.1720, Barbe ADAM, veuve de Antoine BALANCIER, laboureur à Ferreux, intervient pour ses enfants, dont:

➤ Marguerite, épouse de Jacques RAMONET, couvreur en tuiles, épouse en secondes noces de Charles FEUILLAT, manouvreur à Quincey

➤ Marie, épouse de Pierre BOIVIN, manouvrier à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/45]

480 Le 29.9.1703, Pierre BOIVAIN, meunier du Bassin, paroisse de Saint-Martin-la-Fosse, vend à Jean BOIVAIN, compagnon menuisier à Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin. L'acte est signé "Pierre Boyvin" avec paraphe et "Jean Boivin" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/38]

481 Le 5.10.1709, Jean BOYVIN, menuisier à Pont/Seine, époux de Marguerite TRUDON, héritier de feu Adrien BOYVIN son père, intervient pour un reçu de 62 livres 10

BON

A. Jacques, de Marcilly-le-Hayer, † en 1688

En 1688, un particulier de Saint-Aubin vend une rente constituée en 1686 par Marie SIMON, veuve de Nicolas MOZARD, et à présent femme de Jacques BON à Saint-Aubin⁴⁸².

En 1688, un particulier de Saint-Aubin déclare un demi-arpent de vigne et terre à Saint-Aubin, au lieu de Jacques BON et Marie SIMON, sa femme, de Saint-Aubin⁴⁸³.

∞(1) Marguerite THERIAT

∞(2) à Marie SIMON, ° ca 1640, ∞(1) à Nicolas MOUZARD dit dubois, fille de Jean S., et Angélique MAISTRE

BON MARCHAND

A. Nicolas, † /1673, ∞ à Louise LHOSTE

Nicolas, de la ville de Troyes, paroisse Saint-Frobert, ∞ à Anne MERCIER

A.1. Nicolas, signe: Nicolas Bonmarchant, tisserand, † en 1674, ∞ 9.2.1673 à Anne MERCIER, fille de Léonard M. et Liesse VIGNES

En 1674, Nicolas BON MARCHAND, tisserand à Saint-Aubin, prend le bail d'une maison rue des Tonneliers à Saint-Aubin. Il est question du loyer de feu Léonard MERCIER, son beau-père. Il signe "Nicolas Bonmarchant"⁴⁸⁴.

Nicolas BON MARCHAND et Anne MERCIER sont les parents de:

sols de Maître Jean QUIBAILLE, procureur à Saint-Martin, pour un bail à rente fait par ledit QUIBAILLE à Claude ROZÉ, tuteur dudit BOYVIN, devant Maître THOMAS à Corduan le 8.5.1701. L'acte est signé "Jean Boivin" et "Marguerite Trudon" [AD 10 - 2 E 32/48]

482 Le 3.3.1688, Honorable Homme Jacques GALLION, marchand tailleur d'habits à Saint-Aubin, vend à Edmé et Claude BEIGNOT, frères, marchands à Nogent, 57 sols 6 deniers d'une rente foncière due par Marie SIMON, veuve de Nicolas MOZARD, et à présent femme de Jacques BON, demeurant à Saint-Aubin, par contrat du 15.4.1686. L'acte est signé "J Gallion" et "C Beignot" [AD 10 - 2 E 66/29]

483 Le 2.11.1688, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, déclare être propriétaire au lieu de Jacques BON et Marie SIMON, sa femme, demeurant à Saint-Aubin d'un demi-arpent de vigne et terre à Saint-Aubin, aux Longues Royes, chemin des Mergers. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/29]

484 Le 24.8.1674, Nicolas BONMARCHAND, qui signe "Nicolas Bonmarchant", tisserand à Saint-Aubin, prend le bail d'une maison à Saint-Aubin en la rue des Tonneliers, de Jehan LECLERC, laboureur à Nogent/Seine. Il est question du loyer de feu Léonard MERCIER, beau-père du preneur [AD 10 - 2 E 66/25]

Edmée ° & b 25.3.1677, p Laurent SIMON, lab., m Charlotte REGNAULT

BONHOMME

A. Jean l'aîné, ! en 1500

En 1500, Jean BONHOMME l'aîné est témoin dans une enquête⁴⁸⁵.

B. Jean le jeune, ! en 1500

En 1500, Jean BONHOMME le jeune est témoin dans une enquête⁴⁸⁶.

C. Louis, de Saint-Etienne de Melun, ∞ 26.6.1668 à Aubine DUCHAT, de Nogent/Seine

BONNET

A. Claude, de Nogent/Seine, ∞ 3.9.1646 à Claude GUICHARDE

BONNOT

Famille de Quincey fondée par Henrion, venu de Montigny-les-Bray vers 1513.

A. Henrion, manouvrier à Quincey, ! en 1543, ° ca 1493 Montigny-lès-Bray

En 1543, Henrion BONNOT est témoin dans une procédure. Il dit être manouvrier à Quincey et être âgé d'environ 50 ans. Il déclare être natif de Montigny-les-Bray et être venu à Quincey il y a 30 ans⁴⁸⁷.

Henrion BONNOT est peut-être l'ancêtre de Jean BONNOT, cité pour un bail à Quincey en 1559⁴⁸⁸ et de Serain et Laurent BONNOT, de Quincey, qui comparaissent dans une enquête en 1591⁴⁸⁹.

BONNIER

A. Adrien, de Vilars, ! en 1518-1522 à La Chapelle-Godefroy

Adrien BONNIER, de Vilars, paye censive au

485 Jehan BONHOMME l'aîné est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

486 Jehan BONHOMME le jeune est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

487 Le 20.2.1543, enquête à la requête des Religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothière contre Laurent NUGAULT comparait comme témoin:

➤ Henryon BONNOT, manouvrier demeurant à Quincey, âgé d'environ L ans, natif de Montigny-les-Bray/Seine. Il demeure à Quincey depuis 30 ans environ. Il cite NUGAULT accompagné de son serviteur, Jeh. TROTIN, P.re MIGORDIN, Jeh. SYMON dict Noël et autres. Il cite François PINE [AD 10 - E* 2809]

488 Le 6.8.1559, bail par le roi de 4 arpents de terre à Quincey, à Jehan BONNOT [AD 10 - E 113]

seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1518 à 1522⁴⁹⁰.

B. Pierre, ! en 1518-1521 à La Chapelle-Godefroy

Pierre BONNIER paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1518 et 1521⁴⁹¹.

BOSSUOT

A. Lupien, signe: Lupien Bossuot avec paraphe, laboureur à La Fosse puis meunier au Paraclet

En 1575, Lupien BOSSUOT, laboureur à La Fosse, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail pour 6 ans du moulin du Paraclet. Il signe "Lupien Bossuot" avec paraphe⁴⁹².

∞ /1582 à Jeanne

Jean, b 10.1.1582, p Dom Jean HATON, prêtre de Quincey, m Marion (?) PINET, fille de † François P.

A.1. (?) Jean, ! en 1593-1623

Jean BOSSUOT apparaît pour la première fois dans une déclaration au censier de Saint-Aubin en 1593⁴⁹³.

Jean BOSSUOT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1611⁴⁹⁴, et entre 1612 et 1623, pour sa maison à Cormont⁴⁹⁵.

489 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Quincey: Louet JANNOT, Jehan COUSTURIER, Jehan VAUCOULOIRS lesnel, Jehan VAUCOULOIRS le jeune, Serain BONNOT, Laurens BONNOT, Didier VAUCOULOIRS, Claude CAILLÉ, Blaize PIERRE et Jehan GOBINOT [AD 10 - E* 2801]

490 Adrien BONNIER paye cens à La Chapelle en 1518, 1521 et 1522 (il est dit de Vilars en 1522) [AD 10 - E* 2880]
491 Pierre BONNIER paye cens à La Chapelle en 1518; Pierre BONIART paye à La Chapelle en 1521 [AD 10 - E* 2880]

492 Le 8.1.1575, Lupien BOSSUOT, qui signe "Lupien Bossuot" avec paraphe, laboureur demeurant à La Fosse, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 6 ans du moulin du Paraclet. Cautions: Claude CHOIGNAT, qui signe "Claude Choignat" avec paraphe, laboureur demeurant à Saint-Pierre-de-Bossenay. Témoin: Jacques BOYVIN, meunier dudit moulin, se désiste du bail [AD 10 - 24 H 3]

493 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan BOSSUOT paye pour une maison dépendant du fief de Cormont qu'il a acquise de Jehan GIRARD en 1610-1612 [AD 10 - E* 2883]

494 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan BOSSUOT et Maître Fiacre BARBOTIN payent censive en 1611 [AD 10 - E* 2883]

495 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan BOSSUOT paye pour sa maison à Cormont en 1612-1615. Jehan BOSSUOT paye en 1619-1623. En 1620-1622, il paye pour un quartier de vigne en Pothière. En 1621, Jehan BOSSUOT paye pour M.e Fiacre BARBOTIN pour un autre quartier de vigne en Pothières. Mre Fiacre BARBOTIN paye avec Jehan BOSSUOT en 1618 pour un quartier de vigne en Pothière. En 1620-1621, Jehan

Le nom de Jean BOSSUOT est encore cité en 1638 pour une vigne plus tard reprise par Fiacre CAILLÉ, Jacques BAILLET et Jean FONTAINE le jeune⁴⁹⁶. Les deux premiers sont gendres de Jean BOSSUOT.

Jean BOSSUOT est cité pour avoir repris des propriétés déclarées en 1532 au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

- par les héritiers d'Aubin CHOISAT, à savoir la Gauthière et la Vernière Julienne⁴⁹⁷
- par Jeanne CHEVALIERE⁴⁹⁸
- par Jean SYMON⁴⁹⁹
- par Ambroise SYMON, Jean BROCARD l'aîné et Laurent GILLES⁵⁰⁰

BOSSUOT paye pour un quartier de terre au lieu. La ... ommier qu'il a acquis de François MEROSSE - doit lods et ventes en 1620 -

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan BOSSUOT paye en 1612-1616 pour sa maison dépendant de Cormont

496 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. BOSSUOT, plus tard à Jean FONTAINE le jeune, Jacques BAILLET, Fiacre CAILLÉ et LAURENS [AD 10 - 24 H 105]

497 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hairs Aubin CHOISAT déclarent 3 quartiers de terre

Le 3.5.1532, les hairs Aubin CHOISAT, à savoir la Gauthière, la Vernière (Bernière) Julienne déclarent 3 quartiers de terre (plus tard à Jean BOSSU, l'église de Saint-Aubin et autres)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

498 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve et les héritiers de feu Symon CHEVALLYER déclarent 1 quartier de terre rue au Rasle

Le 3.2.1532, Jehanne CHEVALIERE déclare un quartier de terre rue au Rasle (plus tard, Jean BOSSU, l'église de Saint-Aubin et autres), François VILLAIN paye l'article ci-dessus

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

499 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan SYMON déclare:

- 1 arpent 1/2 de vigne au Houssoy
 - une terre rue de Cormont
- Le 3.5.1532, Jehan SYMON déclare:
- 1/2 arpent de vigne au Houssoy (plus tard à Jean ROUSSAT)
 - 1 arpent de vigne au Houssoy
 - une aisance (aire) rue de Cormont contenant 1/2 arpent (plus tard, Jean ROUSSAT, Jean BOSSU et la veuve Claude FONTEINNE tiennent comme her.s dudit SYMON)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

500 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

- par les héritiers de Jacquin MERLIN^{501, 502}

Jean BOSSUOT reprend la maison et terre de feu Alexis MERLIN, déclarée au censier de l'Abbaye du Paraclét en 1582 par Martin TROTIN et Xpofle MERLIN⁵⁰³.

La veuve de Jean BOSSUOT paye sa contribution au censier de Quincey entre 1652 et 1654⁵⁰⁴. Elle ne semble donc pas être la Jeanne MERLIN qui est inhumée à Saint-Aubin le 7.5.1652⁵⁰⁵.

∞ /1610 à Jeanne MERLIN, fille de Christophore M.

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs Jehan GALLOYS déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle

Le 3.5.1532, Ambroise SYMON, Jehan BROCARD (l'aîné) et Laurens GILLES déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle (plus tard à Jehan BOSSUAT, la veuve Jehan SIMON, Guille. MIGOURDIN et les hoirs Jacques ROUSSARD, barré et remplacé par David ROUSÉ)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

501 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclét, les héritiers de Jacques MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre en la rue Chèvre (en marge Ambroise SIMON en tient la moitié)

Anthoine P.TEAU à cause de Jeannette sa femme auparavant de feu Simon COLLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN, déclare:

- la moitié de 5 quartiers

Lesdits héritiers déclarent:

- 3 quartiers de terre en la rue de Courmont (en marge Jean BOSSUET, Loys DANTIGNY, Aubin FONTAINE et autres tiennent)

Lesdits héritiers Simon MERLIN déclarent:

- 2 arpents de terre rue de Courmont (en marge Bernabé MERLIN, les héritiers Maître GUION et la veuve FONTAINE)

- 3 quartiers de terre en Chesne

- 3 quartiers de terre en Chiatre

Déclaration faite par Antoine P.TEAU pour les 4 articles ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

502 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, et dans un censier non daté, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre

- 3 quartiers de terre rue de Cormont

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre

- 3 quartiers de terre au Chesne

- 3 quartiers de terre en Chiatre

Dans un censier non daté, les héritiers de Simon Jacquin MERLIN font la même déclaration.

Le 3.2.1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre (les héritiers de feu Maître Jean GUYON & Denis PHILIPPE à cause de sa femme tiennent en 1623)

- 3 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Jean BOSSU et les enfants de feu Louis DANTIGNY)

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre rue de Cormont (Ambroise

Antoine, b 18.1.1610, p Messire Fiacre BARBOTIN & Louys MERAT, m Barbe épouse de Franscoys DE FLERS, ∞ /1639 à Françoise CAILLÉ
 Fallette, b 27.2.1616, m Fallette MERLINE & Suzanne FOURETIERE, p Jehan COUSTURIER, ∞ /1640 à Jacques BAILLET
 Lupienne, b 20.9.1620, m Jehanne BOURGUIGNON & Marguerite FONTENNE
 Jeanne, b 1.2.1624, m Claude CONCOMBRE, p Pierre POTIER, (†) 3.11.1626
 Barbe, ° ca 1627, (†) 22.11.1669, ∞ /1645 à Fiacre CAILLÉ, ∞(2) /1668 à Jean DURANT

A.1. Antoine, ! en 1632-1644, (†) 18.9.1652, ∞ /1639 à Françoise CAILLÉ, † 1648/, fille de Claude C., ∞(2) à Laurent MASSEY

Antoine BOSSUOT est d'abord cité parrain dans un acte de baptême à Quincey en 1632⁵⁰⁶.

En 1638, Antoine BOSSUOT déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet une vigne provenant de Jean GRILLARD⁵⁰⁷.

BARBOTIN tient en 1623)

- 3 quartiers de terre au Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Anthoine PROTEAU à cause de Jehannette sa femme et auparavant de Simon MERLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN en détiennent la moitié. Ledit Anthoine P.TEAU paye.

Le 18.6.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

503 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Martin TROTIN:

- pour une maison, grange, cour, jardin et accin en la Grand Rue, entre les héritiers de feu P.re GAULTIER et Nicolas SOMMILLON, la Grand Rue et Nicolas MILLER (plus tard aux héritiers)

Xpofle MERLIN:

- pour 1 quartier de terre en La Tavelle (plus tard à Jehan BOSSUOT)

Xpofle MERLIN, en son nom, et Martin TROTIN, tuteur et curateur de Martin, Katherine, Jehan, Marg.te et Jehanne, enfants mineurs de lui et feu Jehanne MERLIN sa femme:

- la moitié de 3 quartiers de terre qui furent à feu Alexis MERLIN à Courmont, entre Jehan ADAM le jeune et la terre du moulin de Saint-Aubin, ledit TROTIN et le chemin de Marigny (plus tard aux héritiers)

La déclaration est signée "M Trotin" avec paraphe et "Xpofle Merlin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

504 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la veuve de Jehan BOSSUOT, de Saint-Aubin, paye en 1652-1654 [AD 10 - E* 2932]

505 Une Jeanne MERLIN, † & (†) 7.5.1652 Saint-Aubin

506 Anthoine BOSSUOT est parrain le 26.7.1632 à Quincey au baptême de Anthoine, fils de Estienne GENNERAT et Claude

507 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration d'Anthoine BOSSUOT, provenant ci-devant

En 1642, Antoine BOSSUOT déclare sa maison au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵⁰⁸.

Antoine BOSSUOT comparait comme témoin en 1643⁵⁰⁹ et 1644⁵¹⁰ dans des enquêtes menées par l'administration des eaux-et-forêts de Nogent/Seine.

Antoine BOSSUOT paye censive à Quincey de 1648 à 1651 à cause de sa femme, héritière de Claude CAILLÉ. Il paye avec Jean CAILLÉ (son beau-frère) en 1650. La veuve d'Antoine BOSSUOT paye en 1652, puis Laurent MASSEY, époux de la veuve, en 1653 et 1654⁵¹¹.

Antoine BOSSUOT a épousé Françoise CAILLÉ, fille de Claude C., d'où sont nés:

de Jean GRILLART, plus tard à Laurens MASSEY [AD 10 - 24 H 105]

508 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Anthoine BOSSUOT pour sa maison sise en Courmont [AD 10 - E* 2879]

509 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

510 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESENE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E* 2811]

511 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, déclaration de Anthoine BOSSU, à cause de sa femme héritière de Claude CAILLEY: il paye en 1648-1649 et 1651, il paye avec Jean CAILLÉ en 1650, sa veuve paye en 1652, Laurent MASSEY, époux de la veuve, paye en 1653-1654 [AD 10 - E* 2932]

Jean, ° ca 1639, (†) 22.5.1646

Marie Charlotte, b 21.12.1643, m Charlotte Marie RUSEE, coadjutrice de l'Abbaye du Paraclet, p Gilbert GILLOTTE, docteur en médecine, ∞ 3.2.1659 à Pierre MASSEY, fils de Nicolas M. et Jeanne THOMAS

Gaston Jean Baptiste, ° 22.7.1646, b 6.8.1646, nommé le 11.10.1646, p Noble Gaston Jean Baptiste LE BOUTHILLIER, fils de Haut et puissant seigneur Léon LE BOUTHILLIER, conseiller du Roy en ses conseils d'état en privé et ministre d'état, m Damoiselle Henriette LE BOUTHILLIER, sœur du parrain

Claude (M), b 12.8.1649, p Claude PAIN, m Margueritte GALION

Jean, ° ca 1648/1653, ∞ à Marie BENOIST

A.1.A. Jean, laboureur à Quincey, (†) 20.10.1688 Quincey, ∞ 2.11.1674⁵¹² Quincey à Marie BENOIST, ! en 1688, fille de Pierre B. et Jeanne BLON, ∞(2) 20.11.1689 Quincey à Etienne PONCE, fils de Jean P. et Madeleine FAYTRE

En 1688, Marie BENOIST, femme de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, malade, déclare des biens venant d'Antoine BOSSUOT, père de son mari^{513, 514}.

La veuve et les enfants de Jean BOSSUOT déclarent 7 arpents, 10 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵¹⁵.

Dans le censier de l'Abbaye du Paraclet de 1708, un particulier reprend le bail une pièce délaissée depuis longtemps par les héritiers de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, procédant d'Antoine BOSSUOT son père⁵¹⁶.

Jean BOSSUOT et Marie BENOIST sont les parents de:

Jean (fils d'Antoine), b 22.10.1675 Quincey, p Jean MERCIER, m Jeanne REGNAULT

Edmé, ° et b 24.9.1677 Quincey, p Edmé DUREAU, m Marie MERCIER

Jean, ° ca 1677/78, ∞ à Marie DIRESENE

Marie, ° 6.12.1681 Quincey, b le 8, p Edmé MASSEY, m Marie VOITRIN

Anne, ° 2.6.1684 Quincey, b le 4, p Edmé BENOIST, m Anne GARNIER, épouse de M. Garbriel PHILLIPPE

A.1.A.1. Jean, sabotier à Quincey, ! en 1704, † 2.5.1717, (†) le 3, ∞ 16.1.1713 à Marie DIRESENE, fille de Pierre D. et Catherine GALLOIS

En 1708, Jean BOSSUOT, sabotier à Quincey, héritier de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, vend des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁵¹⁷.

Jean BOSSUOT et Marie DIRESENE sont les parents de:

Jean, ° 13.9.1715, b le 14, obiit 6.10.1715, (†) le 7, p Edmé BOSSUOT, domestique du Paraclet, signe: Edmé Bossuot, m Françoise GALLET, de Ferreux, ne sait pas signer

Marie, ° 1.10.1717, b le 3, p Edmé BOSSUOT, serviteur domestique au Paraclet, signe: Edmé Bossuot, m Jeanne DIRESENE

B. Claude, signe: Claude Bousuot avec paraphe, ! en 1609-1619, † 1619/1620, ∞ à NN., ! en 1620-1623

En 1609, Claude BOSSUOT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Claude Bousuot" avec paraphe⁵¹⁸.

Claude BOSSUOT paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1610 et 1619, puis sa veuve entre 1620 et 1623. En 1610, il paye comme héritier de Nicolas CHARRETIER^{519, 520}.

514 En 1688, déclaration de Marie BENOIST, femme de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, malade [AD 10 - 24 H 105]

515 Déclaration non datée de la veuve et des enfants de Jean BOSSUAT pour 7 arpents, 10 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

516 En 1708, Charles FEUILLAT l'aîné, vigneron demeurant à Quincey, qui signe, faisant fort pour Gabriel FEUILLAT son fils qui ratifiera après son mariage, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce délaissée depuis longtemps par Jacqueline BAILLET, veuve de Claude GALLION le jeune, laquelle BAILLET est en démence, et d'une pièce délaissée depuis longtemps par les héritiers de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, procédant d'Antoine BOSSUOT son père [AD 10 - 24 H 58]

517 Le 26.10.1704, Jean BOSSUOT, sabotier à Quincey, qui ne sait pas signer, héritier de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, vend à Simon PRUDHON, syndic perpétuel de la paroisse de Saint-Aubin, qui signe "S Prudhon" avec paraphe, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/38]

518 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 21.9.1609 de Claude BOSSUOT, qui signe "Claude Bousuot" avec paraphe, pour:

- une petite mesure contenant un demi-quartier, entre Ylaire DESQUENS et la rue, la cour et un petit ...
- un petit jardin contenant demi-quartier, entre Pierre PILLAVOINNE et sur la cour, ... et la cour
- un autre petit jardin contenant demi-quartier, entre Pierre PILLAVOINNE et Ylaire DESQUENS, Pierre PILLAVOINNE et la rue
- un quartier de terre entre Monsieur le Bailli et Linar PORTIER & autre, la rue basse et un petit chemin
- un total de 62 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

519 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Claude BOSSUOT, héritier de Nicolas CHARRETIER, paye à cause d'un quartier de terre assis près des Barres (?) sur ce qu'il doit en 1610; Claude BOSSUOT paye en 1611-1612 [AD 10 - E* 2883]

520 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Claude BOSSUOT paye en 1612-1615, 1618 et 1619. La veuve Claude BOSSUOT paye en 1620, 1621 et 1623 - pour deux années -

512 Témoins: Jean BOSSUOT, Simon BOSSUOT et Simon BENOIST

513 Marie BENOIST, femme de Jean BOSSUOT, laboureur à Quincey, malade, déclare le 14.9.1688 des biens venant d'Antoine BOSSUOT, père dudit Jean [AD 10 - E* 2874]

C. Nicolas, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1688, ° ca 1646, † 29.11.1696, (†) le 30, fils de Jean B. et Luce LE MAIRE, ∞ 14.11.1672 Quincey⁵²¹ à Michelle ADAM, ° ca 1651, † 16.5.1696, (†) le 17, fille de Nicolas A. et Catherine CHARPENTIER

En 1688, Nicolas BOSSUOT, vigneron à Saint-Aubin, cède à un particulier le bail à rente perpétuelle d'un quartier de vigne à Pothière. Il ne sait pas signer⁵²².

Nicolas BOSSUOT et Michelle ADAM sont les parents de:

Anne, b 20.4.1674 Quincey, p Jean JOÛET, m Anne THOMAS

Anne, ° ca 1677, ∞ 14.1.1697 à Charles MUGUET, b 25.11.1669, fils de Jean M., manouvrier, et Claude AUBERT

Nicolas, b 28.10.1675, p Alphonse JEANNERAT, m Claire THOMAS, (†) 26.2.1693

Marie, b 24.9.1679 Quincey, p Charles FEILLAT, m Anne GARNIER, (†) 8.5.1696, † d'apoplexie

BOUCHER

A. Guillaume, Noble Homme et Sage Maître, seigneur pour la moitié de La Chapelle-Godefroy, ! en 1525, ∞ à Eugénie NUGAULT, fille de Guillaume N. et Jeanne POUGEOISE

Noble Homme et Sage Maître Guillaume BOUCHER, seigneur pour la moitié de La Chapelle-Godefroy, intervient en 1525 pour une vente à Jeanne POUGEOISE (sa belle-mère)⁵²³.

B. Jean, ∞ à Denise BEIGNOT, † /1675

Etienne, maçon, de Quincey, ∞ 24.11.1675 à Louise LARIBE, de Quincey, fille de Guillaume L.

BOUDIER

A. Jean, Honorable Homme, signe: J Boudier, laboureur à Fontaine-Mâcon, de Bouy, ! en 1653-1656, † 10.8.1690 Fontaine-Mâcon, (†) le 11 à l'église, ∞ / 1639 à Edmée LEROUX alias VERNIER, † 11.3.1690 Fontaine-Mâcon, (†) le 12, ∞(1) à Laurent VERNIER, peut-être fille de Nicolas L.⁵²⁴

En 1653, Jean BOUDIER, laboureur à Fontaine-Mâcon, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail de 160 arpents de terre aux Mergers⁵²⁵.

En 1656, Edmé BOUDIER, laboureur à Trancault, est cité héritier à cause de sa femme d'une rente de Laurent VERNIER, laboureur du Clos de Scellière, et Edmée LEROUX, son épouse en premières noces et femme d'Edmé BOUDIER⁵²⁶.

Il pourrait être le Jean BOUDIER, cité oncle en 1662 au mariage d'une fille de Pierre BOUDIER⁵²⁷. Il serait donc le frère de Pierre et Christophe BOUDIER, tous fils de Richard BOUDIER.

En 1669, Jean BOUDIER, receveur du revenu temporel de La Madelaine de Trainel, baille un quartier de vigne⁵²⁸.

Jean BOUDIER et Edmée VERNIER sont les parents de:

524 Edmée fille de Nicolas LE ROUX est marraine le 11.1.1609 à Fontaine-Mâcon de Jeanne BOYARD

525 Le 28.12.1653, Jehan BOUDIER, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, prend des religieuses du Paracllet le bail de 8 vingt arpents de terre faisant partie de 9 vingt arpents aux Mergers et admodiés à Marie DE FLAIX, veuve de Maître Jehan BARDY le 3.4.1647 pour 9 ans. Transaction du 29.5.1656. [AD 10 - 24 H 100]

526 Le 6.6.1656 (2 actes), Jean BOURGEOIS, vigneron à Fontaine-Mâcon, et Lupienne REGNAULT, sa femme, fille et unique héritière de feu Laurent, laboureur à Fontaine-Mâcon, vendent à Edmé BOUDIER, laboureur à Trancault, héritier à cause de sa femme de 8 livres 17 sols de rente de Laurent VERNIER, laboureur du Cloz de Scellière, et Edmée LEROUX, son épouse en premières noces et femme d'Edmé BOUDIER. Partage avec Gervais VERNIER. Mention de 2 obligations au profit de Laurent VERNIER les 26.1.1628 et 26.11.1633 par Laurent REGNAULT [AD 10 - 2 E 66/15]

527 Le 13.2.1662 à Marnay/Seine, Denis fils de Denis VILLAIN, pêcheur, et de Catherine MARTIN, épouse Anne, fille de feu Pierre BOUDIER et Laurence GUICHARD. Témoins: Jean et Christophle BOUDIER, oncles de l'épouse

528 Le 19.2.1669, Jean BOUDIER, receveur du revenu temporel de La Madelaine de Trainel, baille un quartier de vigne [AD 10 - 24 H 102]

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Claude BOSSUOT paye en 1612-1620. La veuve Hillaire DESQUAINS paye en 1622-1623 en l'acquêt de la veuve Claude BOSSUOT

521 Témoins: Nicolas HERLUYSON et Pierre MENAUT, qui ne savent pas signer, P. THOMAS, qui signe

522 Le 21.9.1688, Jean LE BEAU, maître chirurgien demeurant à Nogent/Seine, qui signe, faisant fort pour son beau-frère Pierre PILLAVEYNE, prend de Nicolas BOSSUOT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, le bail à rente perpétuelle d'un quartier de vigne à Pothière [AD 10 - 24 H 105]

523 Le 9.9.1525, Jean DE RANC, seigneur de Bompas, seigneur de Saint-Aubin en partie et de La Chapelle-Godefroy pour la moitié, époux de Marguerite DE MORSAING, vend à Noble Homme Thomas DU RU, bourgeois de Paris, absent, et Jeanne POUGEOISE sa femme, assistée de Maître Bernardin RAIMBAULT son neveu, 8 arpents 1/2 de terre à La Chapelle et 4 arpents au même lieu, faisant partie de 8 arpents à partager avec Noble Homme et Sage Maître Guill.e BOUCHER, seigneur de l'autre moitié de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E* 3052]

Jean, ! parrain en 1646 à Fontaine-Mâcon, b 19.5.1639 Fontaine-Mâcon, p Jehan VERNIER, fils de Honorable Homme Christophe V., lieutenant en cette mery, et Gervais VERNIER, fils de † Laurant V., m Damoyzelle Catherine DE CHAMBRE, fille de † Simon D. C., Escuyer
 Claude (M), b 16.11.1642 Fontaine-Mâcon, p Christophe BOUDIER, fils de † Richart B. et Claude MOREAU, fils de Claude M. le jeune, m Damoyzelle Claude DE CHAMBRE, fille de † Simon D. C., Escuyer
 Edmé, b 10.11.1647 Fontaine-Mâcon, p Honorable Homme Edmé BOUDIER, m Edmée SIMON, fille de Laurant S., ∞ à Edmée HERLUISON
 Hector, b 29.10.1649 Fontaine-Mâcon, p Honeste Hoe. Hector DE CHAMBRE, fils de Simon D. C., Escuyer, m Anne BESANÇON, fille de Jehan B.
 Marie, b 18.1.1652 Fontaine-Mâcon, p Jehan GRUNGOIRE, m Anne DE CHAMBRE
 Nicolas, b 7/16.10.1653 Fontaine-Mâcon, p Nicolas GUICHART, m Dam.lle Marie DE CHAMBRE
 Jean-Baptiste, b 28.1.1658 La Chapelle-Godefroy, p Jean NUGAULT, Escuyer, m Catherine MOREAU
 Christophe, signe: Christof Boudier avec paraphe, ! en 1693, b 7.6.1661 Fontaine-Mâcon, p M.e Christophe VERNIER, signe, m Francoize VERNIER

En 1693, Christophe BOUDIER, laboureur à Froideparoy, héritier de Jean BOUDIER et Edmée VERNIER, ses père et mère, déclare posséder la moitié d'une grange à Fontaine-Mâcon. Il signe "Christof Boudier" avec paraphe⁵²⁹.

A.1. Edmé, signe: E Boudier avec paraphe, Maître, procureur fiscal de la justice de Fontaine-Mâcon, substitut de Monsieur le procureur du roi à Nogent/Seine, ! en 1682, cm 25.11.1675⁵³⁰ à Edmée HERLUISON, † /1698, fille de Pierre H., † /1675

En 1681, Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, y demeurant, achète aux héritiers GAMBIER le quart d'une maison à Mâcon. Il signe "E Boudier" avec paraphe⁵³¹. En 1682, Edmé BOUDIER et les héritiers

GAMBIER interviennent pour le partage de la succession⁵³².

En 1682, Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine en la Mairie royale de Fontaine-Mâcon, passe un accord avec François DANGLURE blessé à la main par ledit BOUDIER d'un coup d'épée, ledit DANGLURE, qu'il avait blessé suite à plusieurs provocations. Il signe "E Boudier" avec paraphe⁵³³.

En 1688, Edmé BOUDIER achète la troisième partie et un quart, les douze faisant le tout, d'une maison à Mâcon⁵³⁴.

En 1688, Maître Edmé BOUDIER, substitut en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, intervient avec

Laurent GAMBIER, drapier à Nogent/Seine, enfants de Blaise GAMBIER et Louise DAMBLY, se portant fort pour Edmé GAMBIER, leur frère absent, vendent à Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, y demeurant, 1/4 de maison à Mâcon, avec grange, étable, cour, jardin, accin, aisance et appartenance, en la rue Lorain. Ils signent "E Boudier" avec paraphe, "H Gambier" avec paraphe, "L Gambier" avec paraphe.

Le 7.2.1681, les mêmes interviennent dans un autre contrat [AD 10 - 2 E 66/27]

532 Le 29.7.1682, Edmé LANGE, laboureur demeurant à Nogent/Seine, tuteur des enfants de lui et Catherine GAMBIER, Anne VERNIER, veuve d'Edmé GAMBIER, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, tutrice de leurs enfants, et Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine demeurant à Mâcon, ayant les droits cédés des héritiers de feu Blaise et Nicolas GAMBIER, héritiers de feu Guillaume GAMBIER et Catherine LEROUX, leur père et mère, s'entendent sur le partage de la succession. Ils signent "Anne Vernier", "E Lange" avec paraphe et "E Boudier" [AD 10 - 2 E 66/28]

533 Le 21.3.1682, François DANGLURE, marchand demeurant à Fontaine-Mâcon, majeur d'ans, qui signe "Danglure" avec paraphe, et Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine, en la Mairie royale de Fontaine-Mâcon, y demeurant, qui signe "E Boudier" avec paraphe, interviennent dans un contrat. Ledit DANGLURE a été blessé à la main par ledit BOUDIER d'un coup d'épée, il avait rendu sa plainte à Monsieur le bailli de Nogent/Seine ou son lieutenant. Ledit BOUDIER avait été emprisonné dans les prisons royales de Nogent/Seine puis avait été élargi en payant 50 livres. Ledit DANGLURE l'avait provoqué plusieurs fois et poursuivi jusqu'en sa maison, à coup de pierre, l'ayant aussi injurié. Ledit BOUDIER a promis de payer le chirurgien qui a pensé la blessure dudit DANGLURE [AD 10 - 2 E 66/28]

534 Le 10.1.1688, Edmé BOUDIER achète la troisième partie et un quart les douze faisant le tout d'une maison à Mâcon, chargée de rente envers Edme BEIGNOT à Honnête Femme Marie POUILLAIN, veuve de Savinien ROSLET, laboureur à Fourche, en son nom et tutrice des enfants mineurs de feu Nicolas GAMBIER, laboureur à La Grande Aulne, et Marguerite ROSLET, sa femme [AD 10 - 2 E 66/29]

529 Le 25.12.1693, Christophle BOUDIER, laboureur demeurant à Froideparoy, héritier de Jean BOUDIER et Edmée VERNIER, ses père et mère, déclare posséder la moitié d'une grange à Fontaine-Mâcon. Il signe "Christof Boudier" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

530 Le 25.11.1675, contrat de mariage entre Honnête Personne Edmé BOUDIER, fils d'Honorable Homme Jean BOUDIER, marchand à Fontaine-Mâcon, et Honnête Femme Edmée VERNIER, et Honnête Fille Edmée HERLUISON, fille de feu Honorable Homme Pierre HERLUISON, receveur du Clos de Scellière, et Honnête Femme Marthe VERNIER, assistée de sa mère et Honnête Personne Jean HERLUISON, son frère. L'acte est signé "Edmé Boudier" avec paraphe, "J Boudier" avec paraphe, "Edmée Herluyson", "J Herluyson" [AD 10 - 2 E 66/25]

531 Le 11.5.1681, Hiérosme GAMBIER, drapier à Trainel,

d'autres pour une rente due par la succession de feu Laurent GUICHARD et Catherine LE ROUX, sur une maison à Fontaine-Mâcon. Il signe "E Boudier"⁵³⁵.

En 1688, Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi en la justice de Fontaine-Mâcon, y demeurant, et Honnête Femme Edmée HERLUISON sa femme, interviennent dans un contrat. Il signe "E Boudier" avec paraphe⁵³⁶.

La descendance d'Edmé BOUDIER et Edmée HERLUISON est connue grâce à un acte de partage de leur succession de 1715⁵³⁷.

Edmé BOUDIER et Edmée HERLUISON sont les parents de:

Pierre, signe: Pierre Boudier, laboureur, ! en 1698, neveu de Maître Edmé HERLUIZON en 1704, b 27.7.1678 Fontaine-Mâcon, p Pierre GAMBIER, signe, m Honneste Fille Françoise VERNIER, ne sait pas signer

Jean-Baptiste, bourgeois de Paris

Anne, ∞ à Michel NN., à Paris

Edmée

Etienne Edmé, b 3.8.1686 Fontaine-Mâcon, p Esmé BOUDIER, de La Mothe Tilly, ne sait pas signer, m Jeanne BOUDIER, La Mothe Tilly, ne sait pas signer

Marguerite, b 30.7.1688 Fontaine-Mâcon, p Pierre HARLUISON, signe: P Harluison, m Margueritte HUGUIN, ne sait pas signer

BOULARD

A. Jean, ∞ à Jacqueline BERTELIN

Jean, ° ca 1709, † 20.6.1721, (†) le 21

Marie, ° ca 12.1716, † & (†) 7.6.1721

Edmé, ° & b 9.6.1721, p Jean FONTAINE, signe:

Jean Fontaine, m Marie ROSÉ, ne sait pas signer

Jean, ° 18.11.1722, p Jean BENOIST, ne sait pas signer, m Edmée ROSÉ, ne sait pas signer

BOURBOING

A. Antoine, ∞ à Edmée MOSERD

Barbe, b 19.9.1647, p Guillaume MOSERD, m Barbe D'ANTIGNY, épouse de Estienne CAVOT

BOURDIN

A. Claude, Maître, signe: Bourdin, maître des écoles, recteur des écoles, ! en 1646

B. Claude, signe: Claude Bourdin avec paraphe, maréchal, d'Avant-lès-Marcilly, ! en 1700, ° ca 1650, ∞ 11.6.1685 à Edmée ROY, ne sait pas signer, ° ca 1660, fille de Jean R. et Françoise GRILLAT

En 1700, Claude BOURDIN, maréchal, assiste avec d'autres habitants du village à la présentation du curé de Saint-Aubin⁵³⁸.

Claude BOURDIN et Edmée ROY sont les parents de:

535 Le 11.1.1688, Maître Edmé BOUDIER, substitut en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, Claude LHERMITTE, vigneron, et Anne VERNIER, veuve d'Edmé GAMBIER, tous à Fontaine-Mâcon, Maître Edmé BEIGNOT, exempt demeurant à Nogent/Seine, ayant acquis les droits de Maître Henry FALQUEROLLE et Estienne BARBETTE, boucher, interviennent pour 33 livres 10 sols de rente foncière établie le 25.10.1647, due par la succession de feu Laurent GUICHARD et Catherine LE ROUX, sur une maison à Fontaine-Mâcon. L'acte est signé "Anne Vernier", "E Beignot", "E Boudier" [AD 10 - 2 E 66/29]

536 Le 14.1.1688, Maître Edmé BOUDIER, substitut de Monsieur le procureur du roi en la justice de Fontaine-Mâcon, y demeurant, et Honnête Femme Edmée HERLUISON sa femme, passent un contrat à propos d'un bail à rente à son profit fait par Simon PARISOT, écuyer, seigneur du Plessis, et Elizabeth PARISOT. L'acte est signé "E Boudier" avec paraphe, "Edmée Herluison" [AD 10 - 2 E 66/29]

537 Le 14.10.1715 interviennent les héritiers de Maître Edmé BOUDIER, substitut du procureur du roi à Nogent/Seine, et Edmée HERLUISON: Jean-Baptiste BOUDIER, bourgeois de Paris, rue ... Molet, Anne BOUDIER, veuve de Michel NN., à Paris, et Vincent JULIOT, laboureur à Nogent/Seine, héritier d'Edmée BOUDIER [AD 10 - 2 E 66/42]

538 Le 18.5.1700, présentation du curé de Saint-Aubin; témoins: André GUILLEMARD, laboureur, Pierre MOREAU, vigneron, Edmé GUILLEMARD, manouvrier, Léonard ANCEAU, marguillier, Jacques VAILLANT, manouvrier, Claude BOURDIN, maréchal, et Loup CHAILLY. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, "Pierre Moreau" avec paraphe, "Claude Bourdin" avec paraphe, "Edmé Guillemard" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/37]

Edmée, ° & b 4.12.1694, p Simon PRUDHOM, lab.r, signe: S Prudhom, m Marie CHAILLY, obiit et (†) le 5

Lupien, ° & b 19.1.1698, p Lupien PRUDHON, signe: L Prudhon, m Geneviefve PARASTRE, La Chapelle-Godefroy, ne sait pas signer

BOURJONNE ou BOURGOIN

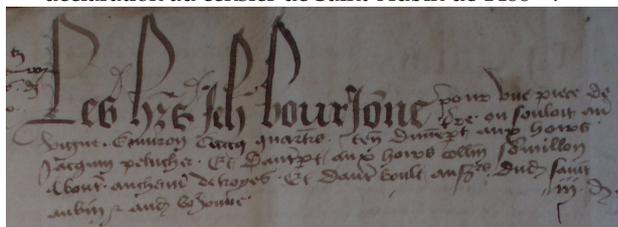
A. Guillaume, ° ca 1428, † ca 1508

Jean, tisserand de toile à Pont/Seine, ° ca 1475

En 1521, Jean BOURGOING, tisserand de toile à Pont/Seine, est témoin dans une enquête sur la garenne de Pont/Seine. Il est âgé de 46 ans, donc né vers 1475. Il cite Guillaume, son père, mort 12 à 13 ans plus tôt à l'âge de 80 ans⁵³⁹.

B. Jean, † /1488

Les héritiers de Jean BOURJONNE font une déclaration au censier de Saint-Aubin de 1488⁵⁴⁰.



Jean BOURJONNE est le père de:

Jeannette, ∞ à Rémi VOITERIN

C. Jean l'aîné, manouvrier, ! en 1490-1500

En 1499, Jean BOURJONNE, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail des

539 Le 30.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

➤ Jehan BOURGOING, tisserand en toile, demeurant à Pont/Seine, âgé de 46 ans ~. Depuis 24 ans, en plusieurs et diverses journées, il s'est loué aux garenniers de la garenne de Nogent pour les servir et aider à la chasse d'icelle, ce qu'il fit l'espace de 2 ans continuels. Il cite feu Guille. BOURGOING son père, mort il y a 12 ou 13 ans, âgé de 80 ans ~, qui avait été garennier et garde de la garenne en l'espace de 16 à 17 ans [AD 10 - E* 2813]

540 En 1488-1490, les héritiers de Jeha. BOURJONNE, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

➤ une pièce de terre où soulait une vigne contenant environ cinq quartiers entre les hoirs Jacquin PELUCHER et les hoirs Collin SOMILLON, le chemin de Troyes et Messieurs dudit St Aubin & ledit BOURJONNE (plus tard à Estienne VOTON, à Jeh. MYGOURDIN) (ledit MYGOURDIN tient un quartier ou environ desdits cinq quartiers) [AD 10 - 24 H 115 & 118]

grands dîmes de blé de Saint-Aubin⁵⁴¹. Son fils Jean et Colin DUCLOS le jeune se portent caution.

Jean BOURJONNE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1505⁵⁴². Il déclare entre autre, en 1491 et 1496, la moitié d'un verger dont l'autre moitié appartient à Jean DE VIGNE.

En 1500, Jean BOURJONNE l'aîné est témoin dans une procédure opposant l'Abbaye du Paraclet aux seigneurs de Nogent/Seine à propos des droits de pâture à Saint-Aubin et Quincey⁵⁴³.

Jean BOURJONNE l'aîné est le père de:

Jean le jeune

C.1. Jean le jeune, laboureur, ! en 1499-1541, ° ca 1469

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean BOURJONNE déclare un quartier de terre^{544, 545, 546}. Il est parfois cité avec Denis MAROTTE⁵⁴⁷.

541 Le 14.7.1499, devant Claude POUCEOISE, écuyer, commis de par le roi à la garde des sceaux de la prévôté de Nogent-sur-Seine, et Denis GROSMART, prêtre, et Estienne DU CLOS, clerks notaires jurés, Jehan BOURJONNE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, retient des religieuses du Paraclet à titre de ferme les grands dîmes de blé de Saint-Aubin. Cautions: Jehan BOURJONNE, fils du reconnaissant, et Colin DU CLOS le jeune, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

542 Jehan BORJONE paye coutume en 1491 (2 fois) et 1496 à Saint-Aubin pour la moitié du verger (l'autre moitié à Jehan DEVIGNE); les hoirs de feu LARGENTIER payent en 1494 pour les héritages qui furent à Jehan BORIONE; en 1500, 1504 et 1505, il doit de rente à cause d'une maison par lui acquise de TRUGALE et pour sa vigne assise en la cote Saint-Aubin [AD 10 - E* 2880]

543 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraclet à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclet à Saint-Aubin et Quincey.

Le 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

Jehan BOURJONNE l'aîné [AD 10 - 24 H 66]

544 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan BOURJONNE pour 1 quartier de terre au lieudit Le Mazel [AD 10 - E* 2875]

545 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan BOURIONNE et Denis MAROTTE déclarent un quartier de terre dit Le Mazet Le 3.5.1532, Jehan BOURJONNE déclare 1 quartier Le Mazelt (en 1623 à l'église de Saint-Aubin)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

546 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan BOURIONNE déclare 1 quartier de terre appelée Le Marau [AD 10 - 24 H 81bis]

547 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan BOURJONNE et Denis MAROTTE pour 1 quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

Jean BOURJONNE le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1499 et 1513. Il déclare entre autre une maison acquise de TRUGALLE et une vigne. Jean BOURJONNE paye entre 1517 et 1533⁵⁴⁸.

Dans deux enquêtes de 1535, Jean BOURJONNE, demeurant à Saint-Aubin, comparait comme témoin^{549, 550}. Jean BOURJONNE apparaît encore dans une audition de témoins en 1536^{551, 552}.

Jean BOURJONNE paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538⁵⁵³.

En 1539, Laurent NUGAULT prend la cause de Jean BOURJONNE dans une procédure de contestation au sujet du droit de chasse dans les garennes de Pont⁵⁵⁴.

Jean BOURJONNE est encore cité en 1541 dans une liste des habitants de Saint-Aubin⁵⁵⁵.

Fin 1541, Jean BOURJONNE comparait comme témoin pour les seigneurs de Saint-Aubin. Il se dit laboureur à Saint-Aubin et âgé d'environ 72 ans. Il serait donc né vers 1469^{556, 557}.

Jean BOURJONNE est le père de:
Guillaume, Messire

C.1.A. Guillaume, Messire, ! en 1527-1533, † /1568

Messire Guillaume BOURJONNE paye régulièrement sa contribution au censier de Saint-Aubin entre 1526 et 1533. En 1529, il est dit fils de Jean BOURJONNE⁵⁵⁸.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Messire Guillaume BOURJONNE déclare un accin rue aux Rasles. Il est parfois cité avec les héritiers de Simon GILLES⁵⁵⁹. Les biens qu'il déclarent seront plus tard repris par Martin BENOIST et François ou Anne MEROSSE^{560, 561}.

En 1568, c'est Michel DESPENCIER, oncle de Martin

548 Jehan BORGONNE le jeune paye censive à Saint-Aubin en 1499, à cause d'une maison qu'il a acquise de TRUGALLE; Jehan BOURGONNE le jeune paye en 1502 (2 fois) pour sa censive et pour sa vigne et en 1506 et 1507 pour sa maison et sa vigne; Jehan BOURGEONNE le jeune paye en 1510, 1511, 1513; en 1517 et 1526, Jehan BORGONNE doit de cens pour sa maison et pour sa vigne d'un arpent assise derrière le parc; Jehan BOURGONNE paye en 1518, 1519 et 1520; il paye à La Chapelle en 1518, 1521 et 1522, à Saint-Aubin en 1527, 1528, 1529 (2 fois), 1533 [AD 10 - E* 2880]

549 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Jehan BOURJONNAY, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

550 Le 29.6.1535, Jehan BOURJONNAY à Saint-Aubin est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

551 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipès DESPENCIER, les hoirs Jeh. LA PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICOY, Martin MORIN, Jehan BOURJONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E* 2801]

552 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Huguenin LE PIED, Jehan BOURJONNE, Pierre COZAS LESPOIX, Jeh. CHAPPELLAT et Pierre DESPENCIER [AD 10 - E* 2801]

553 Jehan BOURJONNE/BORJONNE/BORJONNE intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

554 Le 12.4.1539, conclusion du procureur général pour une procédure entre le grand maître général réformateur des eaux et forêts du royaume de France à l'encontre de Maître Laurent NUGAULT, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et ayant pris la cause pour Michau BENOIST l'aîné, Jehan BORJONNE, Jehan GALLOIS l'aîné et consorts, demeurant à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. Exécution d'une sentence pour la clôture de la garenne de Pont [AD 10 - E* 2813]

555 Jehan BOURJONNE est cité dans une liste d'habitants

de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

556 Le 21.11.1541, Jehan BOURJONNE, laboureur à Saint-Aubin, âgé d'environ 72 ans, est témoin pour les seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

557 Le 23.11.1541, dans une enquête sur l'étendue de la Garenne de Pont, est entendu comme témoin à Nogent/Seine, en l'hôtellerie de Noël LE MADRE où pend l'enseigne de la corne de bœuf:

Jehan BOURJONNE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé de 72 ans environ, natif de Saint-Aubin où il a toujours demeuré.

➤ il a connu TROUSSILLON, seigneur de Saint-Aubin, qui chassait dans le bois il y a environ 60 ans

➤ il a oui dire en son jeune âge à feu son père au sujet de la vente de La Mulette

➤ il y a environ 18 ans, il aida à couper ledit endroit au profit du seigneur de Bonpas [AD 10 - E* 2860]

558 Messire Guillaume BORGONE paye cens à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528, 1529 et 1533; il est dit fils de Jehan BORGONE et 1529 [AD 10 - E* 2880]

559 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Maître Guillm. BOURJONNE et les hoirs Simon GILLES pour un accin rue au Rasle [AD 10 - E* 2875]

560 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Messire Guillaume BOURJONNE déclare:

➤ un accin rue au Rasle contenant 2 arpents entre les héritiers Claudin COURTOIS et les héritiers Jean SIMON, le chemin commun et la rivière (en marge Martin BENOIST, Anne MEROSSE, Isaac GALLOIS, les héritiers Maître GUION et Denis JEHA... à cause de sa femme) [AD 10 - 24 H 118]

561 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin.

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Messire Guillaume BOURJONNE et les héritiers de Simon GILLES déclarent un accin de 2 arpents rue au Raasle

Le 3.5.1532, Messire Guillaume BOURJONNE déclare un accin de 2 arpents rue au Raasle (en 1623, Martin BENOIST tient avec François MEROSSE)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

BENOIST, qui est cité héritier de Jean BOURJONNE⁵⁶².

D. Etienne, à Quincey, ! en 1535

Etienne BOURJONNE, demeurant à Quincey, est plusieurs fois cité témoin en 1535^{563, 564}.

E. Nicolas, meunier du Paraclet, ! en 1523-1542, ∞ à Guillemette, ! en 1542

En 1523, Nicolas BOURGOING, meunier au Paraclet, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail pour 19 ans de 3 quartiers de pré⁵⁶⁵.

En 1523, Nicolas BOURGOING, meunier de Saint-Aubin prend de l'Abbaye du Paraclet le bail pour 18 ans d'une maison à La Chaume. En 1539, il renouvelle le bail pour 19 ans⁵⁶⁶.

Il est sans doute le Col BOURGOING qui déclare en 1530 une maison au censier de l'Abbaye du Paraclet⁵⁶⁷.

En 1542, Nicolas BOURGOING, meunier à La Chaulme, et Guillemette sa femme, prennent de l'Abbaye du Paraclet le bail d'un arpent de pré pour 19 ans⁵⁶⁸.

F. Louis, ∞ à Jeanne GRATÉ

Antoine, b 18.10.1654, p Anthoine ADAM, m Honeste Fe Gilette LE FEURE

G. Claude, manouvrier, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain le 17.7.1650 à La Chapelle-Godefroy, † /1663, ∞ à Jeanne MOREAU, (†) 28.9.1663 La Chapelle-Godefroy, sans doute fille de Denis M. et Catherine ASSELIN

En 1656, Claude BOURGOING, manouvrier à la Chapelle-Godefroy, prend le bail de 6 quartiers de terre à Marnay/Seine et la Chapelle-Godefroy⁵⁶⁹.

Claude BOURGOING et Jeanne MOREAU sont les parents de:

562 Michel DESPENCIER, héritier de Messire Guillaume BOURJONNE, paye censive à Saint-Aubin en 1568 [AD 10 - E* 2881]

563 Le 29.6.1535, Estienne BOURIONNAY à Quincey est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

564 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Estienne BOURIONNAY, demeurant à Quincey [AD 10 - E* 2860]

565 Le 14.7.1523, devant Hubert GAYET, Nicolas BOURGOING, meunier demeurant au Paraclet, paroisse de Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail à titre de loyer de 3 quartiers de pré à "l'enfermerie" pour 19 ans [AD 10 - 24 H 100]

566 Le 12.3.1539, Nicolas BOURGOIN meunier demeurant à Saint-Aubin prend de l'Abbaye du Paraclet le bail pour 19 ans d'une maison à La Chaume. 24.7.1523, Nicolas BOURGOIN, meunier de Saint-Aubin prend de l'Abbaye du Paraclet le bail pour 18 ans d'une maison à La Chaume (donnée le 13.4.1523 à l'Abbaye par Pierre MARIN) [AD 10 - 24 H 93]

567 Dans un censier de Saint-Aubin de 1548 (ou plutôt 1530) est citée une maison tenue par Col BOURGOING du Paraclet [AD 10 - 24 H 81bis]

568 Le 18.7.1542, devant Hubert GAYET, écuyer, seigneur de Quincey, prévôt de Nogent et garde de sceaux aux contrats de ladite prévôté, Nicolas BOURGOIN, meunier demeurant à présent à La Chaulme, paroisse de Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail à titre de loyer d'un arpent de pré pour 19 ans. Même date, même bail à Nicolas BOURGOING, meunier, et Guillemette, sa femme [AD 10 - 24 H 100]

569 Le 25.6.1656, Claude BOURGOIN, manouvrier à la Chapelle-Godefroy, prend de Camélien BENOIST (signe "Camélian Benoist" avec paraphe), vigneron à Saint-Aubin et Jean ROUX, cordonnier à Nogent, le bail de 6 quartiers de terre en 4 pièces à Marnay et la Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2E 66/15]

Marie, b 15.6.1650 La Chapelle-Godefroy, p honorable homme Jean VERNIER, laboureur, m Marie fille de Denys MOREAU

Catherine, b 21.12.1656 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas MICHEL, m Catherine MUGUET

Michel, b 29.8.1659, p Honeste Hoe. Louis BAUQUELLE, m Marye LE PAPE

H. Jean, signe: Jean Bourgouin, foulonnier, ° ca 1660, (†) 1.8.1700, ∞ à Charlotte ROBICHÉ, ne sait pas signer

Anne, signe: Anne Bourgouin, ° ca 1694, ∞ 11.1.1712 à Edmé MOUSARD, signe: E Mouzard, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1690, fils de Mathieu M., † /1712, et Edmée COLLINET

Adrien, ° 11.2.1695, b le 13, p Honorable Hoe. Adrien VUIELENE, m.e apotiquaire, dem.t à Nogent, signe: A. Vieleine, m Honneste Jeanne PILLAVOYNE, signe: Jeanne Pillavoyné, épouse de Pierre DROÛIN, pothier d'estain, dem.t à Nogent

BOUSSETTE

A. David, manouvrier, demeurant à Neuville, paroisse de Giez, diocèse de Langres, distant des Rissey d'une lieue, ° ca 1645, † 15.7.1685, (†) le 16

BOUTET

A. Edmé⁵⁷⁰, vigneron, manouvrier, bûcheron, ° ca 1619, (†) 19.1.1674, ∞ à Etiennette GUILLAUME, (†) 20.2.1674, fille de Fiacre G.

En 1655⁵⁷¹ et 1656⁵⁷², Edmé BOUTET est cité avec d'autre bûcherons de Saint-Aubin pour avoir acheté des coupes de bois.

En 1662, Edmé BOUTET, manouvrier à Saint-Aubin, âgé d'environ 35 ans, est surpris allant travailler dans le bois du Tillet comme bûcheron⁵⁷³.

En 1703, le censier de l'Abbaye du Paraclet fait état de Charlotte BOUTET, épouse de Simon FONTAINE et fille d'Edmé BOUTET, fils (époux !) de Etiennette

GUILLAUME, fille de Fiacre GUILLAUME^{574, 575}.

Edmé BOUTET et Etiennette GUILLAUME sont les parents de:

Charlotte, ne sait pas signer, b 22.10.1652, p Fiacre CAILLÉ, m Charlotte BOSUOT, † & (†) 8.1.1717, a reçu le sacrement des infirmes, ∞ 23.1.1674 à Simon FONTAINE, vigneron, ° ca 1648, † /1717, fils de Jean F., laboureur, et Edmée JEHANNERAT

Anne, b 5.7.1654, p Anthoine ADAM, m Anne BOSUOT

Edmé, b 10.8.1656, p Edmé VAILLANT, m Claude BLANCHARD

Nicolas, ° 6.12.1662, b le 7, p Nicolas SIMON, ne sait pas signer, m Catherine CAILLÉ, ne sait pas signer

Charles

A.1. (?) Charles, ! en 1695

En 1695, Charles BOUTET et Simon FONTAINE (époux de Charlotte BOUTET) font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵⁷⁶.

570 Un Edmé BOUTET, manouvrier à Marnay, (†) 7.6.1673 Marnay. Témoins: Marguerite et Jeanne BOUTET, ses filles

571 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E* 2803]

572 Le 11.3.1656, vente de bois à Jehan GRILLAT, Claude CHARONNAT, Edmé BOUTET, Léonnard MERSIER et Jehan DENTIGNY [AD 10 - E* 2803]

573 Le 5.4.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparait Edmé BOUTET, manouvrier à Saint-Aubin, âgé de ~ 35 ans, pris allant travailler dans le bois comme bûcheron [AD 10 - 24 H 131]

574 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît André ROY, manouvrier à Saint-Aubin, pour:

- un bien délaissé par Claude GALLION le jeune
- un bien délaissé par Simon FONTAINE et Charlotte BOUTET, fille d'Edmé BOUTET, fils de Estiennette GUILLAUME, fille de Fiacre GUILLAUME
- un bien abandonné par Nicolas GRISLAT, ci-devant à Léonard ANCEAU [AD 10 - 24 H 58]

575 Dans un terrier du 7.2.1703 apparaît Charlotte BOUTET, veuve de Simon FONTAINE, vigneron à Saint-Aubin, fille d'Edmé BOUTET, fils d'Estiennette GUILLAUME, fille de Fiacre GUILLAUME [AD 10 - 24 H 58]

576 Déclaration au terrier du 10.7.1695 de Charles BOUTET et Simon FONTAINE pout 1 arpents, 14 cordes [AD 10 - E* 2876]

BOÛY

A. Edmé, de Torigny, diocèse de Sens, manouvrier, † /1707, fils de Robert B. et Simone BONNETIER, ∞ 8.7.1669 Quincey⁵⁷⁷ à Jeanne MEROSSE, ne sait pas signer, fille de Pierre M.

Marguerite, ° 4.5.1670 Quincey, b le 5, p Nicolas BOUYS, m Margueritte ANCEAU

Catherine, ° et b 6.1.1672 Quincey, p Urbain PONCE, m Catherine THOMAS

Edmé, ° et b 20.9.1673 Quincey, p Charles JOUET, m Charlotte LA RIBE

Jeanne, ° et b 28.4.1677 Quincey, p Nicolas MERAULT, m Jeanne RENAULT

Claude, b 28.2.1681, p Claude MERAT, m Edmée VOITRIN, épouse de Claude GUILLAUME

Guillaume, ° ca 1684, ∞ à Jeanne GRILLAT

A.1. Guillaume, ne sait pas signer, berger, ∞ 15.6.1707 à Jeanne GRILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1674, ∞(1) à Jacques LAURENT, maçon, fille de Guy G., manouvrier, et Jeanne LANERET

Susanne, ° 30.8.1708, b le 31, p Claude SIMONNET, ne sait pas signer, m Suzanne, ne sait pas signer, fille de † Pierre MOREAU et Marie ANCEAU

BOYARD

Famille originaire de Fontaine-Mâcon.

A. Félisot, † /1502, ∞ à NN., ! en 1502 à La Chapelle-Godefroy

La veuve de Félisot BOYART paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1502. Les héritiers de Félisot BOYART payent en 1505⁵⁷⁸.

B. Pierre, ! en 1500-1522 à La Chapelle-Godefroy

Pierre BOYART paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1506 et 1507, puis en 1518 et 1522⁵⁷⁹.

C. Martin, ! en 1518-1527 à La Chapelle-Godefroy

Martin BOYART paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1518, 1521 et 1527⁵⁸⁰.

577 Témoins: Nicolas MEROS, qui ne sait pas signer, Martial CORA et Simon GARNIER, qui signe

578 Mademoiselle de la Chapelle paye censive en 1500 à La Chapelle pour sa maison et terres que tient BOYART; la veuve de Félisot BOYART paye censive en 1502 à La Chapelle pour et au lieu de Mademoiselle de la Chapelle; les héritiers de Félisot BOYART payent en 1505 pour leur accin et trois quartiers de terres [AD 10 - E* 2880]

579 Pierre BOYART paye en 1506 et 1507 à La Chapelle pour ses cens; il paye en 1518 à La Chapelle; il paye en 1522 à La Chapelle pour la maison dieu de Nogent et la part ... de Nicolas PILLAVOINE [AD 10 - E* 2880]

580 Martin BOYART paye censive à la Chapelle en 1518, en 1521 pour les hoirs de Girad HUSON, en 1527 [AD 10 - E* 2880]

D. Claude, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Madelaine VERNIER

Jeanne, b 23.3.1658 La Chapelle-Godefroy, p Jean GALLOIS, m Anne MOREAU

E. Nicolas, signe: Nicolas Boyard

Simone, † /1704, ∞ à Louis BENOIT, signe: Louis Benoit, vigneron, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1672, ∞(2) 21.4.1704 à Anne FONTENNE

F. Edmé, manouvrier, fils d'Edmé B., signe: Edmé Boyard, et Charlotte GUICHARD, ne sait pas signer, ∞ 14.11.1690 Fontaine-Mâcon à Edmée HIEURAT, ° ca 1668 Saint-Aubin, (†) 21.1.1695 proche le bénitier dans l'église, fille de Jean E., † /1690

BOYER

A. Claude, ° ca 1650, † 5.11.1701, (†) le 6, ∞ à Anne RENARD ou RENAULT, ° ca 1661, † 12.1.1715, (†) le 13

Marie Anne, ne sait pas signer, ° ca 1685, ∞ 24.4.1713 à Adrien HUÉ, ne sait pas signer, boucher, ° ca 1673, fils de Nicolas H., † /1713, et Anne BERNA...

BOYT

A. Claude, ° ca 1646/1647, (†) 7.10.1661

BREGEON ou BRIGEON

A. Edmée, ! en 1593-1600, † 1600/1604

Edmée BREGEON paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1596. Elle paye pour ses enfants en 1593. Nicolas PILLAVOINE paye censive pour Edmée BRIGEON en 1585⁵⁸¹ et Pierre PILLAVOINE paye pour elle en 1596 et 1598. Guillaume GILLES paye en 1604 à la décharge des héritiers d'Edmée BRIGEON⁵⁸².

581 Nicolas PILLAVOYNE paye censive à Saint-Aubin pour Edmée BRIGON en 1585 [AD 10 - E* 2881]

582 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Edmée BREGEON paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596; elle paye pour ses enfants en 1593 pour 2 années; elle paye à la décharge de Lynard POTHIER en 1594, 1595, 1596; Pierre PILLAVOYNE paye pour Edmée BREGEON en 1596 - il doit lods et ventes -, en 1598 pour 2 années; Edmée BRIGEON paye en 1600 par les mains de Ysaac GALLOYS pour 2 années; Guille. GILLES paye en 1604 à la décharge des héritiers Edmée BRIGEON - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

BRENODAT

- A. Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Edmée
Antoine, b 5.3.1582 La Chapelle-Godefroy, p
Antoine ODINET, m Jeanne épouse de Jean
SURTIN
Paquet, b 5.3.1582 La Chapelle-Godefroy, p
Paquet VILLEMINE, m Marion épouse de Jean
MIGORDIN

BRICET

- A. Claude**, ne sait pas signer, meunier
Catherine, ° ca 1665, † 6.12.1668 La Chapelle-
Godefroy⁵⁸³

BROCARD

La famille BROCARD ou BROQUART est attestée à Saint-Aubin au début du XV^{ème} siècle avec la naissance vers 1430 de Simonet. Elle est complètement éteinte à la fin du XVI^{ème} siècle.

- A. Simonet**, vigneron, ° ca 1430, † en 1488-1520, † en 1520, ∞ à NN., † en 1520

Simonet BROCARD apparaît pour la première fois au censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin de 1488⁵⁸⁴. Il déclare alors des terres et vignes au Houssoy.

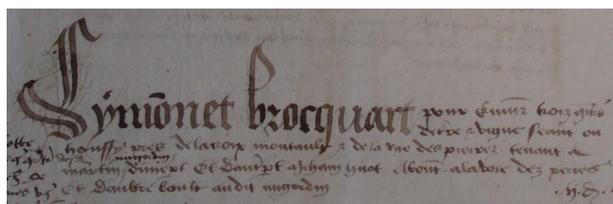
Simonet BROCARD paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1520⁵⁸⁵. Il déclare essentiellement des

583 Témoins: Jean RENARD, ne sait pas signer, et autres

584 En 1488-1490, Symonet BROQUART, déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin:

- environ 3 quartiers de terre et vigne au Houssoy près de la Croix Montault et la rue des Pierres, entre Martin MIGORDIN et Jehan HUOT, la voie des Per.es et ledit MIGORDIN (plus tard à GILLOTTE pour 1 quartier, Jeh. DE VIGNES pour 1 quartier et ledit Symonet pour 1 quartier)
- environ un quartier de terre en essart au dessous de la dite pièce de terre et vigne au Houssoy, entre les religieuses du Paracllet et Martin MIGORDIN, le grand chemin de Troyes et Jeh. MATURIN, qui fut à Colin SOMILON (plus tard à la veuve de Jeh. LE HUCHER) [AD 10 - 24 H 115 & 118]

585 Symonet BROQUART paye cens en 1491 (2 fois), 1494, 1496 (3 fois) et 1502 (2 fois) à Saint-Aubin; il paye en 1504 pour sa vigne et pour un quartier de vigne; en 1505 pour cinq quartiers de vigne assis en la cote de Saint-Aubin; en 1506 pour un quartier de vigne; Symonet BROQUART paye coutume en 1498 pour les hoirs de feu Jehan NICHOLAS dit de Gelanes; il paye rente en 1498, il paye en 1499; Félisot ROUSSAT paye en 1491 et 1494 pour la vigne devers la garenne qui fut à Symonet BROQUART; il paye censive en 1500 pour un quartier de vigne séant en la cote Saint-Aubin, et avec les hoirs de feu Ymbert DE LA ROCHE pour l'accin qui fut à Jehan NYCOLAS assis en la rue Chevre contenant I quartier de terre; Symon BROQUART paye en 1504, 1506 et 1507



vignes sises en la côte de Saint-Aubin, mais aussi un accin rue Chèvre qui fut à Jean NICOLAS, et qu'il partage avec les héritiers de Imbert DE LA ROCHE puis Jean VOITRIN. La veuve de Simonet BROCARD est citée en 1520.

Dans un témoignage établi en 1548, Jean VOITRIN mentionne Simonet BROCARD, mort il y a 18 ans (en réalité, 28 ans) alors âgé de plus de 80 ans⁵⁸⁶.

Dans plusieurs documents établis en août 1500, Simonet BROCARD apparaît comme témoin dans une procédure au profit de l'Abbaye du Paracllet. Il se déclare alors vigneron à Saint-Aubin, âgé d'environ

pour les héritiers de Ymbart DE LA ROCHE, pour un quartier de vigne en la cote Saint-Aubin; Simonet BROQUART paye en 1510 (2 fois), 1511 et 1513 pour cens; Jehan VOICTERIN et Simon BROQUART payent en 1518 pour leurs cens et en 1519 pour leur maison; Jehan MATHERIN et Simonnet BROQUART ont payé en 1520 à Saint-Aubin pour le cens de leurs accins assis en la rue Chevre; la veuve de Simonet BROQUART payent cens en 1520 [AD 10 - E* 2880]

586 Le 3.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Jehan VOICTERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ 50 ans, natif de Saint-Aubin où il a toujours demeuré.

- Il a oui Simonet BROQUART, décédé il y a 18 ans, lors âgé de 80 ans et plus, lui montrer dès 32 ans et plus la fosse qui était nommée Fosse du Débat [AD 10 - E*2809]

70 ans et natif du village^{587, 588, 589}.

Jean DE VIGNES et GILLOTTE (probablement Gillet) d'une part, la veuve de Jean LE HUCHER d'autre part, sont cités au censier de Saint-Aubin pour avoir repris les terres autrefois à Simonet BROCARD. Ils sont tous les trois enfants de Jehan LE HUCHER et Félicon, qui sont donc sans doute proches parents de Simonet.

B. Simonet, manouvrier, garennier vers 1495, ! en 1515-1531, ° ca 1455

Un Simonet BROCARD est signalé à Saint-Aubin en 1515. Il déclare alors être âgé d'environ 60 ans, et serait donc né vers 1455. Il s'agit donc d'une personne différente du Simonet BROCARD né vers 1430, et qui pourrait être son père.

En 1515, Simonet BROCARD se dit manouvrier demeurant à Saint-Aubin. Il déclare qu'environ 20 ans auparavant, il était garennier pendant 5 ou 6 ans⁵⁹⁰.

Entre 1530 et 1531, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, Simonet BROCARD déclare avec Jean VOITRIN et Pierre DEVIGNE une maison rue Chèvre⁵⁹¹, et seul, 1 quartier de vigne au Houssoy.

587 Le 6 ou 16.8.1500, enquête à la requête des religieuses du Paraclet contre Marguerite et Charlotte d'Armagnac, dames de Nogent et Pont/Seine, au sujet des droits de pâturage des troupeaux des religieuses à Saint-Aubin et Quincey sur les terres et jusqu'aux murs du Parc de Pont (dont elles ont été déboutées en 1540) par Guyon COIFFART, lieutenant du Prévôt de Troyes. 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les témoins sont auditionnés en l'hôtel de Gillet GILLOTTE à Quincey:

Symonnet BROCARD, vigneron, âgé de LXX (70) ans environ, demeurant à Saint-Aubin, natif de Saint-Aubin où il a toujours demeuré.

➤ Il déclare que par 3 fois et par 7 à 8 ans, il a été avec d'autres garennier et garde de la garenne de Pont, et par 2 ans finis il y a environ 2 ans.

➤ au mois de juin dernier, étant en une pièce de vigne lui appartenant, il a vu les officiers des demoiselles prendre les vaches de religieuses à environ 2 traits d'arc au dessous de la Muette, à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 66 & E* 2860]

588 Symonnet BROCARD, vigneron, âgé de 70 ans environ, demeurant à Saint-Aubin, est témoin le 28.8.1500 pour un procès au profit des religieuses du Paraclet [AD 10 - E* 2892]

589 Simonnet BROCARD, vigneron, 70 ans ~, demeurant à Saint-Aubin, né à Saint-Aubin, est témoin le 6.8.1500 pour un procès [AD 10 - E* 2926]

590 Le 14.7.1515, dans une information du procureur du roi contre Messire Michel DE POISIEUX, chevalier, seigneur de Foujon et Dame Marguerite DE VELU, sa femme, sur la fin et limites de la Garenne de Pont, comparait:

➤ Simonnet BROQUART, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé de LX ans ~. Il dit que il y a XX ans ~, il était garennier en l'espace de 5 ou 6 ans ~ [AD 10 - E* 2813]

591 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Symmonnet BROCARD, Jehan VATERIN et Pierre DOLMME (?) pour une maison [AD 10 - E* 2875]

Ce quartier de vigne est déclaré en 1532 par Jean BROCARD le jeune et Aubin BROCARD^{592, 593}.

Simonet BROCARD pourrait être le père de:

Aubin

Jean le jeune

B.1. (?) Aubin, ! en 1530-1538, † /1559

Les héritiers d'Aubin BROCARD payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559⁵⁹⁴.

B.2. (?) Jean le jeune, ! en 1530-1531

Jean BROCARD le jeune pourrait aussi être le fils de Jean BROCARD l'ainé (voir D.1.).

C. Perrin, † /1494⁵⁹⁵

D. Thibaut, ! en 1500-1530, † 1531/1532, ∞ à Jeannette, ! en 1541

Thibault BROCARD paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1500 et 1510⁵⁹⁶.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis en 1530 et 1531, Thibaut BROCARD, puis ses héritiers, déclarent une maison, accin et mesure rue aux Rasles et une vigne au

592 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Symonnet BROCARD, Jehan VOICTERIN et Pierre DE VIGNE déclarent 1 maison, oche et pré rue Chèvre, d'une part et d'un bout à Jehan DE ST AMOUR, d'autre part au chemin de La Planche et d'autre bout aux héritiers feu Pierre GIRARD

Ledit Symonnet BROCARD déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Jehan BROCARD le jeune et Aubin BROCARD déclarent 1 quartier de vigne au Houssoy, François VILLAIN paye

Le 16.8.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

593 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan BROCARD le jeune et Aubin BROCARD pour 1 quartier de vigne au Houssoy [AD 10 - E* 2875]

594 Les hoirs d'Aubin BROCARD payent censive à Saint-Aubin en 1559 [AD 10 - E* 2881]

595 Les hoirs de feu LARGENTIER payent en 1494 pour les héritages qui furent à Perrin BROQUART [AD 10 - E* 2880]

596 Tibault BROQUART paye censive en 1504 et 1507 pour sa part et pour les terres de Maître Michel CAVE, en 1506 (2 fois) et 1510 pour les terres Maître Jehan VOISIN; son nom, barré est cité en 1500 avec les hoirs Symon GILLES pour leur cens [AD 10 - E* 2880]

Houssoy^{597, 598, 599}.

La veuve de Thibaut BROCARD est citée dès 1532 dans un censier de Saint-Aubin⁶⁰⁰. Jeannette, veuve de Thibaut BROCARD est citée dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541⁶⁰¹.

La veuve de Thibaut BROCARD paye censive à l'Abbaye du Paraclét entre 1535 et 1538. En 1535 et 1536, elle fait une déclaration commune avec la veuve de Pierre MASSEY⁶⁰².

Thibault BROCARD et Jeannette sont sans doute les parents de:

Jean

Jeannette, ∞ à Durant COLAS

Jean BROCARD, Jeannette BROCARD, parfois accompagnés de Durant COLAS, sont cités ensemble dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin entre 1530 et 1532 pour une maison, accin et mesure rue aux Rasles, propriétés déclarées auparavant par Thibaut BROCARD, qui est sans

doute leur père.

Dans une déclaration que Jean BROCARD, Jeannette BROCARD et Durant COLAS font à Saint-Aubin en 1532, une annotation, sans doute postérieure, fait apparaître Jean BROCARD le jeune, fils du défunt Jean BROCARD; il représente ses frère et sœur. Dans ce même censier, Jean BROCARD le jeune se porte fort pour Jeannette, femme de Durant COLAS, la veuve de Pierre MASSEY et Catherine veuve de Thomas BARBOTIN.

Dans un censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin de 1535 à 1538, les membres de la famille BROCARD déclarent une maison:

- 1535 & 1536 - Durant COLAS et Jeannette BROCARD
- 1537 - les mêmes avec Jean BENIET ou VENIET
- 1538 - Jean BROCARD, Jeannette veuve de Thibault BROCARD, Aubin BROCARD, Durant COLAS et Jean BONNOT⁶⁰³.

D.1. Jean l'aîné, laboureur, ! en 1518-1541, † 1541/1559, ∞ à NN., ! en 1532-1533

Jean BROCARD paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy entre 1518 et 1533⁶⁰⁴. Il semble très proche de la famille GALLOIS comme le montre les citations suivantes. Peut-être a-t'il épousé une fille GALLOIS.

- il déclare en 1518 et 1520 des biens en commun avec Thiennot GALLOIS, Jean GALLOIS et Jean LEPIED
- il achète en 1540 la sixième partie d'une maison à Jean LEPIED dit GALLOIS⁶⁰⁵. Il est alors laboureur.
- il paye avec Jean MIGOURDIN et les héritiers de Jean LE PIED le cens de 2 maisons à Courclain déclarées en 1532 par le même Jean MIGOURDIN, Jean GALLOIS l'aîné et Claude GALLOIS, héritiers

597 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Thibault BROCARD pour un quartier de terre et une maison [AD 10 - E* 2875]

598 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Thibault BROCARD déclare:

➤ 1 quartier de vigne au Houssoy
une maison, accin et mesure rue aux Rasles contenant environ 1/2 arpent, entre la veuve Symon CHEVALIER et Jehan VOTON, la rue et Jehan ROUSSART

Le 3.5.1532, Jehan BROCARD, Jehannette BROCARDE et Durant COLAS déclarent une maison, accin et mesure rue au Rasle contenant environ 1/2 arpent, entre la veuve Symon CHEVALIER et Jehan VOTON, la rue et Jehan ROUSSART. Jehan BROCARD le jeune, héritier en partie de feu Jehan BROCARD son père, en son nom et se portant fort pour ses frère et sœur co-héritiers (plus tard aux enfants de Simon JUBELLOT, en 1643 à BERTELLOT de Nogent, époux de la fille JUBELLOT, Mademoiselle la Bail...e de Nogent, Jean DIRESENE, barré)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

599 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de Jehan BROCARD, Jehannette BROCARDE et Durant COLAS pour une maison, accin et mesure rue au Rasle, entre Simon CHE... et Jehan VOTON [AD 10 - E* 2875]

600 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Durant COLAS, la veuve Parre MASSEY et Graterine veuve de feu Thomas BARBOTIN; Jehan BROQUART le jeune se portant fort pour les susdits, sont détenteurs Jehannette femme de Durant COLAS et Catherine fille de Graterine BARBOTIN; la veuve Thibault (barré) BROCARD tient [AD 10 - 24 H 81bis]

601 Jehannette, veuve de Thibault BROCARD, est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

602 La veuve de Thibault BROQUART intervient en 1537 et 1538 (2 fois) dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin. Elle fait une déclaration commune avec la veuve de Pierre/Pare MACE en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

603 Durant COLAS et Jehannette BROCARDE font une déclaration commune pour une maison en 1535 et 1536, et avec Jehan BENIET ou VENIET en 1537 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin. En 1538, Jehan BROQUART fait une déclaration commune avec Jeh.nete veuve de Thibault BROQUART, Aubin BROQUART, Durant COLAS et Jeh. BONNOT [AD 10 - 24 H 118]

604 Thiennot GALLOIS et Jehan BROQUART payent censive en 1518 à La Chapelle; Jehan GALLOIS, Thiennot GALLOIS, Jeh. LE PIED et Jeh. BROQUART payent en 1520 pour leurs cens; Jehan BROQUART paye en 1521 et 1522 à La Chapelle; il paye en 1526 avec Laurent GILLES et Ymbert LE ROUX, et en 1527, 1528 et 1529 avec Ymbart LE ROUX; Jaquin GRILLAT, Claude CHEVRIER et Jeh. BROQUART l'aîné payent en 1529; il paye en 1532 et 1533 à La Chapelle à cause de sa femme; il paye en 1532 [AD 10 - E* 2880]

605 Le 14.11.1540, Jean LEPIED dit GALLOIS vend à Jean BROQUART, laboureur à Saint-Aubin, un sixième d'une maison située à Saint-Aubin, grange, jardin, accin et pourpris au lieudit Corquelin, entre Jean GALLOIS et l'acquéreur, Gilles LE PIED et la rue [AD 10 - 24 H 105]

du défunt Jean GALLOIS⁶⁰⁶.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean BROCARD, parfois surnommé l'aîné, déclare avec Ambroise SIMON et Laurent GILLES 6 quartiers de terre en La Tavelle, que les héritiers de Jean GALLOIS déclaraient en 1530⁶⁰⁷, ⁶⁰⁸, ⁶⁰⁹. Jean BROCARD déclare seul 1 quartier de vigne au Houssoy⁶¹⁰, ⁶¹¹. Jean BROCARD l'aîné a vendu un demi-quartier de vigne au Houssoy à Jacquin GRILLAT en 1532.

Jean BROCARD déclare une pièce de terre et une maison à Courclain entre 1535 et 1536. En 1535, il est surnommé l'aîné⁶¹².

Jean BROCARD paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538. En 1537 et 1538, il fait une déclaration commune avec Laurent GILLES et en 1538, avec NN LE PIED et Jean LE PIED⁶¹³.

606 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MIGORDIN, Jehan GALLOIS l'aîné et Claude GALLOIS, héritiers de feu Jehan GALLOIS, pour un accin avec 2 maisons, grange et oche à Courclain, ledit MIGORDIN et Jehan BROCCQUART avec les hoirs Jehan LE PIED payent, et depuis Pierre GALLOIS (plus tard à Edmé QUAULAY à cause de sa femme, Denis GILLES et les hoirs Pierre GILLES, Claude COLLET à cause de sa femme, en 1643 à Michel AUBERT et Simon GALLOIS, barré) [AD 10 - 24 H 81bis]

607 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs Jehan GALLOYS déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle

Le 3.5.1532, Ambroise SYMON, Jehan BROCCART (l'aîné) et Laurens GILLES déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle (plus tard à Jehan BOSSUAT, la veuve Jehan SIMON, Guille. MIGOURDIN et les hoirs Jacques ROUSSARD, barré et remplacé par David ROUSÉ)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

608 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Ambroise SIMON, Jehan BROCCART et Laurens GILLES pour 6 quartiers de terre en La Tavelle [AD 10 - E* 2875]

609 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Ambroise SYMON et Jehan BROCCART déclarent 5 quartiers de terre en la Tavelle [AD 10 - 24 H 81bis]

610 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan BROCCART pour 1 quartier [AD 10 - E* 2875]

611 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan BROCCART déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Jacqui. GRISLAT déclare 1 quartier de vigne au Houssoy, plus ledit Jaquin a acquis par échange de Jehan BROCCQUART l'aîné 1/2 quartier au même lieu

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

612 Jehan BROCCART (l'aîné en 1535) déclare une pièce de terre et une maison à Courclain entre 1535 et 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

613 Jehan BROCCART/BROCCQUART intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. En 1537 et 1538, il fait une déclaration

Jean BROCARD est cité pour la dernière fois dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541⁶¹⁴. Il est mort avant 1559, date à laquelle ses héritiers font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶¹⁵.

E. Jean, signe: J Brocart, tisserand en toile, ! en 1559-1585, † /1596, cité avec Jeanne MERCIER, fille de Jean M., ! en 1581-1582

Jean BROCARD est tisserand de toile en 1561, alors qu'il achète le tiers d'une maison à la famille VILLAIN⁶¹⁶.

Jean BROCARD paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1585. Il paye entre autre en 1580 pour les enfants de Jean MERCIER dit Bon Jean⁶¹⁷.

Jean BROCARD et Jeanne fille de Jean MERCIER déclarent en 1581 et 1582 une maison. Il signe "J

commune avec Laurent GILES. En 1537, il fait une autre déclaration, semble-t'il, avec Laurent GILES, ... LE PIED et Jehan LE PIED. En 1538, il fait une déclaration commune avec Jeh.nete veuve de Thibault BROCCQUART, Aubin BROCCQUART, Durant COLAS et Jeh. BONNOT [AD 10 - 24 H 118]

614 Jehan BROCCART l'aîné est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

615 Les hoirs de Jehan BROCCART payent censive à Saint-Aubin en 1559 [AD 10 - E* 2881]

616 Le x.10.1561, Symon PIGOT, foulon de draps et Jehanne VILLAIN, sa femme, à cause d'elle, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Jehan BROCCQUART, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin, 1/3 d'un chas de maison couverte de fer de fond en comble, à Saint-Aubin rue aux Charrons, partant avec Jehan VILLAIN et Jacqueline VILLAIN, par indivis. Témoins Michel MASSE, boucher, et Louys P..., manouvrier demeurant à Marnay [AD 10 - 9 H 123]

617 Jehan BROCCART paye censive à Saint-Aubin en 1559-1564; en 1565, Pierre SYMON, et aussi Sébastien BEGUE et Nicolas ROZE payent à la décharge de Jehan BROCCART; en 1572, Nicolas ROZE paye à la décharge de Jehan BROCCART; en 1580, Jehan BROCCART paye pour les enfants de Jehan MERCIER dit Bon Jehan; en 1582-1584, Jehan BROCCART paye à la décharge de Claude FANIN, suite à une vente; Jehan BROCCART paye encore en 1585 [AD 10 - E* 2881]

Brocart^{618, 619, 620}.

La veuve de Jean BROCARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1596. En 1596 et 1597, Germain VOITRIN paye pour un quartier de terre assis "en la coste des vignes des Garennes" acquis de la veuve de Jean BROCARD⁶²¹.

F. Pierre, de Courclain, ! en 1561-1585, ∞ à Marion, marraine à La Chapelle-Godefroy le 9.9.1572

Pierre BROCARD paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1561 et 1585⁶²².

En 1574⁶²³, Pierre BROCARD fait une déclaration au

618 Le 23.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraquet, interviennent Jehan BROCARD, qui signe "J Brocart", et Jehanne fille de Jehan MERCIER, qui ne sait pas signer:

➤ pour une maison à 2 chas, jardin et terre contenant 1/2 arpent, rue Chèvre, entre Jehan MIGOURDIN et les héritiers de feu Nicolas FANYN, la rue Chèvre et le chemin du Paraquet (plus tard à Jehan DIRESNE) [AD 10 - 24 H 93]

619 Le 24.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraquet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan BROCARD, qui ne sait pas signer, et Jehanne MERCIER fille de Jehan MERCIER, déclarent:

➤ une maison à 2 chas, jardin et terre contenant 2 arpents rue Chèvre, entre Jehan MIGOURDIN et les héritiers de feu Nicollas FANIN, la rue Chèvre et le chemin du Paraquet [AD 10 - 24 H 118]

620 En 1575/1576, Jehan BROQUART et Jehanne MERCIER, fille de Jehan, déclare au censier de l'Abbaye du Paraquet:

➤ une maison à 2 chas et jardin contenant 1/2 arpent rue Chèvre, entre Jehan MIGORDIN et les héritiers de feu Nicollas FANIN, la rue Chèvre et le chemin du Paraquet [AD 10 - 24 H 118]

621 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Jehan BROQUART paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596; Germain VOICTERIN paye en l'acquit de la veuve Jehan BROQUART pour un quartier de terre assis en la coste des vignes des Garennes en 1596, 1597 - il doit lods et ventes -; Jehan DIRESME paye censive pour les hoirs Jehan BROQUART chaque année de 1602 à 1609 [AD 10 - E* 2883]

622 Pierre BROCARD paye censive à Saint-Aubin en 1561-1585; en 1572, il paye pour Claude CHEVRIER; en 1575, il paye pour Lyénard BRODIER; en 1577, il paye à la décharge de Claude DORY fils de Denis; en 1583, Pierre MERAUSE paye à sa décharge; en 1585, Pierre HEROST (le même) paye à sa décharge [AD 10 - E* 2881]

623 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Pierre BROQUART, demeurant à Courclain, pour 16 articles dont:

- une maison, cour, 2 chas à Courclain, entre Nicol. ADAM et le ruisseau
- un jardin voisin de Nicolas et Louise PILLAVOYNE
- une chambre en la maison de feu Jeh. DOURY, avec un petit lopin de terre à faire chénevière et un petit jardin entre Jehan POPILLART et Claude DOURY
- une petite portion de jardin où il y a un poirier et un pommier [AD 10 - E* 2882]

censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare une maison à Courclain. Il possède également une chambre dans la maison du défunt Jean DOURY et plusieurs propriétés voisines de Claude DOURY⁶²⁴.

Pierre BROCARD, de Courclain, apparaît encore pour deux autres déclarations établies au censier de l'Abbaye du Paraquet en 1575^{625, 626} et 1576^{627, 628}. Il déclare une - demi - maison et un quartier de terre à Courclain. Il ne sait pas signer. En 1623, Claude DESQUAINS (un descendant ?) reprend la maison.

Pierre BROCARD est le père de:

624 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 24.6.1574 de Pierre BROQUARD, demeurant à Courclain, qui ne sait pas signer pour:

- une maison, cour, contenant 2 chas à Corclain, contenant environ 6 à 8 cordes, entre le chemin commun et Nicolas ADAM, le ruisseau commun et -
- un demi-arpent de jardin partie peuplé d'arbres audit Corclain, au lieudit le jardin des contes (?), entre Nicolas & Louise PILLAVOYNE, et les hoirs Jh. GALLOYS dit Bruyant & Claude DOURY, les hoirs Perrin ALLEY et la voie commune
- une chambre en la maison de feu Jehan DOURY, avec un petit lopin de terre à faire chénevière et un petit jardin sur le devant d'icelle chambre, entre Jh. POUPILLARD et Claude DOURY, les hoirs feu M.e Denis ANGENOST et le grand chemin commun
- 9 cordes de terre labourable audit finage au dessus de ladite maison, entre ledit Jh. POUPILLARD et Claude DOURY, Nicolas PILLAVOYNE et lesdits hoirs Denis ANGENOST
- un quartier environ près de la pièce ci-devant, entre Nicolas PILLAVOYNE et le même, lesdits hoirs Denis ANGENOST et ledit BOUCQUARD
- environ 8 cordes tant près que buissons et broussailles, près desdits lieux ci-devant, entre lesdits hoirs M.e Denis ANGENOST et lesdits hoirs Jh. GALLOYS dit Bruyant, la rivière d'Arduisson et le chemin commun
- 36 cordes tant pré que aulnois, audit Corclain, entre Jh. GILLES et Estienne LEFEBURE dit Fouccault, la vieille rivière et Louyse PILLAVOYNE
- un petit saussois près des lieux ci-devant, contenant demi-quartier environ, entre les hoirs Denis POUPILLARD et la rivière d'Arduisson, les hoirs Pierre SYMON (?) et ladite rivière
- demi-arpent de terre au finage de Saint-Aubin au lieudit le poirier à la haudoué, entre Jh. GILLE et les hoirs Claude DESQUENS, sur le chemin commun et Martin TRONTIN
- un quartier 6 cordes de terre labourable près le chemin de Ponts, entre Jh. GILLE et les hoirs Claude DESQUENS, le grand chemin ferrant et les pâtures
- demi-quartier de vigne audit finage au lieudit la coste de Saint-Aubin, entre les hoirs Guyon ANSEAU et les hoirs George COLLAS, un petit chemin et les hoirs Margueritte MERLIN
- demi-quartier de vigne au même lieu, entre Jh. GILLE et Germain VOYTERIN, ledit Jh. GILLE et le chemin ou aisance des vignes

Geneviève, ∞ /1587 à Hilaire DESQUAINS
Jeanne, ∞ /1587 à Pierre MOREAU

En 1587, Pierre MOREAU, vigneron, et Jeanne BROCARD sa femme, et Hilaire DESQUAINS, manouvrier, et Geneviève BROCARD, sa femme, vendent un demi-quartier de terre labourable à Courclain⁶²⁹.

En 1593, Hilaire DESQUAINS paye censive au seigneur de Saint-Aubin comme héritier à cause de sa femme de Pierre BROCARD⁶³⁰.

En 1609, Hilaire DESQUAINS, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin à cause de Geneviève BROCARD sa femme, fille de Pierre

- demi-quartier de vigne au finage de Saint-Aubin en ce même lieu, entre Anthoine DROUOT et Estienne VOYTERIN, les hoirs Jh. HUGUEN. et Jh. GRILLAT
- demi-quartier de vigne environ au finage de Saint-Aubin près la pièce devant dite, entre Jh. GILLE et Pierre GAUTIER, Jh. GUYON et Jacques MERSIER
- une petite portion d'un jardin auquel il y a un gros poirier et un pommier, contenant environ 6 cordes, entre Jh. GUYON et Nicolas PILLAVOYNE, Nicolas CHARETIER
- neuf cordes de terre labourable ou environ à Courclain près la maison de feu Lié GILLE, entre Jh. HUGUEN. et le chemin commun, ledit HUGU. et le grand chemin commun
- un total de 2 arpents et 86 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

625 Déclaration au terrier de 1575 de Pierre BROCARD, de Courclain, pour 1/2 maison entre Denis POPILLARD et Mathias SOMMILLON [AD 10 - 24 H 118]

626 En 1575/1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Pierre BROCARD, demeurant à Courclain, qui ne sait pas signer, déclare:

- la moitié d'une maison et accin à Courclain, entre Denis POPILLARD et Mathias SOMMILLON, le chemin de La Chapelle-Godefroy et une ruelle aux héritiers de Jehan GALLOIS dit Bruyant
- 1 quartier de terre labourable à Courclain [AD 10 - 24 H 118]

627 En 1575/1576, Pierre BROCARD déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison et accin à Courclain, entre Denis PAUPILLARD et Mathias SOMMILLON, le chemin de La Chapelle-Godefroy et les héritiers de J. GALLOIS, en 1623 à Claude DESQUAIN le jeune
- 1 quartier de terre labourable, en 1623 aux héritiers de Guillaume GILLES [AD 10 - 24 H 118]

628 En 1575/1576, Jehan REGNAULT et Pierre BROQUART déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison, cour et jardin entre Mathieu SOMMILLON et Denys POPILLART, le chemin de La Chapelle Godefroy, en 1623 à Nicollas DROUET
- 1 quartier de terre au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

629 Le 22.6.1587, Pierre MOREAU, vigneron, et Jehanne BROQUART sa femme, et Hilaire DESQUAINS, manouvrier, et Genevieve BROQUART, sa femme, vendent à Guillaume GILLES, vigneron demeurant audit lieu, 1/2 quartier de terre labourable à Courclain près la

BROCARD, avec Jacques (ou Jacquette) MOREAU, enfant de Pierre MOREAU et Jeanne BROCARD⁶³¹.

BRODIER

Cette famille n'est connue à Saint-Aubin que par une seule personne, Liénard, qui suit:

A. Liénard, ! en 1558-1573, † en 1573, ∞ à Marguerite LESCUYER, ! en 1573, ∞(2) 1573/1576 à Jean REGNAULT

Liénard BRODIER apparaît pour la première fois à Saint-Aubin en 1558 pour un échange avec Jean HUGUENIN^{632, 633}.

Liénard BRODIER paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1561 et 1571. Après 1574, ses héritiers et sa veuve, remariée à Jean REGNAULT, le remplacent dans le censier de Saint-Aubin⁶³⁴.

Liénard BRODIER a épousé Marguerite LESCUYER, déjà veuve en 1573. A cette date, elle déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison à Courclain et un jardin au même lieu, partagé avec

grange qui fut à feu Jehan GALLOIS dit Bruyant, entre Denis REGNAULT et Jeh. HUGUENIN, ladite grange et le chemin de La Chapelle, plus 8 cordes de terre au même lieu [AD 10 - E* 2877]

630 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Hilaire DESQUAINS paye censive comme héritier à cause de sa femme de Pierre BROQUART en 1593 [AD 10 - E* 2883]

631 Déclaration du 3.10.1609 de Hilaire DESQUAINS, à cause de Geneviève BROCARD sa femme, fille de Pierre B., avec Jacques ou Jacquette MOREAU, fille de Pierre M. et Jehanne BROCARD, pour 2 arpents et 13 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

632 Le 15.5.1558, échange entre Léonnard BORDIER et sa femme, et Jean HUCGUENIN et sa femme, de 2 maisons à Corquelain [AD 10 - 24 H 65]

633 Le 15.5.1558, Bernard BORDIER, manouvrier demeurant à Corquelain, échange avec Jean HUGUENIN, tisserand en toile:

- Bernard BORDIER, une maison, cour, jardin, aisance et appartenance à Corquelain, entre la cour commune et la veuve Jean GALLOIS dit Bruyant, la rue commune et Pierre GALLOIS
- Jean HUGUENIN, un chas de maison, cour et terre à faire chénevière à Corquelain, entre la ruelle commune et les hoirs Michel HUGUENIN, Nicolas LE CHAT et lesdits hoirs [AD 10 - 24 H 105]

634 Lyénard BRODIER paye censive à Saint-Aubin en 1561-1573; en 1562-1563, il paye à la décharge de la veuve de Pierre MOSART; en 1571, il paye à la décharge de Jehan TROTIN; ses hoirs payent censive en 1574; Pierre BROCARD paye pour eux en 1575; en 1576, Jehan REGNAULT paye pour sa femme, veuve de Lyénard BRODIER [AD 10 - E* 2881]

Gillet LE PIED^{635, 636}.

BRUN

La famille BRUN a été fondée à la fin du XV^{ème} siècle à La Chapelle-Godefroy par Jean BRUN dit Courselles, originaire de la région d'Etampes. Il est donc probable que les BRUN ayant ensuite vécu à La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin soient ses descendants. Il faut probablement chercher à Marnay/Seine les générations manquantes.

635 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 20.11.1573 de Margueritte LESCUYER, qui ne sait pas signer, veuve de Lienard BRODIER et ses héritiers mineurs pour:

- une maison consistant en 2 chas, cour, étable, jardin au lieu de Courclain, finage dudit St Aubin, entre Jehan GALLOYS dit Bruyant et le courtill Bagnaulx, la voie commune et le chemin de La Chapelle
- un quartier et demi d'aulnois et pré audit lieu de Corclain, finage dudit Saint-Aubin, en deux pièces, la première entre les hoirs feu P.re GALLOYS et la commune, - et la rivière d'Arduysson, l'autre pièce entre Louyse PILLAVOYNE et les hoirs Nicoul. ADAM, P.re BROCCUART et ladite rivière d'Arduysson
- la moitié d'un jardin à Corclain, finage dudit Saint-Aubin, contenant demi-quartier, entre la veuve Laur. HERAULT et Jehan PICQUERAT, une cour ou aïssance appartenant aux voisins, partant avec Gillet LE PIED
- la moitié d'un jardin peuplé d'arbres contenant demi-quartier environ au finage de Saint-Aubin lieu de Corclain, entre Jehan HUGENIN et Barbe veuve de feu Laur. HERAULT, une cour ... aux voisins et un petit sentier ou chemin
- une pièce de terre labourable au finage de Saint-Aubin au lieudit La Houdous contenant trois quartiers, entre Jehan ROBERT et -, le chemin commun et les hoirs Anbroise SYMON
- une autre pièce de terre au finage de Saint-Aubin au lieu de Corclain contenant trois quartiers, entre les terres de l'Hermytage de Ponts et -, les hoirs Jehan BESGUE et sur le chemin Caroge
- une autre pièce de terre audit finage dudit Saint-Aubin au lieudit les Barres contenant un quartier, entre Lyé GILLE et -, un petit chemin et les hoirs Ymbert DONDEAU
- une autre pièce de terre labourable audit finage dudit Saint-Aubin lieudit La Poincte contenant demi-arpent entre la veuve et héritiers feu Laur. GEMERY et les hoirs Phelipe DESPENCIER, les mêmes et les S.rs dudit St Aubin
- une autre pièce de terre labourable audit finage dudit Saint-Aubin au lieudit le chemin de l'Estrier, contenant un quartier, entre le S.r de Saint-Aubin et les hoirs feu Guyon GAUTIER, Jacques MERSIER et ledit chemin de l'Estrier
- une autre pièce de terre labourable contenant un quartier audit finage dudit Saint-Aubin, au lieudit le poirier à la Houdue, entre Martin TROUTIN et Fransoys MERLIN, le chemin et -

A. Jean dit Courselles, sergent de Saint-Aubin, laboureur à La Chapelle-Godefroy, ! en 1507-1535 à La Chapelle-Godefroy, ° ca 1477 Challon-la-Royne, † /1541, ∞ à Gillette, ! en 1541

Jean BRUN, laboureur à La Chapelle-Godefroy, est entendu dans une enquête le 10.4.1535. Il déclare alors être âgé d'environ 58 ans. Il est donc né vers 1477. Il se dit natif de Challon la Royne, entre Etampes et Dourdan. Il fut apporté jeune enfant par son père et sa mère à Nogent/Seine et peu après à La Chapelle-Godefroy⁶³⁷. Les seigneurs de Saint-Aubin réfutent son témoignage, le qualifiant de "homme de mauvaise conversation, mal vivant, mal renommé, interdit de ne plus exercer les offices de sergent qu'il tenait de la seigneurie de Saint-Aubin"⁶³⁸.

- une portion de terre à faire un bois. de chénevière audit finage dudit Saint-Aubin, au lieudit près du fief des Barres, entre les hoirs feu Jeh. GALLOYS et P.re GALLOYS, M.e Denis ANGENOST et -
- un demi-quartier de terre labourable audit finage dudit Saint-Aubin au lieudit les Barres, entre les hoirs M.e Denis ANGENOST et Nicoul. CHARETIER, un petit chemin et les hoirs Jh. HUGENIN
- un quartier de terre audit finage dudit Saint-Aubin au lieudit le poirier à la Houdue, entre Martin TROUTIN et ledit BRODIER, sur le chemin et -

Comparaissent Margueritte LESCUYER veuve dudit défunt P.re BROCCART (!) et Jeh. BABEAU, qui signe "Jeh. Babeau" avec paraphe, tuteur et curateur des enfants mineurs dudit défunt et de la veuve. Taxés à 10 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

636 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Margueritte LESCUYER, veuve de Lyenard BRODIER, et ses héritiers, pour 13 articles, dont:

- une maison à 2 chas, cour, étable et jardin à Courclain entre Jehan GALLOYS dit Bruyant et le courtill BAINAULT
- la moitié d'un jardin à Corclain, partant avec Gillet LE PIED [AD 10 - E* 2882]

637 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

- Jehan BRUN (dit Courselles), laboureur à La Chapelle-Godefroy, âgé de 58 ans environ, natif de Challon la Royne, près d'Estampes et Dordan, et fut apporté jeune enfant par son père et sa mère comme autrefois il leur avait oui dire en cette ville de Nogent/Seine et tôt après alla demeuré au hameau de Courselles, paroisse de La Chapelle-Godefroy, en laquelle il demeure depuis 40 ans. Il a vu: Jehannin GALLOIS et Jehan GALLOIS, frères, qui labouraient ces terres, puis Jehan HUGUENIN et Jehannot VERNIER, 9 ou 10 ans, puis Pierre et Colin SOLIERE, puis feu Laurens LE MERLE et Simon DESPENCIER, 18 ou 19 ans, qui décédèrent durant le temps de leur ferme, et lors Jacquain BUREAU [AD 10 - E* 3051]

638 Le 23.8.1535, dans une enquête au sujet d'un bois taillis opposant Claude LARGENTIER, procureur du roi pour les eaux-et-forêts aux seigneurs de Saint-Aubin: Maître Guillaume BOUCHER, lieutenant au baillage de Sens, Maître Laurent NUGAULT, secrétaire du roi, Noble Sire Jehan DE RANC et Nicolas DALICHAMP.

Jean BRUN est cité sergent à Saint-Aubin dans plusieurs jugements et comparutions entre 1525 et 1531^{639, 640}.

Jean BRUN, de La Chapelle-Godefroy, paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1507 et 1533⁶⁴¹.

Dans plusieurs actes établis de 1525 à 1535, Jean BRUN apparaît avec le surnom "dit Courcelles", du hameau de La Chapelle-Godefroy où il réside^{642, 643}.

En 1541, Gillette, veuve de Jean BRUN, est citée dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy⁶⁴⁴.

B. Michault, ! en 1541 à La Chapelle-Godefroy

Michau BRUN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541⁶⁴⁵.

Reproches contre les témoins produits par ledit Claude LARGENTIER:

➤ Jehan LE BRUN, de La Chapelle-Godefroy, est un homme de mauvaise conversation, mal vivant, mal renommé, interdit de ne plus exercer les offices de sergent qu'il tenait de la seigneurie de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

639 Le 29.8.1525, jugement contre la veuve de François CHAPPELOT; Jean BRUN est sergent de Saint-Aubin.

Le 5.9.1531, jugement contre Jehan GUILLOT; Jean BRUN est sergent de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2890]

640 Le 13.1.1529, Pierre DOURY, soit-disant mayeur de Saint-Aubin, Jehan BRUN dit Courselles, soit-disant sergent audit lieu, pour Jehan DE RANC, seigneur de Saint-Aubin, Pierre GALLOIS dit Guillemynot, Jehan GALLOIS dict Monsieur, Felix HUGUENYN, Pierre GALLOYS et Jehan SYMON, laboureurs demeurant à Saint-Aubin sont établis commissaires au gouvernement d'une pièce du bois de Pothière pour l'arpentage. Témoins: Pierre GALLOIS dict Guillemynot, Jehan SYMON et Jehan TROTIN [AD 10 - E* 2809]

641 Jehan LE BRUN paye cens en 1507 à La Chapelle pour un demi-arpent de terre aquis des hoirs de feu Hubart de Chalaut...; Jehan BRUN paye en 1522 à La Chapelle à cause de vigne qu'il a "retretté" de Jeha. LEPIE le jeune; en 1522 à La Chapelle est cité Denis MASSE pour acquis de Jehan BRUN de Fortelle et de Jeha. MATIGNON un arpent en deux pièces assis ... et l'autre "au pas au loup"; Jehan BRUN paye coutume à La Chapelle en 1527; en 1532 à La Chapelle Collinet ROUSAT paye pour sa maison et pour sa terre HUSON, avec Jehan BRUN; en 1533 à La Chapelle, Jehan BRUN paye avec Colinet ROUSSAT [AD 10 - E* 2880]

642 Le 29.6.1535, Jehan BRUN dict Corselle est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

643 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Jehan BRUN dit Courselles [AD 10 - E* 2860]

644 Gillette veuve de feu Jehan BRUN est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

645 Michau BRUN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

C. Michel, à Marnay/Seine, ∞ à Marguerite Michel, b 8.4.1573 Marnay/Seine

C. (?) Michel, à La Chapelle-Godefroy, † /1581 Charles, à Nogent/Seine, ∞ à Nicole ADAM Jean, ∞ à Nicole PANARD

C.1. Jean, de La Chapelle-Godefroy, ∞ 20.5.1582 Nogent/Seine à Nicole PINART, de Nogent/Seine, fille de Nicolas P., † /1582

C.2. Charles, de La Chapelle-Godefroy, ∞ 25.6.1581 Nogent/Seine à Nicole ADAM, de Nogent/Seine, fille d'Edmé A.

D. Léonard, ne sait pas signer, maçon à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 2.3.1627, ° ca 1592

En 1625, Léonard BRUN, maçon à La Chapelle-Godefroy, prend du seigneur de Saint-Aubin le bail d'un quartier de terre à La Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer⁶⁴⁶.

En 1634, Léonard BRUN, maçon à La Chapelle-Godefroy, intervient dans un contrat notarié pour résoudre un conflit avec Jean MOTHE qui lui avait infligé des blessures⁶⁴⁷.

En 1642, Léonard BRUN, maçon à la Chapelle-Godefroy, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 50 ans⁶⁴⁸.

∞ à Julienne JUCHAT

Georgette, marraine à La Chapelle-Godefroy les 7.2.1639 et 31.7.1640, ∞ 1.2.1644 à Jean REGNARD, fils de Louis R., † /1644

Jean, b 24.4.1631 La Chapelle-Godefroy, p Jehan MUGUET, m Charlette LIEGOIST, épouse de Claude MOSARD

Denise, b 10.10.1637 La Chapelle-Godefroy, p Claude MERCIER, ne sait pas signer, m Barbe S...IE, demeurant à Nogent, ne sait pas signer, épouse de Jean BEAU

G. Jean, ! en 1625-1628 à La Chapelle-Godefroy

Jean BRUN est poursuivi avec d'autres habitants de la

646 Le 25.1.1625, Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, baille à Linard BRUN, maçon à La Chapelle Saint-Michel, qui ne sait pas signer, 1 quartier de terre faisant partie d'1/2 arpent à La Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "Nugault" [AD 10 - 2E 66/5]

647 Le 30.11.1634, Linard BRUN, maçon à La Chapelle-Godefroy, et Maître Hiérosme LARIBBE, audit lieu, pour Jeh. MOTHE, demeurant au logis dudit LARIBBE, passe un accord à cause des blessures infligées par ledit MOTHE audit BRUN. L'acte est signé "H Laribe" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/9]

648 Le 29.10.1642, témoignage de Linard BRUN, maçon à la Chapelle Saint-Michel, 50 ans, et Pasquet GRILLAT (signe "P Grilat" avec paraphe), vigneron audit lieu, ca 45 ans puis Nicolas GUICHARD, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ca 60 ans, pour Jehan NUGAULT, écuyer, seigneur de la Croslière. Il est question de Didier BARBETTE, Hiérosme LARIBBE et HERLUISON [AD 10 - 2E 66/11]

Chapelle-Godefroy en 1625⁶⁴⁹ et 1628⁶⁵⁰.

H. Jean, Honorable Homme, marchand, demeurant à Marnay/Seine, † /1692, ∞ à Honnête Femme Marie DONDEAU

Jean, Sieur, signe: Jean Brun, boulanger, de Marnay/Seine, ° ca 1672, ∞ 18.2.1692 à Marie BABELIN, signe: Marie Babelin, ° ca 1672, fille de Maître Jean B., signe: J Babelin, procureur fiscal en la mairie de Saint-Aubin et receveur de la seigneurie de Saint-Aubin, et Honnête Femme Jeanne BILLOU

BRUSLARD de PUYSEUX

A. Roger, Haut et Puissant Seigneur, Messire, Marquis de Puyseux, seigneur de Sylery, lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Huningue, ∞ à Dame Claude COQUET, † /1689

Claude Françoise, Demoiselle, nièce de Xne DE LA ROCHEFOUCAULT, dame abbesse du Paraclet, signe: Xne de la Rochefoucault

Anne Claude, Demoiselle, signe: Anne Claude Bruslart de Puyzieulx, demeurant au couvent du Paraclet, paroisse de Quincey

BUGNOT

Voir aussi DE BEIGNOT.

A. Claude, † /1582, ∞ à NN, ! en 1575-1582

Dans plusieurs déclarations au censier du seigneur de Saint-Aubin faites en 1575/1576⁶⁵¹ et 1582^{652, 653}, la veuve de Claude BUGNOT ou BEIGNOT déclare une

649 A La Chapelle-Godefroy, le 11.3.1628, procédure contre Jean BRUN, Lupprien PARISOT, Nicolas GRIFFON, Edmé et Claude les PARASTRE [AD 10 - E* 2815]

650 A La Chapelle-Godefroy, le 15.1.1625, procédure contre Jehan BRUN et Edmé MARTIN [AD 10 - E* 2815]

651 En 1575/1576, Edmée BRIGEON, veuve d'Edmond LOYRET, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- un accin fermé de haies contenant 1 quartier
- une terre à faire chénevière

Et avec la veuve de Claude BEIGNOT

- une maison, cour et jardin entre la veuve LOYRET et les héritiers de la DURANDE, une ruelle et la rue commune [AD 10 - 24 H 118]

652 Les 10.6 et 24.?.1582, déclaration d'Edmée BERGUIN, veuve d'Edmon LOYER, plus tard reprise par Pierre PILLAVOINE et les hoirs Simon JUBELOT, et avec la veuve Claude BUGNOT, plus tard reprise par les hoirs Simon JUBELOT [AD 10 - 24 H 93]

653 En 1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Edmée BORGERIN, veuve d'Edmon LOYER, déclare:

- un accin fermé de haies contenant 1 quartier et plus "Les Nots de l'Avant"

Et avec la veuve de Claude BUGNOT, qui ne sait pas signer:

- une maison couverte de "feure", cour et jardin, rue des ... [AD 10 - 24 H 118]

maison en commun avec Edmée BRIGEON, veuve d'Edmond LOYRET.

BUREAU

A. Jacquin, laboureur à La Crolière, ! en 1537

En 1537, Jacquin BUREAU, laboureur à La Croslière, est condamné à 20 livres d'amende pour avoir mené ses bestiaux au parc et garenne de Pont/Seine⁶⁵⁴

BUYSSOT

Famille originaire de Trainel où René BUYSSOT et Jeanne BLANCHET font baptiser un fils en 1582⁶⁵⁵.

La famille étudiée ici procède de Jean BUYSSOT l'aîné dont les descendants sont connus grâce à un acte notarié de 1669⁶⁵⁶. Ses fils, Jean et Claude s'installent l'un à

654 Le 8.7.1537 à Saint-Aubin, jugement et condamnation à 20 livres d'amende de Jacquin BUREAU, laboureur demeurant à La Croslière, pour avoir mené ses bestiaux au parc et garenne de Pont [AD 10 - E* 2809]

655 Dans les registres de la paroisse Saint-Gervais de Trainel, le 26.2.1582 baptême de Claude BUYSSOT, fils de Regné B. et Jehanne BLANCHET, ° le 25, p Mathurin BLANCHET et Anthoine THORAILLER, m Dame Claude DE RONT, Religieuse

656 Le 9.1.1669 à Nogent comparaissent:

- e) Vénérable et Discrète personne Me Hierosme BUYSSOT, prêtre curé de Fontenay-de-Bossery
- f) Jacques JACQUIER, marchand maître boucher à Provins, ayant acquis les droits de Antoine BUYSSOT, menuisier à Villeneuve-l'Archevêque
- g) Abraham BUYSSOT "le jeune", maître sculpteur et peintre à Paris
- h) Charles BLANOT, vigneron à Provins, et Nicolle BUYSSOT sa femme
- i) Jean BUYSSOT, menuisier à Nogent Hierosme, Abraham, Jean et Nicolle héritiers de feu Jean BUYSSOT, menuisier à Nogent
- j) Abraham BUYSSOT, menuisier à Tresnel
- k) Noel DENIS, menuisier à La Mothe, et Gervaise BUYSSOT sa femme
- l) Gaspard FARON, charpentier à Tresnel, et Mathée BUYSSOT sa femme
- m) Noel BUYSSOT drapier à Tresnel, émancipé par justice, sous la curatelle de Jacques PITIÉ, marchand maître tailleur d'habits à Tresnel Mathée et Noel héritiers de feu Jacques BUYSSOT, menuisier à Tresnel
- n) Marie MARGUERITEAU, veuve de feu Henry FIGER..., marchand à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, fille d'Edmée BUYSSOT
- o) Claude BUYSSOT, compagnon menuisier à Nogent chez Jean BUYSSOT, fils de feu Claude BUYSSOT, menuisier à Saint-Aubin, émancipé par justice, sous la curatelle dudit Jacques PITIÉ

Lesdits BUYSSOT héritiers de feu Jean BUYSSOT l'aîné, menuisier à Tresnel, leur père et aïeul, et de Maître René BUYSSOT, prêtre chanoine en l'église de la Sainte-Trinité à Tresnel. Lesdits héritiers procèdent au partage des biens desdits Jean et René BUYSSOT en 7 parts. Les propriétés s'étendent sur les finages de Plantier, Palus,

Nogent/Seine, l'autre à Saint-Aubin.

Les descendants de Jean BUYSSOT sont aussi héritiers de René BUYSSOT, prêtre chanoine en l'église de la Sainte-Trinité à Trainel, fils dudit Jean BUYSSOT⁶⁵⁷.

A. Jean l'aîné, menuisier à Trainel, ∞ /1607 à Henriette DAGOBERT ou GEVRY

Jean, ° ca 1594, ∞ à Denise JACQUIER

Jacques, ∞ à Jeanne MARGUERITEAU

Edmée, ∞ à NN MARGUERITEAU

Gervaise, b 8.4.1607 Trainel (Notre Dame), p Gervais DURANT, m Gervaise MENECHER (?) et Edmée LUCAS, femme en 2ndes noces de Isaac NN., ∞ à Noël DENIS, menuisier à La Mothe

Antoine, menuisier à Villeneuve-l'Archevêque

Claude, b 13.2.1611 Trainel (Notre Dame), p Claude BILLARD et Pierre TIXERANT, m Marguerite fille de Marthe TRIOLLET, ∞ à Lupienne PINSOT

René, prêtre chanoine en l'église de la Sainte-Trinité à Trainel, b 24.5.1613 Trainel (Notre Dame), p Mre Abraham BUISSOT et Mre Gérard CLEMENT, chirurgien, m Loyse DAGOBERT

Jeanne, b 2.7.1617 Trainel (Notre Dame), p Joseph TIXERANT, m Jehanne fille de Simon ANDOUILLÉ et Marguerite fille de Gervais MARGUERITEAU dit Barbault

Abraham, menuisier à Trainel, b 22.10.1618 Trainel (Notre Dame), p Mre Claude DANTIGNY, procureur au Bailliage

A.1. Jean, signe: Jehan Buysot, maître menuisier à Nogent/Seine, † 15.12.1663 Nogent/Seine, (†) le 16, ∞ /1626 à Denise JACQUIER, ne sait pas signer

En 1626, Jean BUYSSOT, menuisier à Nogent/Seine, passe un contrat pour la confection de meubles⁶⁵⁸.

En 1656⁶⁵⁹ puis 1659⁶⁶⁰, Jean BUYSSOT, menuisier à

Tresnel, Saint-Maurice, Villeneuve, Bouyaut... et le Courtillot [AD 10 - 2E 66/21]

657 Le 24.1.1675, partage entre Vénéral et Discrete Personne Maître Jesse Hiérosme BUYSSOT, prêtre curé de Fontenay Bausseray, tant en son nom comme héritier en partie de feu Vénéral et Discrete Personne Maître René BUYSSOT, prêtre curé de Plantier, que comme ayant les droits cédés de Jacques JACQUIER, marchand maître boucher à Provins et d'Antoine BUYSSOT, son débiteur demeurant à Villeneuve l'Archevesque, aussi héritier en partie dudit René BUYSSOT, et Claude BUYSSOT, menuisier demeurant à Saint-Aubin, aussi héritier dudit René BUYSSOT, majeur. L'acte est signé "J H Buysot", "Claude Buysot" [AD 10 - 2 E 66/25]

658 Le 2.9.1626, Jehan BUISSOT, maître menuisier à Nogent/Seine, passe un contrat pour la confection d'un buffet et d'autres meubles. Il signe "J Buysot" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/6]

659 Le 1.11.1656, Jean BUSSOT, menuisier à Nogent/Seine, qui signe "J Buysot", passe un contrat avec le prieur de La Fontaine-au-Bois pour la fourniture d'un retable autel de bois [AD 10 - 2 E 66/15]

660 Le 17.3.1659, Jean BUSSOT, menuisier à Nogent/Seine, passe un marché avec Maître Louis

Nogent/Seine, passe des contrats avec les curés de La Fontaine aux Bois puis de Quincey pour la fourniture de retables autels de bois.

La succession de Jean BUYSSOT, maître menuisier à Nogent/Seine et Denise JACQUIER est évoquée dans deux actes, l'un de 1662⁶⁶¹ dans lequel il se dit âgé de 68 ans et malade depuis 6 ans, l'autre de 1666⁶⁶² dans lequel ses enfants s'accordent sur sa succession.

En 1665, Denise JACQUIER, veuve de Jean BUYSSOT et Jean BUYSSOT le jeune (leur fils), s'accordent sur le bail d'une maison à Nogent/Seine⁶⁶³.

Jean BUYSSOT et Denise JACQUIER sont les parents de:

MAHAUX, prêtre curé de Quincey, Gabriel MERCIER et Edmé MOREAU, marguilliers, et Maître Pierre THOMAS, procureur fiscal, pour la fabrication d'un retable d'autel de bon bois de chêne à la réserve du marche-pied qui sera de noyer [AD 10 - 2 E 66/16]

661 Le 18.4.1662, contrat entre Maître Jesse Hiérosme BUISSOT, prêtre curé de Villeneuve-le-Comte et Jean BUISSOT l'aîné, maître menuisier à Nogent/Seine et Denise JACQUES, ses parents, qui lui avaient constitué une rente annuelle de 50 livres. L'acte est signé "J. H. Buysot" avec paraphe et "J Buysot". même jour, contrat entre Jean BUISSOT le jeune, menuisier à Nogent, 35 ans et plus, fils de Jean BUISSOT l'aîné, maître menuisier à Nogent/Seine et Denise JACQUES. Le père est âgé de 68 ans, malade, règle sa succession. Il donne 50 livres par préciput à Jean BUISSOT le jeune, qui entretient ses parents, le père étant le plus souvent malade depuis environ 6 ans. Témoins: Maître Jesse Hiérosme BUISSOT, prêtre curé de Villeneuve-le-Comte, Benoist JOLLIN, cordonnier à Nogent et Marie BAUDIN sa femme, Abraham BUISSOT, menuisier à Nogent, Estienne BUISSOT, menuisier demeurant à Melun, Charles BLAVOT, vigneron à Provins et Nicole BUISSOT sa femme, fille de Jean BUISSOT et Denise JACQUES [AD 10 - 2 E 66/17]

662 Le 22.3.1666, contrat entre Abraham, Jesse Hierosme et Jean le jeune, fils de Jean BUISSOT. Accord sur la succession. [AD 10 - 2 E 66/19]

663 9.6.1665, contrat entre Jean BUISSOT, qui signe "Jehan Buysot", menuisier à Nogent, et Denise JAQUES, qui ne sait pas signer, veuve de Jean BUISSOT, au sujet du bail d'une maison rue de l'Hospital à Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/17]

Jean, b 24.8.1626 Nogent/Seine, p Hubert DAMARS, m Jeanne GRAFAULT, ∞ 13.7.1665 Nogent/Seine à Barbe BLANCHARD

Abraham, Honorable Homme, maître sculpteur à Paris, b 19.12.1633 Nogent/Seine, p Nicolas MARCHERAT, M.e boucher, signe: N Marcherat, m Marie BINETTE, épouse de Edmé MAUCLERC, ne sait pas signer, ∞ à Catherine DAQUIN⁶⁶⁴

Jesse Jérôme, vénérable et discrète personne, prêtre curé de Fontenay-de-Bossery

En 1691, la succession de Jesse Jérôme BUYSSOT, prêtre curé de Fontenay-de-Bossery, est partagée entre ses frères et sœurs et neveux⁶⁶⁵.

Etienne, b 18.9.1636 Nogent/Seine, p Scientifique Personne Estienne POSSOT, p.tre curé de Nogent, m Anthoinette DE RELART (?), qui signent, † 16.11.1662 Nogent/Seine, (†) le 17

Antoine, b 24.10.1639 Nogent/Seine, p Jacques BALLANCIER, m Barbe RAMONNET

A.1.A. Jean, Honorable Homme, maître menuisier, de Quincey, (†) 2.4.1695 Quincey⁶⁶⁶

En 1676, Jean BUISSOT, menuisier à Quincey, baille à Pierre CRESSAUT une maison rue de l'Hôpital à Nogent/Seine où il avait sa boutique. Il signe "Jehan Buysot"⁶⁶⁷.

En 1678⁶⁶⁸ et 1679⁶⁶⁹, Jean BUISSOT, menuisier à

Quincey, baille à François LAURENT une chambre basse, puis haute, dans une maison rue de l'Hôpital à Nogent/Seine. Il signe "Jehan Buysot"⁶⁷⁰.

En 1682, Jean BUISSOT, menuisier à Nogent/Seine, baille à Georges CLOUET une chambre basse en une maison rue descendante à la Poterne proche la maison du Chapeau Rouge. Il signe "Jehan Buysot".

En 1687 et 1690, Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey, baille à Louis PASTELOT puis à sa veuve une chambre basse dans une maison rue de l'Hôpital à Nogent/Seine. Il signe "Jehan Buysot"^{671, 672}.

En 1690, Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey, fait un marché avec un particulier pour la fourniture d'une couche et d'autres meubles. Il signe "Jehan Buysot"⁶⁷³.

En 1694, Jean BUISSOT le jeune, maître menuisier à Quincey, achète des terres à Quincey. Il signe "Buysot"⁶⁷⁴. La même année, il rachète une rente à Quincey⁶⁷⁵.

∞ à Barbe BLANCHARD, ° ca 1625, (†) 2.4.1695 Quincey

signer, maçon demeurant à Nogent/Seine, prend de Jean BUISSOT, menuisier à Quincey, le bail d'une chambre haute dépendant de la maison dudit BUISSOT rue de l'hospital. L'acte est signé "Jehan Buysot" [AD 10 - 2E 66/27]

670 Le 21.2.1682, Georges CLOUET prend de Jean BUISSOT, menuisier à Nogent/Seine, le bail d'une chambre basse en une maison rue descendante à la Poterne proche la maison du Chapeau Rouge. L'acte est signé "Jehan Buysot" [AD 10 - 2E 66/28]

671 Le 13.12.1687, Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey, baille à Louis PASTELOT, couvreur demeurant à Nogent/Seine, et Genevieve THOMASSIN, une chambre basse en une maison à Nogent/Seine, rue de l'Hospital. Il signe "Jehan Buysot" [AD 10 - 2E 66/29]

672 Le 9.9.1690, Genevieve THOMASSIN, qui ne sait pas signer, veuve de Louis PASTELOT, prend à titre de loyer de Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey, une chambre basse où elle demeure. Il signe "Jehan Buysot" [AD 10 - 2E 66/30]

673 Le 22.9.1690, Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey, et Edmé BOYARD, vigneron, font un marché pour la fourniture d'une couche de bois de noyer, et autres meubles. Ils signent "Jehan Buysot" et "E Boyard" [AD 10 - 2E 66/30]

674 Le 6.6.1694, Pierre DRU, vigneron demeurant à Ferreux, vend à Jean BUISSOT le jeune, maître menuisier à Quincey, 1 quartier 1/2 de terre à Quincey en 2 pièces. Ils signent "Buysot" avec paraphe et "Pierre Dru" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/32]

675 Le 22.6.1694, Maître Eustache LE COURT, notaire royal et procureur du bailliage de Nogent, reçoit de Jean BUISSOT, menuisier demeurant à Quincey, 133 livres 15 sols à savoir 100 livres pour le rachat d'une rente de 100 sols par an sur une maison à Quincey, acquise de Laurent ROZÉ et Anne VAUCOULOIRS le 25.3.1679 (mention d'un contrat du 12.9.1660 avec Claude THOMAS et Henry REGNAULT), et 33 livres 15 sols d'arrérage [AD 10 - 2E 66/32]

664 Le 26.9.1666, Abraham BUISSOT, maître sculpteur à Paris, à présent à Nogent, époux de Catherine DAQUIN, héritier de Jean BUYSSOT, maître menuisier à Nogent, et Denise JACQUIER, vend 1/4 de maison rue de l'Hospital à Nogent/Seine à Jean BUISSOT, maître menuisier à Nogent [AD 10 - 2 E 66/19]

665 Le 28.6.1691 et le 20.4.1691, succession de Jesse Hiérosme BUISSOT, prêtre curé de Fontenay Bausseroy partagée en quatre parts entre:

- Michel et Hiérosme JOLLAIN, cordonnier à Paris, et Laurent JOLLAIN, vigneron à Seurville, paroisse de Ste Colombe

- Jean BUISSOT, maître menuisier à Quincey

- Abraham BUYSSOT, maître sculpteur et peintre à Pont/Seine

- Nicolle BUYSSOT, veuve de Charles BLAVOT, vigneron à Provins, demeurant à Fontenay-Bausseroy.

Ledit Jesse Hiérosme BUYSSOT est leur oncle et frère. L'acte est signé "Jehan Buysot", "A Buysot", "Hierosme Jollain", "Michel Jollain" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/31]

666 Témoins: Jean BUSSOT, fils, Honorable Homme Abraham BUSSOT, frère

667 Le 21.5.1676, Pierre CRESSAUT prend de Jean BUISSOT, menuisier à Quincey, le bail d'une maison couverte de tuiles à Nogent/Seine, en la rue de l'Hospital, où il y avait la boutique dudit BUISSOT. Il signe "Jehan Buysot" [AD 10 - 2 E 66/26]

668 Le 8.3.1678, François LAURENT, maçon à Nogent/Seine, prend de Jean BUYSSOT, menuisier à Quincey, le bail d'une chambre basse et cour dessous à prendre dans une maison couverte de tuiles rue de l'Hospital. L'acte est signé "Jehan Buysot" [AD 10 - 2E 66/26]

669 Le 15.2.1679, François LAURENT, qui ne sait pas

Jean, signe: Jean Buysot, de Quincey, b 22.10.1666 Nogent/Seine, p Jean BRIGEON, m Marie RAMONNET, ! en 1681, ∞ à Marguerite TALON, ∞(2) à François ADAM, menuisier à Nogent/Seine⁶⁷⁶

A.2. Jacques, menuisier à Trainel, ∞ /1638 à Jeanne MARGUERITEAU

Edmé, b 18.4.1638 Nogent/Seine, p Edmé ROUSSEAU, m Jeanne CHAMBOST, qui signent

Jeanne, b 9.3.1640 Nogent/Seine, p Jacque MASSEY, m Nicolle COUSSIN, qui signent

A.3. Claude, maître menuisier demeurant au Paraclet, ! en 1645-1646, (†) 12.12.1651

∞ à Lupienne PINSOT, ne sait pas signer, ! en 1672-1674, † 26.11.1682, (†) le 27 au cimetière, proche la croix, d'Avant-lès-Marcilly, probablement ∞(1) à Sébastien CHARPENTIER, d'Avant-lès-Marcilly, fille de Louis P. et Madeleine

En 1645, Claude BUYSSOT, maître menuisier au Paraclet, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail pour 99 ans de la maison de la Chaume. En 1729, Jean BUISSOT et autres enfants de Claude BUISSOT, passent une reconnaissance envers l'Abbaye du Paraclet pour la maison de la Chaume⁶⁷⁷.

En 1646, Claude BUYSSOT, menuisier à Saint-Aubin, achète 1 quartier de terre et vigne à Potière⁶⁷⁸.

Claude BUYSSOT déclare 75 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶⁷⁹.

En 1672, Lupienne PINSOT, veuve de Claude BUYSSOT, vivant menuisier à Saint-Aubin, se retire chez Maître Jesse Jérôme BUYSSOT, prêtre à Fontenay-de-Bossery (son neveu). En 1674, Lupienne PINSOT, désigne comme ses héritiers son fils Claude BUYSSOT et son frère Jérôme PINSOT, Sieur du Jardin, au château de Fay⁶⁸⁰.

Claude BUYSSOT et Lupienne PINSOT sont les parents de:

Claude, b 9.10.1646, p H. Hoe. Claude GILOPPÉ, receveur de la seigneurie de St Aubin, m Honneste Anne fille de † Maistre Jean BARDY, ∞ à Anne NOÉL

A.3.A. Claude, Maître, menuisier à Villeneuve-le-Comte, à Nogent/Seine, à la Chaulme et au Paraclet, ! en 1664-1703, signe: Claude Buysot, † 1.12.1717, (†) le 2, a reçu le sacrement des infirmes

∞ à Anne NOÉL, ne sait pas signer, fille de Barthélémy N.

En 1664, Claude BUYSSOT demeurant à Villeneuve-le-Comte, se met en apprentissage pour 3 ans en la maison de Jean BUYSSOT (son oncle), maître menuisier à Nogent/Seine. Il signe "Claude Buysot"⁶⁸¹.

En 1669, Maître Jesse Jérôme BUYSSOT, prêtre curé de Fontenay-de-Bossery et Claude BUYSSOT, menuisier à Nogent/Seine en la maison de Jean BUISSOT (son oncle), maître menuisier, sous la curatelle de Jacques PITIÉ, baillent une vigne à Plantier⁶⁸².

Claude BUYSSOT, menuisier, est cité parmi les créanciers de la succession de Sirette FORTIER pour le cercueil de la défunte⁶⁸³.

676 Le 20.11.1714, François ADAM, menuisier à Nogent/Seine, époux de Marguerite TALON, veuve de Jean BUISSOT, qui était héritier de Jean BUISSOT, menuisier à Quincey, pour une rente. Mention des contrats des 23.8.1645, 26.11.1661 et 28.11.1684 [AD 10 - 2 E 66/42]

Le 1.3.1718, François ADAM, menuisier à Nogent/Seine, et Marguerite TALON, sa femme, veuve de Jean BUISSOT, menuisier à Quincey, conjointement tuteurs de Jean-Baptiste BUISSOT, âgé de 15 ans environ, leur fils, se déclarent propriétaires d'une maison à Quincey [AD 10 - 2 E 66/43]

677 Le 7.1.1645, Claude BUISSOT, maître menuisier demeurant au Paraclet, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 99 années de la maison de la Chaume. 20.2.1729, devant Maître LEFEBURE, notaire à Nogent, Jean BUISSOT et autres enfants de Claude BUISSOT ci-dessus nommé passent une reconnaissance envers les religieuses du Paraclet pour la maison de la Chaume ci-dessus, 1 quartier de vigne en Potiers et 1/2 arpent de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 93]

678 Le 21.1.1646, Jehan L'ENFANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, vend à Claude BUISSOT, menuisier demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de terre et vigne à Potière. Le vendeur est l'époux de Jehanne BENARD [AD 10 - 24 H 58]

679 Déclaration non datée de Claude BUISSOT pour 75 cordes [AD 10 - E* 2876]

680 Le 19.5.1672, Lupienne PINSOT, qui ne sait pas signer, veuve de feu Claude BUYSSOT, vivant menuisier à Saint-Aubin passe un contrat avec Maître Jesse Hierosme BUYSSOT, prêtre à Fontenay-de-Bossery, chez qui elle se retire. Elle cite Claude BUYSSOT, son fils et héritier. Le 21.10.1674, Lupienne PINSOT, vivant alors chez Hierosme BUYSSOT, cite comme ses héritiers: son fils Claude BUYSSOT et son frère Hierosme PINSOT, Sieur du Jardin, demeurant au château de Fay. Il est fait mention sur cet acte d'un contrat de 12.1682 [AD 10 - 2E 66/24 et 25]

681 Le dernier février 1664, Claude BUISSOT demeurant à Villeneuve le Compte, à présent à Nogent, est mis en apprentissage pour 3 ans en la maison de Jean BUISSOT, Me menuisier à Nogent. Maître Jesse Hierosme BUISSOT, prêtre de Villeneuve le Compte, paye 30 des 60 livres requis pour cet apprentissage. L'acte est signé "J H Buysot", "Jehan Buysot", et "Claude Buysot" [AD 10 - 2E 66/18]

682 Le 10.12.1669, Maître Jesse Hierosme BUISSOT, prêtre curé de Fontenay Bausserie et Claude BUISSOT, menuisier à Nogent en la maison de Jean BUISSOT, maître menuisier, sous la curatelle de Jacques PITIÉ, tailleur d'habits à Treignel, baille une vigne à Plantier à Simon SAVARY et Charles GAMBELIN, vigneron à Plantier [AD 10 - 2 E 66/21]

683 Dans la liste des créanciers de la succession de Sirette

En 1679, Claude BUYSSOT, menuisier à La Chaume, déclare 3 quartiers de vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet⁶⁸⁴.

En 1687, Claude BUYSSOT, menuisier à La Chaume, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 3 quartiers de vigne. Il signe^{685, 686, 687}.

En 1693, Claude BUYSSOT, menuisier à La Chaulme, déclare une portion de vigne prise en bail de l'Abbaye du Paraclet. Il signe⁶⁸⁸.

En 1703, Claude BUYSSOT, meunier au moulin du Paraclet, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁶⁸⁹.

En 1703, Claude BUYSSOT, menuisier au Paraclet et Michel VAILLANT, manouvrier, déclarent une terre au censier de l'Abbaye du Paraclet^{690, 691}.

En 1708, Claude BUYSSOT, meunier du moulin du Paraclet, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁶⁹².

FORTIER, Claude BUISSOT, menuisier, est cité pour le cercueil de la défunte, pour 3 livres [AD 10 - 2E 66]

684 Le 20.9.1679, Claude BUISSOT, menuisier demeurant à La Chaume, paroisse de Saint-Aubin, fait une reconnaissance envers l'Abbaye du Paraclet comme possesseur de 3 quartiers de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

685 Le 20.9.1687, Claude BUISSOT, menuisier demeurant à La Chaume, qui signe, prend des religieuses du Paraclet le bail de 3 quartiers de vigne [AD 10 - 24 H 105]

686 Le 20.9.1687, Claude BUISSOT, menuisier demeurant à La Chaume, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet 3 quartiers de vigne, puis le 10.4.1693 un quartier de terre planté en vignes [AD 10 - 24 H 105]

687 Le 20.9.1687, Claude BUISSOT, menuisier demeurant à La Chaume, paroisse de Saint-Aubin fait une reconnaissance pour des terres à cens à l'Abbaye du Paraclet. Ses enfants réitèrent la reconnaissance par devant Me LEFEVRE, notaire à Nogent, le 20.2.1729 [AD 10 - 24 H 118]

688 Le 10.4.1693, Claude BUISSOT, qui signe, menuisier demeurant à La Chaulme, déclare 1 quartier de vigne faisant partie de 3 quartiers, qui appartenait à feu Claude CHARONNAT, acquis de Françoise CHARONNAT, veuve d'Edmé THOMAS, les 2 autres quartiers à Michel VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, le tout baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

689 Dans un censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, le 8.2.1703, Claude BUISSOT, meunier au moulin du Paraclet, fait une déclaration [AD 10 - 24 H 58]

690 Dans un censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, en 1703, une terre est déclarée:

- 1/3 à Claude BUISSOT, menuisier au Paraclet
- 2/3 à Michel VAILLANT, manouvrier [AD 10 - 24 H 118]

691 Le 20.6.1703, poursuite au profit des religieuses du Paraclet contre Claude BUISSOT et Michel VAILLANT, détenteurs de 3 quartiers de vigne à Potier ci-devant possédés par Claude CHARONNAT [AD 10 - 24 H 93]

692 Dans un censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, le 14.2.1708, Claude BUISSOT, meunier du moulin du Paraclet, fait une déclaration [AD 10 - 24 H 58]

Claude BUYSSOT et Anne NOËL sont les parents de:

Denis, signe: Denis Buysot, ° 26.11.1676, b le 27, p Denis PINSOT, de Fay, fils de Hierome P., m Edmée GILLOPPÉ

Claude, ° 5.7.1678, b le 6, p Claude LAURANT, m Legée NOEL, de Pontz

Adrien, ° 20.3.1680, b le 21, p Adrian BOIVIN, musnier du Paraclet, m Marie CHOÛARD, de Nogent

Anne, ° & b 1.10.1681, p Jean BUYSSOT, de Quincey, signe: Jean Buysot, fils de Jean B. et Barbe BLANCHARD, m Anne BABELIN

Jean, Honnête Garçon, ne sait pas signer, ° 6.8.1683, b le 7, p Jean TONNELIER, ∞ à Edmée LAURENT

Claude François, b 25.7.1685, p M.e Pierre THOMAS, Maire de Ferreux et p.r fiscal de Quincey, m Dam.elle Anne Claude BRUSLAR, dem.t au couvent du Paraclet, par. de Quincey, fille de M.re Roger B., Marquis de Puitsieux, Seig.r de Sylery

Jérôme Philippe, ° 17.10.1687, b le 18, p M.e Hiérome BUYSSOT, p.tre curé de Fontenay-Bochery, m Dame Philippe DE LA BARRE, veuve de M.re François DE VILLEMONTÉ

Francois Félix, ° 10.2.1690, b le 11, p Pierre THOMAS, signe: P Thomas, fils de M.e Pierre T., Maire de Ferreux et Quincey, m Françoise BONNELLE, signe: Francoise Bonnelle, fille de Pierre B., marchand ...audill... et d'espices (?) à Paris, pansionnaire au couvent du Paraclet, et Louize LE PAGE

Gaston, ° 10.10.1691, b le 11, p Charles Gaston BOIVIN, ne sait pas signer, m Jeanne RENVOA..., signe: Jeanne Renvoye

Claude, ° & b 16.9.1693, p Gabriel LEGRAND, boucher domestique au couvent du Paraclet, signe: Gabriel Legrand, m Anne BENOIST, servante audit couvent, ne sait pas signer

Edmée, ne sait pas signer, ° & b 12.3.1696, p Claude DIRESNE, manouvrier, ne sait pas signer, m Edmée BABELIN, ne sait pas signer, épouse de Edmé HERLUISON, ∞ 4.9.1719 à Pierre GAUDRAY, ne sait pas signer, de Fontaine-Saint-Georges, ° ca 1693, fils de Pierre G., ne sait pas signer, et Claudine GALLET

Claude Gabrielle, ° & b 14.3.1698, p Gabriel PHILIPPE, laboureur, Quincey, signe: G Philippe, m Honneste Fille Claude GUILLAUME, dem.t au Paraclet, Quincey, signe: Claude Guillaume, † 11.11.1702, (†) le 12

A.3.A.1. Denis François, Honnête Garçon, signe: Denis Francois Buisot, ou Denis Buisot, maître menuisier, ! en 1703

∞ 19.9.1701 La Chapelle-Godefroy à Jeanne PARATRE, signe: J Parastre, fille de Antoine P., laboureur, demeurant à La Chapelle-Godefroy

En 1703, Denis BUYSSOT, menuisier à La Chaulme, déclare un achat au censier de l'Abbaye du Paraclet⁶⁹³.

693 Dans un censier de l'Abbaye du Paraclet, le 8.2.1703, Denis BUISSOT, menuisier à La Chaulme, déclare un héritage acquis de Théodore GUILLAUME, qui procède